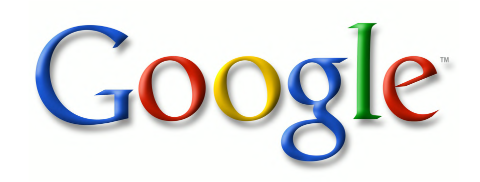
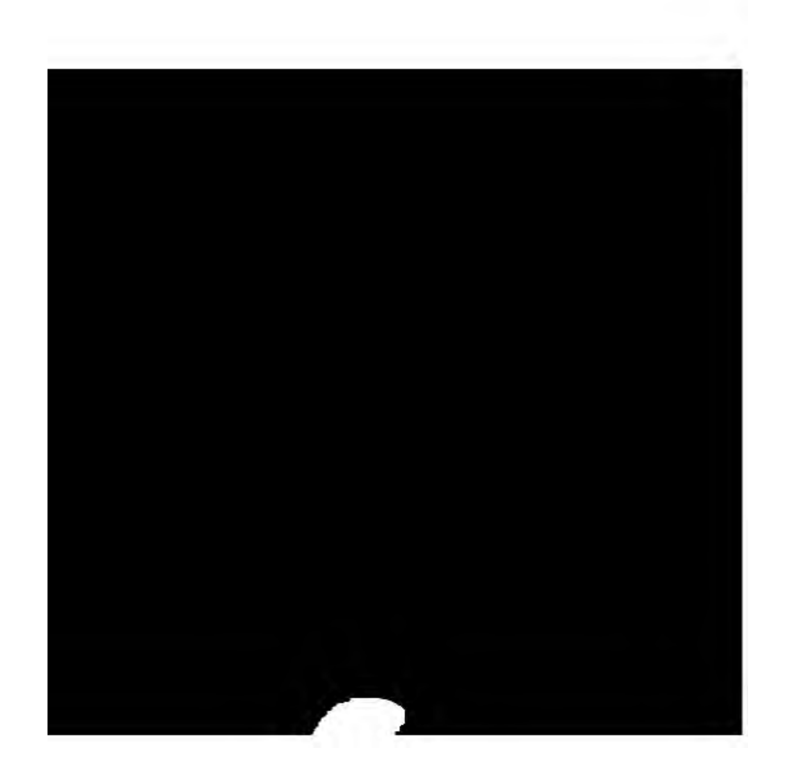


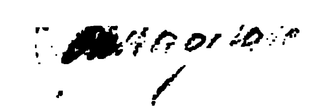



STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES



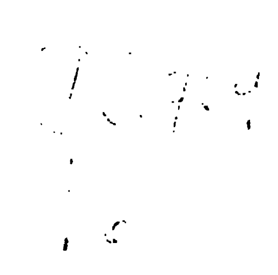


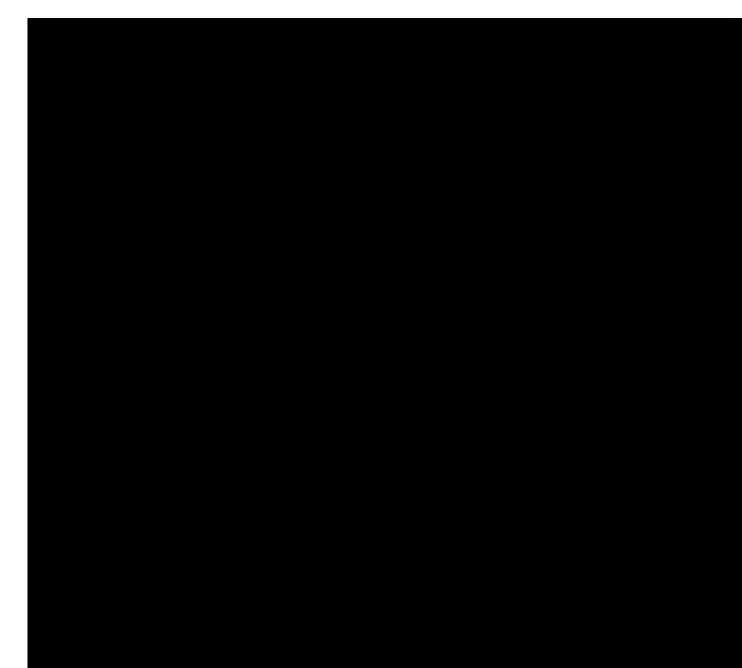




VOYAGE A PARIS

1657-1658





PRÉFACE

Voici encore un livre inédit appartenant à ce XVIIe siècle qui occupe à bon droit une si grande place dans les investigations historiques et littéraires de notre temps. Ce n'est pas cependant l'œuvre d'un auteur connu ou même d'un écrivain de profession. C'est tout simplement le journal d'un voyage fait à Paris de la fin de 1656 au commencement de 1658.

Je faisais des recherches dans la bibliothèque de la Haye, il y a plusieurs années, dans l'espérance d'y trouver quelques écrits de Pascal ou des documents ayant trait à son histoire, quand je rencontrai ce manuscrit (1). Bien qu'il eût été écrit à l'époque même des *Provinciales*, il ne contenait rien sur l'objet de mes recherches, mais il me parut assez intéressant à plus d'un titre pour méri-

(1) J'appris à mon retour à Paris que M. Jubinal en avait fait mention dans un rapport adressé à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, en 1847.

considèrent, « sans faire tort, disent-ils, aux autres pays, comme un paradis terrestre, » et pour sa capitale « où l'on trouve, à leur avis, tout ce qu'il y a de plus rare au monde » et qui leur apparaît ce qu'elle était en effet pour le reste de l'Europe, c'est-à-dire le centre du bon goût, le séjour de la vie élégante et des bonnes manières, le foyer de l'esprit et de la civilisation. Ce sont deux jeunes gens appartenant à une des premières familles de Hollande (1), venus en France pour achever de polir leurs mœurs et compléter leur éducation. Ils sont reçus à Paris dans le meilleur monde, celui par exemple de madame de La Fayette et de madame de Sévigné, jeunes femmes non encore célèbres, mais dont l'esprit et la grâce étaient déjà en réputation ; ils [redacted]

Ils avaient pour compagnon de voyage et pour guide un homme expérimenté et instruit qui, quelques années auparavant, avait accompagné en Espagne MM. de Sommelrdick de la Plaatte, leurs cousins, et a consigné le récit de ce voyage dans un livre connu et apprécié des curieux (1). Ils écrivent d'ailleurs dans un style véritablement français, et qui serait surprenant de la part de ces étrangers si l'on ne se rappelait que la langue française formait dès lors un élément essentiel de l'instruction dans la plupart des pays d'Europe, et qu'il devait surtout en être ainsi en Hollande.

Les rapports de la France avec ce pays étaient, en effet, il y a deux siècles, singulièrement multipliés. Sans parler des relations commerciales qui attiraient jusque dans le midi de la France de nombreux négociants hollandais, il y avait dans les Pays-Bas une colonie française très-considérable. On voit par exemple dans une dépêche de M. de Thou (la Haye, 10 mai 1657), qu'il y avait en Hollande un grand nombre d'officiers français « personnes de mérite et de valeur », et que la seule ville

(1) *Voyage d'Espagne*, contenant outre plusieurs particularitez de ce royaume, trois discours politiques, etc. (Cologne, 1667). — Le Dictionnaire des anonymes attribue cet ouvrage à M. de Sommelrdick; mais il me paraît certain, en rapprochant divers passages de ce livre de ce qui est dit dans le *Voyage à Paris*, au sujet de M. de Brunel, que ce dernier en est bien réellement l'auteur.

d'Amsterdam comptait plus de 2,000 de nos nationaux établis et mariés. Des acteurs venus de France donnaient des représentations à la Haye, comme on le voit dans une autre dépêche du même ambassadeur. « Les comédiens françois, écrit-il à Mazarin le 28 février 1658, qui ont joué icy et qui n'ont pu retourner à Bruxelles à cause des glaces, me prient de leur faire avoir un passeport de Sa Majesté pour retourner en France dans ce caresme; je vous en envoye le mémoire. »

Il s'y trouvait de plus beaucoup d'exilés ou de réfugiés appartenant pour la plupart aux classes élevées de la société, et qui avaient quitté la France à la suite des troubles de la Fronde. Quelques-uns d'entre eux étaient venus résider en Hollande après avoir suivi le [redacted]

sant à Rotterdam pour se rendre à son ambassade à la fin de 1653, il vit une machine composée par un Français nommé Deson. Cet inventeur se flattait de faire quinze lieues à l'heure avec cette machine qu'il avait construite pour aller sur l'Océan. Malheureusement l'ambassadeur ne nous apprend pas quel était le principe, ni quel fut le résultat de cette singulière invention, dans laquelle on peut voir au moins le pressentiment de l'une des merveilles que la science a de nos jours accomplies au moyen de la vapeur.

A l'époque où nos voyageurs visitaient Paris, cette ville, qui depuis plusieurs siècles déjà était en possession des hommages de l'Europe, s'était fort embellie dans les années précédentes, et Corneille fait allusion à ces embellissements dans les vers suivants de sa comédie du *Menteur :*

DORANTE.

Paris semble à mes yeux un pays de roman.
J'y croyois ce matin voir une île enchantée :
Je la laissai déserte et la trouve habitée.
Quelque Amphyon nouveau, sans l'aide des maçons,
En superbes palais a changé ses buissons.

GÉRONTE.

Paris voit tous les jours de ces métamorphoses.
Dans tout le Pré-aux-Clers tu verras mêmes choses,

Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal (1).
Toute une ville entière avec pompe bâtie
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
Et nous fait présumer à ses superbes toits,
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

Combien ces vers, que Corneille écrivait en 1642, seraient plus vrais aujourd'hui, et quelle serait l'admiration du grand poëte et celle de nos voyageurs, s'il leur était donné de voir le Louvre achevé, des rues entières et des boulevards élargis et reconstruits comme par enchantement, des promenades splendides qui s'étendent des Tuileries jusqu'à l'extrémité du bois de Boulogne, enfin ces améliorations de toute sorte qui font de plus en plus de la capitale de la France la ville la plus agréablement [redacted]

Champs-Élysées, puis l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, et ils seraient étonnés et charmés à la vue de ces merveilleuses transformations! Ils demanderaient quelle est la destination de ce vaste édifice aux formes massives qui s'élève au milieu des Champs-Élysées; et quand on leur expliquerait que c'est un palais ouvert aux produits des arts et des industries de tous les peuples, ils seraient singulièrement frappés de l'immense progrès qui s'est opéré dans les relations internationales. Ils ne le seraient pas moins des changements prodigieux survenus dans l'ordre social et politique de la France. Je ne sais s'ils voudraient tout d'abord le considérer comme supérieur à celui qui existait de leur temps; mais ils ne se refuseraient pas *du moins* à reconnaître un progrès général en tout ce qui appartient à la sphère des intérêts matériels et une distribution plus également répartie dans les diverses classes de ce qui constitue l'aisance et la commodité de la vie.

Si l'homme, dans le fond de sa nature morale, ne s'est guère amélioré, s'il y a toujours, dans la population diversement composée de la grande ville, des marchands trompeurs, des cochers de mauvaise foi ou querelleurs, des voleurs et des filous dangereux surtout pour les étrangers, des fils de famille désordonnés et dissipateurs, enfin les mêmes

vices et les mêmes travers qui existaient il y a deux siècles, la police du moins est aujourd'hui mieux organisée, la ville est mieux éclairée, et l'on ne peut plus dire avec Boileau que

> Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
> Est auprès de Paris un lieu de sûreté.

Nos voyageurs se féliciteraient certainement de pouvoir traverser le bois de Boulogne sans redouter les malfaiteurs, et rentrer chez eux le soir sans avoir besoin de se faire escorter par des laquais munis de pistolets et de mousquetons et portant des flambeaux. Enfin, Hollandais et protestants, ne seraient-ils pas heureux de trouver la tolérance dans nos lois aussi bien que dans nos mœurs? Quelle satisfaction pour eux d'aller au prêche en toute liberté, et

[redacted]

voir dans le passé, les contemporains sont rarement contents du présent et ils deviennent aisément injustes envers les hommes et les choses qui les entourent. Rien n'est mieux fait pour les prémunir contre ce penchant que l'exacte connaissance des temps passés. De même que nous apprécions mieux notre pays quand nous avons visité d'autres contrées, nous sommes ramenés à des jugements plus équitables envers l'époque où nous vivons par l'étude des époques antérieures. C'est un des meilleurs profits à retirer de la lecture de l'histoire et surtout des Mémoires qui, mêlant la peinture des personnages à celle des événements, nous initient plus avant dans la vie intime et naïve des sociétés et nous offrent ainsi des *termes* de comparaison plus saisissables.

Le journal de nos voyageurs participe sous ce rapport de l'utilité aussi bien que du caractère des Mémoires : l'on y voit, par exemple que le luxe contre lequel on crie non sans raison aujourd'hui, était il y a deux siècles bien plus grand que maintenant, du moins dans les hautes classes. On ne fumait pas en 1657, mais on buvait et on jouait autant au moins qu'aujourd'hui ; et plus d'une lectrice qui se plaint que les jeunes gens sacrifient à des goûts moins délicats les plaisirs du bal et ceux de la conversation, deviendra plus indulgente en appre-

nant que les dames faisaient déjà entendre le même reproche, il y a deux siècles.

Ces rapprochements pourraient être multipliés à l'infini. Que faudrait-il en conclure, si ce n'est que les progrès de la civilisation, tant prisés de notre temps, et incontestables dans un certain sens, ne vont pas jusqu'à changer les conditions essentielles de la nature humaine ? On a fait en physique, en chimie, dans l'industrie, des découvertes et des inventions que nos devanciers n'avaient pas même entrevues. L'homme est mieux logé, mieux vêtu, la durée moyenne de sa vie s'est même, dit-on, allongée ; en outre, ce qui est pour lui le plus beau titre de gloire, il vit sous des lois plus conformes au sentiment de la liberté et de la responsabilité morales, plus équitables pour [redacted]

MÉMOIRES

De ce que nous avons veu et appris le plus remarquable pendant notre voyage commencé le 9e de décembre de l'an 1656.

A nostre sortie de Hollande, les affaires de nostre République se treuvoient en un assez bon estat, si l'on considère la profonde paix dont il sembloit que nos provinces deussent iouïr longtemps, car après l'avoir faite avec l'Espagnol, et nous estre raccommodez avec les Anglois, qui avoient voulu troubler tout le gros de nostre commerce, nous venions de conclure un traitté avec le Roi de Suède qui nous asseuroit celui de la mer Baltique. On n'estoit plus qu'à délibérer sur sa ratification ; et le Sr d'Opdam (1) nostre admiral, qui avoit esté envoyé avec une flotte pour secourir la ville de Dantsick, estoit de retour dans nos ports avec la pluspart de ses vaisseaux et de son monde.

On iugea qu'il n'estoit plus besoin de tenir de si grandes forces de ce costé là, tant parce qu'on n'avoit

(1) Appelé plus tard M. de Wassenaer, du nom d'une terre qu'il avait achetée. — (Voir plus loin, à la date du 15 mai 1657).

plus guère suiet d'y craindre les victoires des Suédois, qui nous avoient accordé la plus grande partie de ce que nous leur avions demandé, que parce que nous avions pourveu à la défense de Dantsic, en cas qu'ils le voulussent attaquer, et qu'il ne voulust pas estre compris dans le traitté. Pour cet effect, le Sr d'Opdam y avoit débarqué 1,300 hommes de nostre infanterie, commandée par le Sr de Perscheval qui, outre la connoissance de la guerre, possède celle des fortifications iusques à un tel degré qu'il a tousiours passé, et parmi nous et parmi les estrangers, pour très habile ingénieur. Il a conduit la pluspart des ouvrages qui se sont faicts en tant de beaux et merveilleux sièges, que le prince d'Orange Frédéric-Henri a entrepris pour l'aggrandissement de nostre Estat. Apres sa mort s'estant rendu agréable à ceux de la faction qui regne à présent, il a eu une des quatre compagnies que les Estats de Hollande ont establies à la Haye pour [redacted]

qu'on y manque de chef, tout s'y fait par brigues et par factions, et ce poinct d'union que nous avions par le moyen d'une teste qui nous guidoit au moins, si elle ne nous commandoit, estant osté, il est à craindre que nous soyons pour nous brouiller entre nous, chacun voulant s'en faire accroire dans le maniement des affaires ; chaque ville ne pensant qu'à son intérest ; chaque province ne cherchant que ce qu'elle croit luy estre advantageux ; et chaque particulier ne travaillant qu'à aggrandir sa famille aux despens du public.

Pour vivre dans un Estat comme celuy là, il ne faut pas peu d'adresse et de connoissances. Nos père et mère pour nous en faire acquérir le plus qu'il se pourroit iugeant qu'il n'y en avoit point de meilleur moyen que le voyage, où l'on apprend à vivre avec tout le monde et avec toutes sortes d'humeurs, où l'on remarque le fort et le foible des esprits, et où l'on s'instruict par soy mesme des vertus et des vices des nations, résolurent de nous dépaïser et de nous faire passer en France. Ils nous destinèrent Paris pour le lieu de nostre principal seiour, comme estant une ville où l'on peut estudier toutes les autres de l'Europe, et où, par l'assemblage de plus d'un million d'ames qui l'habitent, on rencontre tout ce qui peut façonner l'esprit et le corps, et donner de belles lumières à l'un par la conversation, et un beau port, de l'adresse et de la vigueur à l'autre, par les exercices qui s'y enseignent parfaitement bien.

Partant donc de la Haye le 9e de décembre de

l'Isle de Walcheren. Le commerce des vins de France et la Maison des Indes ont fort enrichi cette ville; bien qu'elle ne soit pas située sur le bord de la mer, elle a de si beaux canaux que les plus grands vaisseaux y abordent à la faveur du flus et du reflus de la mer, lequel ayant treuvé retiré, nous fusmes contraincts de l'attendre iusqu'au lendemain, pour avoir nos hardes qui estoient demeurées dans nostre bateau. Dès que nous les eusmes, nous les fismes mettre sur un chariot, et nous estant mis sur un autre nous partismes environ les trois heures apres midy pour Flessingue.

C'est un port de mer assez fameux, pour que nous ne nous amusions pas à en dire beaucoup de choses. Il suffit qu'il est de telle importance que Charles Quint, qui connoissoit mieux nostre païs que prince qui y ait commandé, laissa par escrit à son fils de tascher de ne iamais perdre cette ville. [redacted]

chroniques de Zélande, que l'an 1400 il ne servoit que de passage pour ceux qui alloient en Flandres. Mais quelque temps après il fut fermé de murailles par Adolphe de Bourgogne, et depuis s'est accru peu-à-peu, particulièrement pendant qu'il a esté entre les mains des Estats : de façon que c'est aujourd'huy une des plus importantes places qu'ils ayent : car c'est une des entrées de leur païs, qu'Élisabeth, Reine d'Angleterre, voulut avoir avec la Brille (1) et Rammekens, pour seureté de quelque argent qu'elle leur avoit presté. Mais Messieurs les Estats craignants que par cet engagement, elle vinst à s'en rendre propriétaire, luy payèrent en sept ans l'argent qu'ils luy devoient : au bout desquels elle a esté obligée de leur rendre ces trois places, où ils tiennent à présent une partie de leurs vaisseaux de guerre, et principalement en celle de Flessingue et de Rammekens.

Après y avoir loué une chaloupe, nous nous embarquasmes le 13[e] à 6 heures du matin pour gaigner l'Escluse, où n'ayants pû arriver que sur le soir, à cause que nous avions le vent et la marée contraires, nous fusmes obligés d'y coucher. Nous eusmes pourtant assés de iour pour parcourir la ville, et rendre visite au S[r] de Beerendrecht, qui en est commandeur : il nous fit beaucoup de caresses et offres de services, et à la façon du païs

(1) Ou *Briel*, port assez important de la Hollande méridionale.

nous fit gouster son vin (1), mesme il nous voulut obliger de loger chez luy, mais nous en estant excusez, nous luy dismes adieu et allasmes employer le peu de iour qui nous restoit à voir la ville et l'église principale, où l'on nous montra le lieu où sont enterrés les Srs de Haultain et Vander Noot, qui en ont esté gouverneurs. Ils estoient nos proches parens, et on leur a dressé d'assés beaux tombeaux, enrichis de quelques statues d'eux et de leurs femmes.

La ville est assés raisonnable, bien qu'elle soit frontière, son assiette en est fort avantageuse, et lorsque nous ne pouvions plus garder Ostende, nous la gaignasmes sur les ennemis, par où nous reparasmes assez bien la perte que nous allions faire. On y entretient bonne garnison. Elle a un double fossé, et de plus elle est environnée de forts, et principalement de celui de Saint-Donaes,

[redacted]

depuis quelques iours pour Bruxelles, où il estoit allé en personne traitter de ses affaires avec don Juan (1). Nous n'y voulusmes point passer sans faire la révérence aux Princes ses frères, et à la Princesse royale (2) qui y est arrivée depuis quelque temps. Pour nous y introduire, nous nous adressâmes au nepveu de milord Germain, qui est escuyer du duc d'Yorc (3). Le S[r] de Brunel l'avoit connu à Paris, et il nous mena de son logis à la cour, dans un carrosse qui l'attendoit devant sa porte. Son maistre nous reçut fort civilement, et autant que le peut porter le genie de la nation. Il est vray qu'ayant esté elevé en France, et ayant servi dans les armées de ce royaume là, il s'estoit accoustumé à faire bon accueil au monde et à les entretenir. Nous iouïsmes de cet honneur environ un demi-quart d'heure, et trouvasmes que passant partout pour Prince de cœur, il ne manquoit [redacted]

se les defit en notre presence, et nous eusmes tout loisir de contempler sa belle chevelure. S'il estoit eslevé comme il faut, ce seroit sans doute un Prince qui se feroit beaucoup estimer. Il parle peu, mais avec esprit et iugement. Nous ne peusmes faire la reverence à la Princesse royale qu'après qu'elle fut sortie des prières où elle estoit. Elle nous reçeut à son accoustumée, c'est-à-dire froidement, et sans dire mot, ce qui ne plaist guère au temps où nous sommes, pour grands que soient les princes que l'on voit.

Toute cette maison royale est assez mal logée, et on s'y plaignoit du chancelier du Roi, qui, par ses conseils, engageoit trop son maître avec les Espagnols qui ne le reçoivent pas pour le bien qu'ils luy veulent, mais seulement parce qu'il peut nuire à l'Angleterre par ceux de son parti qui y restent, et à la France qu'il vient de quitter, en retirant les troupes de sa nation qui y servent. Il en avoit desia ramassé 12 à 15 cents, et on nous dit qu'on leur avoit donné pour quartier d'hyver Ypre et Courtray.

Nous estant ainsi acquité de nos devoirs envers ces Princes et la Princesse, nous fusmes à la Comédie françoise et y vismes représenter la *Mort de Pompée* (1), par la mesme troupe, qui avoit

(1) Tragédie de P. Corneille, représentée pour la première fois en 1641, et que le grand poëte considérait comme un de ses meilleurs ouvrages. Elle fut souvent jouée sous le règne de Napoléon Ier qui la goûtait beaucoup. On vient de la reprendre au Théâtre-Français (1860).

esté à fû monsieur le Prince d'Orange. La plus-part du beau monde de Bruges s'y treuva, et à la verité il y avoit quelques femmes assez bien faites, et qui toutes faisoient monstre de cette blancheur Flamande, qui est tant prisée par les estrangers. Le gouverneur de cette ville est un Florentin, qu'on nomme le comte Strozzi : il est de cette maison qui a si long-temps disputé de la principauté avec celle de Medicis et de Pittei. Il s'est marié en ce païs, et c'est chez luy que l'on voit d'ordinaire les plus grandes compagnies. Aussi est-ce là où le Roi et les Princes vont le plus souvent, qui sans cela passeroient fort mal leur temps, en une ville où le malheur de la guerre laisse fort peu de moyens de se resiouïr.

Ayant ainsi passé nostre soirée, nous partismes le lendemain pour Nieupoort. Elle ne correspond en aucune façon, ni par sa beauté, ni par sa [redacted]

chargés de nos hardes. Nous fusmes nous en plaindre aux Consuls et au Maior de la ville, mais ils tesmoignèrent que ce lieu là ne despendoit point d'eux, mais de messieurs de Bruges, dans le territoire desquels il estoit. Cela nous obligea de retourner à la barque, où nous trouvasmes cet insolent plus doux, et qui se laissa contenter par quelques schellings, au lieu qu'il demandoit auparavant six francs. Cet incident nous obligea d'y coucher, parce qu'il nous fit manquer la barque de Furnes à Dunquerque, qui ne part que le soir et le matin, et icy on n'a pas la commodité de Hollande, de pouvoir louër une barque en payant tout le vracht (1).

Nous y arrivasmes le 16e, et au sortir de la barque nous eusmes la mesme difficulté avec le battelier, luy donnant de mesme quelques schellings, bien qu'il ne luy fust rien deu. A l'entrée de la ville un sergeant se ioignit à nous, et nous dit qu'il falloit aller chez le Gouverneur. Ne l'ayant pas treuvé, il nous mena chez le Maior qui demanda de voir nos passeports; et bien qu'il nous promist de nous les renvoyer dès le soir mesme, parce que prétendant le lendemain d'aller coucher à Calais, nous voulions partir de bon matin, il ne nous tint pas parole, et ne les renvoya que sur les huit heures du matin. L'Aidant, à qui on les avoit donnés pour nous les apporter croyoit que nous luy donnerions de l'argent, et c'estoit

(1) Mot hollandais qui signifie *frét*.

à cette fin qu'on l'avoit chargé de cette comission ; mais le S[r] de Brunel le traitta comme il falloit en le rebroüant et renvoyant comme un homme qui par son avarice et son petit interest nous avoit presque reduits aux termes d'estre necessités de coucher à Gravelines ; ce que nous avions dessein d'esviter, sçachant combien il est incommode de s'arrester en des lieux où l'on ne passe qu'à la faveur d'un passeport.

Dunquerque est une ville située au pied des dunes, mais assez bien placée pour le commerce. Le port en est assez bon, mais il n'est pas comparable aux meilleurs de cette mer, bien qu'il soit de ceux qui nous ont le plus incommodé pendant nostre guerre, car c'estoit un nid de pyrates qui nous obligeoient au commencement du printemps d'envoyer sur leur rade un esquadre de vaisseaux pour les tenir renfermés. Ses bâtimens sont assez [redacted]

nous ayder à ce que nous peussions avoir de bons chariots, nous régala d'une petite collation à nostre arrivée et à nostre départ. Mais pour achever la description de la ville, il faut remarquer, qu'outre tous ses dehors et doubles palissades, que les François avoient faites pour la défendre, et la rendre plus forte, quiconque est maistre des dunes, qui sont gardées par un petit fort, est aussi maistre de la ville puisqu'on l'en découvre à plein.

Le 17ᵉ, nous estant mis en un chariot, et nos laquais en l'autre, nous prismes le chemin de Gravelines. Avant que d'y arriver nous passasmes par Mardick : c'est un assez grand fort, qui n'y a esté construict que pour garder la coste, et dominer sur la rade qui est assez bonne en cet endroict. Les François l'ont pris deux fois, et l'ont perdu autant. La seconde fois il leur cousta beaucoup de monde, et *quantité* de noblesse y fut assommée. Les Espagnols l'ont pris pendant la guerre civile de ce Royaume, et en ont eu fort bon marché. Le grand fort qui enfermoit le petit qui subsiste encore, a esté ruiné, et le chemin par où l'on va à Gravelines, passe au travers de ce qui en reste.

Un peu avant que d'arriver à la porte de Gravelines nous mismes pied à terre, et apres qu'on eust adverti le corps-de-garde, il vint un soldat à nous,

despense et paroisse. Je luy ay dit que je tenois la chose assez difficile : il m'a témoigné qu'il ne la demandoit pas par espargne, mais pour la réputation. »

Le Sʳ de Brunel était sans doute chargé d'accompagner nos voyageurs, comme il avait servi de guide l'année précédente à M. de La Platte, leur cousin.

qui nous mena au gouverneur. C'est un Espagnol qui a long-temps servi en Flandres, et qui a quitté une partie de l'orgueil de la nation; aussi nous receut-il assez civilement. Après luy avoir monstré nos passeports, il les donna à son secrétaire pour y mettre le *Vidimus*. Il n'a pas ce gouvernement en chef, il dépend de celuy de Saint-Omer et n'est qu'une simple commission. Aussi Don Marqués, qui le possede, n'est pas homme de naissance, et n'est parvenu à ce poste que par ses longs services. Il est d'un assez bon entretien, encore qu'il ne parle bien ni François, ni Flamand. Pendant que le Sr de Brunel estoit à faire le marché pour des chariots, qui nous servissent pour gaigner Calais, il nous fit le recit d'un grand accident survenu par le feu qui s'estoit mis au magazin des poudres, et qui ayant emporté toutes les maisons voysines, a rendu difforme la place où nous nous promenions, qui est celle qui leur sert de place [redacted]

nous le fusmes voir et le Sr de Glarges, resident de la part de Messrs les Estats, qui peu de temps apres nous rendirent la visite, en nous faisant de grandes protestations d'amitié et offres de service.

Calais est une tres bonne place, tant par son assiete que par sa fortification : car d'un costé elle a un fort, nommé le Reysbanck, et de l'autre une terre que l'on peut inonder en ouvrant les écluses, qui sont gardées par un fort, de quatre grands bastions revestus de briques et bien terrassés au dedans, que le Cardinal de Richelieu a fait bastir. On l'appelle le Fort Mulet, et il est à environ une demi-lieuë de la ville, qui est de plus accompagnée d'une bonne citadelle ; aussi faut il avouër que cette place est de grande importance, et que c'est la clef de ce Royaume tant par mer que par terre.

Le 18e, nous prismes le messager de Calais, et fismes marché avec luy, que pour quatre pistoles [redacted]

qu'il avoit plû, que voyant bien que nous ne pourrions arriver que fort tard à Boulogne, nous prismes le devant et doublasmes le pas. Cette iournée nous fut la plus fascheuse, à cause de la nuict qui nous surprit, et du païs qui est tout semé de petits costeaux, qui font qu'il faut presque tousiours monter et descendre. Aussi comme nous allions fort viste, nonobstant l'obscurité et le mauvais chemin, l'espée de l'un de nous autres luy tomba de son costé et fut perduë, bien que le reste de la troupe et nos laquais vinssent apres nous, et qu'ils eussent pû la treuver. Si les chevaux ne nous eussent pas conduits, nous nous serions sans doute esgarés, mais ils font si souvent cette route, qu'on n'a qu'à les laisser aller. Ce que nous remarquasmes du Boulognois, est que c'est un païs d'une fort advantageuse situation : il est assez fertile dans les vallées où l'on nourrit quantité de bestail, et sur tout de ces chevaux, qui servent pour la pluspart au labourage et à la charrette. Sur le haut l'on seme des bleds, et nous remarquasmes une façon de fumer les terres, qui nous fut tout-à-fait nouvelle : on y espand une certaine terre blanche, qui ressemble à de la craye ou à du plastre ; l'air et la pluye la font fondre avec le temps, et l'incorporent avec l'autre qu'elle engraisse et fertilise merveilleusement.

Ayant enfin gaigné Boulogne, nous fusmes mettre pied à terre à la basse ville. Nous n'avons point à nous louër du logis du messager, car nous n'y fusmes aucunement bien traittés, et d'abord nous reconusmes que tout ce qu'il nous avoit

promis de ce costé là, n'avoit esté que de belles paroles pour nous obliger à prendre ses chevaux. Cela fit que nous commençasmes à nous mettre en colère contre luy, et mesme contre l'hostesse, qui eut cette impudence de nous vouloir faire coucher dans des draps peu blancs, mais le S[r] de Brunel fit tant, qu'il luy fit ouvrir ses coffres, et en tirer d'aussi beaux et d'aussi blancs qu'on eût pu les souhaitter. Le lendemain nous fusmes voir la ville, qui est située sur une montagne. Elle est bastie et fortifiée à l'antique, et hors quelques demy-lunes et ravelins mal entretenus, nous n'y vismes rien qui l'ait pû faire passer pour une des plus fortes places de l'Europe. Le port est à la basse ville, et bien qu'il soit assez seur, il n'est pas des meilleurs à cause que l'entrée en est difficile. Le Mareschal d'Aumont en est Gouverneur, et de tout le païs ; il estoit parti depuis quelques iours pour la Cour, car c'est l'ordinaire de ces messieurs de

[redacted]

delle est à un bout, d'où elle commande la ville, et est, si ie ne me trompe, de cinq bastions. Pour la construire, on a abattu une partie du logement du Gouverneur, qui par là reste assez délabré, n'y ayant qu'une aile de l'ancien corps de logis. Le Comte de Lannoy l'avoit fait bastir du temps qu'il en estoit Gouverneur. Monsieur le Prince de Harcourt, qui en a espousé la fille, a à présent ce Gouvernement, et l'a obtenu comme par droit d'heritage du costé de sa femme. Tant il est vray qu'en ce Royaume les grands ne quittent iamais les employs qu'eux ou leurs proches ont eus, sans prétendre qu'on leur fait tort de les en priver.

Le iour suivant, qui estoit le 20e, nous gaignames Abbeville, apres avoir passé une belle campagne qui se partage tantost en collines et tertres, tantost en vallées et en plaine, et tantost en plantages et en bois, tellement que nous pouvons bien [redacted]

à sçavoir que passant par devant le couvent des Sœurs-Grises, il avait parlé à la fille de chambre de mademoiselle de Montmorency, qu'on y avoit logée contre son gré : aussi s'en plaignit-elle au Sr Herbert qui luy rendit visite. Elle estoit habillée en seculière, et disoit qu'elle estoit encore de nostre religion. Il l'entretint au travers des grilles du parloir. Elle luy raconta de la façon qu'on l'avoit conduite en ce lieu, et le pria d'en escrire, afin que Messrs les Estats de Gueldre y missent ordre. Elle avoit imploré leur protection lorsqu'apres s'estre instruite en nostre religion, elle avoit quitté la romaine. Ses père et mère se sont servis d'un prestre habitant à Leyden en Hollande, nommé Pieter, et c'estoit luy qu'elle accusoit principalement; ayant encore cette bonté pour ses proches, qu'elle prioit qu'on ne retinst point les gages à son père qui est capitaine en nos quartiers : mais i'apprehende fort qu'en ce fait il n'y ait un peu de l'humeur volage de la fille.

Le desir que nous avions de nous rendre à Paris fit que, des que nous eusmes passé Abbeville, nous redoublasmes nostre diligence : aussi nos iournées estoient plus grandes et nous obligeoient à nous lever de grand matin et à arriver tard, bien que nous ne nous arrestassions que fort peu à la disnée. Mesme, comme il n'y avoit plus de danger pour les partis des Espagnols, nous ne marchions plus tous ensemble. Ayant donc laissé à l'hostellerie une partie de la troupe, nous prismes le devant et nous nous esgarasmes ; mais ayant

esté remis au chemin, nous passames le 21ᵉ la Somme à Pont-de-Remy. C'est un bourg qui appartient au Duc de Créqui, et comme il est fort important à cause du passage, il y a garnison qui en garde le pont. Au delà du village il y a une maison ou un vieux chasteau qui est en quelque façon fortifié, ayant un bon fossé et quelques bastions, qui sont entournés d'eau par un bras de la rivière qui s'y décharge. Il y a de quoy s'estonner qu'on ait négligé cette place, puisqu'on nous a dit qu'elle est importante, et que si les ennemis gaignoient ce poste, ils pourroient courre presque toute la Picardie. La nuict nous prist avant que nous eussions gaigné le giste de ce iour-là, et nous arrivasmes à Poix qu'il estoit assez tard. C'est un village qui appartient aussi au Duc de Créqui, et dont il se dit prince. Avant que d'y arriver, nous eusmes une heure de pluye, dont nous fusmes fort [redacted]

tres. *Aussi* il faut advouër que la fabrique de ce *chœur* est fort belle, et que tout y est clair, vaste *et bien* exhaussé. Quant à la ville elle est une des principales de la Picardie. Le commerce des laines, et surtout des ratines, y est fort grand. Il y a une grande place qui est iustement au milieu. Les maisons sont presque toutes à l'antique et basties de plastre et de bois, de mesme que les autres que nous avons desia descrites. Nous arrivasmes assez tard à Fillare, où nous devions coucher. Ce n'est qu'un bourg, et dont nous ne vismes ni la forme, ni la situation, y estant arrivés de nuict et en estant partis avant le iour.

Ce qui nous obligea à nous lever si matin le 23e, c'est que nous voulions entrer dans Paris avant le soleil couché, à cause qu'aux environs de cette grande ville il ne fait guère seur dès que la brune approche. Cependant nous avions ce soir-là à faire quatorze lieues, et nos chevaux commençoient à se lasser, et, pour surcroist d'incommodité, il y avoit desià deux iours qu'un de nos laquais, feignant de ne pouvoir plus marcher, nous avoit obligés de le mettre en croupe, n'ayant pû trouver aucune commodité pour luy faire gaigner Paris, qui ne fût très-chère. Ce qui fit que le Sr de Brunel le prit premièrement en croupe pour le soulager, et puis pour ne le laisser derrière seul et sans ses camarades, le mena de cette façon iusques à Paris : est c'est une merveille que son cheval, qui n'estoit qu'un bidet, ait pû fournir à cette double charge. Cette iournée il fit un parfaitement

beau temps pour la saison; tout ce qu'elle eust d'incommode fut que la matinée en fut assez rude, à cause qu'il avoit fort gelé; et dès que le soleil eust renforcé sa chaleur, le dégel rendit les chemins si glissans, qu'à peine les chevaux pouvoient se tenir. Aussi un peu avant que d'arriver à Beaumont, où nous allions disner, le Sr de Ryswick tomba dans un bourbier, où il fut amplement mouillé, car ses bottes se remplirent d'eau, et ses habits percèrent iusques à la chemise. Cet accident nous obligea d'estre plus long temps à la disnée que nous ne nous l'estions proposé. Il empescha aussi que nous ne fissions pas un petit tour par le bourg qui est assez ioli, et qui a un beau pont sur la rivière d'Oise qui passe au pied de la coste sur laquelle il est situé. Ce lieu appartient au Mareschal de la Motte, qui y estoit en ce temps, où nous luy fussions allés faire la révérence et voir sa maison, [redacted]

cacha pour oster la vie à Henri IIII. Nous trouvant au commencement de la rue Saint-Honoré, nous tournasmes bride par celle des Bourdonnois, et fusmes gaigner le Pont-Neuf. Nous nous y arrestasmes chez le Sr Van Gaugelt, banquier, et le Sr de Brunel y mist pied à terre pour le saluër, et l'obligea de nous donner son vallet, pour nous conduire au logis du Sr de Speyck. Le Sr Blanche, qui estoit parti avecque nous, nous dit icy adieu, nous remerciant de l'honneur que nous luy avions fait de l'avoir receu en nostre compagnie, et se retira pour aller loger chez Monglas, à la ruë de Seine, *à la Ville de Brissac* (1). Le Sr de Speyck n'avoit point changé de logis, et nous le trouvasmes au fauxbourg Saint-Germain, à la ruë des Boucheries, *au Prince d'Orange*, qui revenoit de Charenton, où il avoit été à la préparation de la sainte Cène du iour de Noël. Aussitôt le Sr de Brunel tra-

[redacted]

garder la maison. Aussy nous avoit-on advertis que depuis peu on avoit depouillé et maltraitté quelques Allemands qui n'avoient pas eu esgard à ces défenses. Il est vray que cet accident avoit fait que l'on avoit donné ordre à ce qu'il n'en arrivast plus de semblable et que les soldats des Gardes qui sous ce prétexte cherchoient la pièce, furent obligez d'en user autrement, puisqu'on ordonna qu'ils seroient punis de mort, s'ils mettoient la main sur aucune personne pour ce suiet, n'estant pas à eux à prendre garde à l'exécution des Edicts.

Pour les mesmes raisons, le 25, 26, 27 et 28, nous fusmes obligés de passer les iours de Festes en demy renfermez. Nous nous faisions apporter à manger dans nos chambres, mais voyant qu'il nous en coustoit au double, nous allasmes prendre nos repas en une hauberge qui estoit vis-à-vis de nostre logis. Le Sr de Brunel en chercha bien une [redacted]

nomme les mammelles de cette ville, qu'ils environnent, car c'est d'eux qu'elle tire la meilleure partie de sa subsistance. Nous ne nous amuserons pas à marquer en détail tout ce qu'ils ont de considérable, ou pour leur situation, ou pour les belles maisons qui sont dans leur circuit ou aux environs.

Dès que nous fusmes à Saint-Denis, nous ne pensâmes qu'à doubler le pas pour gaigner le repos et arriver de iour, pour pouvoir nous enquérir du logis ou estoit le Sr de Speyck, nostre couzin. Le Sr de Brunel n'en avoit point reçu de lettres long-temps avant nostre départ de la Haye, et les dernières qu'il en avoit euës du Sr de Rodet, son frère, portoient qu'ils estoient dans la résolution de changer de logis. Entre Saint-Denis et Paris nous trouvasmes un commencement de la confusion qui accompagne cette grande ville. Ce n'estoit qu'une continuelle suite de charettes, de chevaux, et de monde qui en sortoient. Mais le bruit et le tumulte augmentoient à mesme temps que nous avancions devers la ville. Nous y arrivasmes vers les quatre heures après midy, et ayant traversé tout le faubourg Saint-Denis, nous filâmes le long de cette grande ruë, que nous ne quittasmes qu'à l'endroict où elle aboutit avec celle de la Ferronerie. Elle est à costé des charniers de saint Innocent, et est remarquable en ce que presque tous les marchands de fer, de léton, de cuivre et de ferblanc, y ont leurs boutiques. On y montre encore le puits où le traistre de Ravaillac se

mains. Elle se nomme Regina de Hoeve, mais elle est plustost une vraye Regina de Hoer (1). Il y avoit quelques iours que nous estions convenus de deux apartemens à l'Hostel de Montpellier, qui est une hauberge au cœur de Paris, dans le cul-de-sac de la ruë des Bourdonnois. Nous y eusmes une partie de celuy du premier estage : nostre chambre est grande, belle et fort bien meublée, le lict y est élevé sur une estrade et est d'un brocard de soye, les sieges et la tapisserie sont de mesme estoffe. Au bout, du costé de la cour, nous avons un cabinet qui est presque quarré et assez ioli, mais fort commode pour y mettre et ranger proprement toutes nos hardes, et pour nous servir d'estrade.

La Compagnie de nostre hauberge estoit composée d'un evesque, de son ausmonier, d'un receveur provincial du Clergé, d'un controlleur des gabelles de Languedoc et d'un capitaine de cavalerie. Entre temps nous y en avons eu d'autres dont

[redacted]

mon, qui à la fin l'auroit rendu étique, il falloit qu'il vescust de regime et en son particulier. Après les premières embrassades et après les premiers compliments, nous nous mismes à prendre nos commodités, et nous estant fait débotter, nous nous fismes faire bon feu pour nous chauffer, car nous avions eu assez froid en chemin. Cependant le S[r] de Brunel donna ordre à un traitteur de nous apprester le souper. Nous attendismes l'heure avec grande impatience, tant pour le bon appetit que nous avions, que pour l'envie de dormir en laquelle nous estions. L'un et l'autre nous estoit fort necessaire, ayant fait assez vite 14 bonnes lieuës, comme nous l'avons dit cy dessus.

Le 24[e], jour de dimanche, nous demeurasmes au logis, n'estant pas en equippage propre à nous monstrer, surtout aux iours de fêtes qu'un chacun estant oysif prend garde à tout ce qui luy passe devant les yeux. Nous n'avions que des habits de voyage et de vieille mode, puisqu'ils estoient avec de l'or et de l'argent et chargez de cette confusion de rubans qu'on venoit de quitter. Quand bien la bienséance ne nous eust pas empeschez de nous monstrer en cet estat, l'edict rigoureux qu'on avoit fait contre cet excés (1), nous obligeoit de

(1) Une *Déclaration* du roi, du 13 novembre 1656 (*), venait en effet de renouveler les dispositions des anciennes ordonnances, contre les excès du luxe, et proscrivait notamment les passements d'or et d'argent. — Une déclaration semblable, publiée en 1644,

(*) Déclaration sur les passements d'or et d'argent, les dorures des carrosses et calèches et sur la parure des habits et vêtements. Paris 13 novembre 1656. — (Collection manuscrite des ordonnances, aux Archives Judiciaires.)

garder la maison. Aussy nous avoit-on advertis que depuis peu on avoit depouillé et maltraitté quelques Allemands qui n'avoient pas eu esgard à ces défenses. Il est vray que cet accident avoit fait que l'on avoit donné ordre à ce qu'il n'en arrivast plus de semblable et que les soldats des Gardes qui sous ce prétexte cherchoient la pièce, furent obligez d'en user autrement, puisqu'on ordonna qu'ils seroient punis de mort, s'ils mettoient la main sur aucune personne pour ce suiet, n'estant pas à eux à prendre garde à l'exécution des Edicts.

Pour les mesmes raisons, le 25, 26, 27 et 28, nous fusmes obligés de passer les iours de Festes en demy renfermez. Nous nous faisions apporter à manger dans nos chambres, mais voyant qu'il nous en coustoit au double, nous allasmes prendre nos repas en une hauberge qui estoit vis-à-vis de nostre logis. Le S[r] de Brunel en chercha bien une meilleure, mais n'en treuva point qui ne fût trop éloignée. On y traittoit assez mal, et c'estoit une de celles où il ne va que des estrangers : aussy a-t-elle pour enseigne la *Ville de Hambourg*. Il y avoit sept ou huict Allemands assez bien faicts, et nous nous estonnasmes qu'ils souffrissent qu'on leur fist

portait « qu'il n'y avoit pas de cause plus certaine de la ruine « d'un Estat que l'excès d'un luxe déréglé qui par la subversion « des familles particulières attire nécessairement celle du public, « et que l'on ne pouvoit souffrir que l'Estat fust affoibli par le dé- « règlement de ceux qui ne gardent aucune mesure en leurs « vaines et excessives dépenses... » — Un édit de Henri II, en 1549, défendait aux gentilshommes et à leurs femmes d'employer pour leurs habits des étoffes d'or et d'argent, et aux « artisants, paysans et gens de labeur » de porter des vêtements de soie.

si pauvre chère. La pluspart de ces messieurs s'attroupent aux païs estrangers, et s'adressent et se logent chez ceux de leur nation. Par le premier ils ne profitent guere et ne connoissent que peu ou poinct la nation qu'ils visitent, et par le second ils sont trompez et maltraittez de ceux de leur nation dont ils se servent, qui abusent du peu de connoissance qu'ils ont du païs où ils sont.

Nous employasmes toute la matinée du 29 à escrire. C'estoit un vendredy, iour de l'ordinaire qui porte les lettres en Hollande. Aussy le pouvons nous nommer le iour de nostre travail, parce que nous n'en manquons pas un, sans donner de nos nouvelles à nos parens. Sans doute qu'ils commençoient à en languir, car depuis Dunquerque nous n'avions pas pû leur escrire, parce qu'à Calais il n'y a point de poste qui aille à droiture en Hollande. Comme nous estions à faire nos despesches, nous eusmes le contentement de recevoir les premieres lettres, que nostre père, nous ait escrites depuis nostre depart. Nous changeasmes de logis l'apres dinée et nous nous delivrasmes de l'une des plus meschantes hostesses que l'on puisse rencontrer : en effet, ie ne pense pas qu'elle eust sa semblable pour l'impudence et la crierie. Elle est native de Bruxelles, et n'a iamais exercé d'autre mestier que celuy de trompeuse et séductrice des estrangers qu'elle loge. Nous eusmes mille difficultez à la contenter, car apres qu'on lui eust donné tout ce qu'elle pouvoit pretendre, elle nous arresta un cheval pour nous obliger à le racheter d'entre ses

cher de s'avancer dans le monde de quelle façon que ce fust, travailloit à s'accoustumer l'ame à avoir des sentimens peu purs et orthodoxes. Il est de la Religion et a un pere thresorier de France à Montpellier, qui ne s'est fait papiste que pour estre receu en cette charge.

Voila le monde que nous treuvasmes dans nostre hauberge, d'où il resultoit une compagnie assez diversifiée, tant pour l'humeur que pour les inclinations et l'interest de ceux qui la composoient. L'entretien n'y manque iamais, chacun rapportant aux repas ce qu'il a appris ou fait de nouveau, et quand on n'a point de matieres semblables on s'en forge pour se divertir, et chacun dit son advis à sa mode et selon les lumieres et les connoissances qu'il a.

Pendant que nous estions encore chez Regina de Hoeve, nous y fusmes visitez par le S^r des Champs, [redacted]

remercier de ce que nous luy avions apporté un amacht dont le Sr d'Armenvilliers nous avoit chargé. Il avertit le Sr de Beringhen de nostre arrivée, qui aussi nous fut voir et nous faire offre de ses services. C'est une personne de tres grand merite, et qui n'est pas de l'humeur de la pluspart des gens de la Cour qui n'ont que de belles paroles et des complimens pour leurs amis, et qui ne les accomplissent iamais. Aussi a-t-il tousiours cherché d'obliger ceux de nostre nation qui se sont treuvez icy, et principalement ceux de nostre maison.

Nous pouvons dire le mesme du Sr Brasset qui nous vint temoigner que depuis sa retraite en cette ville, il n'avoit pas oublié les amis qu'il s'estoit acquis en près de vingt ans de residence qu'il a faite auprès de Messrs les Estats, de la part du Roy. Aussi avoit-il vescu tout ce temps-là en estroite amitié et correspondance avec nostre famille. C'est un homme franc et qui, par une disposition particulière pour traiter avec esprit et adroitement les grandes affaires et par une longue experience, peut passer pour un des plus habiles hommes qui ayent manié celles de cette Couronne aux païs etrangers. Ses longs travaux et ses bons services luy ont cousté la veuë qu'il a perduë à force de lire et d'escrire. Aussi c'est un prodige de voir les minutes des depesches qu'il a faites et qu'il a gardées, outre les duplicata qu'il en envoyoit. Cependant il n'a point esté recompensé selon ses merites, et bien loin de luy faire quelque gratification, on ne l'a pas encore payé de ce qui luy est

pos; mais au souper que nous estions sans mitre, chacun s'esbaudissoit la ratte à lui donner quelque atteinte. Il n'y avoit pourtant personne qui le persecutast plus que le Sr de Manse qui estoit le controolleur des gabelles; il avoit pris à tache de ne dire que des mots de gueule et à double entente, pour faire stomacher ce pauvre ausmonier: ce n'est pas que ce bon innocent n'y prist souvent plaisir et que cela ne le chatouillast, car il n'estoit pas des plus continents hommes du monde et on sçavoit de ses nouvelles.

De Manse est un garçon bien fait, qui a du feu et de l'adresse, mais qui est incommode par la grande imagination qu'il a de soy-mesme. Sa naissance ne passe pas celle de simple bourgeois, et souvent se voulant faire valoir au delà, il s'expose à estre mesprisé. Il a cela qu'il est fort en gueule et qu'il ne demord pas facilement d'une opinion qu'il a avancée, et la voulant défendre à tort et à travers il se fait quelques fois mocquer. Toute sa parenté est presque de la Religion, mais l'ardeur que son pere eust d'avoir des charges à Montpellier et l'amour du monde le firent changer et embrasser la romaine. Celuy-cy a esté baptisé dans la nostre, mais par ignorance ou faux zele il s'y montre fort contraire. Ceux qui le connoissent bien disent pourtant qu'il n'en use ainsi que pour mieux faire ses affaires, et persuader que luy et sa race sont tout à fait contraires à la religion du reste de la parenté. Il y a trois ou quatre ans qu'il vint pour la premiere fois dans cette hauberge, du temps que

le Sr de la Platte y estoit, mais alors il estoit encore plus incommode par son esprit acariastre qu'il a presentement un peu corrigé. Celuy de nostre receveur ecclesiastique, qui se nomme le Sr Sibut et est du Dauphiné, est tout autre, car il l'a doux, fin et adroit et qui ne manque pas de pointe et de sel. Aussi n'a-t-il pas de grands advantages du corps, car il est bossu et incommodé d'une dartre au visage. Nous vivions en grande intelligence avec luy, parce que sa conversation vaut infiniment, et il a de tres beaux moments et auxquels il dit de iolies choses et de la belle maniere. Nous eusmes mesme quelque commerce de lettres avec luy apres son depart, et outre qu'il escrivit à un de nous, le Sr de Brunel recevoit de temps en temps de ses nouvelles accompagnées tousiours de quelque agreable piece de sa façon. Il luy envoya entre autres des vers où il descrivoit le Sr de Bouc, aumosnier de l'Evesque de Sisteron et dont ie viens de parler, à l'occasion d'une lettre qu'il disoit luy avoir esté escrite

Par ce Bouc à teste de veau,
Qui travailloit mieux du museau
Que tous les laquais de l'hauberge.

Quant au capitaine de cavalerie, il se nommoit Boudon et est natif de Montpellier. Ce n'est pas un garçon de naissance, car son pere n'en avoit aucune, et avoit acquis tous ses biens en se iettant dans les partis. C'estoit un ioli esprit, et un petit homme bien fait, mais qui pour ne se pas empes-

deu de ses apointemens. Il n'est pas de maison, et a fait la sienne par son industrie et son esprit (1).

Nous passames le 30 et 31 à nous establir dans nostre nouveau logis, et à retirer le cheval que Regina de Hoeve avoit retenu. Pour cet effet, nous fusmes treuver le Baillif de Saint-Germain, qui ne nous fit pas la iustice que nous pretendions, ce qui nous obligea de nous adresser au Lieutenant civil, dont nous eusmes un ordre portant qu'on nous le rendist sous caution. Le soir mesme du samedy nous allasmes treuver Gazon, commissaire du quartier, et apres l'avoir long-temps attendu en sa maison, il vint enfin et bien qu'il fust fort tard il se transporta au logis de Fock mari titulaire de Regina de Hoeve. Elle resista long-temps

(1) M. Brasset, ministre résident à La Haye, quitta cette ville le 29 avril 1654. Il y avait été remplacé depuis quelques mois par M. Chanut, ambassadeur extraordinaire. Il était d'usage que les envoyés diplomatiques recevaient des cadeaux au moment de leur départ; mais la coutume cessa d'être observée cette année-là et M. Chanut écrivait au secrétaire d'État pour les affaires étrangères le 23 avril: « M. Brasset a su qu'ayant été proposé à l'assemblée de la généralité « de luy faire un présent à l'ordinaire, deux hommes seuls des « Etats de Hollande s'y sont opposés... Il est certes bien rude « que l'on veuille commencer à establir cette règle par un homme « qui a servi vingt années en ces provinces auparavant que l'on « pensât à faire le règlement de 1651 sur lequel ils se fondent. »

Ce que dit le voyageur hollandais de la manière dont M. Brasset avait été traité par son propre gouvernement est exactement confirmé par la correspondance de cet agent avec le ministre des affaires étrangères et le surintendant des finances. Nous en citons quelques extraits à la fin de ce volume, comme un témoignage du désordre qui régnait alors dans les finances, et un exemple des mœurs administratives de ce temps où un diplomate qui était au service de l'Etat depuis quarante ans réclamait en vain « sa subsistance » comme on disait alors, et était réduit à emprunter pour soutenir sa famille. (Voir appendice n° I.)

chitecture, ou est la sepulture de ce grand homme.

Le 4e, nous parcourusmes les academies des Srs du Plessis, Arnolfini et de Vaux, avec le Sr de Ryswick, pour voir laquelle luy agréeroit le plus pour s'y mettre en pension, puisque s'estoit la volonté de son frere qui avoit prié le Sr de Brunel de l'aider à s'y bien loger.

Le 5e, nous employasmes le matin à faire response aux lettres que nous avions reçeues de Hollande le soir d'auparavant; et l'apres dinée nous fusmes à l'eglise des Jesuites de la rue Saint-Antoine, pour entendre le sermon de l'Evesque de Valence (1). Le Roy, la Reine, monsieur le Cardinal et la pluspart des grands de la Cour y assistèrent. Tout autour de l'eglise on voyoit plus de quatre mille cierges allumés, outre les chandelles dont l'autel, fait en forme de ciel et rempli de figures d'anges, estoit esclairé. Les armes du Roy et de la Reine y estoient representées, soustenuës de

[redacted]

grandes sont sous un frontispice chargé des statuës de 28 Rois. Il y a deux grandes tours quarrées de mesme hauteur à l'un des bouts de ce prodigieux edifice, et l'on y monte par 389 degrez. Nous y considerasmes le crucifix qui est au dessus de la grande porte du chœur, avec sa croix et son pied fait en arcade, soustenant l'image de la Vierge au bas, comme un chef-d'œuvre de sculpture, pour estre fait et taillé d'une seule piece. On y voit aussy la statuë de Philippe de Valois, à cheval contre un pilier, lequel ayant defait 22,000 Flamands en bataille rangée, entra tout armé et monté à l'avantage dans cette église, pour offrir ses armes et son cheval à Dieu et à sa Mere. Les tableaux et les tombeaux des Princes, Princesses, Cardinaux, Evesques et Seigneurs y sont en trop grand nombre pour en recueillir les epitaphes.

Le 3ᵉ, nous fusmes voir la Sorbonne qui est l'un des principaux Colleges de l'Université. On y enseigne la theologie, et il n'y a point d'escole si fameuse, pour cette science en toute l'Europe, que celle cy. Ses docteurs sont en grande veneration par tout le monde papal. Ce fut un certain Robert Sorbon qui la fonda, dont elle porte le nom. Mais elle peut nommer pour son grand et veritable restaurateur le defunct cardinal de Richelieu, car il l'a fait rebastir, et outre le lieu où lisent les professeurs, qui est tres beau, on voit une grande et magnifique maison qu'il a erigée pour la bibliotheque et l'habitation des docteurs. A costé il y a une chapelle d'une admirable ar-

chitecture, où est la sepulture de ce grand homme.

Le 4ᵉ, nous parcourusmes les academies des Sʳˢ du Plessis, Arnolfini et de Vaux, avec le Sʳ de Ryswick, pour voir laquelle luy agréeroit le plus pour s'y mettre en pension, puisque s'estoit la volonté de son frere qui avoit prié le Sʳ de Brunel de l'aider à s'y bien loger.

Le 5ᵉ, nous employasmes le matin à faire response aux lettres que nous avions reçeues de Hollande le soir d'auparavant; et l'apres dinée nous fusmes à l'eglise des Jesuites de la rue Saint-Antoine, pour entendre le sermon de l'Evesque de Valence (1). Le Roy, la Reine, monsieur le Cardinal et la pluspart des grands de la Cour y assistèrent. Tout autour de l'eglise on voyoit plus de quatre mille cierges allumés, outre les chandelles dont l'autel, fait en forme de ciel et rempli de figures d'anges, estoit esclairé. Les armes du Roy et de la Reine y estoient representées, soustenuës de ces petits corps aislez; et par des machines et des ressorts on faisoit descendre l'hostie iusques dans les mains de l'Evesque (2). Il y eut aussi une magnifique musique, composée des meilleures voix de celle du Roy et aidée de celle de l'eglise mesme qui est très excellente.

(1) Daniel de Cosnac, dont les mémoires ont été récemment publiés.

(2) Les églises des Jésuites sont, en tous pays, remarquables par le luxe et la recherche de l'ornementation : tout y parle aux yeux, jusqu'au point quelquefois de choquer l'esprit. — Mais voilà un mécanisme qui dépasse vraiment tout ce que l'on pourrait imaginer, et que les Jésuites n'admettraient pas aujourd'hui.

Les deux autres ioignent à la Ville et à l'Université cette troisiesme isle, qui semble s'estre elevée depuis quelques années du fond des eaux comme une autre Délos, où l'on a basti une eglise à l'honneur de saint Louis, avec des logis qui ne cedent en rien à la magnificence de la vieille Rome.

Le 10e, nous fusmes voir le Temple qui est une espece de ville ceinte de murailles, où logeoient les anciens Templiers avant leur suppression, et où les Rois de France demeurèrent quelque temps et mirent leur thrésor et leurs archives dans la grosse tour, et enfin en gratifièrent les Chevaliers de Malte. Il est encore depuis renommé par ce merveilleux artisan le Sr d'Arce qui a treuvé l'invention de contrefaire les diamants, esmeraudes, topases et rubis dans laquelle il a si bien reüssi (1), qu'en peu de temps il a gaigné une si grande somme d'argent qu'il tient carosse, et a fait bastir deux corps de logis dans le dict enclos; en l'un il demeure et l'autre il le louë.

Le 11e, nous fusmes pourmener au fauxbourg Saint-Marceau qui aboutit aux Gobelins. On passe une petite riviere qui en porte le nom, dont les eaux sont les meilleures du monde pour teindre en escarlate. On la nomme ainsi de ces fameux teinturiers flamands qui se nommaient Gobeelen, et par corruption de langue on en a

(1) Tallemant parle d'une dame qui était « toute parée de pierreries du Temple » et il ajoute en note: « Pierres fausses. Il y a un homme qui a trouvé le secret de colorer les cristaux. »

fait Gobelins. Ils y ont establi une fabrique de tapisseries, qui pour la finesse, la bonne teinture et le beau meslange des couleurs, des soyes et des laines, surpassent celles de Flandre et d'Angleterre, mais aussy sont-elles de beaucoup plus cheres. Ceux qui y travaillent sont encore pour la pluspart d'Anvers, de Bruges ou d'Oudenarde. On y a treuvé depuis quelques années des tombeaux de belles pierres, pleins d'ossements d'hommes, grands outre mesure, que quelques uns pensent estre de ces anciens Normands qui ont rendu leur mémoire illustre en France par le sang et par le feu.

Le 11ᵉ, ayant fait nos lettres de bonn'heure, l'envie nous prit d'aller voir le cimetière de Saint-Innocent qui n'est qu'à vingt pas de nostre logis. On attribue à la terre une certaine qualité, qui est qu'elle peut consumer en vingt-quatre heures de temps un corps mort, mais nous n'en avons pas veu l'effet. On y voit tout à l'entour quantité d'ossements rangez les uns sur les autres, et logez dans des especes de galeries, qu'on nomme charniers. C'est sous ces charniers et le long des piliers que l'on treuve de certains escrivains qui sont fort estimez par ceux qui ne sçavent pas escrire. Les valets, servantes et autres ignorants qui veulent envoyer des lettres à leurs parents ou amis s'adressent à ces habiles secretaires qui leur aussi tost demandent dequel stile ils les veulent, et si c'est du haut stile qu'ils demandent, la lettre vaut 10, 12 ou 20 sols; si c'est du

bas stile qu'ils demandent, elle n'est que de 5 ou 6.

Le 13e, on crea trente enseignes aux gardes, et on fit les vieux sous-lieutenants. Cette augmentation d'officiers s'est faite pour donner moyen aux capitaines d'estre payez des arrièrages de leurs gages, car il leur a esté permis de vendre leurs drapeaux, qui par ce moyen sont devenus à bien meilleur marché. Il y en a eu à vendre tant à la fois qu'ils ne coustent à présent que 15 ou 16 mille livres, au lieu qu'auparavant ils coustoient 7 ou 8 mille escus.

Le 14e, nous eusmes icy de la neige qui donna occasion à un assez grand desordre et où ceux de la Religion auroient esté maltraitez s'ils ne se fussent defendus avec vigueur. C'est qu'au retour de Charenton, la canaille attendant les carosses, accabloit le monde à coups de pelotes de neige. Nostre hoste y fut blessé à la lèvre par une pelote où sans doute il y avoit une pierre enfermée. Le fils du Sr Oger, résident d'Angleterre, ne pouvant souffrir cette insolence, mit pied à terre et se voyant encore poursuivi de cette marmaille, mit l'espée à la main. Il y eut un homme qui vint le charger et qui le blessa, mais il ne marchanda point et se tournant vers luy l'estendit sur le pavé d'un coup d'espée qui le perçoit de part en part. Aussitost il se vit assailly de toute la multitude, et le frère du mort luy passa l'espée tout au travers du corps. Ayant esté retiré d'entre les mains de cette canaille, on le mena chez un chirurgien pour le panser, qui a esté si habile qu'en

[illegible] ans il l'a gueri. Son pere qui est conside-rable parce qu'il a servi autrefois à l'Angleterre et qu'il est encore icy comme agent de Cromwel, l'ayant esté auparavant du Roy, s'en plaignit et eut un fort bon arrest de la Cour par lequel son fils fut absous de ce malheur et les assaillants condamnez a une bonne amende.

Le [illegible]. nous louasmes un cocher qui avoit l'apparence de fort bien entendre son mestier, et jusques icy n'ayant pù rencontrer un carosse qui eust servi et qui fust bon et d'un prix raisonnable, nous en achetasmes un neuf de veloux cramoisi a trois poils. Il est fort beau et de la plus nouvelle façon, estant fait en forme de ca-

[redacted]

le prince Eugène (1) en furent retardées. Mesme le grand ballet du Roy qui devoit estre dansé pour la premiere fois le iour de cette reiouissance ne le fut que quelque temps apres cette affliction.

Nous ouïsmes aussi parler d'une querelle arrivée au ieu entre le duc de Roquelaure et le Sr de Bragelone : celuy-cy reçut un soufflet de l'autre sur quelques paroles qui aprochoient d'un dementi ; mais il s'en ressentit sur le champ, car luy ayant sauté au collet, il le ietta par terre et luy donna quelques coups de pieds et de poingts. Chacun en parla à sa mode et la pluspart tesmoignoient de la ioye de ce que ce gentilhomme s'estoit si bien vangé, à cause de l'humeur de ce duc qui fait piece à tout le monde et ne la pardonne guere à personne. La cour pourtant envoya Bragelone à la Bastille, et par son ordre l'on s'asseura de Roquelaure, iusques à ce qu'on les eust accommodés.

Le 17e, nous apprismes que le Roy (2) estant allé en masque au bal chez madame d'Argencourt et y ayant rencontré mademoiselle de Marivaux s'attacha principalement à luy en conter, et luy tesmoigna qu'il prenoit tant de plaisir en ces sortes de conversations qui estoient plus reiglées et moins tumultueuses que celles de sa cour, adioustant que bien qu'il ne se deust contraindre en nulle

(1) Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, qui épousa Olympe Mancini, nièce du cardinal.

(2) Louis XIV était alors dans sa dix-neuvième année.

logis que M[r] de la Meilleraye (1) a fait rebastir et aiuster à la moderne: au bout de cette grande court, et au bout d'une arriere-court où sont les escuries, on treuve le iardin qui n'a rien de remarquable que sa grande allée et la belle veuë, car on en decouvre toutes les maisons de l'Isle, et une campagne au delà de la riviere fort diversifiée. Le ieu de Mail qui est entre la muraille de ce iardin et la riviere est assez beau, et par le voisinage de l'eau, la hauteur des murailles du iardin fait en forme de terrasse, et les allées d'arbres plantés à costé, il est defendu et du grand chaud et du grand froid.

Le 24[e], on nous vint advertir que nos bardes estoient enfin arrivées aprés avoir esté embarquées près de deux mois. Il faut advouër que nous fusmes bien malheureux ne pouvant rien entreprendre ni mesme de nous faire faire des habits, n'ayant pas nostre linge ni les autres nippes qui nous devoient servir. Nous fismes d'abord venir le tailleur qui raiusta nos habits; il nous les mit à la mode le mieux qu'il pust, et ils nous servirent à faire nos premieres visites, pendant qu'il nous en faisoit des neufs. — Le 25[e], il nous les apporta garnis de rubans assez longs qu'on nouoit en forme d'aiguillettes, aussi y avoit-il des ferrets au bout qui leur en donnoient la façon. Pendant que nous nous habillions,

(1) Charles de la Porte, maréchal de la Meilleraye, neveu du cardinal de Richelieu, dont le fils épousa en 1661 Hortense Mancini et prit le titre de duc Mazarin.

nous reçeusmes nos lettres qui nous marquoient la mort de madame de Sterrenburgh : cette facheuse nouvelle nous surprit beaucoup, parce que nous l'avions laissée en parfaite santé.

Nous employames la matinée du 26e à faire responce aux dites lettres, et l'apres dinée ayant esté chez Mr le Premier (1) et ne l'ayant pas treuvé, nous fusmes voir madame sa femme qui nous reçeut fort civilement et à nostre sortie nous conduisit bien avant dans son antichambre. C'est une grande et maigre femme et qui porte tousiours presque la cornette, paroissant aussi froide que son mary. Nous y treuvasmes une dame de condition qui nous dit que les bals et les assemblées estoient si peu frequentées des hommes, qu'à peine s'en trouvoit-il pour les faire danser, et que le ieu et la debauche leur faisoient perdre le temps qu'ils avaient accoustumé de donner au divertissement de ce beau sexe.

Le 27e, nous fusmes voir le Sr Boreel (2) nostre ambassadeur, pour l'asseurer de nos services. Il nous dit qu'on avoit dansé le 25e le ballet du Roy pour l'amour du duc de Modene qui devoit partir le lendemain en diligence pour pourvoir à la seureté de ses Estats qui estoient menacés

(1) On désignait ainsi le premier ecuyer de la petite écurie du roi. Ces fonctions etaient alors remplies par M. Henri de Beringhen, dont il est question plus haut, p. 36. C'etait un ami de Bossuet.

(2) M. Boreel, chevalier, sieur de Duynbeecke, résidait à Paris depuis le mois de juillet 1650 comme « ambassadeur ordinaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. »

par les Allemands, que l'Empereur avoit envoyés au secours du Milanois. Avant que de partir il avoit si bien negocié en cette Cour, qu'on envoya le marquis de Monpesat en Provence et en Dauphiné pour faire repasser les monts aux troupes qui y estoient en quartier d'hyver.

Nous y apprismes aussi la retraite du duc d'York et que le Roy son frère s'estoit tellement donné aux Espagnols qu'il avoit mandé les regiments Escossois, Irlandois et Anglois qui sont au service de cette Couronne. Mr le Cardinal ne fit point de difficulté à les laisser partir, n'estant pas des troupes si considérables qu'il deust se mettre en peine de les retenir. Mesme il envoya le Sr Talon à Calais pour leur faciliter la sortie de ce Royaume. En ce mesme temps on publioit que le Protecteur (1) pressoit fort la ligue qu'il avoit proietée entre la France, la Suede, le Portugal et l'Angleterre et qu'il menaçoit de s'accomoder avec les Espagnols, si dans quinze iours la France ne vouloit y entrer, et en signer les articles.

Le 28e, nous fusmes pour la premiere fois à Charenton et y entendismes le Sr d'Aillé (2), qui est un fort bon ministre, sçavant et tres éloquent. La masse du temple est assez grande et fort bien bastie : il y a deux galeries l'une sur l'autre soustenuës par des pilliers de pierre qui sont tout à l'entour. L'assemblée y est fort belle et on y voit

(1) Cromwell.

(2) Jean d'Aillé, ministre protestant, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

tous les dimanches pour le moins autant de monde qu'en nostre Cloosterkerck à La Haye. La plus-part des gens de condition de nostre religion, venant à Paris ou pour affaires ou pour faire leur Cour, en augmente le nombre. Chacun y a un endroict où il fait garder place ou un banc qui luy est reservé ; l'ambassadeur de Hollande y a le sien, mais comme il n'y va point nous le fismes garder pour nous, la presse estant si grande que chacun prend place là où il la treuve. Nous retournasmes apres le premier presche à Paris et nous vismes chemin faisant le bois de Vincennes, le chasteau de Bicestre et la vallée de Fesquan où les Parisiens s'estoient portés lorsque Mr le Prince prist Charenton à leur veuë et sans qu'ils l'osassent attaquer, bien qu'ils fussent plus de quarante mille hommes et qu'il n'eust qu'une poignée de monde (1).

L'aprés dinée nous fusmes rendre visite à mademoiselle Brasset de qui la conversation est tout-a-fait agréable, et sur tout quand elle est mêlée des bons discours de monsieur son père, qui s'y rencontra et qui nous tesmoigna beaucoup de bonne volonté. Nous y apprismes que monsieur le duc de Guyse (2) se preparoit à danser un ballet

(1) Le 9 février 1649. — La vallée de Féquant ou Fécamp était située entre l'avenue de Vincennes au nord et le parc de Bercy au midi, et longeait en partie le mur d'enceinte de la barrière de Saint-Mandé à celle de Picpus. Il y avait dans le faubourg Saint-Antoine la *rue de la Vallée de Fequant* qui aboutissait à la barrière de Charenton et se prolongeait dans la direction de la vallée. (Voir le *plan de Paris, des faubourgs et des environs*, par Roussel, 1700).

(2) Henri de Lorraine, né en 1614, mort en 1664.

pour plaire au Roy et qu'il y faisoit une despense de plus de dix mille escus, bien qu'il ne soit pas si bien dans ses affaires, qu'il en puisse faire d'inutiles et de cette sorte. Mais c'est une chose assez ordinaire en cette Cour, que ceux qui devroient le plus espargner, le font le moins; car ce bon seigneur a de tout temps fort incommodé son patrimoine, mais il a ce bonheur qu'il luy arrive tousiours quelque moyen de ressource. Il n'en aura pas une petite en la mort de monsieur le duc de Chevreuse son oncle, si ce que l'on publie se treuve vray, à sçavoir qu'il y a une substitution en sa faveur pour le Duché que possedoit le defunct. Mais comme il n'arrive point de bonheur qui ne soit ordinairement suivy de quelque desplaisir, aussitost apres le trepas de cet oncle, il apprit la fuite ou la retraite de mademoiselle de Pons (1) en Flandres, qui s'y est sauvée [redacted]

nous dit que madame de Mercœur (1), niepce du Cardinal, estoit morte le huitième iour de ses couches; son mari en a eu une telle affliction, qu'il s'en est arraché les cheveux, et n'a fait que lamenter et souspirer durant quelques iours. Le Chevalier de Gramont, qui en estoit passionnement amoureux, en a esté quelque temps inconsolable. C'estoit une fort belle personne, qui a fort peu survescu à madame sa Mere, ce qui en redoubla l'affliction chez son Eminence, et y apporta beaucoup de tristesse à sa sœur qui vist par là ses nopces retardées.

Il nous asseura encore que le Sr de la Basiniere, thresorier de l'Espargne (2), avoit mis un habit dont la petite oye estoit de 250 aulnes de rubans; ce qui fit que le Roy luy dit qu'il treuvoit fort ioly qu'il observast si mal ses Edicts et qu'il se presentast ainsy devant luy; mais il s'excusa sur ce que c'estoit un vieil habit, et arracha en mesme temps le gros galant qu'il avoit à costé de ses chausses.

Le 30e, le S^r d'Oudeyck nous rendit visite, et comme il vit icy en chevalier d'industrie, et sans qu'il tire un sol de chez luy, il y a de quoy s'estonner qu'il subsiste avec eclat, car il est leste en ses habits, tient un ioly train, a carosse et trois laquais bien vestus. Il est vray qu'il est en si grande necessité qu'il ne sçait plus de quel costé se tourner;

(1) Laura Mancini, l'aînée des nièces de Mazarin, qui avait épousé le duc de Mercœur, fils de M. de Vendôme.

(2) La Basinière, qui était un des trois trésoriers de l'Epargne, était en outre grand-maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit. L'amour du faste et du jeu finit par amener sa ruine : il fut privé de ses charges, dégradé du cordon bleu et enfermé à la Bastille.

cependant il n'en semble ni inquiet ni abatu, et pratique le proverbe qui dit : Contre mauvaise fortune bon cœur. Quoy qu'il en soit, son adresse n'est pas petite, d'avoir esté à Paris tantost un an en despit de son pere, dont l'avarice a esté si grande que ne voulant le laisser voyager de peur qu'il ne fist trop de depense, il l'a abandonné et reduit aux termes de se ruiner de reputation pour un temps. Les visites qu'il rend aux personnes de sa ... ne sont pas tant des effects de civilité que de sa necessité, qui l'oblige à les rechercher de ... assistance. Il en a pris de tout le monde ... quelque habitude en Hollande, et entre autres ... mareschal d'Albret, qui lui a presté ... pistoles. Sans doute que celle ... pour attaquer nostre bourse, mais ... certain discours, qui nous ... pour parer ses coups

[redacted]

nusmes bien qu'il en avoit assez mal usé avec luy, et sur tout en ses amours avec la marquise de Ville sa parente. On dit que c'est une veufve de vingt ans, fort bien faite et qui seroit assez accommodée si elle n'estoit grande despensiere. Elle tesmoigna d'abord au S^r d'Oudeyck, qu'on luy dit estre personne de condition, qu'elle le sçavoit estimer. Il la visita fort souvent, et comme la campagne donne cette liberté de loger chez ceux que vous allez voir, il y fut quelque temps, et fut escouté de la Dame dans la passion qu'il avoit pour elle : mesmes ils en vindrent si avant, que le Sr de Vieuxmaison nous asseura qu'il ne tenoit qu'à Oudeyck de l'epouser, en quoy il n'auroit guere bien fait, car outre qu'elle est de contraire religion, de l'humeur qu'ils sont tous deux, ils auroient fait un mauvais mesnage.

Le 31e, l'aisné de M. le Rhingrave nous vint voir. C'est un gentilhomme d'esprit et qui entend son monde. Sa conversation nous parust d'abord fort agreable, mais nous avons enfin reconnu que dans cette grande affectation qu'il a de vivre à la courtisane, il la tourne d'un sens qui fait iuger que la vanité et la bonne opinion de soy mesme y ont grande part. Il nous promit de nous mener au bal qui se devoit danser chez Monsieur (1) : mais ç'a esté une simple promesse, qui n'a point eu d'effect, et de la nature des ieunes gens d'auiourd'huy qui ont reduit tout le commerce de la vie à quantité d'offres de services qui ne s'executent iamais.

(1) Gaston d'Orléans, frere de Louis XIII.

Le 1er de fevrier, nous receusmes nos lettres de Hollande, par lesquelles on nous marquoit les divertissements de la Haye, et entre autres que le Sr de Harsloo avoit donné les violons chez madame de Duyvenvoorde à madamoiselle de Duystervoorde, et que le bouquet y fut donné au Sr de Ripperda le cadet qui le donna à mademoiselle de Guent l'aisnée (1).

Nous fusmes l'apres dinée voir l'escurie de monsieur de Guyse, qui est fort belle et grande. Elle est pour quarante deux chevaux, et on y en voit de toute sorte et des mieux choisis; ils ont tous une couverture de la livrée du Maistre; il y en a un qu'on prise par-dessus tous les autres, aussi a t'il cousté quatre mille escus. C'est de du Plessis qui l'a acheté.

Le 2e, après avoir escrit nos lettres, nous rendismes visite au Sr Chanut qui a esté ambassadeur de la part du Roy en nos Provinces (2). Nous y appris-

(1) M. de Ripperda et M. le baron de Guent, membres des Etats-Généraux, sont mentionnés dans la correspondance de M. de Thou comme grands partisans de la France.

(2) Né à Riom en 1600, Pierre Chanut, après avoir été trésorier de France en cette ville, fut successivement appelé à représenter la France en Suède, auprès de la reine Christine, à Lubeck, et enfin à La Haye, où il résida comme ambassadeur, de 1653 à la fin de 1655. De retour de cette mission, il fut nommé membre du conseil du roi, et mourut à Paris en 1662. On a publié en 1676, les *Mémoires et négociations de M. Chanut, depuis l'an 1645 jusqu'en 1655*; mais cet ouvrage n'est qu'une reproduction incomplète et inexacte des dépêches de ce diplomate. Sa correspondance originale est du meilleur style, et l'on y retrouve les qualités du moraliste et du philosophe religieux unies dans un rare degré au génie des affaires. C'est un des hommes qui ont honoré la diplomatie française, et il mériterait que son portrait fût retracé par une plume délicate et savante, comme celle de M. Sainte-Beuve.

mes que madame de S[t]-Geran, qui est une personne de tres grande condition, se plaignoit de ce qu'il y a environ quinze ou seize ans, qu'estant accouchée d'un fils, ses proches qui pretendent estre heritiers de ses grands biens, luy subornerent une sage femme, qui lui persuada de prendre une eau pour aider a ses couches, et que s'en estant servie, il se treuva que c'estoit une potion somnifere, qui la fit accoucher pendant qu'elle dormoit, et qu'à son reveil ne se treuvant plus grosse, on luy fit accroire qu'elle avoit eu une fausse couche. Cette imagination luy resta long-temps, aussi bien qu'à son mari, qui par là voioient que tous leurs grands biens devoient passer en d'autres familles. Estant allés un iour en visite chez le marquis de S[t]-Messan qui doit estre leur principal heritier, ils virent au voisinage un ieune garçon, que madame de S[t]-Geran considera long-temps et caressa fort, à cause qu'il ressembloit à son mari : elle le demanda pour son page ; mais elle ne le put avoir, parce que le marquis de S[t]-Messan l'empeschoit. Enfin ayant tant fait qu'elle l'attira dans sa maison, elle en fit son page ; et quelque temps apres elle et son mari le prirent en telle affection, qu'ils donnerent à ce page mesme un page pour le servir. Ayant de plus fait chercher la sage femme, ils la firent mettre en prison, où elle a comme confessé qu'elle avoit esté apostée par les parens. La dessus monsieur et madame de S[t]-Geran ont reconnu ce fils pour leur enfant, et les parens pour l'empescher, ont suscité une mademoiselle de Beau-

dans tout Paris. La grande salle où on le dansa fut si bien esclairée par de beaux lustres de cristal, qu'on y voyoit comme en plein iour depuis un bout iusques à l'autre. Il fut de dix entrées dont le Roy dansa la première à trois reprises. On avoit pour suiect l'*Amour malade* (1); et la pièce fut si diversifiée qu'elle peut passer pour un ambigu de ballet, de comédie et de farce. Au commencement de chaque entrée on fit chanter le Depit, la Raison et le Temps qui avoient consulté sur la maladie de l'Amour malade à l'ouverture du théâtre. Il est vray que cet intermède de musique revenoit si souvent et duroit si longtemps qu'il ennuyoit à la fin.

Le 5, nous fusmes voir monsieur le Premier pour le saluer et en mesme temps le remercier du souvenir qu'il avoit eu de nous. Nous le trouvasmes dans l'escurie, où il donnoit ordre de seller les chevaux: mais voyant que le Roy estoit resolu d'aller à la chasse, nous n'y demeurames pas long-temps. C'est un homme qui est assez froid, mais qui n'oublie pas les civilités et les plaisirs qu'on luy a faits autrefois, monstrant par là que bien qu'il soit attaché à la Cour, il n'en suit pas les maximes et n'est pas de ces

(1) *Amour malade*, Ballet du Roy, dansé par Sa Majesté le 17 de janvier 1657. — Paris, par Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la musique, 1657, in-4°, 32 pages. — Vers du Ballet du Roy, 12 pages.

Les paroles de ce ballet sont attribuées à Bensserade. — Le Roi y représentait le *divertissement*. Parmi les noms des acteurs qui y figurent on trouve celui de Molière.

amis du temps qui payent les meilleurs services d'un compliment sans effet. Il pretend au Cordon-Bleu, et on croit qu'il l'obtiendra puisqu'il est si bien à la Cour qu'il est en passe de devenir un iour l'un des puissans seigneurs de ce royaume. L'alliance qu'il a faite ne l'y servira pas peu, ayant espousé la sœur du marquis d'Uxelles qui est l'une des premières maisons de Bourgogne.

Le 6e, nous fusmes avec l'abbé de Sautereau au cours de la Porte Saint-Antoine, où nous vismes quantité de masques tant à pied qu'à cheval et plus de trois mille carosses. En cette grande foule d'hommes et de chevaux il ne se peut qu'il ne se forme un grand embarras, et la pluye qui survint le rendit extrême parce que tout le monde vouloit rentrer à la fois dans la ville, et cette confusion fit qu'à neuf heures du soir, il y en avoit encore hors de la porte. Peu s'en fallut qu'il ne nous y arrivast un malheur, car nostre cocher suivant la file, et ne prenant pas garde que les carosses de devant estoient en reculant tombés sur l'un de nos chevaux, nous mit en danger de le voir perir sous la rouë qui luy estoit sur le cul; mais par bonheur il s'en tira et n'en fut point blessé. Nous priasmes l'abbé à soupper pour le mardy-gras avec nous et passer toute la nuict à courre les bals avec ceux de nostre hauberge. Après le souper nous fismes mettre les chevaux aux deux carosses, et nous donnasmes aux laquais des pistolets et mousquetons pour nous escorter.

Le premier bal que nous vismes fut chez

madame d'Argencourt, où estoit la belle Marivaux dont nous avons parlé cy-devant. Il y avoit fort peu de monde, mais on y attendoit Monsieur (1), qui y devoit venir en masque, tellement que le bal n'estoit pas encore en son lustre. De là, nous allasmes chez madame Sevin, chez madame de Villeroy, chez mesdamoiselles des Bordes et chez madame de Valentinois où nous treuvasmes madame des Réaux (2) qui passe pour une merveille, tant pour l'esprit que la beauté, dont nous pouvons accorder absolument le dernier ne l'ayant que veüe. Elle y prit à danser nostre couzin de Speyck. Il faut advouer que nous vismes en tous ces bals plus de deux cents masques tres richement aiustés, outre un tres-grand nombre de tres-belles femmes, dont toutes ces assemblées sont composées; et au lieu qu'on se sert en nos quartiers de chandeliers de cuivre, on ne voit icy que des lustres de cristal. Nous nous retirasmes sur les quatre heures du matin, apres avoir conduit le S[r] de Sautereau en son logis, sans avoir fait aucune meschante rencontre.

Le 7[e], nous rendismes visite à madamoiselle Brasset qui nous dit que mesdamoiselles de Marquette estoient icy dans un couvent nommé le Cherchemidy, où leur tante, l'abbesse de Fervagues, a esté abbesse, et que l'aisnée avoit desia pris l'habit de novice pour au bout de l'an

(1) Gaston, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV.

(2) Suivant toute apparence, la femme de Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*.

prendre celuy de professe qui ne s'accommodera pas trop à son humeur.

Le 8e, nous rendismes visite à monsieur le Rhingrave qui nous conta l'avanture qui luy estoit arrivée. C'est qu'ayant esté au bal avec Monsieur, et ses valets s'y estant enyvrés, volèrent et depouillèrent des masques et retournèrent au logis chargés de leur butin. Il les voulut chastier de leur friponnerie et il y en eut un qui tirant un pistolet de sa poche et le luy presentant, luy dit : *Si vous n'estiez mon maistre, ie sçay bien ce que i'aurois à faire* (1). Je ne sçay si c'est par bonté ou par nonchalance qu'il se fait si mal servir, mais il l'est tres-mal et a de grands coquins de laquais qui sont de vrays filoux; mesme son hotesse dit qu'ils le craignent si peu que quand il leur commande quelque chose, ils ne se mettent guère en peine de le faire.

Le 9e, nous fusmes voir le palais d'Orléans, ou le Luxembourg. C'est sans contredit la plus belle maison de Paris et digne de la grandeur d'une reine de France. Ce fust Marie de Medicis qui la fist bastir pendant sa regence, dont elle est un monument si auguste qu'on en parlera en tous ages.

On y entre par une grande porte, à costé de laquelle vers le haut, il y a une espèce de galerie decouverte, balustrée de belles pierres blanches,

(1) Un édit du roi, du 18 janvier 1655, et qui était comme on voit assez mal observé, faisait *défenses aux pages et laquais de porter aucunes armes sous peine de la vie*, à cause *des violences qu'ils commettaient journellement dans Paris*.

qui regarde d'un costé sur la ruë, et de l'autre sur la basse-cour ; elle est divisée en deux par un dome percé qui est soutenu de huit grands piliers de marbre blanc. La basse-cour en est grande, belle, quarrée et enfermée par des galeries faites en arcade, voutées et soutenuës par des piliers de pierre de taille, au-dessus desquelles il y a des pavillons à chaque bout et entre deux des logements pour les officiers de la maison, et une galerie peinte par les plus excellents peintres de ce temps-là. Avant que d'entrer dans la maison qui est de quatre grands pavillons, on monte quelques degrez qui mènent au-dessus d'une espece de platte-forme pavée et balustrée de marbre : elle est belle, grande et magnifique et s'estend tout le long de la façade de la maison ; le grand degré est iustement au milieu, et quand on y est arrivé on voit en se tournant, au travers du dome de la grande porte, toute la rue de Tournon, et on a en face ce beau parterre et ce grand iardin qui est sur le derrière de la maison. Laissant le degré à gauche on passe sous une espece de galerie d'où l'on voit toute cette belle terrasse en forme d'amphithéatre, qui devoit estre balustrée de marbre blanc de la façon qu'on l'avoit commencé aux deux bouts ; elle enferme un grand parterre qui a au milieu un fort beau iect d'eau. Quand on tourne à droite le long de ce parterre, on treuve la grande allée et la plus frequentée de tout le iardin ; il y en a plusieurs autres, d'une longueur et d'une largeur tres-bien proportionnées.

Dans les espaces et dans les compartiments il y a des petits bois et de la verdure, où l'on gouste doucement le frais au plus chaud de l'esté. La terre y est presque partout penchante, d'où il se forme des veuës fort enfoncées en sorte que chaque allée semble estre une perspective ; mais du haut de la terrasse la veuë est merveilleuse par la diversité des obiects, et principalement de la maison qui est fort belle partout et paroist extremement sur le derriere.

Au temps de la foire Saint-Germain et pendant le quaresme, on y voit le beau monde de l'un et de l'autre sexe qui s'y rend à foule pour la pourmenade qui y est alors tout-à-fait agreable : les femmes y viennent faire monstre de leurs belles iuppes, et d'ordinaire quand elles y ont fait quelques tours, elles vont à la foire. Mais dès qu'il commence à faire un peu chaud, le Cours et les Thuilleries sont en vogue, et le Luxembourg n'est guere frequenté que par ceux du voisinage.

Le 10e au matin, nous fismes nos lettres et apres midy ne nous estant pas contentés d'avoir veu le Luxembourg le iour precedent, nous y fusmes pour la seconde fois. Nous y rencontrasmes grand monde, et apres y avoir iouï du divertissement de la pourmenade, suivant le train commun, nous allasmes prendre celuy de la foire : elle se tient dans une grande aire couverte, ou auparavant nous avions veu plus de 400 carrosses neufs à vendre ; elle est divisée en plusieurs boutiques qui ont le devant sur des allées ; on y treuve une si grande diversité de belles marchandises et si

bien estalées et arrangées que tout cela donne fort dans la veuë, et quelque resolution qu'on ayt faite de n'y pas employer son argent, il est presque impossible de s'en pouvoir empescher; on y iouë toutes sortes de bijoux et on n'y mene guere de femmes pour lesquelles il ne faille avoir cette complaisance, car c'est la plus grande partie du divertissement qu'on y prend. Il faut advouer en y estant et en considerant cette grande diversité de marchandises de grand prix, que Paris est le centre où l'on treuve tout ce qu'il y a de plus rare au monde.

Le 11e, nous rendismes visite aux Srs Thibaut. Ils sont logez chez le baron d'Arsiliere qui les a pris en pension. Il leur fait bien voir leur monde, et en verité le cadet n'en a pas mal profité. C'est un ieune homme qui a une grande vivacité d'esprit et qui s'en sert fort à propos. Nous y apprismes que la Cour estoit à Vincennes où le Roy s'exerçoit à la chasse avec une telle affection qu'il y alloit à pied avec un fusil, tout de mesme qu'un simple gentilhomme de la campagne; et que l'on commençoit à battre icy le tambour, tant pour de nouvelles levées que pour des recruës.

Le 12e, nous fusmes voir le Sr de Serooskercke, fils du Sr de Wulve, qui apres avoir fait le tour de France, sans y avoir rien appris ny remarqué que les maisons et les ruës des villes, retourna au commencement de l'automne à Saumur, où un iour traittant quelques-uns de ses amis, il les fist tant boire qu'il y en eut un d'Amsterdam qui

tua un bourgeois. Nous croyons que c'est ce qui nous l'a amené icy, au moins l'avons-nous ainsi compris par ses discours. Nous le treuvasmes logé dans un cabaret qui ressemble plus à une retraitte de brigands ou de filoux qu'à un logis d'honnestes gens. Mais il est necessaire que nous en fassions le recit tant pour la rareté du fait que pour l'excellence de son esprit qui paroist en un si bon choix, en une ville où l'on ne manque pas de bonnes hauberges. Le cabaret où nous le treuvasmes est en la ruë aux Ours, et il ne doit pas avoir peur d'y mourir de faim puisqu'elle est remplie de rostisseurs qui ont tousiours leurs broches garnies de bonnes viandes, dont l'odeur mesme aiguise l'appetit. Mais s'il y a moyen de bien manger, il faut croire qu'afin de ne pas engendrer de mauvaises obstructions dans l'estomac, qui pourroient causer la perte d'un fils digne de son pere, il a soin que le vin ne luy manque point. Aussi en montant à sa chambre par un meschant, sale, obscur et petit degré, nous y treuvasmes quatre ou cinq gros Flamands, autour d'un bon feu, qui donnoient l'assault à deux grandes bouteilles. La chaleur du combat fust appaisée par nostre arrivée, et l'on cessa d'empoigner le verre. Cependant nous parcourusmes de l'œil toute la chambre qui revient tout-à-fait à l'entrée et à l'humeur de la personne qui l'habite, car elle est melancolique, malpropre, vilaine et en tres-mauvais ordre, mais c'est peut-estre par espargne qu'il s'est si mal logé et pour faire sa principale despense en bon vin, dont il

si bonne mine que nous ne l'eussions iamais pris pour un voleur, si nous l'eussions veu ailleurs.

Le 21e, nous fusmes au logis du chevalier de Riviere (1) pour le voir, mais nous ne le treuvasmes pas, et passant par la Greve nous vismes executer six filoux qui se disoient gentilshommes ; parmy eux il y avoit un comte anglois. Voici le lieu du monde où l'on fait la plus prompte iustice des voleurs qu'on y prend, car 24 heures apres ils sont expediés ; et neantmoins il y en a tousiours grande quantité, tant est enracinée cette maudite graine en cette ville, où la grande confusion luy semble une secrète protection de cet infame mestier.

Le 22e, nous fusmes voir l'Hostel de Ville, qui a en face la Greve où on execute tous les malfaicteurs. On y voit au milieu une grande croix, plącée sur un piedestal de dix ou douze degrés, qui l'environnent de tous costés. Il est d'une mesme architecture que le principal bastiment du Louvre, qui [redacted]

soustiennent, et la tour de l'horloge qui l'embellit aussy bien que l'effigie de ce bon prince à cheval qui est sur la porte.

Le 23e, apres avoir esté rendre visite au Sr d'Oudeyck, où nous treuvasmes le Sr de St-Romain (1) que nous ne recognusmes pas de prime abord, à cause qu'il porte la perruque, nous receusmes nos lettres de Hollande, par lesquelles nous apprismes la mort du fils de nostre oncle le président.

Le 24e, faisant response à nos lettres, nous y employasmes toute la iournée, sans bouger de la chambre. — Le 25e, nous fusmes voir la place Royale, qui a autant de palais que de maisons, toutes d'une mesme architecture, et d'une si belle symmetrie que leurs façades et leurs allées d'alentour rendent cet endroict le plus magnifique de tout Paris. C'est un grand quarré, qui en forme un autre par une barricade, qui du costé a une tres-belle carriere où tous les grands courent la bague, quand il y a carrousel ou quelque feste publique. Au milieu de cette place on voit une statuë de bronze du Roy Louys XIII à cheval, en posture et habit de vainqueur. L'hostel des Tournelles estoit autrefois en cet endroict, mais il fut demoly

(1) Il avait habité la Hollande comme réfugié, après avoir été capitaine des gardes du prince de Condé à Bruxelles. Il en est fait mention dans la correspondance de M. Chanut. « Quant à St-Romain, il m'a prié d'asseurer Vostre Eminence qu'il n'estoit pas seulement entièrement detaché de M. le Prince, mais qu'il souhaitteroit aveq passion d'avoir moyen d'effacer par quelque service considérable envers Son Eminence la memoire du passé. » (Dépêche de M. Chanut, à Mazarin, du 18 décembre 1653.)

Le 18e, la princesse Nicole, duchesse de Lorraine, mourut apres avoir esté quelque temps malade et decheuë si fort, qu'on iugea bien qu'elle n'en pouvait reschapper. Le Roy, à la priere du duc François, envoya des gardes à son hostel, pour empescher les desordres des domestiques ou des creanciers qui estoient en grand nombre.

Ce mesme iour, le parlement s'assembla sur l'affaire du Sr de Chenailles : c'est un conseiller de nostre religion qui est prisonnier dans la Bastille pour avoir eu correspondance avec le president Viole (1), et formé le dessein de livrer Saint-Quentin aux ennemis; il avoit espousé depuis peu la niepce du Sr Erval, intendant des finances. Toute sa parenté interceda pour luy aupres de monsieur le Cardinal et demanda sa grace, mais son Eminence n'en voulust iamais ouïr parler.

Le 19e, apres avoir esté le matin au presche et

[redacted]

bleaux et des portraits des Roys de France. A cette galerie en est attachée une autre le long de la riviere, qui conduit iusques aux Thuilleries, où se voit un beau iardin, et un escalier en coquilles de limaçon, suspendu en l'air sans aucun noyau qui soutienne les marches. C'est un chef d'œuvre d'architecture qui passeroit pour un miracle, si Vitruve l'avoit descrit.

Vis-à-vis du Louvre, sur le devant de l'entrée, vous voyez le Petit-Bourbon où est la petite escurie et où loge monsieur le Premier. Il y a une grande sale pour la comedie ; les Italiens y ont leur theatre (1). Entre cette maison et le Louvre, il y a une petite place, où l'on voit les corps de gardes françois et suisses. Ils s'y mettent en haye toutes les fois que le Roy sort et presque tous les matins, lorsque S. M. va entendre Messe à la chapelle du Petit-Bourbon ; elle est de plus accompagnée des gardes du corps, qui portent l'halebarde ou la carabine, et de quelques-uns de ces Cent-Suisses, qui sont habillés de ses livrées et armés d'halebardes.

Le 28e, nous fusmes à la pourmenade aux Thuilleries ; c'est le iardin du Louvre dont nous avons desia parlé. Il y a sans doute quelque chose de tout à fait magnifique, grand et extraordinaire ; mais il est d'une beauté entierement differente de celle du

(1) Le théâtre du Petit-Bourbon était situé vis-à-vis le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la rue des Poulies, qui descendait alors jusqu'au quai. A la fin de 1658, Molière obtint la permission d'y jouer alternativement avec les comédiens italiens. (Voir l'*Histoire de Molière*, par M. Taschereau.)

Luxembourg, qui est plus à la moderne, mieux compassée et disposée avec plus d'art, au lieu qu'en celui-cy on voit quelque chose de plus sauvage et de plus champestre. La grande allée est merveilleuse pour la hauteur des arbres qui la forment et la grande ombre qu'ils causent (1). Aux costés on treuve des cabinets de charpenterie, couverts de quelques verdures. Il y a un fort beau ieu de mail, et qu'on a mesme agrandi depuis que le Roy se plaist à cet exercice : car outre la longueur du iardin qu'il avoit, on luy a donné un repli, qui le fait venir iusques à la grande allée. On voit tout auprès un fort beau iect d'eau, proche duquel est un labyrinthe planté de cyprès. Il y a d'ordinaire bon nombre de bourgeois et de bourgeoises sur le bord de ce bassin, qui y prennent le frais et s'y reposent apres s'estre pourmenés, en voyant pourmener les autres. Le grand monde n'y aborde que [redacted]



tenuë de piliers de pierre de taille, sous laquelle logent tous les revendeurs de vieilles nippes ; ce qui est fort commode pour cette sorte de gens qui veulent estre braves sans qu'il leur en couste beaucoup. Il y a deux fois la sepmaine marché public, à sçavoir le mercredy et le samedy : c'est alors que tous ces frippiers, parmi lesquels il y a apparemment bon nombre de Juifs, estalent leurs marchandises. A toute heure qu'on y passe, on est ennuyé de leurs cris continuëls, d'un *bon manteau de campagne !* d'un *beau iustaucorps !* et du detail qu'ils font de leurs marchandises, en tirant le monde pour entrer dans leurs boutiques, surtout s'il a esté en quelqu'une, ou qu'en passant il leve les yeux vers leurs enseignes, car on croit que c'est un homme qui cherche et chacun lui veut vendre. On ne sçauroit croire la prodigieuse quantité d'habits et de meubles qu'ils ont : on y en voit de fort beaux, mais il est dangereux d'en acheter, si l'on ne s'y connoit bien, de peur d'estre trompé, car ils ont une merveilleuse adresse à regratter et rapiecer ce qui est vieux en façon qu'il paroist neuf.

Le 2e, nous rendismes visite au Sr de la Vieuville. Il a esté lieutenant colonel du Sr Douchant (1), et est homme de grand esprit. Il nous questionna fort sur les affaires de nostre pays, nous demandant des nouvelles de nostre Estat et principalement des mal intentionnés pour la maison d'Orange, qui

(1) Colonel français, au service de Hollande, mentionné dans la correspondance de M. Chanut.

luy sont bien cognus. Nous remarquasmes qu'il luy restoit encore quelque affection pour nostre pays, bien qu'il soit icy en une autre posture qu'il n'y estoit, ayant quitté l'espée pour la robbe, car il est abbé et sera bientost evesque (1). Il nous pria de faire ses baisemains au S[r] de Sommelrdyck (2) nostre oncle, comme aussi au S[r] de Villers nostre pere, et de les asseurer qu'il est fort leur serviteur. Nous y vismes un chien d'une horrible grandeur, et nous en avions peur quand il nous approchoit, car sans mentir il est de la taille d'un petit cheval, et il se venoit fourrer entre nous et nous caresser. Il a une si furieuse gueule et armée de si grosses dents, que je ne doute qu'il devisageast un homme d'un coup, s'il l'entrepresnoit ; mais on nous dit qu'il n'estoit pas meschant et qu'il ne mordoit personne. Sur le soir, nous receusmes nos lettres, mais nous n'y apprismes aucunes nouvelles. — Le 3[e], nous employasmes toute la iournée à y faire response.

[redacted]

rons tousiours à admirer sa façon de subsister, ayant carosse, quatre laquais et un palefrenier, et se tenant tousiours brave en habits, sans rien devoir à ce qu'il dit; il est logé chez un baigneur et assez cherement, puisqu'il donne du seul logement deux escus par iour : la table ne luy couste rien, car luy et ses gens mangent d'ordinaire chez le S^r d'Hauterive (1) qui luy a offert de le nourrir avec son monde, à condition qu'il ne luy demandera point d'argent. Ses parens ont grand tort de l'abandonner ainsi et de l'obliger à aller gueuser ses repas (2). Il commence à se bien former, et on verra que nonobstant ses friponneries il sera un iour honneste homme. Il disne parfois avec nous et il est fort gay et gaillard, et ne se donne guere de soucy; enfin on diroit qu'il est aussi content que s'il avoit tout à souhait.

Le 5e, faisant trop mauvais temps pour aller à Charenton, nous fusmes au presche chez nostre ambassadeur qui nous arresta à disner avec luy,

(1) François de l'Aubespine, marquis d'Hauterive, né en 1594, mort en 1670. Il avait servi en Hollande, et avait été gouverneur de Breda. Il était très-lié avec la princesse douairière d'Orange, et fort considéré à Paris si l'on en juge par ce passage d'une dépêche de M. de Brienne à M. Chanut : « M. de Hauterive m'est venu voir icy et m'a asseuré de son amitié. J'en ay esté fort ayse, estant une personne que j'estime beaucoup et que je serviray tousjours avec plaisir. Je vous prie aussy de le faire en toutes les occasions que vous en pourrez trouver, et mesme de luy tesmoigner que je vous en ay escrit en ces termes là. »

(A la Fère, le 27 septembre 1654.)

(2) M. d'Oudeyck était fils de M. de Beverweert, un des conseillers intimes de la Princesse royale.

et en mesme temps nous saluasmes madame sa femme et madamoiselle sa fille. A nostre arrivée, nous fusmes diverses fois pour la voir, mais nous ne la treuvasmes iamais, et on nous disoit tousiours qu'elle estoit sortie. C'est une bonne et grosse femme et une vraye *Amsterdamsche-Moer* (1); elle n'est pas de grand entretien, et pour contenance elle a quantité de petits chiens avec lesquels elle iouë. Il la faut entretenir en flamand, car elle ne parle ny entend le français, ce qui nous estoit desia une assez grande peine, nous estant desaccoustumés de nostre langue. La fille est raisonnablement belle et suppléë assez bien au defaut de sa mere, ne manquant pas de caquet. Nous fusmes traitez à la mode de Hollande, y ayants de la bierre, du beurre et du fourmage, et le tout servy en plats de porcelaine, ce qui sent fort son Amsterdam.

Le 6e, nous commençasmes à monter à cheval chez le Sr Del Campe, qui est un fort honneste

[redacted]

Le 7ᵉ, nous fusmes chez le Sʳ de Thou, afin de l'asseurer de nos services, et le remercier de la civilité et de la bonté qu'il a euë en permettant qu'on mist parmy son bagage les hardes que nous devions envoyer en Hollande ; mais nous ne le pusmes voir, estant incommodé d'une petite fiebvre causée par un rhume qui règne en plusieurs villes et principalement en celle-cy où les apothiquaires ont consumé en quinze iours tous les syrops, sucre candy et tablettes de regalisse qu'ils avoient preparés pour toute l'année. Cette incommodité est si generale qu'on l'appelle le mal à la mode, mais il est si vehement qu'il a troussé beaucoup de monde (1). On n'en sçait pas la cause, et la pluspart l'attribuent à la malignité de l'air. Les medecins disent que ceux qui l'auront euë seront exempts de la peste, dont on est menacé (2). La Reine a tant aiousté foy à leur opinion et apprehende si fort la peste, que pour s'exempter de ce mal elle a voulu passer par celuy du rhume. On dit que pour l'avoir plus facilement elle s'est pour-

(1) A ces indices, qui ne reconnaîtrait ce qui s'appelle de nos jours, la grippe ? Aujourd'hui, comme il y a deux siècles, les médecins l'attribuent à une influence atmosphérique, et, chose singulière, il y en a qui ont aussi prétendu qu'une forte grippe était un préservatif contre le choléra.

(2) La peste, comme on disait alors, avait ravagé la Hollande à la fin de 1655, comme le choléra en 1849. « Les navires des Indes orientales sont arrivés, mais cela n'est pas capable de consoler la ville d'Amsterdam de l'affliction et des incommodités qu'elle ressent de la contagion qui y augmente tous les jours. A Leyde, elle est furieuse : il meurt plus de 1200 personnes par jour. » (Dépêche de M. Chanut à M. de Brienne, du 9 septembre 1655.)

menée pieds nus par sa chambre; quoy qu'il en soit, elle a si bien reüssy dans son souhait, qu'elle se peut dire la plus enrhumée de Paris et des plus tourmentées.

Le 8e, apres avoir esté chez monsieur de l'Estrade sans le rencontrer, nous allasmes au Luxembourg où nous passasmes l'apres disnée; nous y vismes des violettes, des tulipes, des anemosnes et cent autres especes de belles fleurs dont nous ne sçavons pas le nom; en verité, c'est une merveille de la nature qui estale icy au mois de mars ce qu'elle produict à peine au mois de may en nos quartiers. Nous en sortismes fort tard, car la prodigieuse quantité de carrosses nous empescha longtemps d'aprocher du nostre, pour retourner au logis.

Le 9e, nous retournasmes chez le Sr de Thou, et bien que nous y fusmes iustement à l'heure qu'il [redacted]

mis dans la bibliotheque du Roy, pour y assister le frere du defunct. Le president l'en a retiré afin qu'il l'accompagne en son ambassade. Nous receusmes sur le soir nos lettres, par lesquelles on nous marquoit la mort du S[r] Perscheval, capitaine des gardes de messieurs les Estats de Hollande, et qui commandoit leurs troupes à Dantzic.

Le 10[e], nous employasmes la matinée à monter à cheval, et l'apres dinée à faire nos depesches, faisants response à quatre ou cinq grandes lettres.

Le 11[e], le S[r] de Rhodet nous mena voir une de ses parentes, nommée madame de Longschamp, femme d'un des escuyers de monsieur le duc d'Aniou. Elle est ieune et fort belle, de qui l'entretien et la conversation est si agreable, qu'au lieu de luy faire une courte visite pour la premiere fois que nous avions l'honneur de la cognoistre, nous y demeurasmes quatre bonnes heures, et le temps nous dura si peu que nous eussions bien voulu y passer encore quatre autres ; car la différence est si grande, qu'il y a entre la manière de vivre avecque les femmes de condition de cette ville et celles de nos quartiers, que nous treuvons que nostre cousin de la Platte a raison de souhaitter avec passion de retourner à Paris, où l'on peut acquerir et conserver toutes les qualitez qui sont requises à un honneste homme (1).

« des bonnes grâces et des liberalités et bienfaits de Votre Emi- « nence. »

(1) M. de la Platte, après avoir voyagé pendant huit ans dans les diverses parties de l'Europe, se noya en passant d'Angleterre en

Le 12ᵉ, nous fusmes à Charenton où nous entendismes le Sʳ Mestrezat, qui fit un fort beau sermon et capable de toucher les âmes des vrays chrestiens. L'apres dinée nous rendismes visite au comte d'Oldenburg qui nous avoit prevenu en ce debvoir. Il n'est que bastard du vieux comte qui regne à present, mais il l'affectionne si fort qu'il luy a desia donné 60,000 livres de rente et le fait voyager avec esclat et train. C'est un seigneur qui profite fort peu de ses voyages, puisqu'il frequente tousiours ses compatriotes dont le nombre n'est pas petit à Paris.

De là nous allasmes voir le Sʳ de Ficquefoord (1), qui estoit arrivé de Hollande depuis deux iours. Il nous fit entrer en la chambre de madame sa femme que nous salüasmes, comme aussi madame sa fille qui est mariée à un capitaine de cavalerie nommé le Sʳ Londy. Nous y rencontrasmes le vieux [redacted]

perdu de goutte qu'à peine pouvoit-il se soustenir. Il nous dit qu'il alloit faire un tour en la province d'où il est, et qu'ensuite il retourneroit à la Haye.

Le 13ᵉ, nous fusmes au Palais. Il y a une grande sale d'où l'on entre dans les chambres du parlement, qui est composé de la grand'chambre, de cinq chambres des enquestes, de deux des requestes, de la Tournelle et de la chambre de l'edict. Dans la grand'chambre, qu'on nomme aussi la chambre dorée, pour avoir esté lambrissée de culs de lampes dorez, par Louys XII, le Roy tient son lict de iustice avec ses pairs; les conseillers et advocats y prestent le serment. Les Roys estrangers y sont autrefois venus plaider leurs causes et soumettre une partie de leurs estats à l'autorité de cette auguste compagnie. La Tournelle connoist des crimes, et la chambre de l'edict est instituée pour ceux de nostre religion, où l'on treuve quantité de boutiques rangées aux deux costés, dont les marchands sont les plus rusés et les plus adroicts de toute la ville.

Le 14ᵉ, nous fusmes à la chambre des Comptes, qui est aussy dans l'enceinte du Palais, où nous vismes cinq grandes statuës sur le devant : la Temperance, qui tient une horloge et des lunettes à la main, avec cette devise : *Mihi spreta voluptas : Je mesprise les voluptez*. La Prudence, avec un miroir et un crible : *Consiliis verum speculor : Je contemple la verité dans mes conseils*. La Justice, tient une balance et une espée : *Sua cuique ministro*. La Force embrassant une tour d'une main, et serrant un serpent de l'autre : *Me dolor atque metus fu-*

giunt : Je chasse le regret et la crainte. Au milieu de ces quatre vertus, qui sont comme les quatre elements du monde politique, paroist le Roy Louys XII avec les armes de France et la devise de ce prince qui est un porc-espic. Le reste de la chambre n'a rien qui merite d'estre dechiffré.

Le 15e, le Sr de Bellievre mourut au 13e iour de sa maladie, qui estoit une fiebvre continue, accompagnée d'une fluxion sur la poitrine (1). C'estoit un homme qui estoit au dessus de tous les employs qu'il a eus, et mesme de celuy de premier president en ce parlement, auquel il est mort. A peine avoit-il atteint l'aage de vingt-cinq ans, qu'il fut ambassadeur pour le Roy en Italie et ensuite en Angleterre, et en dernier lieu en Hollande. Il est fort regretté de tout le monde, qui le va voir en foule dans son lict de parade, et elle a esté telle que six personnes y sont peries, par un malheur qui porta [redacted]

en lui : l'Estat un appuy fidelle, le peuple un juge equitable, la noblesse un protecteur, le parlement un chef tres-habile, dont la moderation courageuse et la iudicieuse fermeté rasseuroit les foibles, temperoit les plus hardis, sçavoit l'art de gaigner les cœurs et d'unir les esprits pour le bien public ; secourable aux affligés, d'accès facile aux plus inconnus, bienfaisant, ennemy des fraudes, seur à ses amis, inviolable en ses parolles, et splendide du sien sans envie pour celuy d'autrui ; que les graces de la Cour ne pouvoient tenter ; amy des plaisirs dans l'oisiveté, du travail dans les affaires ; d'un génie esgal aux plus grandes, et qui sçavoit s'abaisser aux moindres ; contraire aux violences et à l'oppression, comparable aux plus grands hommes par ses qualitez, mais singulier en cecy, que dans les conionctures les plus espineuzes, il accordoit des choses assez opposées : l'autorité du prince, l'utilité des particuliers et la dignité de sa compagnie ; respecté d'elle, cheri des peuples, estimé de la Cour, encore au milieu de son aage selon les années, mais non pas selon la gloire, dont la mesure estoit remplie, puisqu'il avoit acquis tous les vrays biens ; loüé encore apres sa mort des mesmes vertus dont il estoit loüé durant sa vie ; on l'a pleuré avant que de le perdre, on le pleure apres l'avoir perdu, et l'on pourroit tomber dans des temps qu'on le pleureroit encore davantage, qui nous renouvelleroient nos iustes regrets et qui ne nous permettroient pas de l'oublier. »

Le 16e, le colonel Lockard, ambassadeur ordi-

naire d'Angleterre, fit son entrée en cette ville avec un grand cortege de carrosses, qui luy estoient allés au devant iusques à Saint-Denys. Nous receusmes sur le soir nos lettres, par lesquelles on nous chargeoit d'une commission, qui estoit de chercher des lustres de cristal pour madame de Beverweert.

Le 17ᵉ, apres avoir fait nos lettres, nous courusmes toute la ville pour en treuver d'un prix commode, et entre autres nous en vismes un de 10,000 francs. Certes c'est une merveilleuse piece, et qui asseurement n'eust iamais sa semblable en ce genre de bijoux et de bagatelles magnifiques.

Le 18ᵉ, l'abbé de Sautereau nous estant venu voir, pendant qu'on nous coupoit les cheveux, nous demanda si nous voulions aller au marché aux chevaux, où il vouloit tascher d'en vendre deux qui ont des fics aux pieds. Nous y vismes plus de trois mille chevaux, et c'est une chose pro-

[redacted]

toit et ayant appris ce malheur, commanda à douze de ces mousquetaires de mettre pied à terre et de se saisir des advenuës de la ruë et de la maison, afin qu'on prist ce meurtrier qu'on treuva refugié chez un pâtissier d'où il fut mené dans l'hostel de Lude pendant qu'on manda les sergeants pour le mener en prison.

Le 19ᵉ, nous fusmes au presche à Charenton, où nous entendismes un ministre de Fontainebleau, qui s'en acquita assez bien. L'apres-dinée nous rendismes visite au Sʳ de Brasset, qui nous dit qu'il craignoit que le marquis de Castelnau avec toutes les autres troupes qu'il commandoit (qui faisoient environ 5,000 hommes et qui estoient en marche pour secourir Saint-Guelain) ne vinssent trop tard, puisque les troupes de monsieur le Prince y estoient arrivées, qui avoient emporté par force une redoute de grande consequence à l'attaque de laquelle le prince de Condé avoit eu un coup de mousquet au travers de son chappeau.

Le 20ᵉ, nous fusmes voir la Sainte-Chappelle, bastie par saint Louis ioignant le Palais afin que la pieté et la justice eussent un mesme temple, comme l'honneur et la vertu l'avoient autrefois chez les romains. Les architectes admirent la conduite du bastiment des deux chappelles, la basse et la haulte, soustenuës l'une sur l'autre par des colonnes qui semblent faibles, et la prennent pour un ouvrage le plus hardy qui soit au-deça des monts. Elle a le nom de Sainte à cause des reliques des saincts qui y ont esté amassées du temps de saint Louys.

Le 21e, nous vismes le Grand-Chastelet, que Julien l'Apostat, gouverneur des Gaules fit bastir, et Philippe-Auguste rebastir pour estre le siege ordinaire du prevost de Paris, chef de la justice et de la police de cette grande ville et de la vicomté, qui a sous luy trois lieutenants, le civil, le criminel et le particulier; un procureur, un advocat du Roy, grand nombre de conseillers, le conservateur des privileges royaux de l'Université, les commissaires distribués par les seize quartiers de la ville, les greffiers, les notaires, les sergens à cheval et à verge, qui font tous les ans une monstre magnifique le lendemain de la Trinité.

Le 22e, le Sr de Hauterive nous vint voir, qui demeura avec nous deux bonnes heures, ce qui nous empescha de sortir. Il nous dit que le Sr de Comminges (1), gouverneur de Saumur, s'en alloit en ambassade en Portugal pour complimenter le nouveau Roy sur son advenement à la Couronne,

[redacted]

dans les carrosses de leurs Maiestés au Louvre, et passant au milieu du regiment des Gardes et des Cent-Suisses, rangés en haye, il fut introduict à l'audience du Roy, dans la chambre de S. M., puis à celle de la Reine, où il reçeut tous les honneurs et toutes les marques possibles d'estime et de bienveillance envers son maistre. Nous reçeusmes aussi apres la pourmenade nos lettres où il n'y avoit rien de remarquable.

Le 24e, nous courusmes pour la première fois la bague, ce qui nous reüssit si bien qu'en trois courses nous mismes deux dedans. A nostre retour de l'academie nous escrivismes en nostre pays et y employasmes toute l'apres dinée.

Le 25e, le comte d'Oldenbourg nous vint dire adieu, estant sur le point de partir pour Bruxelles, en dessein de faire une campagne en Flandres. Il estoit obligé de prendre le parti espagnol, parce qu'il a du bien qui releve du duché de Brabant. Il nous dit que le lundy le Sr de Chenailles avoit esté interrogé sur la sellette et avoit assez bien respondu et mieux qu'il n'avoit faict depuis qu'il estoit prisonnier ; mais qu'à la fin il s'estoit engagé si avant dans un discours qui servoit plus à le charger qu'à le iustifier. Aussi avoit-on desia commencé à opiner, et de seize iuges, il y en a douze qui le condamnoient à la mort et quatre à un bannissement perpetuël. Il est vray, que comme les festes de Pasques vont empescher qu'on ne travaille tout d'une suite à son proces, et qu'il n'y a rien de plus advantageux aux criminels que

ambassadeur du milord Protecteur. C'est qu'un Anglois qui le fut treuver luy dit qu'on avoit entrepris de l'assassiner, et qu'il se tenoit obligé comme serviteur de la Republique de l'en advertir. Ces paroles n'estonnerent point cet ambassadeur qui sans s'emouvoir fist arrester cet homme pour l'examiner à loisir ; mais il n'attendist point qu'on le questionnast fort long temps et confessa librement qu'il n'y avoit rien de tout cela, mais qu'il avoit forgé cette nouvelle parce qu'estant pauvre et miserable, il pensoit tirer par là quelque argent pour sa subsistance. Nous y apprismes aussi la trahison d'un capitaine irlandois qui estant en garde à un fort devant St-Guelain, le livra aux Espagnols, ce qui a de beaucoup avancé la prise de cette place.

Apres avoir demeuré quelques heures chez Son Excellence, nous fusmes chercher le Sr Ficquefoord que nous ne treuvasmes pas, comme aussi le Sr de Servoskercke, qui ayant changé de hostellerie s'estoit logé dans la ruë Saint-Martin, à la *Ville de Bruxelles*. Delà nous fusmes voir le Sr de la Bergerie, qui loge dans la mesme ruë ; nous le treuvasmes avec sa femme, et nous y passasmes nostre soirée. C'est un homme qui a esté à monsieur le Prince, et au lieu de suivre les interests de son maistre, s'est marié assez richement.

Le 27e, au matin, on donna arrest contre le Sr de Chenailles, par lequel il a esté condamné à un bannissement perpetuël avec confiscation de ses biens. Nous fusmes occupez toute l'apres disnée à faire empacqueter les hardes que nous devions en-

voyer avec celles du S[r] de Thou, qui faisoit emballer les siennes.

Le 28[e], le S[r] des Routes nous vint voir, et sortit ensuite avec le S[r] de Brunel, pour loüer la maison que nous avions marchandée si long temps, et en faire passer à mesme temps le transport ; mais ils ne peurent s'accorder avec l'homme du logis. Nous arrestames ce mesme iour un cocher, mais qui ne vint point, s'excusant sur ce que par malheur il s'estoit blessé à la iambe. Ayant fait voir comme il se portoit, nous decouvrismes que c'estoit une imposture, et qu'il avoit esté debauché par nostre premier cocher qui luy avoit dit qu'il seroit trop gourmandé par celuy de nostre couzin. Le S[r] Glezer nous vint voir l'apres disnée ; il devient fort grand et a assez profité ; mais il a un precepteur aupres de luy qui n'est qu'un fol et un vray pedant ; ie croy que s'il estoit en bonnes mains il reüssiroit mieux, car c'est un ieune eveillé et qui ne manque pas d'esprit. Pendant que nous faisions mettre les chevaux au carrosse, pour essayer nostre nouveau [redacted]

sieur le Prince et avoit esté pris entre le Catelet et la Capelle. Nous receusmes ce mesme soir nos lettres, où on nous marquoit que le S[r] Stampton, pere de cette belle fille qui passe pour la merveille de nos quartiers, estoit mort; qu'on avoit donné la compagnie des gardes du fû Perscheval au S[r] d'Oosthoorn, et la charge du baillif de l'Isle de Voorn au pere du conseiller Almonde.

Le 29[e], au matin, le S[r] Brasset nous vint voir, et nous demandant des nouvelles de nostre païs, nous luy communiquasmes celles que nous venions de recevoir. Il nous dit qu'on lui escrivoit qu'il y avoit eu brouillerie entre les Estats de Frise et le Prince Guillaume (1), et que le dernier estoit sorti de l'assemblée en grande colère; il ne nous put dire le suiet ni la cause de son mescontente-

(1) Le prince Guillaume de Nassau, gendre de la princesse douairière d'Orange, était gouverneur des provinces de Frise et de Groningue. « La Frise, écrivait M. Chanut en 1655, est moins souple à la Hollande qu'aucune autre province ; comme elle se gouverne pour la plus part en démocratie et que les espritz y sont naturellement fiers et opiniastres, elle est quasi touiours occupée en ses propres affaires. Le gouverneur, M. le prince Guillaume, n'y a qu'une auctorité precaire qu'il maintient à peine entre les factions qui partagent les villes.... » (*Mémoire secret* rédigé par M. Chanut au retour de son ambassade.)

Le prince Guillaume est mentionné dans les instructions données à M. de Thou comme un des personnages les plus importants de son pays : « Il importe au service du Roy que l'ambassadeur entre le plus avant qu'il pourra dans la confidence avec M. le Prince Guillaume de Nassau, lequel a touiours montré inclination vers la France, et qui aydé de la fortune, pourroit s'eslever en grande auctorité. Il a des amis et des habitudes en toustes les provinces ; il prend soing d'estre instruict de tout ce qui se passe ; il est homme de grand cœur et par conséquent à hautes prétentions.... » (*Instructions* du mois de mars 1657.)

ment. L'apres disnée, estant iour de devotion à cause de la sepmaine saincte, nous ne fismes aucune visite, mais nous nous allasmes pourmener au Cours, et passant par Chaillot on nous dit qu'il y avoit une fontaine d'eaux minerales (1) que les medecins ordonnent pour la pierre et la gravelle; la curiosité nous invita de l'aller voir et mesme d'en gouster; elles ont le mesme goust que celles de Spa, et qui tient beaucoup de celuy des eaux qui passent par des mines de fer.

Le 30e, nous fusmes à Charenton pour entendre la preparation à la sainte Cene, qui nous fut preschée par un ministre de Fontainebleau; il faisoit un froid incroyable. Nous revinsmes disner à Paris, et des que nous fusmes à l'hauberge, nous y apprismes le depart du colonel Balthasar et celuy de son beau frere le baron de Montarnaud, son lieutenant colonel, qui estoient tous deux personnes de bon sens et de cœur, et nous avoient tousiours tesmoigné beaucoup d'affection. Le cardinal a envoyé le colonel en Allemagne pour

[redacted]

donné. Nous employasmes l'apres disnée à faire nos lettres.

Le 31e, nous demeurasmes toute la iournée au logis parce qu'il faisoit mauvais temps, et nous nous preparasmes à faire la sainte Cène, en lisant dans la *Pratique de Piété* les beaux chapitres qui y sont sur cette matiere.

Le 1 d'avril, nous participasmes à la sainte Cene à Charenton, et nous y demeurasmes toute la iournée sans boire ni manger. On fait la ceremonie d'une autre façon qu'en nos quartiers, car on communie debout, pendant que le chantre de l'eglise list dans la Bible les endroicts qui sont propres à cette saincte action, et qu'il fait chanter des Pseaumes qui y reviennent. Il y a aussi deux tables et deux ministres, car il y a grand nombre de communiants. Tout est neanmoins si bien disposé, qu'il n'y arrive ni embarras ni desordre.

Le 2e, qui estoit le lendemain de Pasques, nous fusmes à Charenton avec monsieur le Rhingrave et le Sr Gillier, qui nous avoient fait demander le soir auparavant place en nostre carrosse. Nous y entendismes le Sr Drelincourt qui fit un fort bon presche, mais il a la voix si cassée et la langue si grasse qu'on diroit qu'il ne fait que bredouiller (1).

On y benist trois mariages : les fiancées estoient

(1) Prédicateur protestant, né à Sédan en 1595, mort en 1669; auteur de plusieurs ouvrages de piété. Il avait acquis une certaine célébrité par ses prédications, quoiqu'il eût, suivant l'expression de Tallemant, « la langue naturellement empêtrée. »

menées chacune par un homme, et accompagnées de quantité de ieunes filles fort parées et adiustées: il n'y en a pas une qui n'ait un bouquet de fleurs; elles passent toutes devant celle qui doit espouser, qui se tient debout faisant une reverence à chacune. Elles sortent ensuite du parquet. La fille à marier, pour marque de l'estat auquel elle est, porte icy une petite fleur blanche de jasmin ou d'oranger, qui est attachée au milieu de sa coëffure. C'est tout ce que nous avons pu y remarquer de particulier.

Nous revinsmes disner à Paris. L'apres disnée nous fusmes à la pourmenade, et voyants que les carrosses defiloient du costé du Cours, nous les suivismes, nous doutants bien que le Roy y devoist estre. C'est un ouvrage de Marie de Medicis, qui l'a fait faire pour augmenter la beauté de Paris, car on y voit quatre rangées d'arbres de 1600 pas de longueur, qui font trois belles allées, dont celle du milieu est la plus large. Il est enceint d'un grand fossé qui, du costé de la riviere, est encore soustenu d'une muraille qui n'est pas plus haute que le terroir, afin que la veuë n'en soit point bornée, et que de la portiere du carrosse on voye la Seine, le Pré-aux-Clercs et la plaine Grenelle. On y entre par une grande porte cochere qui est treillissée et gardée par un portier qui a sa petite maison tout aupres. Au milieu il y a un grand cercle, auquel toutes les allées aboutissent, afin qu'on puisse tourner sans faire de desordre au Cours en defilant. Au bout on treuve aussi une grande porte de mesme que celle de l'entrée. Mais n'y treuvant pas S. M.,

nous passames outre par Chaillot et le bois de Boulogne qui est assez grand et planté de chesnes : il a esté renommé parce que c'estoit le lieu ordinaire où la noblesse se battoit en duël : il y est fort propre ayant quantité de recoins et d'endroicts escartés. Nous mismes pied à terre au grand carrefour, au milieu duquel on voit une croix erigée de pierre de taille, et nous nous pourmenasmes iusques à Madrit, qui est ce chasteau royal qui y fust basty par le Roy François I, sur le modele de celuy où il fut prisonnier à Madrit en Espagne apres la funeste iournée de Pavie. Il est tout-à-fait abandonné, et c'est dommage, car c'estoit un fort bel ouvrage : il semble estre fait de marqueterie y ayant en plusieurs endroicts des quarreaux et du plastre vernissé et relevé en bosse ; mais estant exposé à l'iniure du temps, le vent et la pluye gastent tout et font tout tomber.

Nous demandasmes à un homme si le Roy n'estoit pas passé, qui nous dit qu'ouy et nous monstra un endroict où il faisoit faire l'exercice à ses mousquetaires dans un pré à costé du port de Neully, qui est un village sur le bord de la Seine à une demi-lieuë de ce chasteau. Nous y allasmes et leur vismes faire quelques descharges, ayant tousiours le Roy à la teste qui les commandoit. C'est un brave prince, bien fait et tres-grand pour son age ; il avoit un justaucorps de veloux noir avec des boutons de soye, par dessus lequel il portoit un baudrier de maroquin noir sans frange, afin de servir d'exemple à tous ceux de son royaume, qu'il veut porter à

moins de despense en habits. Il en partit à six heures du soir, ayant envoyé devant ses mousquetaires, et apres eux ses chevaux-legers et gardes du corps. Nous en revinsmes aussi et arrivasmes à sept heures à Paris apres avoir fait une fort belle pourmenade.

Le 5. nous allasmes pour rendre visite à mademoiselle Brasset, et ne l'ayant pas treuvée, nous fusmes demander à son frere s'il vouloit estre de la pourmenade, ce qu'il accepta et nous obligea d'aller au Luxembourg où apres avoir eu grande peine d'entrer, parce que la grande porte est tousiours fermée les iours de feste afin que les courteaux de boutiques n'y accourent en foule, nous fismes un tour dans le iardin où n'ayants pas rencontré grand monde, nous fusmes au Cours : la foule y estoit grande, parce que le Roy et toute la cour y estoit. Il y arriva un accident au carrosse de madame de Mony qui y avoit trois autres dames et un gentilhomme : le cocher voulant tourner son carrosse et [redacted]

Roy et Monsieur son frere y arriverent, le nombre s'accreut de telle sorte qu'en un moment on en compta plus de deux mille.

Le 5[e], ayant appris l'arrivee du S[r] du Theil, nostre couzin, qui nous estoit venu chercher le matin pendant que nous estions à l'academie, nous luy rendismes visite l'apres disnée. Il nous dit le suiet de son voyage, et le dessein qu'il avoit de se mettre en possession de ses biens qui sont dans la Bourgogne, dont le S[r] de Veaux, qui a espousé une de ses tantes, iouït depuis long-temps. Nous eusmes une plaisante rencontre et cela par la bestise de nos laquais, dont la principale cause venoit de celuy de nostre couzin de Speyck, à qui le S[r] du Theil s'estoit adressé en nostre absence pour nous dire son logis. C'est qu'il y a deux hostelleries de mesme enseigne, mais en diverses ruës. Ce laquais n'ayant pas bien retenu le nom de la ruë où est celle où il estoit logé, prit l'une pour l'autre : on y fit d'abord demander le S[r] du Theil, et nos laquais ne s'estant pas bien expliqués, on nous fit descendre le fils du president d'Edel. Nous fusmes fort estonnés, et d'abord nous ne nous pouvions imaginer ce subit changement dans une personne que nous avions veuë bien differente de celle à qui nous parlions ; ce qui aida à nous tromper estoit qu'il portoit la perruque, que nous creusmes estre la cause de ce grand changement que nous y remarquions ; mais luy ayant enfin parlé et remarqué son grand nez aquilin, nous recognusmes nostre meprise. Il nous voulust obliger d'entrer en sa chambre, mais

l'en ayant remercié sur ce qu'il faisoit trop beau temps pour se renfermer, et qu'il seroit dommage de n'en pas profiter pour la pourmenade, nous quittasmes ainsi nostre homme qui estoit etonné comme un fondeur de cloches, et remontants en carrosse, nous fusmes chercher nostre couzin que nous treuvasmes avec un sien parent qui se nomme Wotenhoven.

Nous n'y fusmes pas long-temps, ayants le dessein de voir madame Roger (1). Apres qu'elle nous eust entretenu d'un procez qu'elle a, il y survint un gentilhomme qui nous fit changer de discours et nous donna occasion de nous retirer et de chercher deux ou trois gentilshommes du mesme quartier, que nous ne treuvasmes pas, ce qui nous obligea à gagner le fauxbourg pour demander madame de Saint-Armand ; mais voyant que le carrosse d'un de ses parents, homme d'affaires,

[redacted]

par laquelle on passe dans une basse court; l'ayant traversée, nous vismes les cellules qui sont distinguées par lettres alphabétiques, et ioinctes l'une à l'autre; elles font un grand quarré, qui a une galerie couverte et percée sur une place qui leur sert de cimetiere. Nous y demandasmes celle d'un certain chartreux nommé dom Charles que nous n'y treuvasmes pas. En nous retirant, nous passasmes une autre galerie lambrissée, vitrée et peinte, où sont representées toutes les principales actions et l'histoire de la vie de saint Bruno, avec l'explication en vers latins. Apres estre sortis du couvent, nous fusmes voir le Clos, dont la porte est dans la basse court; c'est une grande piece de terre où il y a à costé des murailles de longues allées pour la pourmenade des religieux. Il est semé de bled pour le couvent, et ils en tirent toutes leurs herbes; on y void quantité d'arbres fruictiers et quelques petites chapelles dediées à leur patron saint Bruno. Il est entouré d'une tres-haute muraille, ce qui le rend plus considerable, puisqu'il est pour le moins de 20 ou 30 arpens de terre. Enfin c'est un des plus beaux cloistres de Paris, pour la situation et pour le bastiment. Il n'y a point d'ordre si rude ni austere que celuy-cy, puisqu'on est obligé de ne manger iamais de la viande, et de ne se parler que certains iours de la sepmaine. Mais ostez cela, ils passent fort doucement la vie, estant tres-bien servis, car chacun a son valet, son apartement où il y a trois chambres, l'une pour estudier où est sa bibliotheque, l'autre pour coucher et la troisiesme

pour recevoir ses amis, et son petit iardin où il peut planter ce qu'il veut et le cultiver à sa mode.

Nous receusmes sur le soir nos lettres, par lesquelles on nous marquoit que monsieur de Brederoode (1) estoit sur le poinct de partir pour venir ici, en intention d'y faire la campagne.

Le 6[e], apres avoir respondu à nos lettres, nous allasmes aux Petits-Augustins pour parler à un pere nommé Valerien, qui donne de l'eau de fontaine dans laquelle il verse un peu d'esprit d'une certaine composition, qui la rend comme minerale. On dit qu'il en guérit toutes sortes de maladies; beaucoup de personnes s'en sont bien treuvées, et quelques autres n'en ont eu aucun soulagement. Il nous fit entrer dans sa pharmacopée, laquelle estoit gentiment peinte et dorée et fort proprement rangée. Elle a ses fenestres sur le iardin du cloistre qui n'est pas grand, mais fort bien troussé et accompagné de basses hayes qui y forment quelques allées. Il nous montra dans sa chambre divers squelettes, et entre autres de deux petits enfants, dont l'un estoit couvert de sa peau, lequel estoit enfermé dans une bouteille pleine d'eau. Apres avoir fait un petit discours sur l'anatomie et la medecine, il nous dit qu'il avoit abandonné tout cela, en s'attachant seulement à deux secrets qu'il prise par dessus tout ce

(1) Fils du maréchal-de-camp général, mort en 1655, qui « estoit, dit M. Chanut, un seigneur de la meilleure naissance du païs et prétendant mesme d'estre issu des comtes de Hollande, allié au defunct prince d'Orange Frederic-Henry. » Il était propriétaire en France d'un régiment que son père avait levé et équipé à ses frais.

qu'on a iamais inventé pour le bien du corps. Il ne nous entretint point de ces deux secrets, mais nous comprismes bien que le premier et le principal estoit celuy de son eau.

Le 7e, comme nous estions prests à monter en carrosse pour aller treuver nostre couzin du Theil, il nous prevint et nous pria de le mener chez le Sr Tassin, pour lequel il avoit une lettre de recommandation, afin qu'il luy donnast quelques advis sur ses affaires. C'est un advocat qui ne manque pas d'esprit. Il n'y a pas long-temps qu'il est revenu de Hollande où il estoit allé recueillir la succession du Sr Dalone son frere, qui y avoit esté tué en duël par un suedois nommé le baron Spar. Il dressa un memoire de toutes les pretentions de nostre couzin et luy dit de la façon qu'il faudroit qu'il agist, et qu'il le laissast faire et s'enquerir de tout, avant qu'il decouvrist à son oncle qu'il estoit icy. Nous allasmes de là chez le Sr de Beauieu, parent du Sr de Brunel. Il est de Bourgogne et cognoist toutes les personnes qui luy retiennent son patrimoine, n'ayant sa maison qu'à quatre lieuës de là. Il luy promit toute sorte d'assistance, et mesme, en attendant qu'on s'en informast, il luy offrit sa maison avec toute sorte de civilité et de courtoisie.

Le 8e, nous fusmes au presche chez nostre ambassadeur, avec nostre couzin du Theil, où nous entendismes un certain Allemand qui fist assez bien.

On nous y dit que le Roy avoit fait arrester tous les vaisseaux hollandais qui estoient en ses ports, parce que le Sr de Ruyter avoit pris dans la mer

belle car il est placé iustement à la teste de l'Isle (1): la galerie est large et longue, mais n'a encore point ses ornements de peinture et de dorure.

Le 10°, nous fusmes au iardin du Roy du faux-bourg saint Victor, qui sert aux escholiers en medecine pour y aller estudier les plantes. Il est fort grand et tres-bien placé : il aboutit à une belle prairie et on y respire un tres-bon air et qui en rend la pourmenade agreable. Il y a une fontaine qui se descharge par un petit canal de pierre de taille dans un creux qui est entouré de cypres, où on treuve les aquatiques, et sert aussi pour arrouser les autres plantes. Au milieu du iardin, on void un cilindre qui marque en tout temps les heures, demy heures et quarts d'heures. Il a esté donné par les fondateurs de ce iardin qui a esté commencé en l'an 1633 (2), comme l'inscription du piedestal de ce quadran le

(1) Tallemant dit, en parlant de l'hôtel Bretonvilliers, que c'est [redacted]

tesmoigne. En entrant, vous avez à gauche une limace par où on monte autour d'une colline, et qui vous mene insensiblement, par des allées qui sont faites de hayes de trois pieds de hauteur entrelassées de cypres à la distance d'une demie toise, à une petite platte-forme qui est fort haute, d'où on decouvre presque toute la ville, et l'on a une tres-agreable veuë de la campagne et principalement d'un petit bois qui est ioinct au iardin. Tout cecy est fermé à clefs qui sont gardées par le premier medecin du Roy, nommé le S[r] Vallot, qui y vient deux fois par iour, le matin et le soir, examiner les herbes. Nous vismes à la sortie un laboratoire auquel nous n'avions pas pris garde en entrant. C'est là que l'on distille toutes sortes d'eaux medicinales et qu'on tire les esprits des mineraux et des metaux des alambics posés sur des fourneaux, qui y sont en grande quantité et de diverses façons.

Nous fusmes aussy à l'Abbaye (1) pour en voir la bibliotheque; mais on ne put pas nous la monstrer, le Pere qui en a les clefs estant allé en ville.

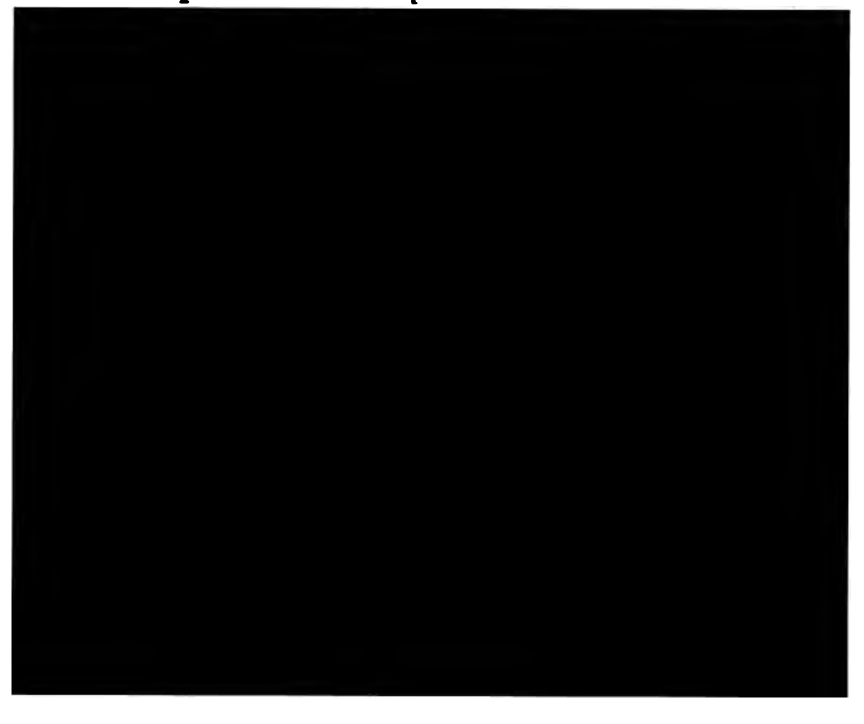
Nous receusmes nos lettres sur le soir, qui nous apprirent que le S[r] de Sterrenburg estoit de dessein de voyager pour se consoler de son veufvage, et qu'il vouloit faire un tour en France et passer ensuite en Italie.

Le 11[e], nous employasmes toute l'apres disnée à faire des visites d'hommes estant bien iuste que nous les rendissions à ceux qui nous avoient faict

(1) L'abbaye Saint-Victor.

l'honneur de nous venir voir. Nous commençasmes par monsieur le Rhingrave, qui nous dit qu'il y auroit grand festin chez le Sr de la Basiniere, où le Roy et toute la Cour se treuveroient, et qu'apres le souper il y auroit bal et comedie; mais qu'il estoit incertain du iour que cela se devoit faire, et que quand il l'auroit appris, il nous en advertiroit afin que nous pûssions voir cette grande magnificence.

L'ayants remercié de l'honneur qu'il nous faisoit et y ayants esté assez longtemps, nous allasmes chez le Sr Brasset qui nous dit que la Cour estoit tout à fait en colère contre messieurs les Estats de Hollande, de ce que de Ruyter avoit pris les deux vaisseaux que commandoit le chevalier de la Lande, et qu'on en avoit à craindre quelque rupture entre cette Couronne et nostre republique, si l'on n'en donnoit une prompte satisfaction; que pour l'obtenir, le Roy avoit faict arrester tous nos vaisseaux qui estoient en ses ports et saisir tous les effects de



ments, il auroit pû y apporter remede ; mais que si l'on vouloit en user de la sorte, il n'avoit rien à faire icy.

Pendant que nous estions sur ce discours, on luy vint dire qu'il auroit audience le lendemain à cinq heures apres midy, ce qui fit qu'il nous pria de luy vouloir faire l'honneur de l'y accompagner. Nous ne nous en excusasmes pas, considerant que ce n'estoit pas tant à luy que nous rendions ce devoir qu'à nostre Estat.

Le 12e, au matin, nous fusmes voir le Sr de Schomberg (1), que nous treuvasmes encore au lict, incommodé d'un rhume. Il s'enquit fort de la santé de nos pere et mere, et nous pria de les asseurer tous deux de ses services. Il nous demanda par quelle voye on pourroit faire venir de nostre païs des armes à l'espreuve et une peau d'elan. Il souhaitoit de les avoir au plustot pour s'en servir cette campagne qu'il devoit faire en qualité de lieutenant general. Cette bonne nouvelle nous surprit avec ioye, à cause du bruict qu'on avoit fait courir qu'il estoit fort mal en Cour, et qu'on l'accusoit d'avoir tres-mal defendu sa place. Nous comprismes

(1) Armand-Frédéric comte de Schomberg, qui fut fait maréchal en 1675, en même temps que MM. de Luxembourg, Duras, La Feuillade, d'Estrades, Navailles, Vivonne et de Rochefort... « En voilà huit bien comptés, écrivait Mme de Sévigné... ; le Grand-Maître était au désespoir ; on l'a fait duc, mais que lui donne cette dignité ? » (Voir plus haut, p. 92.)

Le maréchal de Schomberg, qui était protestant et qui croyait avoir à se plaindre de la cour, se retira en 1685 du service de la France pour passer à celui de l'électeur de Brandebourg. Plus tard il entra au service de Guillaume III, qu'il suivit en Angleterre.

aussy par ses discours, que la malice de celuy qui avoit servy de lieutenant de Roy dans Saint-Guilain, qui estoit son accusateur, avoit esté reconnuë par les mareschaux de France devant lesquels l'affaire avoit esté portée, et qui l'avoient absous et reconnu qu'il avoit fait tout ce qu'un homme d'honneur pouvoit faire. De la on infère qu'il sera recompensé d'un nouveau gouvernement.

Il est fort attaché à la Cour angloise, c'est pourquoy on luy a donné logement au Palais Royal, au dessous de la belle galerie que nous vismes en sortant de sa chambre. Elle est fort grande et richement lambrissée et dorée, bien que les Anglois y ayent fait un grand degast, qui ne leur a pas beaucoup profité, car pour avoir cinq sols d'or ils ont gasté des endroicts qu'on ne sçauroit refaire pour quatre pistoles, et plus est leur avarice et leur avidité les a poussés à un tel point que ne se contentants de ce qu'ils enlevoient les dorures relevées en bosse, ils ont cassé les vitres pour avoir le plomb (1). La galerie est garnie des portraits de tous les hommes illustres de France avec leurs devises et leurs beaux faits. Ils sont separés par des statuës de marbre et d'albastre des plus fameux capitaines romains qu'ils ont imités. Tout cecy est tres-mal entretenu ; c'est pourquoy on peut dire avec iuste raison que les

(1) Le Palais-Royal, comme on l'a vu plus haut (page 73), avait été affecté à la résidence de la reine d'Angleterre ; on voit, par ce que rapportent ici les voyageurs, que les serviteurs de l'auguste réfugiée avaient étrangement abusé de cette hospitalité. — On lit dans le journal d'Olivier d'Ormesson que la reine d'Angleterre recevait de la Cour de France une pension de 1,200 fr. par jour.

François sont bons pour entreprendre de belles choses, et mesme pour les achever, mais qu'il faudroit des Hollandois pour les entretenir.

L'apres disnée nous nous rendismes chez nostre ambassadeur environ les quatre heures, et en estant partis un peu avant cinq, nous fusmes environ une demi heure à la chambre du repos. Le Roy cependant estoit au ieu de paume, où il achevoit une partie qu'il avoit commencée. Il ne fut pas retourné en son apartement que le comte de Brullon, introducteur des ambassadeurs, vint prendre le nostre qui ayant esté mené devant le Roy, y commença un discours en vray pensionaire d'Amsterdam. Le Roy estoit sur son siege, ayant à sa gauche le duc d'Aniou (1), et à sa droite le duc d'Orleans, qui estoit arrivé ce iour-là, et monsieur le cardinal. Il y avoit une horrible foule de seigneurs qui entournoient le Roy : à peine put-elle se fendre pour laisser passer l'ambassadeur.

Nous nous treuvasmes si pres que nous entendismes tout ce qu'il dit. Il commença par un narré assez long et mal conduict des pyrateries que les François avoient exercées sur nos marchands, accusant le gouvernement et traitant une matiere de peu de saison. Le Cardinal l'interrompit trois ou quatre fois, et luy dit entre autres que sa harangue n'estoit pas une declaration des interests de ses mais-

(1) Philippe, duc d'Anjou, frère de Louis XIV, né en 1640, mort en 1701. On l'appelait alors le *Petit Monsieur* : il prit le titre de duc d'Orléans à la mort de Gaston, frère de Louis XIII, dont il est ici question.

tres, mais une declamation. Enfin il n'est point propre pour cette Cour, et certes il n'a fait qu'aigrir les affaires par son procedé qui a esté par trop precipité, n'ayant point d'ordre de ses superieurs, et nous pourrions nous brouiller avec cette couronne, si l'on ne satisfait de la frasque que luy a faite de Ruyter en vendant ses vaisseaux à l'espagnol, et si l'on ne rappele cet homme qui n'est nullement agreable. Aussy dit-on hautement qu'on ne luy donneroit plus d'audience. Apres qu'il eust parlé, et que le Roy luy eust dit qu'il ne surseoroit point les procedures contre les vaisseaux hollandois, que messieurs les Estats n'eussent satisfait monsieur de Thou qu'il leur envoyoit, il se retira; et demandant s'il ne pouvoit obtenir rien de plus : « Rien, dit le Roy, allés, allés. »

Le Cardinal ayant avancé avec luy iusques à la porte, luy dit : « iamais ambassadeur n'a parlé si



Le 13ᵉ, apres avoir employé la matinée à l'academie, nous passasmes l'apres disnée à faire nos lettres.

Le 14ᵉ, nous rendismes visite au Sʳ Brasset, pour nous informer un peu des sentiments de la Cour touchant la derniere audience de nostre ambassadeur. Il nous dit la mesme chose que nous avions entendue au Louvre, et de plus qu'ayant envoyé son fils pour le complimenter de ce qu'il ne le pouvoit pas voir en une pareille conioncture sans se rendre suspect à la Cour, mais qu'il ne laissoit pas de luy estre affectionné et à nostre Estat, et qu'il ne manqueroit pas de passer de bons offices pour l'un et pour l'autre aupres des ministres, il respondit à sa civilité fort incivilement, disant que tous ceux qui le viendroient voir seroient les bien venus, et que si l'on n'y venoit pas il s'en soucioit fort peu.

Le 15ᵉ, nous fusmes à Charenton, et en revenant les mains de devant du carrosse manquerent, ce qui en fit renverser le coffre tout d'un costé. Le cocher ne s'appercevant pas de nostre chute, à cause que le train du carrosse rouloit tousiours, avança encore cinq ou six pas avant qu'il le sçeut ; mais en nous entendant crier de toutes nos forces par bonheur il s'arresta. Le Sʳ de Brunel et un de nous autres estoient iustement à la portiere du costé que le carrosse versa, mais grâces Dieu ils n'eurent qu'un peu les iambes escorchées bien que la rouë passast sur celles du Sʳ de Brunel. La peur ayant esté plus grande que le mal, nous commençasmes à rire, les voyant adiustés de la plus plaisante façon

du monde, car ils s'estoient couverts de bouë depuis la teste iusques aux pieds, par l'effort qu'ils avoient faict pour se tirer de dessous le carrosse et du beau milieu du ruisseau de la ruë de la Ferronnerie où cet accident nous arriva.

Le 16e, nous fusmes voir le Sr de Gillier, et treuvant la iournée tres belle pour la pourmenade, nous le disposasmes à prendre sa part de celle de l'Arsenal ; mais avant que d'y entrer, nous rencontrasmes le carrosse de l'ambassadeur de Hollande devant la porte des Celestins. Nous en avions veu l'eglise quelque temps auparavant qui est fort iolie, aussi bien que la chapelle où sont enterrez les ducs d'Orleans : leur tombe est superbe et il y a de plus

[redacted]

plus à cultiver la terre. Du costé droit en entrant il y en a un qui est tout à fait propre et ioly; on y voit quantité de petites grottes accompagnées de quelques statuës de bois, et de fontaines artificielles que le pere à qui appartient ce petit iardin fait iouër, et il nous en donna le plaisir. Tout cecy est entourné d'une grande muraille qui faict le clos du couvent qui est l'un des mieux rentés et des plus anciens de ce royaume.

Le 17e, nous fusmes au Cours avec le baron d'Arsilieres qui nous entretint de plusieurs traits d'adresse que les filoux avoient depuis peu mis en pratique; et entre autres, que ne treuvant plus tant de profit à voler les carrosses, ils iettoient les cochers de leurs chevaux en bas, lorsqu'ils revenoient de l'abreuvoir, et les emmenoient. Il nous donna cet advis afin que nous y prissions garde puisqu'il n'y a pas long-temps qu'on ioua un pareil tour en son quartier entre sept et huit heures du soir.

Le 18e, apres avoir couru presque tout Paris pour chercher monsieur de Brederoode, nous rendismes visite aux Srs Thibaut, où nous apprismes que madame Saumaise estoit aux abois; et mesme pendant que nous y estions, on vint demander leur cocher pour conduire chez elle tous ses proches parents, le sien estant tombé de dessus le siege en choquant contre la pierre du coin d'une ruë et s'estant fort blessé. Nous fusmes ensuite demander le logis de monsieur de Brederoode à son vieux hoste, chez qui il avoit disné le midy; il ne le sçavoit pas bien,

mais nous l'ayant à peu pres indiqué, nous cherchasmes tant qu'à la fin nous le treuvasmes chez un baigneur assez proche de nostre hauberge. Il nous entretint de son dessein qui estoit de s'attacher à monsieur de Turenne, et mesme d'estre son cornette, si l'aisné des Rhingrave qui l'estoit venoit à quitter.

Il nous raconta que le chevalier de Montrevel, passant devant l'hostel de Guyse, rencontra le carrosse de monsieur de Candale (1). Il luy en vouloit pour quelque demeslé que son pere avoit avec le duc d'Espernon ; et soit que son cocher eust le mot, ou qu'il le fist sans dessein, il voulut prendre le dessus de la ruë à celuy de monsieur de Candale qui, fasché de leur dispute, mit la teste à la portiere et cria tout haut : « Qui sont ces coquins qui ne me veulent pas laisser passer ? » Montrevel luy respondit : « Monsieur, vous aviez eu tousiours envie de

[redacted]

tour. Le bruict de ce combat fust bientost au logis du duc, qui n'estoit pas loin de là, et fit que son escuyer y accourust, qui ayant aussy tost mis l'espée à la main, en donna un coup au travers du corps du chevalier qui fust emporté à l'hostel de Guyse. Cet escuyer a esté fort blasmé, ayant donné ce coup par derriere. Tous les amis du comte de Montrevel prirent son parti et portèrent leur plainte au Roy de cette action qu'ils traittoient d'assassinat.

Nous receusmes ce mesme soir nos lettres, qui nous apprirent que le comte de Caravas avoit esté arresté par ses creanciers, comme il passoit sur le marché de la Haye pour aller à la messe : l'huissier accompagné de quatre sergents ne le mena pas en prison, mais en une maison proche, où il fust obligé à demeurer iusques à ce que son beau pere, le S[r] de Ripperda (1), l'eust cautionné.

Le 19[e], nous fusmes à l'academie du S[r] d'Arnolphini pour y voir le manege ; et sur l'heure de midy nous allasmes disner chez le S[r] de Kenenbourg qui nous avoit persecuté trois iours de suite de venir prendre ce repas avec luy ; il nous traita fort

(1) Député aux Etats généraux. (Voir la note au bas de la page 60.)
M. de Caravas, après avoir émigré avec le prince de Condé, avait été amnistié en 1654.
« Je suis aise d'avoir occasion de vous nommer M. le comte de Caravas pour ce que je luy dois ce temoignage qu'ayant quitté le party de M. le Prince et obtenu la grâce de l'amnistie il y a quatre mois, il est allé à Spa et de là est revenu en cette ville où sa conduite a esté fort réglée attendant qu'il plust au Roy de luy permettre de retourner à la cour. » (Dépêche de M. Chanut à M. de Brienne du 22 octobre 1654.)

bien et les viandes y estoient bonnes et bien aprestées. Nous n'y demeurasmes pas long-temps, voyant qu'on s'y disposoit à boire, car la compagnie estoit toute flamande et qui en tel cas ne refuse pas de se prester le collet.

Le 20e, apres avoir fait nos lettres, monsieur de Brederoode nous vint rendre visite, et nous dit une assez grande nouvelle, à sçavoir la mort de l'Empereur (1), qui avoit esté apportée en cette Cour par un courrier depesché expres. Ce qui fit que nous la creusmes asseurée est que deux iours avant l'arrivée de ce courrier, le marquis de Gonzague estoit venu en cette cour de la part du duc de Mantouë, beau-frere du defunct, pour essayer de renouër le traité de son maistre avec cette couronne, disant que les Espagnols ne luy avoient pas tenu parole et qu'il ne se croyoit plus obligé de leur garder la sienne. Mais on iugea d'abord que ce n'estoit qu'une

[redacted]

carrosse à cause que le Sr de Brunel l'avoit pris pour faire quelques petites emplettes. En ce mesme temps on eust nouvelle que le Roy de Portugal (1) estoit mort, et que les Grands du Royaume se montroient peu affectionnés à la Reyne et à son fils : elle en avoit esté declarée tutrice et regente de ses Estats pendant cette minorité. Elle iugea d'abord que les mauvaises dispositions du dedans porteroient le Roy d'Espagne à luy faire une plus forte guerre. Pour s'y preparer et avoir du monde affidé, on publia qu'elle faisoit demander au Roy de France 2,000 chevaux, et que pour obliger S. M. à l'appuyer de toutes ses forces, elle traitoit de luy donner sa fille avec neuf millions. Il y avoit ici un Pere portugais qui negocioit de sa part, et qui a porté cette Cour à envoyer le Sr de Comminges en ambassade en Portugal : le temps nous apprendra à quel dessein il y est allé.

Le 22e, iour de dimanche, nous fusmes au presche chez nostre ambassadeur, parce que le iour d'auparavant il avoit trop plû pour aller à Charenton ; aussy n'avions-nous que deux chevaux, les autres estants malades. Le Sr de Saint Agathe son fils, qu'il avoit envoyé en poste en Hollande, à cause de la mesintelligence de cette couronne avec nostre republique, en estoit iustement de retour ; il nous dit que messieurs les Estats en avoient usé de la mesme façon que le Roy, ayants fait arrester tout ce qui

(1) Jean IV, chef de la dynastie de Bragance, proclamé roi en 1640, lorsque le Portugal redevint indépendant de l'Espagne.

appartenoit aux François, avec defense à tous nos marchands de ne leur acquitter aucune lettre de change et de ne rien payer de tout ce qui leur pourroit estre deu.

Nous fismes quelques visites l'apres dinée, et n'ayant pas treuvé monsieur de Brederoode, nous fusmes chez monsieur le Rhingrave, où ayants esté quelque temps, et l'heure de la comedie s'approchant, nous nous y en allasmes. On y representa celle des *Sœurs jalouses* (1), qui est certainement bien iolie, fort bien intriguée et entremeslée d'une divertissante boufonnerie. De là nous fusmes au Cours où nous treuvasmes une horrible confusion de carrosses, les uns voulants y entrer et les autres en sortir. Nos laquais furent obligés de s'y battre contre d'autres qui s'estoient mis devant nos chevaux pour les arrester afin que leur carrosse sortist; ils les repousserent si vigoureusement qu'ils les contraignirent de ceder, et de nous laisser entrer. Quand nous nous en voulusmes retirer, pour eviter ce grand embarras, nous fusmes passer par le dehors du Cours.

Le 23e, nous reprismes la partie du Mail, que la pluye nous avoit empesché d'achever, et y employasmes presque toute l'apres disnée; mais sur le

(1) *Les Sœurs jalouses, ou l'Escharpe et le Bracelet*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1658.—Paris, Charles de Sercy, 1661, in-12. —Cette pièce fut jouée, comme on voit, pour la première fois en 1657, et non en 1658, au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; elle est de Lambert, qui est également auteur de *la Magie sans magie*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1660 et imprimée en 1661.

soir, le Sr de Brunel, accompagné de l'abbé de Sautereau, nous vint prendre pour aller faire un tour au Cours où nous ne treuvasmes pas une si grande presse que le iour d'auparavant. La pourmenade en estoit fort agreable, parce qu'il ne faisoit ny vent ny soleil, le temps estant couvert et la pluye des iours precedents ayant abattu la poussiere.

Le 24e, ayants cherché monsieur le comte de Roye, monsieur de Brederoode et quelques autres, que nous ne treuvasmes pas, nous nous rendismes chez le Sr Brasset qui ne faisant que de se lever de son petit lict de repos, estoit encore à demy endormy; nous connusmes d'abord que nous luy faisions tort et nous retirasmes pour luy laisser reprendre ses aises : aussy bien la conversation n'en estoit pas si divertissante qu'à l'accoustumée. Des que nous fusmes au logis, nous envoyasmes à la poste demander nos lettres; on nous y dit qu'il n'y en avoit point, ce que ne pouvants croire nous y renvoyasmes pour la seconde fois, et on nous fit tousiours la mesme response : ce qui nous mit en peine, craignants qu'elles auroient esté interceptées à cause de la mesintelligence de cette couronne avec nostre republique, ou que quelque accident fust arrivé à nostre famille, qui auroit empesché nos proches de nous escrire.

Le 25e, nous fusmes delivrés de cette aprehension par la reception de nostre pacquet qui nous fut apporté au matin avec excuse de ce qu'on s'estoit mespris. Nous y apprismes que tout se portoit fort bien dans nostre maison, mais que nostre grand-

tion d'un frippon et d'un coquin.» A cela l'autre ne sonna mot et poursuivit son ieu. Estant venu au bout il commanda à ses pages et laquais d'aller prendre des espées et des bastons, pour s'en servir contre nostre couzin qui n'en avoit pas et qui ne songeoit plus à cette affaire, d'autant que l'autre ne luy avoit donné le mot ou l'assignation pour tirer raison de l'affront. Les S[rs] de Rodet et de Brunel qui estoient demeurés au bout, virent faire ces preparatifs, ne sachants pas à qui il en vouloit, mais iugeants que l'embuscade s'adressoit à quelqu'un des nostres, parce que de plus il avoit arresté du pied la boule du S[r] Herbert, demeurèrent là pour voir quelle issuë prendroit le demeslé. Cependant le S[r] Herbert voyant qu'on avoit arresté sa boule, tascha d'en faire de mesme de celle de l'autre, mais la manquant, alla au bout avec nostre couzin et nous autres pour achever la partie. Nous n'y fusmes pas, que la Marck retroussant son chapeau, alla tout droit à nostre couzin et luy dit en iurant : Je vous appren-dray de traitter de frippon des gens de ma condition ! — Ouy, dit nostre couzin, tous ceux qui font de telles actions sont des coquins, et ie le soutiendray.... Et en mesme temps se ietta dessus luy et le secoüa un peu rudement ; et l'ayant pris au corps le fit reculer iusques aux planches du Mail ; sur quoy il cria : Mon espée! mon espée! Pages chargés! laquais chargés! — Le S[r] de Brunel y accourust d'abord et luy dit : « Comment, monsieur, voulez-vous entreprendre un assassinat dans le iardin du Roy ? Songez bien à ce que vous faites ; » et luy osta son

espée. La Marck tout estonné et effrayé luy dit : Monsieur, de quoy vous meslez vous ? ce sont des estrangers.—Le Sr de Brunel luy dit : ouy, ce sont des estrangers, et ie vous le monstreroy bien tantost, pourquoy ie m'en mesle, c'est que ie suis fort serviteur de ces messieurs.—Pendant ce demeslé, monsieur de la Feuillade (1) survint, qui connoissant le Sr de Brunel, luy demanda que c'estoit ; lequel luy conta l'affaire comme elle s'estoit passée. Ensuite ledit comte de la Feuillade s'adressa à la Marck, et luy dit : « Monsieur, ce sont des gentilshommes d'aussi bonne maison que nous autres, et ie connais bien son frere, qui est mon amy et ie suis fort son serviteur. » —Pour eviter la surprise nous envoyasmes querir nos espées, et estant remontés en carrosse, nous retournasmes au logis, apres avoir laissé le sieur de Speyck chez un de nos amis, où il demeura caché, afin qu'il ne fust pas embarrassé d'un garde comme sa partie qui en eust un iusques au iour de l'accommodement.

Le 26e, le Sr de Schomberg nous vint voir, qui apres nous avoir raconté comment s'estoit passé le siege de la place où il commandoit, nous dit qu'on avoit donné à commander la compagnie de cavalerie du Sr Budwis, vieux brigadier allemand, à M. de Brederoode, afin qu'il ne fist pas la campagne en simple volontaire. Il devoit le lendemain faire la reverence au Roy, luy devant estre pre-

(1) D'Aubusson, duc de la Feuillade, qui devint maréchal de France et colonel des Gardes-Françaises.

senté par M. de Turenne. Il nous dit de plus que le Roy de Portugal avoit fait demander à S. M. par son envoyé, le comte d'Harcourt, pour luy donner le commandement de son armée contre les Espagnols qui le pressoient de près.

Il ne fut pas si tost parti, que le S[r] de Saint-Romain arriva pour nous offrir son service en la querelle de nostre couzin, et voyant qu'il estoit midy, il nous dit qu'il vouloit disner avec nous. Nous fismes mettre le couvert en nostre chambre, afin d'estre hors de la foule de l'haubergue et de le pouvoir mieux entretenir. Il s'enquit fort de tout ce qui s'estoit passé à la Haye depuis son depart, et comment tous ceux de sa famille se portoient. Il nous dit que madame Saumaise estoit morte, et que le S[r] d'Oudeyck avoit si bien caiolé un ioyalier, nommé Constant, qu'il en avoit tiré des diamants pour deux ou trois mille francs. Nous demeurasmes le reste de la iournée au logis pour tenir compagnie à nostre couzin qui n'osoit pas paroistre de peur d'estre arreté.

Le 27[e], nous fusmes mandés par un garde de la mareschaussée de venir chez M. le mareschal d'Estrée (1) qui est doyen des mareschaux de France. Ayant ouï les plaintes de part et d'autre, il iugea que le comte de la Marck eust pû se passer de ietter la boule du S[r] de Speyck, et de luy dire qu'il sauroit son logis, et qu'aussi nostre couzin

(1) Frère de la *charmante Gabrielle*; né en 1573, mort en 1670. Auteur de mémoires sur la régence de Marie de Médicis. Il avait été ambassadeur à Rome.

l'ayant appelé fripon, il sembloit que l'iniure estoit reciproque : sur quoy il leur ordonna d'estre amis et il les fit embrasser, voulant que nous en fissions de mesme. Nous le remerciasmes de la peine qu'il avoit prise, et nous nous en retournasmes au logis pour escrire nos lettres ; nous y employasmes le reste de la iournée.

Le 28e, ayants conduit au carrosse de Bourges le Sr de Rodet, qui alloit à Bourbon prendre les eaux et tascher de recouvrer sa santé qu'il avoit euë assez alterée pendant tout l'hyver, nous nous fismes mener à l'academie où nous employasmes toute la matinée. Nous envoyasmes à notre retour le carrosse chez le sellier, ne restant plus que deux iours des trois mois qu'il nous l'avoit garanty. Nous fusmes par là obligés de passer l'apresdisnée au logis.

Le 29e, nous fismes nostre devotion au logis, n'ayant plus que deux chevaux qui pussent travailler. Nous ne pusmes pas aller chez M. l'am-

[redacted]

l'offre de deux louys d'or par mois pour chaque cheval et nous l'obligeasmes à en respondre. Nous estant ainsi dechargés de ce fardeau, nous nous en retournasmes au logis, afin d'y reprendre nostre autre monde pour la pourmenade, que nous y avions laissé : mais avant que d'y aller, nous treuvants proche le petit arsenal, qu'on a destiné aussi bien que Bissestre et la Pitié au renfermement des pauvres et des gens qui vont truchant (1) par les ruës, nous le fusmes voir. On y fait quantité de preparatifs pour y bien loger les gueux : on y a desia assemblé bon nombre de chalicts, de paillasses et de matelats : ils sont disposés en divers grands bastiments, qui en partie y estoient et qu'en partie on a fait faire. Il y a pour y loger quatre ou cinq cents pauvres. L'air y est parfaitement bon, et l'enclos si grand qu'ils y auront où se pourmener à leur ayse, les iours qu'on ne les occupera à aucun travail ; car le dessein est que chacun y exerce quelque mestier. On accommodoit dans les cuisines de grandes marmites qui tesmoignoient qu'on ne vouloit pas les mal nourrir. C'est le plus bel establissement dont on se pust iamais adviser, et c'est une merveille qu'on ne voye à present pas un mendiant dans Paris qui en fourmilloit autrefois. On en a l'obligation à ce grand homme (2), le sieur de Bellievre, qui par cette action de l'esta-

(1) *Trucher*, vieux mot qui signifie mendier par paresse.

(2) La qualification de grand homme n'avait pas en 1657 la même portée qu'aujourd'hui : il n'impliquait pas l'idée de l'héroïsme, mais seulement celle d'un mérite supérieur ou d'une grande vertu.

blissement de l'Hospital general, se seroit immortalisé, quand bien il n'en auroit fait mille autres que la posterité ne doibt iamais oublier, et qu'il n'auroit pas dotté cet hospital de 6,000 livres de rente.

Nous ne fusmes pas arrivés au logis, que les Srs de Gillier et Saleon nous vindrent voir en siege avec intention de prendre leur part de la pourmenade, ce qui nous obligea de changer de carrosse, et de nous servir de celuy de nostre couzin estant plus propre pour tant de monde. Nous ne fismes qu'un tour aux Thuilleries, parce que le temps nous menaçoit de quelque ondée. En effet nous n'estions pas remontés en carrosse, qu'il commença de pleuvoir à verse; mais voyants que cette pluye ne seroit pas de longue durée, nous allasmes au Cours qui estoit du commencement bien desolé. Il se grossit en un moment par l'arrivée de Monsieur, suivi de quantité de carrosses. On a accoustumé d'arrester pour tous les Fils de France, c'est-à dire pour tous ceux qui sont immediatement

[redacted]

plaist! » ce qui nous obligea à faire avancer nostre cocher.

Le Roy y vint aussi sur la fin, et y parust en deuil aussi bien que toute sa suite et tout son train : il l'avoit pris de l'Empereur. Les princes ont de coustume de ne prendre le deuil les uns des autres, qu'ils n'aient reçeu un courrier de la part des parents du mort ; mais on ne l'attendit point en cette rencontre parce que quand les princes sont proches parents, ils le prennent les uns des autres au premier advis qu'ils en ont : et l'Empereur estoit oncle du Roy, ayant espousé en première nopce, la sœur puisnée de la Reyne de France.

La foule s'estant ainsi rendüe fort grande au Cours, nous en sortismes de bonne heure, afin d'eviter la presse, et estant arrivés au devant de la Volière du Roy où logeoit M. d'Estrades (1), et où les porteurs de ces deux Messieurs les attendoient,

(1) Godefroy comte d'Estrades, né en 1607; maréchal de France en 1675, mort en 1686. — Peu d'hommes ont eu à remplir un plus grand nombre de missions diplomatiques et militaires. Il négocia notamment à Londres l'acquisition de Dunkerque, et figura comme plénipotentiaire au congrès de Nimègue. — Il fut deux fois ambassadeur extraordinaire en Hollande, en 1649 et 1666. — Il avait été colonel d'un régiment français au service de ce dernier pays, et l'on voit dans les instructions données à M. de Thou, que cet ambassadeur était chargé, comme l'avait été son prédécesseur, d'agir au besoin pour que son régiment lui fût conservé malgré son absence. « Sa Majesté entend, est-il dit dans ces instructions, qu'en toutes occasions ledit sieur president de Thou procure que la faveur accordée au dit sieur d'Estrades ne soit point revoquée ; cela ne se pouvant faire sans blesser le respect deu à la recommendation que S. M. en a faicte et qui a desia eu son effect. »

saisi tous les effects : et que là dessus M. l'ambassadeur de Hollande avoit si bien negocié par M. d'Estrades aupres de S. E. qu'elle luy avoit accordé une audience pour tascher d'adoucir ces extremités qui ne tendoient qu'à une rupture desavantageuse pour l'un et pour l'autre estat. Pour en estre mieux instruicts, nous fusmes tout aussi-tost chez nostre ambassadeur : mais nous ne le pusmes pas voir, à cause qu'il estoit avec l'ambassadeur d'Angleterre, dont nous treuvasmes le carrosse devant la porte.

Apres avoir achevé nos visites du Fauxbourg et avoir cherché les S[rs] de Sarcamanan et Molines, que nous ne treuvasmes pas, nous repassasmes le pont et fusmes chez le S[r] Chanut (1), qui a esté ambassadeur en nos quartiers. C'est une personne de merite, sçavante et tres intelligente des affaires de l'Europe ; mais à tant de belles qualitez il en a [redacted]

de la mode : ce qui luy fit dire que les François estoient d'estranges genies, et que souvent ils inventoient des choses qui les incommodoient. Et sur cela il nous fit un plaisant conte ; à sçavoir que le Sr de Lionne(1) estant arrivé à Gennes, lorsqu'il s'en alloit en ambassade à Rome, les principaux de la Republique le traitèrent et donnèrent le bal à Madame sa femme. Toutes les dames de condition y furent priées, qui estoient adiustées à leur mode avec des garde-infantes. Les François qui estoient de la suite de l'ambassadeur y vindrent aussi avec leurs grands canons et attirèrent les yeux de tout le monde ; chacun en raisonna à sa mode, mais la plupart creust qu'ils ne portoient ces vertugadins aux iambes que pour se moquer de leurs femmes qui en portoient autour de leurs corps, parce qu'elles suivent la mode d'Espagne. On en murmura ; mais quand on sçeust que c'estoit veritablement la mode reçeue en France, on ne fit qu'en rire.

Nous fusmes ensuite voir le sieur de Launay Vivans, conseiller en la chambre de l'edict de Bourdeaux. Il est de fort bonne maison et nous l'avions cognu particulierement à Leyde pendant nos estudes. Il est venu en cette ville pour quelque affaire de finance, et pour en traiter plus commodement, il s'est logé tout auprès du Sr Fouquet,

(1) Hugues de Lionne, né à Grenoble en 1611. Il avait été envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Rome en 1644, pour assister au conclave dans lequel Alexandre VII fut élu. Il devint ministre des affaires étrangères en 1661.

nes germaines, qui porte le mesme nom que luy, avec laquelle il a eu en mariage, le premier iour de ses nopces, 25,000 escus en argent liquide, voulant faire connoistre par là qu'il n'avoit pas mal fait d'avoir attendu si longtemps. Il nous dit aussi que si on nous arrestoit nos lettres de change, il avoit encore de l'argent à nostre service, quoy qu'il fust interessé en cette saisie pour plus de 500 livres. Que Messieurs du Parlement de Bordeaux avoient depesché un envoyé au Conseil du Roy pour luy representer le dommage qu'ils recevoient de cette defense du trafic avec les Provinces de Hollande, et supplier S. M. de n'y pas comprendre leur ville qui n'a pas besoin de faire de nouvelles pertes, en ayant faict d'assez grandes pendant les derniers troubles, que tout son commerce cessa et fut interrompu. Mais ceux du Conseil l'ont renvoyé sans avoir rien resolu en leur faveur, ce qui les fait bien murmurer, comme aussi quelques villes de Bretagne, qui perdent beaucoup ne pouvant faire le debit de l'envoy de leurs marchandises.

Il nous apprit aussy qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il avoit parlé à Pierre Jarrige, cet effronté jesuite qui ayant changé de religion s'etoit refugié à Leyde, où tout le monde contribua d'abord pour son entretien à cause qu'il avoit d'assez beaux dons pour l'eloquence dont il faisoit profession et qu'il enseignoit en des colleges particuliers. Mais quelque temps après par despit et par vanité, estant l'homme du monde le moins chrestien, et qui à la mauvaise teinture de Loyola avoit ioinct un esprit

tout à fait mondain, il se retira à Anvers, s'y refit papiste, et à tout ce zèle fait pour la vraye pieté qu'il avoit temoigné, et à la declaration qu'il avoit faite en pleine Église, il mit aussi au iour un certain livret, par lequel il eust bien voulu se dedire de tout ce qu'il avoit avancé contre les Jesuites et leurs actions en un livre qu'il avoit fait imprimer peu de temps apres son arrivée en Hollande, et qu'il avoit intitulé : *Les Jesuites sur l'eschaffaud* (1). Il est presentement à Thule, lieu de sa naissance, où il vist en prestre seculier. Il demanda au Sr de Launay ce qu'on disait de son depart et de son second changement ; mais l'autre luy respondit qu'on n'en disoit pas grand chose, et qu'on ne l'avait iamais creu bien converty : aussy ce seroit un prodige qu'un Jesuïte le fust de bonne façon, et aussi rare que si *Simia exueret simiam, aut vulpes vulpem.*



de la Vieuville, nous fusmes à leurs logis, mais n'ayant rencontré personne, et estants près de l'Arsenal nous y fismes un tour, et apprismes que le iour auparavant toute l'artillerie qui avoit esté apprestée pour l'armée estoit partie.

Comme nous fusmes au bout de la grande allée, nous y vismes la iachte qui avoit esté faite autrefois entre Delft et Rotterdam. Il y avoit grand monde qui s'amusoit à la regarder, et l'aborder dans de petites barques. Aussy estoit-elle icy un obiect nouveau et dont ils sont obligés au S[r] Servien qui l'a fait venir pour s'en servir à descendre la rivière iusques à son Meudon (1). Elle est peinte, dorée, et fort adiustée, et il n'en faut pas tant pour faire accourir ce peuple qui s'attroupe aysement et en vrays badaux d'où ils portent le nom.

En nous retirant nous passames chez le comte de Montresor (2) que nous ne trouvasmes pas, et nous arrestames chez les S[rs] Tibaut que nous treuvasmes

(1) Le comte Servien, surintendant des finances, avait acheté en 1654 le château de Meudon, et il avait fait faire en Hollande, par les soins de M. Chanut, un yacht de plaisance pour aller et venir sur la Seine. On trouve parmi les dépêches diplomatiques de ce temps la correspondance curieuse qui eut lieu entre le surintendant et l'ambassadeur au sujet de ce yacht (Voir l'*appendice* n° II). — Le roi en eut plus tard envie, et M. Servien en fit cadeau à S. M., dit M. de Thou dans une de ses dépêches.

(2) Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, attaché au parti du duc d'Orléans, avait été exilé en Angleterre, du temps du cardinal de Richelieu; il prit part aux intrigues de la Fronde, et a laissé des mémoires sur les événements de son époque. Mort en 1663.

ioüants à la boule. Ils quittèrent tout aussi tost et vindrent demander conseil au S[r] de Brunel, sur un voyage qu'ils estoient prests d'entreprendre, en resolution de voir une partie de la France de et passer en Italie : ils estoient en peine s'ils devoient se mettre en chemin, car ils apprehendoient que si cette Couronne en venoit à une rupture avec nostre Éstat, ils ne seroient pas en seureté : le S[r] de Brunel leur dit, qu'ayant bon passeport du Roy, ils pourroient aller par tout ce royaume, sans que personne leur osast rien dire, et qu'il avoit ainsi voyagé avec le S[r] de la Platte, sans qu'aucun mal leur soit iamais arrivé en sept ans de temps. Ce discours servit à les rassurer; et pour leur laisser reprendre leur ieu, nous leur dismes à Dieu, et fusmes aux Thuilleries, et delà au Cours où le Roy et Monsieur vinrent sur le tard.

Le 2[e], ayants trois chevaux malades, nous ne pusmes pas sortir, et fumes obligés à garder la [redacted]

Nous reçeusmes ce mesme soir nos lettres, par lesquelles on nous marqua l'arrivée du S[r] de Thou, et que trois iours après il devoit avoir sa première audience. Elles nous apprirent aussi que Messieurs les Etats Generaux avoient partagé leurs troupes de Dantsick en quatre compagnies et leur avoient donné quatre capitaines en chef, mais avec cette reserve que le S[r] de Sterrenbourg commandera les trois autres en qualité de colonel et de mesme qu'avoit fait son predecesseur.

Le 3[e], Messieurs les ambassadeurs de Hollande et de Venise s'entrevirent pour la première fois dans le iardin d'un particulier, afin de vuider la vieille dispute qui n'estoit qu'une vetille et qui n'avoit pas laissé de les empescher de se rendre visite l'un à l'autre. Elle estoit venuë de l'instruction que le predecesseur du S[r] Justiniani luy avoit laissée, selon laquelle il se devoit gouverner. Il y avoit marqué de quelle façon il avoit vescu avec les autres ambassadeurs, les tiltres qu'il leur avoit donnés et qu'il n'avoit iamais traité d'Excellence celuy de Hollande. Cela fit que rendant visite à tous les ministres des Princes et Estats qui sont alliés de la

convié d'y assister avec tout le magistrat et tous les principaux de la ville ; il y desploya toutes les forces de son eloquence où il est grand maistre pour faire un panegyrique de la France, de Leurs Majestez et de son Conseil, et ensuite s'estendit sur les louanges de la paix, sur l'accommodement et sur les advantages qui en reviennent à la ville et à l'Estat, et parla cinq quarts d'heure ; et certainement son action fut belle et auroit esté parfaicte s'il se fust abstenu, comme je l'en avois supplié, de parler de moy, ou en eust parlé plus modestement qu'il ne fit. » (Dépêche de M. de Thou à M. de Brienne du 19 octobre 1657.)

Seigneurie (1), il ne traita point le nostre d'Excellence : ce qui le piqua, et avec raison puisque nos ambassadeurs sont traités par tout comme ceux des testes couronnées. Ils se separèrent fort froidement, et il lui envoya dire qu'il estoit fort estonné qu'il ne luy eust pas donné un tiltre qui luy estoit deu. L'autre respondit qu'il avoit suivy les instructions que son predecesseur luy avoit laissées par escrit, où il marquoit qu'il n'avoit pas traité l'ambassadeur de Hollande d'Excellence, et qu'il ne pensoit pas de luy avoir rien osté, puisque son predecesseur ne le luy avoit pas donné.

Cependant en cette conioncture l'ambassadeur de Venise a offert de s'entremettre pour apaiser un peu la Cour envers nostre ambassadeur ; mais comme on a parlé d'une entrevuë, la vieille difficulté l'a empeschée ; car bien que l'ambassadeur de Venise eust fait sçavoir au nostre qu'il avoit [redacted]

ensemble, et restabli l'intelligence qui avoit esté fort petite depuis deux ou trois ans.

Le 4e, nous employasmes l'apres disnée à escrire nos lettres ; après les avoir achevées nous descendismes à la chambre de nostre hostesse, où nous treuvasmes le Sr de Chambarant, gentilhomme de Dauphiné, qui estoit venu loger en nostre hauberge depuis quelques iours : nous nous y entretinsmes de diverses choses ; il nous apprist deux excellents remedes, et qu'il avoit esprouvé luy mesme, l'un pour la pleuresie, et l'autre pour la gravelle : ces maux sont si ordinaires en nos quartiers, qu'il ne sera pas hors de propos que nous en mettions icy la recepte.

Recepte pour la pleuresie. Il faut prendre une poignée de cerfeuil, du persil et du fenouil, et mettre tout cela sur le feu dans un pot vernissé et bien bouché, avec trois verres de vin blanc. Il faut le laisser bouillir, iusques à ce qu'il soit réduit à un bon verre, et après avoir bien pressé les herbes, on en donnera le jus au malade si chaud qu'il le pourra avaller. Nota que la saignée doit preceder. — *Recepte pour la gravelle.* Il faut cueillir des gratteculs de roses sauvages quand ils sont rouges, et les faire seicher au four, et en mettre une poignée dans trois pintes d'eau, et les faire bouillir comme une ptisane, et ayant passé le tout par un linge, en boire aussi chaud qu'il se pourra. Il se faut aussi purger deux ou trois fois quand on se sent attaqué de ce mal, et apres recourre touiours à sa boisson, sans en prendre d'autre.

Le 5e, estant allés au faubourg Saint-Victor chez quelques ouvriers de fort iolies estoffes façonnées demy soye et demy laine, nous y en vismes d'assez

d'Espernon (1) avoient eu ce iour mesme querelle; sur ce que M. d'Espernon, sortant de la chambre de la Reyne et voyant venir de loin M. de Vendosme, demeura ferme dans la porte de l'antichambre, feignant de raiusterquelque chose; M. deVendosme se tenant par les costés voulut passer, et en mesme temps choqua M. d'Espernon qui faisant semblant de chanceller tomba sur M. de Vendosme, et luy donna un coup de poing au dos. M. de Vendosme luy dit tout en colère: « Comment, coquin, vous me voulez disputer le passage? vous vous faites fort du lieu où vous estes, car si ie ne le respectois ie vous ferois roüer de coups de baston par mes gens. » Tout cecy fut rapporté au Roy qui pour empescher les malheurs qui en pourroient arriver, commanda au comte de Charost (2) et au S[r] de Navailles, capitaines des gardes du Corps, de les mener coucher tous deux à la Bastille, ce qui fut d'abord executé.

Apres avoir fait quelques tours aux Thuilleries, nous remontasmes en carrosse avec ces deux Messieurs qui nous avoient priés de les mener au Cours. Nous y treuvasmes le Roy avec une si grande foule de carrosses, qu'à la sortie il nous fut presqu'impossible de nous en tirer et de regaigner le logis avant les 9 heures du soir, et ceux qui restèrent après nous y furent pour le moins iusques à 10 ou

(1) Bernard de Foix et de La Valette, duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne, mort en 1661.

(2) Louis de Béthune, comte puis duc de Charost, né en 1605, mort en 1681.

11 heures, y en ayant plus de deux cents derrière nous.

Le 7[e], au matin, toute la Cour partit d'icy pour Compiegne ; mais avant son depart le Roy envoya querir à la Bastille Messieurs de Vendosme et d'Espernon, pour les accorder. Il leur defendit sur peine de la vie, de ne parler plus de leur demeslé, et de ne s'en ressentir en aucune façon, commandant ensuite à M. d'Espernon de partir ce iour mesme pour son gouvernement. L'apresdisnée nous rendismes visite à M. de Brederoode : nous le treuvasmes avec M. le Rhingrave tout empesché à ses emplettes pour la campagne. Un brodeur luy ayant apporté les couvertes de ses mulets, qui estoient très-richement brodées, M. le Rhingrave fit venir un des caparaçons des siennes pour en confronter les broderies et que nous en dissions nos advis. Il fit tirer de l'escurie ses quatre chevaux anglois, que le S[r] Oversteyn, qui le sert presentement en qualité de gentilhomme, luy avoit amenés deux iours auparavant d'Angleterre. Ils sont d'une fort iolie taille et d'un prix raisonnable, ayant payé pour chaque cheval 30 pistoles. Mais afin que nous ne luy fussions à charge nous prismes congé de luy,

De là nous fusmes chercher le S[r] de Voorst, fils du S[r] de Keppel, que nous avions veu le matin en nostre academie avec le S[r] de Marbay, mais ne les treuvant pas nous fusmes demander nostre ambassadeur qui nous dit qu'on avoit envoyé à Calais trois commissaires de guerre avec le S[r] de Touchepiés, proche parent du S[r] Servien, surintendant des

finances, pour y recevoir les 6000 Anglais que le Protecteur a destinés pour le secours qu'il a promis à cette Couronne. Il adiousta qu'il couroit un bruict que ledit Sr de Touchepiés les commanderoit en qualité de lieutenant general, et que M. de Navailles (1), gouverneur de la Bassée, en seroit le general; et que pour effectuer d'abord ce qu'on avoit promis au Protecteur, on avoit fait compter au Sr Lockard, son ambassadeur, 400,000 livres pour leur payement, et qu'ainsi on tascheroit de luy donner une entière satisfaction de tout le convenu avec son maistre.

En sortant de chez nostre ambassadeur, nous envoyasmes un laquays devant, pour demander si le Sr Brasset estoit chez soi. Nous le treuvasmes occupé à une bonne œuvre, car il estoit sur le poinct de signer le contract de mariage de sa fille avec un gentilhomme du pays du Mans, nommé Beauregard. C'est un garçon bien fait, qui a de l'esprit et cinq ou six mille livres de rente en fond de terre. Il est de très bonne maison, tellement que le pere ne pouvoit avoir mieux choisy un party plus advantageux pour sa fille. Afin de ne le pas troubler en un si heureux moment nous voulusmes remonter en carrosse et remettre nostre visite à une autre fois, mais le bonhomme ne le voulut pas permettre, et nous obligea de nous asseoir pour luy communiquer les nouvelles de nostre Pays. Nous le fismes en peu de mots et nous nous retirasmes fort à pro-

(1) De Montaut de Benac, duc de Navailles, né en 1619, maréchal en 1675, mort en 1684.

pos, car en sortant nous vismes entrer son carrosse plein du monde qui devoit assister à cette ceremonie. En revenant au logis nous rencontrasmes les carrosses de Mr d'Espernon et de Candale son fils, qui partoient pour obeir au commandement du Roy.

Le 8e, le Sr de Ficquefoord nous vint voir, qui nous asseura qu'il y avoit un grand bruict à la cour de l'Electeur Palatin, parce que ce prince peu content de sa femme estoit devenu amoureux d'une damoiselle suivante de l'Electrice, et par un caprice tout à fait extraordinaire, avoit passé un contract de mariage, qu'il avoit fait recevoir à son chancellier, où il protestoit d'abord qu'un prince souverain comme luy avoit droict de repudier sa femme et d'en prendre une autre à son gré. Il y avoit longtemps que l'Electrice en usoit mal avec luy, ce qui fit qu'il rechercha cette damoiselle nommée Hey Kenfeldt, belle, ieusne et adroite : elle en advertit tout aussitost sa maistresse, ce qui fit decouvrir le contract qu'il avoit passé en sa faveur, qu'on treuva dans la cassette du prince.

Apres que nous eusmes un peu raisonné sur cet accident, nous tombasmes sur les affaires de nostre Pays et envoyasmes un laquays à la poste, pour voir si nos lettres estoient venuës ; nous les receusmes une heure après. On nous y marquoit que le Sr de Thou avoit eu sa première audience, ensuite de laquelle on luy avoit donné trois commissaires pour traiter avec luy du differend survenu entre nostre Estat et son Maistre ; et voicy la copie de sa harangue.

Harangue du Sr de Thou (1).

Messieurs,

C'est avec beaucoup de douleur et de desplaisir que je me treuve obligé par des commandements tres précis et reiterez du Roy mon Maistre, de changer l'ordre de cette première audience, et qu'au lieu de l'employer comme à l'accoustumée en des asseurances reciproques de bienveillance, et en des termes de tendresse et d'amitié, il faille que ie m'en serve de tout contraires et opposez pour vous expliquer la plainte, dont vous venez d'entendre le suiet par la lettre de S. M.

Et quoy que, Messieurs; cette plainte semble estre assez expliquée par la lettre de S. M., ie croy neantmoins qu'il importe que ie fasse entendre plus particulièrement à Vos Seigneuries le detail de l'action de vostre vice-admiral (2), pour lequel ie ne doute point qu'elles n'entrent dans les sentiments de S. M. puisqu'il n'y a pas une circonstance qui ne rende cette action digne d'une punition exemplaire. Car en premier lieu, Messieurs, contre les loix de la mer et la reputation et l'honneur de vostre Estat, estant chef d'une esquadre considerable de vos navires de guerre, il a arboré de faux pavillons d'Angleterre, qui est une chose qui ne se fait avec approbation que par les corsaires de Barbarie lorsqu'ils veulent surprendre les chrestiens ; et ensuite après avoir substitué les pavillons, il a obligé les vaisseaux de S. M. authorisés de sa commission et de son pavillon royal, qui venoient de porter et descharger de

(1) Ce texte, sauf quelques variantes insignifiantes, est conforme à la copie qui existe aux Archives des Affaires étrangères.

(2) Ruyter, né à Flessingue en 1607, mort en 1677. — Successivement mousse, matelot, cuisinier, contre-maître, pilote, maître, capitaine, commandant, contre-amiral, vice-amiral et lieutenant-amiral, grâce à son mérite supérieur, à son courage et à ses services, Ruyter est le plus grand des hommes de mer que la Hollande ait produits, et le plus populaire.

l'infanterie à Villaregio pour le service de S. M. en la campagne prochaine, et s'en retournoient à Toulon, d'envoyer leur chaloupe à son bord, comme s'ils eussent esté des vaisseaux marchands. De plus, MESSIEURS, la chaloupe ayant esté envoyée au bord avec le lieutenant, il retint par force le lieutenant prisonnier, et le voulut obliger, le pistolet à la teste, d'escrire et de persuader son Commandant de venir le treuver : ce que le dit lieutenant ayant refusé avec protestation de vouloir souffrir plustost la mort que de faire une telle trahison, il se servit du pretexte de l'amitié et des obligations qu'il avoit au chevalier de la Lande pour le faire venir à son vaisseau, en luy escrivant une lettre dont S. M. m'a envoyé la copie, sous la bonne foy de laquelle estant venu et l'ayant traité d'abord avec civilité, il se saisit de sa personne, et ensuite de ses deux vaisseaux dans lesquels il mit des officiers et des matelots pour les conduire comme en triomphe; et pour finir cette tragedie, après en avoir retenu 80 par force avec les deux chefs, il exposa le surplus au nombre de 350 sur la coste de Catalogne, mais apres avoir esté pillés et depouillés, et qu'il ne leur estoit rien resté que ce qu'on n'avoit pas pû leur oster.

Mais, MESSIEURS, que pouvoient esperer de plus favorable ces malheureux en cet estat, que d'estre l'équippage des galeres d'un prince ennemy, dont les officiers neantmoins se sont treuvés avoir toute l'humanité et civilité possible pour eux, et avoir blasmé l'action de vostre vice admiral, quoy qu'une guerre de vingt et deux campagnes les pust excuser d'avoir d'autres sentiments.

Voilà, MESSIEURS, ce qui s'est passé en cette action, suivant la relation que le Roy mon Maystre m'a envoyée, et dont je vous laisseray la copie : de laquelle action S. M. m'a commandé de vous desmander une prompte justice, et que celuy qui a commis cet attentat soit puni par VOS SEIGNEURIES de la dernière severité.

Je remets à la prudence de vos SEIGNEURIES, et à la sagesse d'une si iuste et celebre assemblée de faire les reflexions con-

venerables sur cette affaire et de considerer quel ressentiment de colère et d'indignation cette action a pû exciter dans l'âme d'un grand Roy, lequel dans le temps que cecy se passoit, avait destiné un ambassadeur pour resider auprès de Vos Seigneuries, et y entretenir et restablir cette belle amitié, qui a esté si glorieuse à la France et si utile et advantageuse à cet Estat; dans le temps, dis-ie, Messieurs, que iestois chargé de venir ici pour examiner et regler toutes les plaintes réciproques qui se faisoient entre les suiets de l'un et de l'autre Estat.

Et ce qui est encore de plus facheux en ce rencontre, est que Monsieur vostre ambassadeur, qui est à Paris, sur la nouvelle de cet incident ayant demandé avec empressement audience, au lieu d'adoucir les choses et donner quelque satisfaction au Roy, s'est servi de termes de telle qualité dans le discours qu'il tint à S. M. qu'elle s'en est treuvée blessée, et m'a commandé de vous en faire plainte, et vous faire instance de lui ordonner d'user à l'advenir de termes plus respectueux en son endroit. Car, quoy que la personne des ambassadeurs soit sacrée et inviolable, cela ne les dispense pas de garder la bienseance et le respect dû aux personnes à qui il est deu, et vous en avez peut-estre

[redacted]

vous y treuverez toute la bonne foy et toute la sincerité que vous devez attendre d'un ministre d'un grand Roy qui iusques à present a eu pour Vos SEIGNEURIES, et en général et en particulier, toute l'affection et toute la tendresse possible. Fait à la Haye, le 28[e] d'avril 1657.

Le 9[e], les S[rs] Thibaut avec le baron d'Arsilières nous rendirent visite, qui nous dirent qu'ils avoient fait dessein de faire un tour par le Languedoc et la Provence, et qu'ils passeroient de là en Italie, et mesme que le baron les y accompagneroit. Ils nous demanderent, voyants que nous n'avions pas de carrosse, et que le temps estoit tres beau pour la pourmenade, si nous voulions en prendre nostre part. Dès que nous fusmes de retour au logis, le S[r] de Serooskerke vint nous treuver pour nous dire adieu, voulant partir dans deux ou trois jours pour l'Angleterre, et après s'en retourner au pays. Il nous dit que le S[r] d'Oudeyck cherchoit par terre et par mer des chevaux pour faire la campagne tout galeux qu'il estoit; mais que son equipage ne lui reviendroit pas à tant que celuy de Monsieur de Brederoode. Son credit ne s'estend pas iusque là, et il est si bien connu qu'il n'y a plus personne qui veuille l'assister.

Le 10[e], nous cherchasmes le S[r] et madame de Lorme et le S[r] Tassin, que nous ne treuvasmes pas, et fusmes chez le S[r] de Montbas (1), où nous ren-

(1) M. le baron de Montbas, capitaine de cavalerie, s'était marié en Hollande. On voit par la correspondance de M. de Thou qu'il avait été chargé par le cardinal Mazarin de lever des troupes pour le compte de la France.

contrasmes le sieur d'Oudeyck, qui sortoit comme nous entrions, laissant apres soy une puanteur incroyable d'un unguent dont il se frotte pour se guerir de la gale, en estant presque tout couvert. Il ne s'en faut point estonner, parce qu'il ne fait aucune difficulté de coucher avec toutes sortes de personnes qui le retiennent à souper. Nous y apprismes que les Srs Moisselle et Eroüard son frere estoient partis avee le Sr de Comminges pour le Portugal, et que le premier avoit entièrement abandonné sa femme, ne faisant plus estat de retourner dans le Pays pour le mauvais comportement de cette Faustine qui luy faisoit un deshonneur qui est connu de tout le monde. Nous nous retirasmes de bonne heure, afin de ne pas l'empescher de vendre ses chevaux, sur ce qu'on luy vint dire qu'il y avoit du monde qui vouloit voir les coureurs qu'il avoit amenés de nostre Pays.

Le IIe, apres avoir fait tous nos exercices, nous [redacted]

Le 12[e], nous fusmes rendre visite pour la première fois au S[r] de Lorme. Après avoir fait de part et d'autre nos compliments ordinaires, il nous demanda force nouvelles de nostre parentage et principalement du S[r] Mansardt nostre couzin. Il l'a connu familierement en nos quartiers et sçait mille petits traicts de sa vie et de ses actions, qui sont assez bigearres et revenants à son humeur. Il nous dit une nouvelle assez surprenante et dont toute la Cour estoit scandalisée. C'est que madame la duchesse de Roquelaure (1) s'estant allée divertir dans le iacht du S[r] Servien, avec madame d'Olonne (2) et la comtesse de Soissons, M. de Candale et la Feuillade survinrent par cas fortuit ou à dessein, et ayant fait descendre le iacht iusques à Saint-Cloud, leur donnèrent une magnifique collation. La pauvre comtesse de Soissons, qui se treuva seule sans galant, en fit raillerie à la Cour. M. de Roquelaure avoit defendu à sa femme la conversation de ces deux gentilshommes, dont il est ialoux, et se treuva iustement à la Cour lorsque madame de Soissons se donnoit carrière sur cette aventure. Il s'en retourna au logis, et tout en colère donna un grand soufflet à sa femme qui fit

(1) Mademoiselle de Lude, Charlotte-Marie de Daillon. Madame de Sévigné dit que sa grande beauté excitait une terrible jalousie parmi les dames de la Cour. Elle mourut à la fin de 1657. — Le duc de Roquelaure, maître de la garderobe du roi, mort en 1683, est demeuré célèbre par ses aventures et ses bons mots.

(2) Catherine-Henriette d'Angennes de la Loupe, comtesse d'Olonne, dont la réputation ressemble fort à celle de Roquelaure.

semblant de la sçavoir, demanda à sa femme la cause de sa mélancolie : elle confessa à la fin qu'elle avoit ioüé et perdu la susdite somme, mais qu'elle la devoit à un homme qui ne la presseroit pas beaucoup, et qu'elle pourroit bien composer avec luy : sur quoy M. de Roquelaure respondit : « Point de composition, madame, cela sent trop l'intrigue ! » Il prist ensuite de l'argent et l'envoya à cet homme, faisant une bonne reprimande à sa femme et luy defendant absolument le ieu et la compagnie des hommes.

Ayants ainsi passé une couple d'heures à nous entretenir de diverses choses, qui ne meritent pas d'estre escrites, nous nous en allasmes chez madame de Longschamps, où apres plusieurs discours des petits traicts de M. le duc d'Aniou dont son mari est escuyer, elle nous dit que ses officiers se plaignoient fort de ce qu'on ne les payoit pas, et qu'ils avoient un iour prié son mari d'en parler à leur maistre qui luy respondit qu'ils avoient tous raison, et qu'il prieroit le Roy et M. le cardinal de donner ordre que sa maison fust mieux reglée ; que cependant ils devoient avoir patience et qu'il les recompenseroit quand il en auroit le pouvoir.

Elle nous dit aussi que ce prince, se pourmenant dans la galerie du Louvre, vist venir un homme qui portoit quelque chose, et ayant sçeu que c'estoient des ferrets de dix ou douze sortes, dont la douzaine revenoit à 16 000 francs, que M. le cardinal envoyoit au Roy, il en souffrit et dit : « Comment ! M. le cardinal envoye des presents au Roy !

des presents au Roy ! vrayement ie trouve que cela est fort ioly.... » et en rit assez longtemps : ce qui fust remarqué comme un trait d'esprit de ce ieune prince, que l'on dit de n'en manquer pas. Elle nous raconta aussi au long son humeur ; qu'il estoit fort precis aux ordres qu'il donnoit, et que dès qu'il voyoit qu'il y avoit quelqu'un de ses gens qui manquoit il les demandoit ; qu'il aimoit fort la société des femmes ; qu'il estoit fort propre, et qu'il seroit grand despensier, et cent mille autres petites particularitez touchant ses inclinations.

Nous achevasmes ainsy cette visite, et fusmes ensuite chez nostre ambassadeur, et delà chercher les Srs de Voorst et de Marbé, qui estoient arrivez icy depuis peu pour y passer l'esté. Le Sr de Voorst avoit dessein d'apprendre à monter à cheval, et le Sr del Campe nostre escuyer nous avoit prié de faire en sorte qu'il vinst en son academie. Nous fusmes pour luy en parler, et il nous le promit. Il

[redacted]

les remplissoient en une saison qui leur est tout à fait agréable et favorable pour faire montre de leurs beaux visages; car la plupart des dames estoient demasquées.

En nous en revenant nous vismes quantité de monde, qui estoit sur le bord de la rivière entre le Pont-Neuf et le Pont-Rouge. Nous ne sçusmes pas nous imaginer ce que l'on y faisoit; tous les carrosses s'y arrestoient. Nous y envoyasmes un laquays pour en estre esclairci, qui nous rapporta qu'il y avoit quelques feux d'artifice preparés, et plus de deux ou trois cents petits bateaux qui alloient à rame, dans lesquels il y avoit quantité de personnes en calçons. Nous voulusmes faire avancer nostre carrosse, pour prendre part à ce spectacle, mais il nous fust impossible de fendre la presse. Nous sçeusmes le lendemain que c'estoit l'ambassadeur de Portugal, qui pour le couronnement de son nouveau Roy, avoit fait toute cette despense, et fait mettre le feu à trois ou quatre machines remplies de fusées qui firent un assez bel effet (1). Mesdames de Roquelaure, d'Olonne et quelques autres y parurent avec des toques de veloux noir, entournées de plumes, et des iustaucorps : c'est à present un habit à la cavalière, que ce sexe a inventé à l'imitation de la reyne de Suede. Les ius-

(1) On lit dans une lettre écrite par l'ambassadeur de Hollande, le 17 mai 1657 : « Un moine envoyé du roy de Portugal qui a sejourné quelque temps en cette cour s'en retourne avec M. de Comminges. Dimanche dernier ledit envoyé fit icy devant le Louvre, sur la rivière, une belle representation avec des feux d'artifice. »

taucorps sont à six basques, tous garnis de rubans aux costez et au devant et au derrière.

Le 14e, ayants appris de nostre couzin de Spyck (1) à son retour de l'academie, que le Sr de Ryswick estoit tombé de son cheval, revenant le iour auparavant de chez le Sr Serooskercke, où il avoit disné et fait si bonne chere qu'il en avoit esté un peu gaillard, et qu'il s'estoit bien blessé, ayant paré sa cheute du nez et de la teste; nous le fusmes voir l'apres disnée et le treuvasmes dans son lict, ayant la levre fenduë et le nez fort enflé. Il s'estoit fait saigner pour divertir la fluxion.

Le 15e, nous demeurasmes au logis, et sur le soir nous receusmes nos lettres par lesquelles on nous marquoit que le S^{r} d'Opdam avoit fait son entrée en sa seigneurie de Wassenaer, et qu'à sa reception tous ses suiets s'estoient mis sous les armes, et qu'apres un magnifique festin de plus de 160 per- [redacted]

receues dans son paquet le iour auparavant. Nous commençasmes par les S[rs] d'Arsilières et de Thibaut, que nous ne treuvasmes pas. Delà nous allasmes chercher M. le comte de Montresor, le chevalier de Rivière, le S[r] le Gendre, l'abbé de la Vieuville et le comte de Rochefort, qui estoient tous sortis pour la pourmenade. Nous laissasmes aux portiers des deux derniers des lettres, l'une du S[r] de Sommelrdick, et l'autre du S[r] de la Platte. Nous passasmes delà chez le S[r] de Lorme, que nous treuvasmes dans la chambre de madame sa femme qui avoit pour compagnie les S[rs] Danché et Tassin. Nous la salüasmes apres que son mari nous l'eust fait connoistre. C'est une dame tres-bien faite, qui a de l'esprit et sçait fort bien entretenir son monde: nous y fusmes receus avec beaucoup de civilité et d'accueil (1). Apres nous estre meslés dans le discours, nous y apprismes qu'il y avoit un ministre en Angleterre, agé de 116 ans, à qui les dents et les cheveux commençoient à revenir, et qui de plus avoit le teint aussi frais qu'un ieusne homme. Le S[r] de Brunel dit qu'on le luy avoit assuré chez M. le chancellier, où il avoit rendu visite au S[r] de Priezac (2), conseiller du Roy, qu'il avoit rencontré lisant les nouvelles d'Angleterre qui portoient la mesme merveille.

Les S[rs] Danché et Tassin s'en allèrent, mais comme

(1) Son nom se retrouve plusieurs fois dans les *Historiettes* de Tallemant qui se borne à dire que c'était « une jolie huguenotte. »

(2) Daniel de Priezac, conseiller d'État et membre de l'Académie française.

les derniers venus nous y demeurasmes à continuer la conversation avec madame de Lorme qui nous dit que dernierement M. le duc d'Aniou, ayant ioüé et aussi perdu son argent, vint treuver le Roy avec un visage riant, à qui il demanda la grâce de vouloir accorder la prière qu'il avoit à luy faire, n'esperant pas que Sa Maiesté la treuvast mauvaise. Le Roy connoissant bien l'humeur de son frère, qui aime la raillerie, et dont il s'acquitte avec beaucoup de iugement et d'adresse, luy commanda de dire ce qu'il pretendoit. Monsieur ne manqua pas de proferer ioliment sa demande : « Sire, dit-il, i'ay perdu mes dix pistoles, et ie n'ay plus d'argent, ie voudrois bien que Vostre Maiesté me permist d'espouser une des petites Fouquettes, car le petit comte de Charrault (1) regorge d'argent depuis son mariage. » Elle n'eust pas achevé ce conte, que le petit laquays de madame la presidente de Novion (2) luy vint demander de la part de sa maistresse si elle vouloit estre de la partie pour aller se pourmener au Cours, que sa dame la viendroit prendre en passant. Là-dessus nous prismes congé pour ne la pas detourner de ce beau dessein, et comme nous fusmes sortis de sa chambre, son mari nous fit voir son cabinet où il a commencé une bibliotheque de quelques livres françois, car il est fort curieux et se plaist à la lecture. Nous y entrasmes en

(1) Fils de Louis de Béthune, comte, puis duc de Charrault ou Charost, dont il a été question, page 17.

(2) Son mari, Nicolas Pothier, sieur de Novion, était premier président du Parlement de Paris.

une seconde conversation qui fust meslée ensuite de celle de madame sa femme qui nous y vint treuver. Comme nous louïons sa bibliotheque, il nous dit que sa femme en avoit une plus iolie de tous les romans qu'on a faits depuis quinze ans. Nous la priasmes de nous la faire voir, mais elle s'en excusa sur ce qu'elle n'estoit pas en estat d'estre monstrée, estant mal en ordre, tellement qu'elle remit à une autre fois de nous faire cette faveur.

A la sortie de chez le S[r] de Lorme, nous fusmes demander madame de Longschamps que nous treuvasmes sur le poinct de sortir avec son mari pour aller solliciter son procez. Nous leur offrismes de les mener en carrosse là où ils vouloient aller, ce qu'ils accepterent volontiers, et apres qu'ils eurent parlé à quelques-uns de leurs iuges, nous finismes avec eux la iournée par la pourmenade du Cours, et apres y avoir faict deux ou trois tours nous les ramenasmes chez eux, et en nous separant, nous apprismes qu'il y avoit deux iours qu'une personne fort riche, ayant à traiter de ses amis, avoit offert pour un plat de fraises 200 fr., dont on luy demanda 100 escus, et qu'il avoit esté sur le poinct de les donner si l'un de ses amis ne l'en eust empesché.

Le 17[e], le S[r] de Montbas nous vint voir le matin et nous ayant asseuré de l'arrivée de M. et de madame de Caravas (1), nous les fusmes voir dès que nous eusmes disné, mais ne les ayant pas rencon-

(1) Voir la note au bas de la page 123.

trés, nous allasmes au Palais pour treuver M^r. et madame de Longschamps, qui nous avoient prié de les assister en un procez qu'ils avoient. Avant que d'y arriver nostre carrosse se rompit, ce qui nous obligea de nous y rendre à moitié à pied et d'envoyer chercher celuy de nostre couzin. Ladite dame nous attendoit avec impatience, à cause que le Sr Brunel, qui est son parent, avoit quelques connaissances parmi ses juges auxquels il recommanda son affaire avec empressement : mais y ayant eu quelque difficulté, on en renvoya le iugement iusques apres les festes de la Pentecoste. Apres que nous eusmes sçeu cette resolution, nous les ramenasmes en leur maison, et fusmes rendre visite au Sr Brasset où nous treuvasmes tout le monde fort empressé, parce que venant de marier sa fille il estoit sur le poinct d'en faire le festin et de se mettre à table. Il nous pria avec instance d'en vouloir estre, mais l'en ayant remercié nous nous en revinsmes au logis.

Nous employasmes le 18e, estant iour de poste, à faire nos depesches, et receusmes une visite du Sr de Longschamps qui nous vint faire offre de ses services, et de nous produire à la Cour estant escuyer de Monsieur. M. le Premier nous demanda aussi, mais ayants defendu à nos laquays de dire que nous y estions, nous demeurasmes en repos.

Le 19e, au matin, le Sr de Lorme nous vint voir, qui nous dit que quelqu'un de ses amis luy avoit monstré une lettre, qu'il venoit de recevoir du maior de Verdun, par où on luy marquoit l'entière

defaite du Roy de Pologne et sa fuite avec la Reyne en Silesie, et mesme que le Roy de Suede le poursuivoit vigoureusement pour le pouvoir mettre en estat de ne plus oser faire teste.

Le mesme iour le comte Charles, cadet de M. le Rhingrave, nous vint rendre visite et à mesme temps nous dire adieu, car il n'y avoit qu'un iour qu'il estoit icy arrivé pour quelques affaires qu'il avoit desia faites, et estoit prest d'aller reioindre l'armée de M. de la Ferté, où il est capitaine. M. de Brederoode nous vint aussi treuver accompagné du S[r] de Fromanteau qui, à ce que l'on nous a dit, ne le quitte pas d'un pas, se servant de la commodité de son carrosse et de sa bourse. C'est un compagnon fort necessiteux et indigent, et qui ne fait pas tant icy l'homme d'importance qu'il le faisoit en nostre pays.

Le 20[e], nous fusmes rendre la visite et dire adieu au comte Charles qui estoit sur le poinct de partir comme nous y arrivasmes. Il eust une assez plaisante rencontre, car ayant fait louër et mesmement payer un carrosse, il y eust quelques Suisses logés en la mesme haubergue où il estoit, qui lui iouerent un tour assez drole, pendant que nous nous entretenions en la chambre de son aisné, car ils se mirent dans le carrosse et firent toucher le cocher à toute force. M. le Rhingrave estant adverti que ces messieurs en avaient usé de la sorte, ne voulust point partir ce iour-là, se sentant vivement picqué d'un tel affront. De peur qu'il n'en mesarrivast nous fismes nostre possible pour le faire par-

tir et pour luy mettre hors de la teste que ces messieurs l'eussent fait pour le choquer et qu'asseurement ils avoient pris ce carrosse pour celuy qu'ils avoient fait louër : mais à dire vray, ils avoient fait en personnes grossières et impudentes, et qu'en un autre tems il eust fallu chastier. Pour eviter querelle nous taschasmes de luy persuader le contraire, et de le faire partir et prendre le carrosse de M. de Brederoode, qui estoit un fiacre, et prismes ledit sieur dans le nostre pour le mener au Cours avec le Sr Damet, petit fils du duc de la Force, et le S^r^ d'Oudeyck. Apres la pourmenade nous les menasmes tous chez madame de Caravas, où nous les laissasmes.

Le 21e, nous demeurasmes au logis parce que nous avions presté le carrosse au sieur Herbert qui estoit allé faire des visites. En attendant le Sr de Ryswick nous vint voir, qui nous dit : qu'il avoit reçeu par le dernier ordinaire une lettre d'une personne à laquelle le Sr de Ripperda le cadet avoit confessé son engagement avec mademoiselle de Caravas, et qu'il en avoit parlé avec une si grande affection, qu'elle ne doutoit point qu'apres le decez de son pere il ne declarast qu'il l'avoit espousée avec toutes les solennités requises.

Le 22e, nous rendismes visite à madame de Caravas que nous treuvasmes dans son lict. C'est une femme qui n'est pas propre pour Paris, car elle ne fournist pas assez à la conversation et est comme interdite, mais il en faut plustost attribuer la cause à la fatigue du voyage (qui l'a renduë toute plom-

bée) qu'à son peu d'esprit. C'est une chose embarrassante d'avoir à entretenir ces sortes de personnes qui ne respondent qu'à demi-mots. Son mari survint qui nous delivra de cette peine, en s'entremeslant dans le discours. Il se mist à nous parler de sa parenté, de ses biens et de ses affaires : il nous monstra ensuite le plan de sa maison de Saint-Loup, qui est tres belle et bastie à la moderne, si au moins elle se rapporte à la peinture qu'il nous en fit voir. Comme nous estions sur ce discours, le Rhingrave entra pour presenter à la dame M. le comte de la Chastre qui ne l'avoit pas encore veuë. Nous nous retirasmes d'abord, afin qu'il peust faire son compliment avec plus de liberté, et sans estre escouté du mari qui à ce que nous peusmes iuger, ne goustoit guère cette visite. Il est vray que s'il eust voulu ne prendre pas la peine de nous accompagner, il auroit pu estre tesmoin de leur premier entretien. Il nous dit en descendant qu'il avoit esté necessité de se loger en chambre garnie, et ce dans l'Hostel de Toulouse où l'on traite à table d'hoste, parce qu'il avoit fait son compte d'avoir un appartement chez son oncle, le marquis de Sourdis (1), mais que la mort de sa tante qu'il apprist deux iours avant qu'il arrivast icy, luy avoit rompu ses mesures ; et que par là il seroit obligé de se retirer en peu de iours dans le Poictou, apres avoir donné quelque ordre à ses

(1) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, gouverneur de Beausse, mort en 1666.

longtemps sur la mesintelligence de nos Estats avec ce Royaume et y employasmes une bonne partie de l'apres disnée , car ayants demandé en sortant quelle heure il estoit, on nous dit qu'il s'en alloit sept heures ; cela nous surprit et nous obligea à retourner au logis, pour faire demander nos lettres. Nous les receusmes sur le soir, et nous apprismes que le Sr d'Opdam depuis peu se faisoit nommer son Excellence ; et que nostre couzin de Vredestien se preparoit au voyage de France, faisant estat d'aller tout droict en Poictou, chez son couzin d'Offenbergh, afin d'apprendre la langue et voir le païs. Son seiour n'y sera pas long, car on ne luy destine que quinze ou seize mois pour son voyage.

Le 23e, nous fusmes voir mademoiselle de Saint-Armant, qui est une fille de bon esprit et qui entretient fort bien le monde. Pendant que nous y fusmes le marquis de Laval (1) y vint, et nous estant mis à causer de choses indifferentes et surtout de l'eau de Bourbon, et de ses vertus et de ses forces, on nous dit une chose qui est fort remarquable, à sçavoir qu'en y iettant de l'oseille, elle se flestrit et cuit tout aussi tost ; et qu'au contraire en y mettant une rose, elle devient bien plus belle et plus odoriferente qu'elle n'estoit auparavant. Elle nous pria fort la vouloir aller treuver en une maison de plaisance, qu'elle a à deux lieües de Paris, nommée Arcueil, qui est assez divertissante

(1) Urbain de Laval, marquis de Boisdauphin, fils de la marquise de Sablé.

parc, il y a un couvent de Minimes, que nous fusmes voir plustost pour nous pourmener au iardin qui est ioly et fort couvert d'allées, que pour parcourir les cellules des moines.

Le 27[e], nous participasmes à la Sainte-Cene à Charenton où notre ambassadeur, le S[r] Boreel, se treuva pour la premiere fois, depuis sept ans qu'il est icy. Ce qui l'a obligé d'y venir faire ses devotions, est l'exemple de celuy d'Angleterre, qui n'y a iamais manqué tant qu'il a esté icy. Le nostre à son arrivée demanda qu'on luy permist de tapisser et orner son banc, ce qui iamais ne s'est pratiqué; et sur le refus qu'on luy en fit, prist occasion de n'y aller point; mais comme il a veu que l'Anglois n'avoit point fait cette difficulté, il a creu que tout le monde le blasmeroit, s'il continuoit dans son humeur. Il est assez bonne personne, mais il a des enfans qui le menagent, et surtout Saint-Agathe qui croit d'avoir part à l'ambassade et d'en porter

[redacted]

nous vismes une assez iolie chasse dans l'eau, d'un barbet qui poursuivoit un canard; elle dura pres d'une heure, et fit que ce grand rond du bassin se borda de toutes parts de monde qui vouloit avoir sa part du spectacle et du divertissement.

Le 28e, estant iour de feste et de vacation à l'academie, nous employasmes la matinée à faire quelques visites d'hommes; et fusmes voir M. de Brederoode pour luy dire adieu, nous ayant esté dit qu'il partoit le lendemain ; mais comme nous le luy demandasmes, il nous dit qu'il esperoit de partir bientost, mais qu'il ne sçavoit pas encore quand ce seroit, parce qu'il attendoit son equipage qui estoit à Calais. Il nous monstra deux mulets qu'il avoit achetés, qui luy coustoient tout nuds 400 escus; il leur fit charger ses valises pour essayer comment cela iroit. Il nous entretint d'une assez magnifique ambassade que le Roy alloit envoyer en Allemagne, pour laquelle il avoit nommé le mareschal de Gramont et M. de Lionne, dont le premier devoit avoir cent hommes de livrée, et l'autre soixante. A sçavoir 12 pages, 18 laquays, 3 carrosses à six chevaux, 12 chevaux de main, et pour chaque cheval un palefrenier, 12 mulets et 6 muletiers, 4 trompettes, et quantité de gardes habillés de livrée, qui doivent estre à l'entour du carrosse et accompagner partout l'ambassadeur.

Ayants ouï ce recit, nous nous en allasmes pour voir le comte de Caravas; mais ne le treuvants pas, nous fusmes demander le Sr de Palme qui avoit fait le voyage avec nous depuis Calais ins-

ques icy ; et comme on nous dit qu'il y estoit, nous montasmes pour le voir ; mais comme il estoit au lict, et que nous approchasmes pour le saluër, nous treuvasmes que c'estoit son frere qui luy ressemble fort ; nous ne laissasmes pas de luy faire un compliment de ce que nous nous treuvions fort heureux d'avoir rencontré une si bonne occasion de pouvoir faire connoissance avec luy, estant fort serviteurs de monsieur son frere. Mais comme pour la première visite on n'est pas fort familier avec des gens qu'on n'a iamais veus, nous ne la fismes pas longue, et fusmes ensuite chez le S[r] de Hauterive qui nous dit que durant huit iours il avoit senti une extreme douleur de l'estomac, dont il attribuoit la cause aux ragouts et delicatesse des mets qu'on est accoustumé de manger et qui sont fort ennemis de la nature. Il nous dit qu'il preferoit le divertissement de Breda aux somptuositez et magnificences de Paris : que là il se pouvoit aller pourmener à cheval, ce qu'il ne fait pas icy ; qu'il y est fort libre, et qu'il y peut faire tout ce que bon luy semble, là où au contraire il se devoit icy contraindre, n'ayant aucun repos, estant importuné tantost de l'un, tantost de l'autre. Il nous demanda ce que nous avions fait ce matin, nous luy dismes que nous venions de voir M. de Brederoode, qui faisoit estat de partir bientost, ayant acheté deux mulets, qui luy revenoient à 400 escus. Il nous dit qu'il estoit fort difficile de pouvoir s'imaginer combien coustoit l'equipage d'un ieune gentilhomme, et qu'il l'avoit experimenté en

celuy de son fils qui alloit faire sa premiere campagne en qualité de cornette de M. de la Ferté. Il luy avoit donné 20 chevaux, un maistre d'hostel, quelques gentilshommes, pages, laquays et tout ce qui luy estoit necessaire; mais dès qu'il a esté au quartier, il a acheté cinq bidets pour y aller au fourrage et à la provision, car on feroit autrement souvent mauvaise chere. Pendant qu'il estoit à nous raconter le tout par detail, M. le duc de Saint-Simon (1) y survint, qui nous ayant fait changer de discours et mis sur les nouvelles d'Estat, nous en demanda du nostre, car le S[r] d'Hauterive luy disoit que nous estions de Hollande, et si nous croyions que la guerre se declareroit. Nous luy dismes que nos dernieres lettres ne portoient rien de cela, et que nos Estats attendoient la response du S[r] Courtin (2), sur la lettre qu'ils avoient envoyée au Roy, par laquelle ils veulent absolument l'execution des cinquante-huit arrests (3), avant que de restituer les deux vaisseaux pris par le vice-admiral de Ruyter. Il nous dit que pour la premiere année, nous pouvions fort endommager la France, mais qu'apres nous en souffririons bien plus d'incommodité et de dommage qu'elle. Il esperoit que tout s'accommoderoit, et que nous pourrions ensuite

(1) Claude, duc de Saint-Simon, père du célèbre auteur des Mémoires.

(2) M. Courtin, secrétaire de l'ambassade de France à la Haye, était resté chargé d'affaires après le départ de M. Chanut.

(3) Ces arrêts ordonnoient la main-levée du sequestre qui avoit été mis sur les marchandises hollandaises.

vivre en une estroite amitié et correspondance.

L'apres disnée nous allasmes chercher madame de Beauregard (1) pour la feliciter de son mariage; mais ne la treuvants pas, nous rendismes visite à M. l'ambassadeur de Hollande, qui nous dit que M. le cardinal avoit promis cent mille escus à celuy qui pourroit decouvrir la personne qui avoit publié les articles secrets du traité que cette Couronne avoit faits avec la Republique d'Angleterre. Mais c'est plutost une ruse de cet adroict politique, pour faire accroire aux Espagnols qu'ils ont descouvert le secret des desseins du François et de l'Anglois, qui est une marque de la vengeance qu'il voudroit tirer de celuy qu'on soupçonneroit avoir penetré si avant dans ce qui s'est passé en son cabinet et en celuy du Protecteur. Nous n'y demeurasmes pas longtemps, parce que n'ayant pas l'esprit present à ce dont on s'entretenoit, il [redacted]

iour et le pain, et neantmoins on croit que cela ne suffira point à cette nation carnassière, et mesme qu'elle s'emportera à quelque sedition, parce qu'elle ne se contentera de manger du pain de munition, à cause qu'elle n'y est pas accoustumée en ayant tousiours eu d'autre (1). Il nous dit de plus, qu'on les avoit embarqués sans armes, ce qui avoit retardé la marche des autres troupes, afin qu'on eust le temps de les en pourvoir. Ce renfort a tout à fait redressé l'infanterie qui autrement auroit esté tres pietre cette année, dont aussi M. de Turenne à *la derniere* reveuë s'estoit plaint.

Le 29e, nous receusmes nos lettres, par lesquelles on nous marquoit que l'expedient pour lequel le Sr de Thou estoit authorisé, pouvoit faire cesser toute l'animosité de part et d'autre; et qu'ensuite il se feroit un traitté par lequel on s'empescheroit de n'y plus retomber, et tout cela sans l'entremise du Protecteur : tellement qu'on estoit delivré de la crainte d'une aversion entre les deux nations, puisqu'on esperoit que par la prudence des François on passeroit, par une bonne reconciliation, à une plus estroite liaison et affection. On nous mandoit encore que la nouvelle que nous avions eue de la defaite des Polonois qui avoit esté tant circonstanciée, avoit esté pourtant à peu de iours de là convaincuë de fausseté, ce qui fait que l'on ne peut adiouster foy à ce que l'on escrit de ce pays-là,

(1) On voit par ce passage que les soldats anglais avaient, il y a deux siècles comme aujourd'hui, la réputation d'être grands amateurs du confortable.

car on treuve de plus en plus que les deux partis en ces quartiers-là mentent à l'envi. On nous asseuroit de plus que le Moscovite recherchoit fort le Roy de Suede pour un accommodement, et que le secours qui avoit esté ordonné par l'Empereur pour le Roy de Pologne estoit asseuré ; et qu'outre ce renfort pour les Polonois, il leur en arrivoit un autre du costé du Roy de Dannemarck qui se preparoit à faire la guerre aux Suedois dans l'Évesché de Breme, où sans doute l'emprisonnement de Kœnigsmarck (1) luy donneroit beau ieu.

Apres la lecture de toutes ces nouvelles, nous montasmes en carrosse pour aller rendre visite au Sr de Lorme qui est fort curieux de celles de nostre pays, et principalement sur le suiet de la brouillerie entre ce Royaume et notre Republique ; et apres luy en avoir dit, madame sa femme y survint, par où ayant changé de discours, nous nous [redacted]

cusoit iniustement d'avoir visité la Ninon (1) qui depuis peu estoit venuë demeurer en son voisinage. On commença là-dessus à parler de cette fameuse personne, et on dit que depuis peu elle estoit retournée en un couvent; et que peut-estre elle n'en estoit sortie que pour reparer le seul defaut que la Reyne de Suede avoit remarqué en cette Cour lorsqu'elle escrivit au cardinal qu'il ne manquoit rien au Roy que la conversation de cette rare fille, pour le rendre parfaict. Elle a effectivement beaucoup d'esprit, et tous ceux qui s'en picquent se rendent chez elle pour exercer le leur, comme sous une maistresse advouée pour la belle galanterie.

Le 30e, nous restasmes au logis faute de chevaux.

Le 31e, nous fusmes courre les ruës, pour les voir parées de toutes les plus belles nippes qu'on estale ce iour-là. C'estoit la Feste-Dieu, et on les tapisse ce iour-là le plus magnifiquement que l'on peut. Aux carrefours l'on dresse des reposoirs de tout ce qu'il y a de plus riche dans tout le quartier : les dais en broderie, les draps d'or et d'argent, les portraicts de prix, les beaux miroirs, et mille autres meubles que les opulents possedent icy en abondance, sont employez pour ces pompeux reposoirs où les prestres, las de porter leur hostie et leur ciboire, s'entreposent quand ils y arrivent. Pendant que nous estions à considerer toutes ces

(1) Anne de Lenclos, qui devint célèbre sous le nom de Ninon. Son père de Lenclos était un gentilhomme de Touraine, et sa mère, Mademoiselle de Raconis, était d'une famille de l'Orléanais. Née à Paris en 1616, morte en 1706.

choses, nous vismes venir de loin quantité de prestres qui portoient l'hostie et qui chantoient ; mais des qu'ils commencerent à nous approcher et que nous vismes que tout le monde se mettoit à genoux, nous nous en allasmes bien viste de peur de recevoir un affront.

Nous employasmes le 1er de juin à faire nos depesches pour la Hollande.

Le 2e nous fusmes dire adieu à un capitaine suisse, nommé le Sr Stoppa qui partoit pour aller ioindre l'armée. Il nous raconta la genereuse et heroïque action de M. le prince qui ayant esté adverti que les François avoient investi Cambray et qu'ils le vouloient assieger, s'estoit avancé avec 4,000 hommes, avoit forcé un quartier et secouru la place, ayant esté tousiours à la teste de ses gens. On ne peut assez louër l'action de ce grand prince tant elle est brave : et il faut advouër que c'est un [redacted]

marché aux chevaux, pour voir si nous pouvions nous defaire des nostres par vente ou par troc, mais nous ne reüssismes ny en l'un, ny en l'autre.

Le 3[e], nous fusmes à Charenton avec les S[rs] de Gillier et Saleon. Nous revinsmes disner à Paris avec le premier, ayant laissé l'autre avec le marquis Melac pour aller à Vincennes apres le second presche. L'apres disnée nous fusmes à la comedie : on y representa les *Amours de la comtesse de Pembroeck* (1).

Le 4[e], nous demeurasmes toute la iournée au logis, et en passasmes une bonne partie à la lecture, qui nous servit d'un utile divertissement.

Le 5[e], nous fusmes à la comedie des *Charmes de Medée* (2). C'est une piece qui est fort vieille, et qui n'est pas si divertissante que les nouvelles : aussy le suiet en est grave et serieux, et il n'y a point de ces personnages gays et bouffons, qu'on entremesle à present en toutes les pieces, à l'imitation des Italiens et des Espagnols. A la sortie nous

(1) Il s'agit probablement de la pièce de Boisrobert publiée sous ce titre : *La Folle Gageure, ou les Divertissements de la comtesse de Pembroc*, comédie en cinq actes et en vers, dédiée à Monsieur, frère du roi. Paris, Augustin Courbé, 1653, in-4°. — Cette pièce avait été jouée pour la première fois en 1651.

François Metel de Boisrobert, abbé de Châtillon-sur-Seine, aumônier du roi, conseiller d'Etat, membre de l'Académie française, né en 1592, mort en 1662. Compatriote de Corneille, il a fait comme lui un grand nombre de pièces de théâtre, mais qui sont aujourd'hui oubliées.

(2) Cette comédie ne se trouve indiquée ni dans la *Bibliothèque du Théâtre françois*, de La Vallière, ni dans le catalogue de M. de Soleinne, ni dans l'*Histoire du Théâtre françois*, des frères Parfait.

mes ensuite au Luxembourg pour y prendre le frais : mais nous n'en pusmes pas iouïr longtemps car une grande pluye survint, qui nous obligea de quitter cette agreable pourmenade, et nous fit retourner au logis.

Le 10e, apres avoir fait nostre devotion au logis, nous fusmes l'apres disnée à la comedie, avec les Srs de Cibut et de Manse (1). C'estoit la mesme piece qu'on avoit representée le mardy. A la sortie nous allasmes prendre l'air aux Thuilleries où nous ne treuvasmes pas grand monde, quoy qu'il fust dimanche, ce qui nous obligea, apres y avoir fait un tour ou deux, de nous en retourner chez nous.

Le 11e, les Srs de Ryswick et Voorst nous vindrent rendre visite, et nous dirent que M. de Brederoode avoit fait une assez dangereuse cheute de cheval, avant que d'arriver à Amiens, et qu'il estoit tout à fait en danger : et qu'on avoit mandé de [redacted]

que nous oubliasmes presque la peine que nous avions euë d'y aller à pied en un temps qui n'estoit guere agréable, car il pleuvoit de la bonne façon.

Le 13e, nous receusmes nos lettres par lesquelles on nous marquoit le depart de madame la princesse de Tarente (1), et que le fils du duc de Simmeren (2), à qui on a donné le Sr l'Amyr, gentilhomme de madame la princesse de Nassau pour le conduire en ses voyages, devoit partir dans peu de iours : on y adioustoit de plus qu'apres son retour il pourroit bien espouser la plus ieusne fille des princesses d'Orange. Ce seroit un mariage assez advantageux pour elle, et qui serviroit d'appuy à toute la maison. L'apres disnée, M. le Rhingrave l'aisné nous vint dire adieu. Il devoit partir pour aller ioindre l'armée de M. de Turenne, qui tient la campagne, pendant que celle de la Ferté assiege Montmedy, ville de grande importance dans le Luxembourg. Le Roy, pour en favoriser l'entreprise, est à Sedan.

(1) On lit dans une dépêche de M. de Thou, du 3 mai 1657 : « J'ay trouvé icy Messieurs d'Arminvilliers et Gentillot qui tesmoignent beaucoup de zèle chacun, selon son génie ; mais j'ay receu de fort bons advis et fort précis de madame la princesse de Tarente qui est fort aymée icy, et qui a beaucoup d'habitude avec les principaux de l'Estat, ce que j'ay creu ne debvoir pas obmettre ; mais elle est sur le point de s'en retourner en France. »

Henri-Charles de la Trémouille, prince de Tarente, était entré dans le parti de la Fronde, avait suivi le prince de Condé dans les Pays-Bas espagnols, puis s'était retiré à la Haye. Il en est beaucoup question dans la correspondance de M. Chanut, en 1654, qui rend compte des démarches que le prince de Tarente faisait auprès de lui pour obtenir le bénéfice de l'amnistie.

(2) Prince de la maison Palatine.

Le 14ᵉ, apres avoir bien battu nostre petit Frans, nous le chassasmes, apres en avoir enduré mille impertinences et fripponneries. Tantost il rompoit les assietes, tantost il prenoit les clefs du sommelier, les cachoit et ne les vouloit pas rendre, qu'on ne luy donnast quelques bouteilles de vin, et tousiours il raisonnoit et respondoit sur ce qu'on luy commandoit : tellement que nous ne le pusmes plus tenir en notre service. Nous le iugeasmes bien ainsi en l'amenant avec nous de Hollande, car des qu'un laquays flamand est depaysé on n'en est presque plus maistre : il ressemble aux François qui sont des insolents en nos quartiers, et qui sont icy souples et soumis autant que valets du monde.

Le 15ᵉ, apres estre revenus de bonne heure de de nos exercices, nous passasmes le reste de la matinée à faire nos lettres, afin que nous eussions l'apres disnée libre pour pouvoir assister à cette belle et longtemps promise piece de Boisrobert, qu'il a intitulée *Théodore, Reine de Hongrie* (1). C'estoit la première fois qu'on la representoit, et les acteurs reussirent assez bien. Elle est tout à fait serieuse et les pensées en sont assez relevées : on voit pourtant bien qu'elle n'est pas composée par Corneille, car cette expression naifve et naturelle, et neantmoins forte et vigoureuse, luy est si

(1) *Théodore, reine de Hongrie,* tragi-comédie de M. l'abbé de Boisrobert. Cette pièce, à ce qu'on lit dans une critique qu'en fit Saumaise, est empruntée pour le sujet, l'intrigue, et même en partie pour les vers, à *l'Inceste supposé*, tragi-comédie de La Caze.

particulière qu'il n'a point paru d'autheur qui l'egale.

Le 16[e], ayant fait dessein d'aller à pied à la pourmenade, nous en fusmes empeschés par une grande et grosse pluye qui nous obligea de gaigner le premier ieu de paulme que nous rencontrasmes; nous nous y amusasmes à peloter iusques à ce qu'elle cessa; ce qui ne fust que sur le soir. Ainsi, sans avoir fait autre chose que de nous lasser, nous retournasmes au logis.

Le 17[e], nous leusmes un presche, et apres l'avoir fini, le S[r] de Brunel nous expliqua les passages qui estoient difficiles à entendre. Nous employasmes à cette saincte œuvre la matinée; et l'apres disnée nous fusmes voir nostre ambassadeur, pour luy tesmoigner la part que nous prenions à l'affliction qu'il venoit de recevoir de la mort de sa femme, qu'il perdit le troisième iour de sa maladie. Il en a esté vivement touché, et c'est un malheur qui luy semble d'autant moins supportable, qu'il luy est arrivé en un pays estranger où elle luy servoit de compagnie et de consolation.

Le 18[e], ayants appris l'arrivée du sieur de Saint-Pater (1), qui estoit parti de la Haye avec la princesse de Tarente, nous le fusmes chercher l'apres disnée, pour tascher de nous accommoder des chevaux qu'il avoit amenés de Hollande.

Le 19[e], nous receusmes nos lettres qui ne nous apprirent rien de nouveau, sinon qu'on avoit donné

(1) Il était beau-frère de M. de Beringhen.

ordre en Hollande de nous acheter des chevaux et qu'apres on tascheroit de nous les envoyer par la première et seure commodité, parce que celle de la princesse de Tarente estoit passée.

Le 20ᵉ, en revenant de l'academie nous rencontrasmes le ieusne Mortaigne en chemin, qui venoit de nous chercher à nostre logis. Il y retourna avec nous autres et y demeura à disner. Depuis son depart de la Haye il a tousiours esté en Allemagne et principalement à la cour du Landgrave, où l'on luy fit fort bon accueil en memoire du merite de son pere qui est mort au service de ce prince en qualité de general de son armée. Pour marque de l'affection qu'il luy porte à cette consideration, il luy a donné des lettres pour M. le cardinal et pour le sieur Servien, qui sont fort obligeantes et par lesquelles il le recommande de la bonne façon. Il est encore en doute s'il doit chercher d'avoir de l'employ en ces quartiers, parce que son oncle [redacted]

si active que celle de Paris : il y faut avoir l'esprit delicat et entendre son monde, et il l'a rempli d'un sçavoir qui tient trop de l'eschole et du pedant. C'est dommage que ce ieusne homme n'en ait quelque autre qui le pust introduire aux compagnies; car certes il a de fort belles qualités, qui font espérer qu'il se formeroit aisement aux belles choses et qu'il deviendroit tres honneste homme. Son train est fort leste, ayant deux laquays de livrée, un cocher, un valet de chambre, cinq chevaux de carrosse et deux de selle.

Le 21[e], le S[r] de Ficquefoord nous vint voir; il nous dit qu'il avoit esté chez nostre ambassadeur, qui luy avoit tesmoigné qu'estant à present seul, et ayant perdu sa femme, il vouloit se retirer et que pour cet effect il avoit demandé son congé à Messieurs les Estats ses maistres.

Sur le soir le S[r] du Four, medecin de M. de Vendosme vint loger en nostre haubergue; c'est un homme d'un bon aage, et d'un entretien fort doux et agreable. Il a beaucoup veu et fait divers voyages avec M. Vendosme, du temps qu'il fut obligé de sortir de France pour avoir choqué le premier ministre (1). Il est de nostre religion, et pour cette raison il nous tesmoigne un peu plus d'affection qu'aux autres. Enfin tout ce que nous pouvons dire de luy, est qu'il est fort sage, modeste, sçavant et tres honneste homme : tellement qu'il y a

(1) César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, exilé par le cardinal de Richelieu, avait habité quelque temps l'Angleterre.

inclination à apprendre en sa conversation où l'on voit tousjours paroistre et son jugement, et tant de belles connoissances qu'il possede.

Le 23, nous nous fusmes pourmener avec le Sr de Marsaugne, et en passant par la Greve, nous vismes qu'on y faisoit de grands preparatifs de feu d'artifice, pour la veille de la Saint-Jean, qu'on devoit allumer sur le soir. La Maison-de-ville estoit fort bien tapissée et par dehors et par dedans. Messieurs de la Ville y donnerent une belle collation de confitures au gouverneur, aux principaux officiers et aux dames les plus relevées qui s'y trouvent, ou qui sont priées d'y assister. Il y a un maistre d'hostel gagé pour cet effect qui tire 6000 livres par an pour la dresser, et qui fait aussi en mesme temps tous les honneurs. Apres que les dames y sont toutes, M. le mareschal de l'Hospital accompagné de quelques compagnies bourgeoises de ce quartier là, qui sont sous les armes, tambours battants et enseignes deployées, vient enfin mettre le premier, comme gouverneur de Paris, le feu à la machine qui est sur un eschaffaud de bois, au milieu duquel il y a une grande statuë, farcie de feu d'artifice et qu'on diversifie tous les ans. On tire aussitost apres trois salves de vingt petites couleuvrines qui sont rangées en haye sur le bord de la rivière. Ce feu ne fut pas des plus beaux, parceque le iour auparavant le feu s'estoit mis aux poudres de l'entrepreneur : il avoit esté bruslé dans sa maison avec sa femme et ses deux enfants, et on n'avoit pas eu assez de temps pour faire achever son ou-

vrage. On a une superstition particulière pour cette feste, et telle qu'il n'y a presque pas un gentilhomme ou un bourgeois qui porte le nom de ce sainct, qui ne fasse ce iour-là un feu devant sa porte.

Le 23e, nous employasmes toute la iournée à faire response aux lettres de Hollande, et representasmes au long la necessité qu'il y avoit qu'on nous envoyast des chevaux par la premiere commodité.

Le 24e, nous ne sortismes point du logis, et fismes en sorte qu'on souppa de bonne heure, afin d'aller prendre l'air au Palais-Royal apres le repas. Nous y treuvasmes grand monde, mais fort peu de personnes de condition, parce qu'il s'en treuve rarement les iours de festes.

Le 25e, nous montasmes à cheval pour aller voir les chevaux malades que nous avions à l'herbe; ne les ayants pas treuvés et voyants que nous n'estions pas fort loin du chasteau de Bissestre, qui est l'une des trois maisons destinées pour enfermer les gueux et les y nourrir, nous picquasmes iusques-là. C'est une maison qui est à une bonne lieuë du fauxbourg Saint-Marceau, fort grande, enfermée de quatre murailles qui sont assez hautes, et gardée par des soldats qui y sont entretenus pour veiller à tous les desordres qui y pourroient arriver. On ne nous voulut pas laisser entrer, mais un garde nous y conta à la porte une chose qui est fort hardie, c'est que deux ou trois de ces gueux, ayants fait dessein de se sauver, et n'en voyants guere le moyen, furent longtemps à le chercher

dans leur esprit. Un iour estants à la bassecourt, et raisonnants sur cette affaire, ils s'approchèrent du garde qui estoit à la porte, et lui donnants à mesme temps deux ou trois grands coups de cousteau, le coucherent par terre, et s'estants rendus maistres de la barriere, ils eschapperent et prirent la fuitte : mais ils ne iouïrent pas longtemps de la liberté qu'ils s'estoient acquise par un si mechant acte, car on les poursuivit d'abord, et apres les avoir pris, on les condamna à estre pendus.

Le 26e, nous receusmes nos lettres, par lesquelles on nous marquoit qu'apres beaucoup de conteste, le differend et la mesintelligence, qui avoit esté depuis quelque temps entre la France et nostre Estat, avoit enfin esté accommodé : que l'on devoit travailler sans delay à renouveler l'ancienne alliance et à faire un bon traitté de marine, par lequel on

[redacted]

ployasmes le reste de la iournée à escrire nos lettres. Ce mesme soir nous vismes un fort beau feu d'artifice au bout du Pont-Neuf.

Le 1er de juillet, apres avoir fait nostre devotion au logis, nous fusmes l'apres disnée pour la premiere fois à la Comedie Italienne, et quoy que nous n'y entendions rien, nous ne laissasmes pas de rire; car les postures et les gestes de Scharamouche et de Trivolino sont capables de faire esclatter le monde, quoy qu'on ne sçache pas ce qu'ils disent. Les *Italiens* ne reüssissent iamais si bien au serieux qu'à *la* bouffonnerie; c'est pourquoy quand on les a veu representer cinq ou six pièces, on en est desia degousté, parce qu'ils tombent tousiours sur les mesmes pensees. Monsieur le Cardinal donne pension à cette bande, et on leur a permis de representer leurs pieces dans la salle des Comedies du *Petit* Bourbon.

Le 2e, nous apprismes la mort de M. de Brederoode, et pensants que cela fust seulement un faux bruict, nous envoyasmes un laquays au Sr Caille, pour en estre mieux instruicts, qui nous fit dire qu'elle n'estoit que trop asseurée, et de plus qu'il avoit receu ce mesme iour des lettres par lesquelles le Sr Sarazin, qui estoit le medecin qu'on avoit mandé deux iours auparavant en poste, la luy marquoit (1).

(1) L'ambassadeur de France fut chargé de faire des compliments de condoléance à la princesse douairière d'Orange, tante de M. de Brederoode. « Pour madame la princesse douairière, elle est

Le 3[e], à la sortie de la Comedie Italienne nous receusmes nos lettres, qui nous apprirent que le Roy de Danemark avoit declaré la guerre au Roy de Suede, et que l'hostilité ayant commencé par quelques partis, les Suedois avoient defait trois cents Danois.

Le 4[e] et 5[e], après une longue seicheresse on eust une pluye, accompagnée de tonnerres et d'esclairs, l'air en fust rafraischi, et tous les fruicts de la terre, qui estoient presque bruslés en plusieurs endroicts, en reprirent force et vigueur; sans ce benefice du ciel on ne pouvoit pas esperer une bonne recolte, et on avoit à craindre une cherté de toutes choses.

Le 6[e], au retour de l'academie nous achevasmes de bonne heure nos lettres pour aller disner chez le S[r] de Voorst qui nous en avoit fort prié : nous y passasmes toute l'apres disnée, parce qu'au sortir de table, le S[r] de Marbé, qui est auprès de luy, nous obligea de iouër quelques parties au verkier, scachant bien que nous n'estions pas gens à faire debauche.

Le 7[e], nostre couzin du Theil nous vint voir et nous en fusmes fort surpris, le croyants chez son oncle à trente lieuës d'icy. Il nous dit qu'ayant esté à l'armée, il avoit perdu deux chevaux et une valise où estoit le meilleur de

encore à Turnhout en Brabant où par conséquent je n'ay pas la liberte de la voir ; mais je luy escrivis hier une lettre sur la mort de M. de Brederode son neveu. » (Dépêche de M. de Thou du 7 août 1657.)

ses hardes. Ce fut en un parti que ce malheur luy arriva. Ils estoient en embuscade aupres du Castelet, et pensoient de surprendre les ennemis qui estoient sortis de cette place : mais ils furent battus parce qu'ils avoient logé en embuscade dans un petit boys quelques fantassins. Se voyant ainsi demonté et sans equippage, et ses affaires ne luy permettant pas d'acheter d'autres chevaux, il se contenta de ce qu'il avoit veu en trois mois de campagne, qu'il avoit passés en qualité de volontaire dans la compagnie des Gardes Ecossoises, que le Sr de Schomberg commande en l'absence du duc d'York qui en est le capitaine.

Le 8e, apres avoir fait nostre devotion au logis, nous fusmes l'apres disnée à la Comedie Françoise; on nous y representa *Dom Philippin Prince*. C'est une piece du Sr Scarron : elle est tout à fait bouffonne et divertissante, si bien que nous ne plaignismes point nostre argent, et nous passasmes ainsi la iournée. Il n'est pourtant guere agreable d'estre icy sans carrosse et de rester dans la ville, pendant que tout le monde va à la pourmenade iouir du beau temps.

Le 10e, nous changeasmes de logis apres avoir eu un petit demeslé avec nostre hoste. Nous en avons pris un au-delà du Pont-Neuf, qui a pour tiltre l'*Hostel de Broyez*. Nous y tenons tout le premier estage, et nous n'avons pas perdu au change, car pour ce qui est des chambres, elles sont toutes à plein pied et bien plus belles et mieux percées que celles de nostre vieux logement;

et quant au traitement, nous y sommes incomparablement mieux, ayant tousiours neuf ou dix plats de viande. Nous nous faisons traiter en particulier, parce qu'à la table commune il y a de toutes sortes de personnes, et qui y accourent pour le bon marché.

Sur le soir nous receusmes nos lettres, par lesquelles on ne nôus marquoit rien de fort remarquable. Elles nous apprirent seulement que la mort du Sr de Nieucoop avoit causé beaucoup de ioye à tous ceux qui pretendoient à estre heritiers des grandes richesses qu'il avoit amassées ; mais à l'ouverture du testament ils furent fort surpris de voir qu'il ordonnoit qu'on bastit cent onze maisonnettes pour y loger et entretenir ceux qui estants descendus d'honnestes parens, n'avoient pas moyen de vivre, et que pour cet effect il dotoit chasque petite maison de 120 livres de rente. Il avoit acheté durant sa vie la place où il vouloit [redacted]



met de l'encre qui ne seiche point, et sans en prendre on peut escrire de suite une demy main de papier ; si son secret a vogue, il se fera riche en peu de temps, car il n'y aura personne qui n'en veuille avoir : nous luy en avons aussi commandé quelques-unes. Il les vend 10 francs, et 12 francs à ceux qu'il sçait avoir fort envie d'en avoir.

Le 13[e], apres avoir fait nos lettres, nous fusmes voir l'appartement d'hyver de la Reyne, avec le S[r] Cibut qui nous y accompagna. Il faut advouër que apres cela il ne se peut rien voir de plus magnifique. La dorure, la peinture et tous les riches embellissements y estalent avec profusion tout ce qu'ils ont de plus beau et de plus pretieux en la chambre où elle couche : il y a au bout un cabinet si parfaitement orné et paré de tout ce que la sumptuosité des Roys peut faire inventer de plus rare, qu'on n'y peut rien souhaiter pour en rehausser l'esclat et la pompe. On y voit un cabinet (1) de cornaline et d'agathe ; il y a entre autres une piece tout à fait admirable où l'on voit un aigle assis sur un tronc d'arbre, representé si au naturel qu'un peintre ne le sçauroit mieux faire. Le petit lict de repos et les sieges sont d'un riche et superbe brocart. La table, les guerindons et le bois des sieges sont d'un tres bel esmail bleu avec quantité de petites fleurs de toute sorte de couleurs. Le plancher est de marqueterie, mais

(1) C'est-à-dire un *petit coffre* : signification depuis longtemps hors d'usage.

d'un bois si odoriferant, que quand on y entre on est tout parfumé. La Reyne en fait faire un d'esté, auquel nous vismes travailler, qui sera encore plus beau que celuy dont nous venons de parler, à ce que l'on nous en a dit.

Le 14e, sur le soir, madame la duchesse de Bouillon fut emportée par une fievre qui luy avoit duré quelques iours. Elle estoit de la maison de Berghen (1); et pour son malheur, et celuy de toute sa maison et de sa conscience, le duc de Bouillon en devint amoureux, l'espousa contre le gré de tous ses parens; et se laissoit si fort gouverner à cette adroite femme, qu'il en changea de religion, en perdit le gouvernement de Maestricht, et quelque temps apres sa seigneurie de Sedan. Femme dissimulée et artificieuse plus que toutes celles des siecles passés et du present, qui pour être extrêmement belle n'a iamais rien enfanté de bon ni de beau : soit que l'on regarde ses actions et sa vie, soit que l'on considere les enfans qu'elle a laissés, qui sont en grand nombre et tous assez mal faicts; attachée à sa religion, plus pour les advantages qu'elle en pouvoit esperer en cette vie que pour ceux qu'elle en devoit recevoir en l'au-

(1) Fille du comte de Bergh ou Berghen. Née en 1615, elle avait épousé en 1634, Frederic Maurice de La Tour, duc de Bouillon, frère aîné de Turenne, qui mourut en 1652.

Madame de Motteville en parle autrement que nos voyageurs : « Cette dame, dit-elle, a été illustre par l'amour qu'elle a eu pour « son mary, par celuy que son mary a eu pour elle, par sa beauté « et la part que la fortune lui a donnée aux événements de la « cour. »

tre : aussi en mourant, pour ne point fonder de messes, elle dit qu'elle estoit trop grande pecheresse pour sortir du purgatoire et qu'elle vouloit y demeurer tout autant de temps qu'il plairoit à Dieu ; et ainsi mourut sans avoir contenté les prestres à qui elle n'a rien laissé pour chanter à son honneur.

Le 15[e], estant dimanche nous leusmes un presche au logis, ne pouvants aller à Charenton faute de chevaux, et l'apres disnée nous fusmes voir madame de Longschamps avec laquelle nous fusmes nous pourmener au Luxembourg.

Le 16[e], nous demeurasmes tout le iour au logis à cause de l'excessive chaleur. Le S[r] de Longschamps nous vint voir sur le soir pour s'aller baigner avec nous, et comme nous sommes fort familiers, il coucha ensuite avec nous et y demeura tout le lendemain.

Le 17[e], son excellence Boreel nous fit inviter à disner en ceremonie par un de ses pages et laquays. Il nous traita assez bien, et mieux qu'il n'avoit accoustumé du vivant de sa femme. Après y avoir esté assez longtemps, nous prismes congé de luy, et l'ayant fort remercié de l'honneur qu'il nous avoit faict, nous nous fusmes encore baigner, mais d'un autre costé que nous n'avions fait le iour auparavant. Il y avoit plus de quatre cents carrosses qui y estoient autant pour se baigner que pour regarder les baigneurs. Les femmes s'y decrassent aussi sous de petites tentes qui sont tenduës dans l'eau, de peur qu'on ne voie leur beau

corps. En revenant au logis nous receusmes nos lettres, par lesquelles on nous marquoit l'arrivée en Hollande de ce petit coquin de laquays dont nous avons parlé cy dessus, qui s'en estoit enfuit avec la livrée. Il avoit eu la hardiesse de se monstrer en nostre maison. Ce iour-cy partit Monsieur le mareschal de Gramont pour son ambassade d'Allemagne.

Le 18e, le Sr de Molines nous vint feliciter en nostre nouveau logement, et nous tesmoigner la ioye qu'il avoit de ce que nous estions si proches voisins. Il nous dit qu'il venoit de lire une lettre du camp de devant Montmedy, qui parloit de la merveilleuse et incroyable defense de cette place, et que les François y avoient desia perdu près de quatre mille hommes ; que les assiegez avoient fait une sortie de cinquante chevaux et de quelque infanterie, et qu'ils avoient maltraitez les regiments de Picardie et de Mazarin, dont quatre capitaines

[redacted]

parler à un gentilhomme que Monsieur de Turenne avoit envoyé pour complimenter Messieurs de Bouillon sur la perte de madame leur mère; qu'il asseuroit que son armée estait de vingt-huit mille hommes effectifs et qu'il observoit les Espagnols qui taschoient de passer au Luxembourg pour ietter du secours dans Montmedy. Il nous dit de plus qu'on parloit d'une ligue entre la maison d'Austriche et les Roys de Pologne et de Danemarck, à laquelle le Grand Duc de Moscovie et l'Electeur de Brandebourg se devoient ioindre, et que les princes protestants d'Allemagne offroient au Roy de Hongrie de luy entretenir soixante mille hommes pour le faire couronner Empereur, s'il n'y pouvoit parvenir que par la voye des armes, pourveu qu'il donnast la liberté de conscience en ses pays. Il nous donna ensuite à lire un imprimé de la reception de Cromwel en la charge de Protecteur souverain des trois royaumes Angleterre, Escosse et Irlande, et des ceremonies avec lesquelles on la luy avoit conferée, et de la somme d'argent que le Parlement luy avoit accordée, et de la quantité de vaisseaux de guerre qu'on devoit entretenir : que ie ne specifieray point icy, puisqu'on en peut voir le dit imprimé.

Le 21e, le Sr de Lorme nous envoya dire qu'il vouloit venir disner avec nous, et comme nous luy fismes sçavoir qu'il feroit fort mauvaise chere, à cause que c'estoit un iour maigre, et que nous le suppliions de vouloir remettre la partie à un autre iour, il nous escrivit un billet par lequel il nous

tesmoigna de ne se soucier pas du traitement, pourveu que nous luy donnassions de bon pain, de bon vin et de bons melons, et que surtout nous luy fissions bon visage, qui est tousiours le meilleur plat du festin.

Le 22ᵉ, le Sʳ Blanche nous vint prendre en carrosse pour aller prier Dieu à Charenton; mais à l'entrée de la place Royale, l'essieu se cassa, et comme nous mettions pied à terre, il passa trois dames en carrosse à quatre chevaux, qui nous voyant en si pauvre estat et se doutant bien que nous avions fait dessein d'aller à Charenton, firent arrester leur carrosse, et envoyerent demander à un de nos laquays où nous allions : mais ce niais fut si sot que de dire qu'il n'en sçavoit rien, et ainsi nous manquasmes cette bonne occasion. Nous treuvants à pied et loin de nos logis, nous allasmes desieuner au premier cabaret que nous rencontrasmes. Nous y mangeasmes force abri-

[redacted]

treuvasmes nos lettres de Hollande par lesquelles on nous faisoit sçavoir la grande affliction en laquelle estoit madame de Brederoode pour la perte de son fils, et qu'elle en estoit presque inconsolable, l'ayant consideré comme le seul appuy de sa maison (1). On nous marquoit aussi que son cadet sollicitoit les charges du defunct, mais qu'on doutoit fort s'il les obtiendroit.

Le 25e et 26e, nous ne sortismes pas à cause de la grande chaleur.

Le 27e, nous passasmes la matinée à faire nos exercices, et employasmes l'apres disnée à faire response aux lettres que nous avions receuës.

Le 28e, le Sr de Molines vint disner avec nous et fit assez mauvaise chere, parce que le vendredy et le samedy nous ne mangeons que du poisson, et on en est assez mal pourveu en ce temps icy que la chaleur empesche qu'on ne le peut transporter sans qu'il se gaste.

Le 29e, nous leusmes quelques chapitres de la Bible, que le Sr de Brunel nous expliqua ensuite, nous y faisant remarquer les endroicts les plus

(1) On voit par la correspondance de M. de Thou qu'il avait appelé l'intérêt du cardinal et de M. de Brienne sur madame de Brederoode qui sollicitait pour son petit-fils, âgé de sept ans, le régiment qu'avait son père, « à quoy par jalousie les nobles de la province « de Hollande s'opposent, mais je crois qu'il est du service de S. M. « et de sa réputation de la servir en cette occasion et d'en escrire « une lettre particulière à Messieurs les Estats. » — Dépêche de M. de Thou du 19 juillet 1657. — « J'ay adverti madame de Brede« roode de l'honneur que le Roy faisait à son petit-fils de prendre « soin et protection de ses interêts, dont toute la parenté temoigne « beaucoup de ressentiment. » — Dépêche du 28 août 1567.

considerables, ce qui nous valut pour le moins un presche. L'apres disnée nous fusmes chez notre ambassadeur pour luy rendre visite, mais comme il avoit une grande fluxion sur la iouë, qui l'empeschoit de pouvoir entretenir le monde qui le venoit voir, il nous pria de le vouloir excuser. Nous passasmes pourtant une couple d'heures avec le S[r] de Saint-Agathe son fils, qui nous vint recevoir : et apres y avoir parlé de beaucoup de choses, en nous retirant la pluye nous prit au milieu du chemin, mais nous n'en fusmes pas baignés, parce que nous gaignasmes une grande porte cochere, où nous demeurasmes une grosse heure à attendre qu'elle cessast.

Le 31[e], nous fusmes voir madame de Longschamps, qui nous engagea à iouër à l'hombre. La perte que nous y fismes n'estoit pas trop grande, parce que la marque ne valoit qu'un sol, et neant-

[redacted]

Le 1er d'aoust, nous fusmes rendre visite a madame de Lorme que nous treuvasmes avec le Sr de Ficquefoord, dans le cabinet de son mary où elle causoit. Nous n'y fusmes pas si tost entrés, que le Sr de Lorme vint augmenter la compagnie. Il nous leust des vers qu'on avoit fait nouvellement à la loüenge de mademoiselle de Maulevrier; et quoy qu'elle ait assez de charmes et d'appas pour se rendre aimable, elle l'estoit encore plus par ses belles qualités et perfections qu'on y representoit au vif. Il nous pria fort de luy vouloir permettre qu'il pust envoyer une lettre au Sr de la Platte, dans nostre pacquet, par laquelle il luy fit tenir une copie de cette belle poësie qu'il sçavoit ne luy devoir pas estre desagreable. Pendant que nous estions sur cette matière, il y eust des dames qui la vindrent voir, ce qui l'obligea de quitter ce cabinet pour les aller recevoir dans sa grande chambre; et parce que nous ne les connoissions point, nous demeurasmes encore un peu avec son mari. De là nous allasmes visiter nostre ambassadeur, qui nous fit un compliment sur ce que nous y avions esté deux ou trois fois sans que nous l'eussions pû voir à cause de son indisposition. Il nous dit que le Roy avoit acheté cinq cent mille livres l'hostel de Longueville pour en faire sa petite escurie. On a dessein d'abattre le petit Bourbon, pour en faire un manège et une avant-court au Louvre.

Le 2e, ayant cherché l'abbé de la Vieuville, le

chevalier de la Riviere et le Sr de Saint-Romain, que nous ne treuvasmes pas, nous allasmes au Temple, pour y prendre les bagues que nous y avions commandées. Nous y vismes une fort belle espée, dont la garde est toute d'or, fort bien travaillée, et couverte d'esmail et de diamants qui au bout des branches et du pommeau forment trois belles roses. On en demandoit trois cents escus, et on nous iuroit qu'elle avoit esté faite pour quatre cents, et que la personne qui l'avoit achetée pour en faire present à Rome à un grand seigneur n'en ayant plus le dessein, la vouloit vendre, parce que sa condition ne luy permet pas de la porter sans se rendre ridicule.

Le 4e, madame de Longschamps nous envoya un laquays par lequel elle nous fit demander si nous voulions venir iouër l'apres disnée chez elle, et qu'elle nous donneroit revanche de ce qu'elle [redacted]

deux grands abus qui regnent dans l'Eglise touchant le mariage et l'abstinence des viandes. L'apres disnée l'abbé de Sautereau et le S[r] de Cibut nous vindrent dire adieu parce qu'ils devoient partir le lendemain pour Grenoble.

Le 6[e], le S[r] de Brunel alla avec nous à l'academie pour nous voir monter. Nous y treuvasmes aussi le S[r] de Marbay qui au sortir nous pria à desieuner avec un pekelharing (hareng salé). Nous nous en excusasmes du commencement, mais à la fin il fallut y consentir. Il nous donna un fort bon dindon en place, parce qu'on ne pouvoit pas trouver de pekelharing en tout son quartier. L'apres disnée nous fusmes voir le S[r] de Mortaigne qui nous dit qu'il avoit vendu ses chevaux et qu'il pourroit bien partir en peu de iours pour la Hollande, d'où son oncle qui est son tuteur pretend de l'envoyer à l'armée de S. M. Suedoise qui est au pays de Holstein.

Le 7[e], le S[r] d'Oudeyck nous vint treuver tellement defait et abattu par sa fiebvre, qu'il estoit mesconnoissable. Mais il ne laisse pas de sortir et de manger comme s'il estoit sain; il demanda mesme un verre de vin qui redoubla l'accès auquel il estoit. Il est en un miserable estat, car toutes ses hardes sont engagées, et il n'a pas le moyen de les retirer : il est reduict à une telle misere qu'il va comme gueuser son pain, n'ayant ny d'argent ny credit, et si son pere ne l'assiste, il est à craindre qu'il perira, faute d'avoir ce qui luy est necessaire. Nous receusmes sur le soir nos

lettres qui nous apprirent que le Sr d'Ameronge, ambassadeur de Messieurs les Estats aupres de S. M. de Danemarck, avoit eu la permission de revenir et qu'on croyoit qu'il seroit en peu de iours de retour au pays.

Le 8e, apres qu'il eust furieusement pleu toute la matinée, nous sortismes à la fin sur les quatre heures et fusmes rendre visite pour la première fois au Sr d'Aillé, ministre de Charenton. C'est un homme qui est fort vieux, mais qui a la memoire encore tres bonne, fort sçavant et tres bien versé dans l'histoire, tellement qu'il y a beaucoup à apprendre en sa conversation et en son entretien. Il nous dit que le mareschal de la Ferté (1), par un courrier exprès avoit donné avis à son pere de la prise de Montmedy, qui s'estoit rendu entre le 5e et 6e, apres que le gouverneur nommé Melandri aagé de 28 à 30 ans, soustenant le second assault [redacted]

capitaine ayant expiré sur le soir, il demanderent le lendemain de capituler. Le mareschal de la Ferté leur dit d'abord qu'il ne vouloit les recevoir qu'à discretion, estant prest de donner l'assault, et qu'ils avoient attendu trop longtemps, et que le Roy entroit dans les lignes pour voir l'attaque. Le danger auquel ils se virent, les obligea de donner et de demander des ostages qui s'allerent ietter aux pieds de S. M. qui leur accorda de sortir avec leur bagages et armes, mais sans canons. Le gouverneur est regretté universellement, et le Roy d'*Espagne* y a perdu un bon et courageux capitaine. Sans sa mort, les François n'auroient pas esté si-tost maistres de la place, ni à si bon marché, car trois iours avant qu'on donnast le premier assault, il envoya un tambour à monsieur de la Ferté pour luy demander s'il avoit bien defendu la demy-lune; et sur ce que le mareschal respondit qu'on y avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre de gens de cœur, il repliqua que son maistre lui avoit donné ordre de luy dire qu'il esperoit d'en faire autant des autres bastions, et qu'il les luy disputeroit iusques au moindre poulce de terre. Il avoit raison d'y proceder avec tant de resolution, puisque outre l'interest d'honneur celuy du bien l'y engageoit estant seigneur d'une partie de la ville et de quelques terres patrimoniales qu'il a aux environs, qui luy rendoient huit ou dix mille escus par an. Le Roy d'Espagne seroit mesconnoissant s'il ne recompensoit la veufve de ce brave homme. Il s'estoit marié pendant le siege et on dit que celle

qu'il a espousée est grosse. Il est le dernier de la maison d'Outremont, car le Sieur de Bellagoyen son frere, estant chanoine, ne se peut pas marier.

Le 9e, passants le Pont-Neuf, nous vismes le lieutenant civil avec une demy douzaine de conseillers suivis de plus de cinquante personnes, tant exempts que sergents et archers, tous armés de carabines qui demandoient à un chascun qui portoit l'espée, sa condition, sa demeure et ce qu'il faisoit ; s'il n'en pouvoit pas rendre bon compte, on luy ostoit tout aussi tost l'espée, et s'il faisoit difficulté de la donner, on le menoit en prison. Nous vismes ainsi traiter trois ou quatre personnes qui estoient fort lestement adiustées, et qui avoient la plume sur le chapeau. Cet examen et visite se fait pour chasser tous les vagabonds et filoux de cette ville ; et si on en vient à bout comme l'on a fait des gueux et des pauvres dont on ne voit pas [redacted]

tres-chrestienne, estoit arrivé à Lisbonne pour negotier le mariage du Roy son maistre avec l'infante de Portugal, dont nous avons icy veu le portraict dans le cabinet de la Reine : s'il luy ressemble, c'est une belle princesse.

Le 10ᵉ, apres avoir fait nos lettres de bonne heure, nous fusmes visiter le Sʳ des Champs, qui estoit depuis peu revenu d'Angleterre, où monsieur le Premier l'avoit envoyé pour acheter des coureurs pour le Roy. Nous le treuvasmes dans la bassecourt d'où, apres l'avoir salué, il nous mena en l'escurie pour nous faire voir les chevaux qu'il a amenés : ils sont fort beaux et bien pris mais chers, le moindre luy coustant tous frais faicts 100 pistoles. Il nous dit qu'il avoit eu grande peine à ramasser ces douze ou treize qu'il avoit amenés, et qu'il ne se trouvoit plus de bons chevaux en Angleterre. Nous y apprismes de plus que le siege d'Alexandrie alloit assez bien. C'est une tres grande ville sur le Tanaro et bien fortifiée. On y a pris deux demy-lunes : les ennemis en reprirent une en une grande sortie qu'ils firent, mais ils ne l'ont pas gardée longtemps, car le marquis Ville, avec deux cents hommes, les en vint chasser, et bien qu'il eust eu son cheval tué sous soy, il mit pied à terre, et les fit deloger en peu de temps, repoussant vigoureusement ceux qui estoient sortis de la ville pour les secourir. On croit qu'on reüssira en cette entreprise, parce que les habitans et l'archevesque ne sont pas Espagnols. Ils s'y sont desia soulevés, pource qu'ils n'ont pû faire la

moisson de leurs bleds qui sont presentement gastés par l'armée françoise. On ne s'est pas attaché au Bourg, qui est bien le plus fort, mais on espere qu'apres que la ville sera rendüe, on le reduira bien-tost. On a fait des ponts sur le Tanaro et la Bormida pour la communication des quartiers. Les François ont entrepris ce siege avec treize mille hommes, bien qu'autrefois ils ne l'ayent osé faire avec vingt-cinq mille. Leur artillerie consiste en trente pieces de canon, qui font continuellement feu ; si Fuenzeldaigne, qui est en marche avec des forces esgales pour secourir la place, y reüssit aussi bien qu'il fit lorsque Valence estoit assiegé, il confirmera le proverbe italien qui dit : *Fuenzeldagna che sempre perde, è mai guadagna (1).*

Le 11e, ayant fait nos exercices le matin, nous allasmes l'apres disnée à Arcueil voir madame de Saint-Armand. Elle y a une fort belle maison, ac-

[redacted]

Le 12ᵉ, nous apprismes que les troupes que monsieur le Prince avoit envoyées au-delà de la Somme s'en estant retournées à leur gros avec un assez bon butin, y avoient esté depouillées par leurs gens mesmes, qui pour avoir part au gasteau, avoient donné dessus, et couché par terre le commandant du party.

Le 13ᵉ, nous fusmes nous pourmener en carrosse avec monsieur et madame de Longschamps au boys de Boulogne, ayant fait dessein le iour auparavant d'y aller iouër sur l'herbe. Comme nous estions à Chaillot, qui est à la portée d'un mousquet du boys, nous y mismes tous pied à terre pour chercher un patissier et pour y faire aprester quelque chose pour la collation : ce qui fut le bonheur d'un pauvre chartier, qui ayant sa charrette furieusement chargée de pierres, en descendant la pente de la montagne, qui est assez rude, son cheval de derriere s'abattit : il auroit sans doute crevé sous son harnois et les timons l'auroient estranglé si nous ne fussions accourus pour l'ayder à desteller son cheval et à relever sa charrette sous laquelle ce pauvre animal estoit accablé : il demeura longtemps par terre sans se pouvoir relever, en ronflant de mesme comme il n'en pouvoit plus. Nous le croyons desia mort ; mais le chartier lui donna cinq ou six grands coups de fouët, qui le firent relever aussi viste que s'il n'eust fait que dormir, ce qui nous estonna fort. Nous allasmes à pied jusqu'au logis du patissier, à qui nous commandasmes de faire une bonne tarte de

verius et quelques gasteaux, que nous vinsmes manger à nostre retour apres avoir ioüé quelque temps derriere un buisson, sur le quarreau de nostre carrosse, et c'est ainsi que nous passasmes nostre iournée aux despens du S[r] de Brunel, car il perdit son argent et fut encore obligé de payer la collation.

Le 14[e], parce qu'il avoit beaucoup pleu et qu'il faisoit fort crotté, nous demeurasmes au logis à attendre nos lettres, que nous reçeusmes sur les cinq ou six heures du soir. On y marquoit que le S[r] d'Opdam estoit parti de la Haye pour s'embarquer et se mettre en mer au premier vent, mais qu'on ne sçavoit pas à quel dessein. Que les deux filles du viscomte de Mancheau s'alloient marier avec les comtes de Wittenstein qui sont deux germains, et portent aussi le mesme nom. Nous en avons veu icy l'un dans l'academie du S[r] de Veaux; c'est un gentilhomme qui a bien appris [redacted]

la France. Le duc de Montbazon l'espousa sur ce que voyant que le prince de Guemené son fils n'avoit point d'enfant, il apprehendoit que sa maison restast sans heritier. Il en a eu deux filles et ce fils qui possede belles qualitez, et qui s'en sert fort à propos. Il nous fit de grandes civilitez et vouloit sçavoir à toute force nostre logis pour nous rendre visite. Il nous dit que la Cour estoit encore à Sedan, où elle tenoit conseil sur de nouveaux desseins, et qu'on disoit qu'on alloit assieger Dunkerque, pour satisfaire à ce dont on est convenu avec le Protecteur à qui elle doit estre; et pour cet effet on veut que la flotte d'Angleterre soit tout au long de la coste de Flandres, en estat d'y debarquer quinze à seize mille hommes, et de se tenir avec ses vaisseaux à la rade pour la bloquer par mer. Mais il y en a qui asseurent avec plus d'apparence qu'on n'entreprendra que quelque petit siege, et que ce sera encore dans le Luxembourg ou aux environs; et ce qui le persuade est qu'on a fait venir à Sedan quantité de munitions.

De là nous allasmes rendre visite au S[r] de Harcourt que nous treuvasmes occupé à examiner une carte genealogique de M. le duc de Beurnonville (1) qui la luy avoit envoyée. Il s'attache fort

Vertus, célèbre par ses aventures et par l'éclat d'une beauté que Tallemant a contestée. Née en 1612, mariée en 1628 à Hercules de Rohan, duc de Montbazon; morte en 1657.

(1) Il fut envoyé par la Cour, en 1652, à Paris, pour y ménager

à cet estude et aussi il y a si bien reüssi qu'il passe maintenant pour un des plus celebres et fameux herauts d'armes de toute la France. Il nous dit qu'il estoit gueri de l'estat de langueur auquel il estoit par les eaux de ce moine, dont nous avons parlé cy devant, qu'il loüe extrêmement et qu'il boit encore tous les iours.

Le 16e, le Sr d'Haucourt nous vint voir comme nous estions sur le poinct de monter en carrosse : il nous dit que monsieur le mareschal de Turenne avec toutes ses troupes, qu'il a trouvé de quinze à seize mille hommes effectifs, estoit en marche, mais qu'on ne sçavoit à quel dessein, dont il estoit fort aise, parce qu'elles luy ont bruslé toutes les maisons de la terre dont il porte le nom, et ruiné son moulin, si bien qu'il est fort incommodé et presque desolé par les armées. Il esperoit que les troupes du mareschal de la Ferté delogeroient aussi bientost de son voysinage, pour aller ioin-

[redacted]

nous apprismes qu'on avoit treuvé dans la ville douze cents grenades, vingt-un milliers de plomb, trente-un milliers de poudre, cent bombes, vingt-six pieces de canon, quantité de mousquets, picques et autres munitions de guerre. On peut iuger par là que la place ne se seroit pas renduë si tost si le gouverneur n'eust esté tué. Des qu'il fut parti, nous allasmes rendre une lettre du Sr de Sommelsdeyck au Sr de Molines. Nous treuvasmes qu'il avoit changé de logis et nous eusmes de la peine à le treuver; mais à la fin apres avoir demandé et redemandé, on nous le monstra. Nous y apprismes l'arrivée de Mademoiselle (1) en cette ville; elle loge au Luxembourg et y sera quelques iours, apres quoy elle s'en ira aux eaux de Forges et de là à Champigny, pour revenir icy au commencement de l'hyver. On dit que lorsqu'elle vist le Roy, S. M. luy dit: « Ma couzine, i'ayme mieux vous voir icy qu'à la porte Saint-Antoine, où vous animiez mes suiets contre moy. » Sur quoy le Cardinal prit la parole et dit: « Mademoiselle, Mademoiselle, le Roy se souvient de loin, et S. M. a la memoire bonne. » Mais cecy semble un peu fabuleux, d'autant qu'on ne parle point de la response que fit Mademoiselle, qui a la langue fort bien pendue, et qui n'auroit pas manqué de repartie; outre que ç'auroit esté un mauvais compliment, pour la pre-

(1) Duchesse de Montpensier, fille de *Monsieur*, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, née en 1627. Célèbre par le rôle qu'elle joua dans les troubles de la Fronde, et par son attachement pour le duc de Lauzun qu'elle épousa secrètement. Morte en 1693.

miere entreveue, d'aller rompre si brusquement en visière à une personne qui venoit se soumettre et qu'on a eu tant de peine à ramener à son devoir. Le Cardinal est trop sensé pour permettre que le Roy luy eust fait un mauvais accueil, et bien qu'il n'en eust pas esté l'autheur on l'en auroit tousiours soupçonné : mais nous sommes en un siecle où chacun fait parler les Grands à sa fantaisie. Ce ne sont pas les plus affectionnés à la prosperité du Roy qui en usent ainsi, mais quelques esprits inquiets et bourrus qui au lieu d'esteindre le feu taschent de l'allumer.

De là nous fusmes chercher le Sr de Gentillot qui estoit revenu de la Cour, où le Sr de Thou l'avoit envoyé pour y obtenir la ratification (1). Nous le treuvasmes qui iouoit avec son lieutenant au verkier, et comme il se fait feste des grands employs et qu'il passionne de passer pour homme d'estat, nous luy demandasmes d'abord s'il nous

[redacted]

cette bonne nouvelle à Messieurs les Estats, mais monsieur le Rhingrave, adioustant qu'il l'a mesme sollicité et prié de la leur porter, le voyant sur le poinct de partir pour Maestricht ; et qu'il n'avoit pas voulu empescher qu'on ne prist une voye si seure et plus prompte que la sienne pour une despesche de si grande consequence, puisqu'il estoit comme necessité de passer par icy pour une petite affaire qu'il y avoit.

Nous sçavions desia qu'on en avoit chargé monsieur le Rhingrave (1), qui y a beaucoup plus contribué que le Sr de Gentillot qui n'en est guere content ; mais pour ne le pas faire paroistre, de peur qu'il ne fust mocqué d'avoir battu le buisson pendant qu'un autre y prenoit le gibbier, il allegua cette raison que nous avons dite. Nous vismes bien neantmoins qu'il en estoit un peu picqué, car il nous entretint froidement sur cette matiere, disant qu'il avoit trouvé une tres bonne disposition en l'esprit du Roy et de ses ministres de bien vivre avec nous, mais qu'en nos quartiers on cornoit la guerre et on se laissoit emporter à troubler le repos naissant par les ordres qu'on avoit donnés de ne point trafiquer en ce royaume.

Il nous demanda des nouvelles du Sr d'Oudeyck

(1) La coopération officieuse du Rhingrave est également attestée par la correspondance de M. de Thou et celle du cardinal. « Le sieur de Gentillot m'a apporté vos despêches ; il m'a entretenu en destail de toutes choses, comme a faict aussy tous ces iours M. le Rhingrave ; et il ne m'a pas esté difficile de leur faire toucher au doigt que les intentions du Roy estoient toutes sincères. » (Dépêche de Mazarin à M. de Thou.)

et nous luy dismes qu'il estoit malade et dans un tel estat qu'il n'avoit pas un sol pour avoir du pain. Il advoüa que c'estoit une grande cruauté à un pere et une mere de laisser ainsi perir un fils qui peut se repentir et valoir quelque chose, bien qu'il ait le premier tort, adioustant qu'il avoit parlé avant son depart à son pere et à sa mere en sa faveur, mais que la mere est plus inflexible et bien plus rude que le pere, car elle n'en veut ouïr parler en aucune façon, si bien qu'il n'a rien pu effectuër pour Oudeyck qui garde le lict depuis quinze iours et qui auroit grandement besoin qu'on l'assistast. Il nous dit aussi que les plus grands amis du S[r] de Beverweert (1) ont intercedé pour luy, mais qu'il leur iura qu'il ne le reconnaissoit plus pour son fils, et qu'il ne lui laissoit par son testament qu'une petite pension pour sa subsistance, parce qu'il ne merite pas qu'il le traitte comme ses autres enfants, outre qu'il ne seroit pas capable de gouverner le bien qu'il luy laisseroit. De là nous allasmes chercher le S[r] Brasset, que nous treuvasmes avec le S[r] des Champs qui se levoit pour s'en aller comme nous entrions. Le S[r] de

(1) On trouve dans un mémoire de M. Chanut les détails suivants sur ce personnage, qui était fils naturel du prince Maurice de Nassau.

« M. de Beverweert est une personne de beaucoup d'esprit, fort estimé par les gens de guerre pour sçavoir fort bien les ordres et s'en acquitter avec grande vigilance. Estant fils du prince Maurice, il s'est attaché à la maison d'Orange et à la princesse Royalle qui se gouverne en quelque chose par ses conseils. Il est ennemy déclaré de madame la princesse douairière et du prince Guillaume son gendre. (*Mémoire secret* de M. Chanut, du 9 mars 1657).

Brasset nous ayant fait asseoir nous dit qu'il alloit vendre tous ses meubles et aussi son carrosse et ses chevaux, d'autant qu'il estoit obligé de vivre avec plus de mesnage, ayant fait un effort pour marier sa fille. Il se plaignit à nous de ce que le Roy ne luy payoist point ses arrerages bien loin de reconnoistre ses longs et bons services de quelque gratification (1). Le bon homme nous parla avec assez de confiance de ses petites affaires, et que pour tant plus se resserrer il avoit loué deux chambres chez un de ses amis : ses enfants luy ont tousiours donné beaucoup de peine, et son aisné qui s'estoit le mieux menagé commençoit à luy estre le plus à charge, luy demandant de l'argent pour l'employer à entretenir sa faineantise, qu'il dit l'avoir empesché iusques icy de rien faire dans le monde.

Le 17e, ayants fait nos lettres de bonne heure pour aller ouïr le *Te Deum* de la prise de Montmedy, comme nous estions prests à sortir, madame de Longschamps nous envoya demander si nous avions envie de nous pourmener avec elle. Nous aimasmes mieux rompre nostre premier dessein que de perdre l'occasion de iouïr de son agreable compagnie, et l'allasmes aussi tost prendre en carrosse. Mais à peine y estions-nous montés que nostre cocher nous mit en hazard d'avoir bras et iambes cassés, et le carrosse d'estre brisé, car estant saoul et ne nous en estant pas apperceus il

(1) Voir la note au bas de la page 38.

nous accrocha tellement aux roues d'une charrette chargée de grosses pierres de taille qu'il fallut plus de douze hommes pour nous en depetrer. Nous quittasmes aussi tost le carrosse, et nous estant mis à causer en une boutique nous fismes encore quelques petites emplettes avec madame de Longschamps pour son fils, et ainsi nous passasmes l'apres disnée.

Le 18ᵉ, ayants fait monter en nostre chambre nostre cocher, nous voulusmes luy donner son congé, mais nous venant prier à mains ioinctes de le vouloir retenir, nous promettant qu'il n'y retourneroit de sa vie, et que c'estoit ses parents qui luy avoient fait commettre cette faute, nous le luy pardonnasmes. Estants en l'academie, le Sʳ Herbert y eust un malheur par la bestise d'un nouveau palefrenier, qui ne sçavoit pas qu'entre les chevaux qu'il pansoit, il y en avoit un qui ne se [redacted]

en cet estat, au bout de laquelle il vint monter ses trois chevaux. Il fust heureux d'en avoir esté quitte à si bon marché, car s'il eust esté plus eloigné du cheval il eust couru risque d'avoir la cuisse fracassée.

L'apres disnée le sieur des Champs nous vint voir qui nous entretint fort longtemps du sieur de Gentillot, et entre autres d'une chose qui luy estoit arrivée à la Cour. C'est que se treuvant au disner du Roy, et comme tout estoit servy, il se lava avec les autres qui devoient se mettre à table avec S. M., qui ayant apperçeu son peu de respect, en fut surprise et se retira : tout le monde commença à s'entreregarder, voyant que le Roy s'estoit ainsi retiré. Il le fit afin de donner temps à Gentillot de reconnoistre sa faute et ne le point faire rougir en presence de toute sa Cour, le considerant comme une personne que son ambassadeur luy avoit envoyée pour solliciter la ratification du traité qu'il avoit fait avec nostre Estat. Partant il le fit advertir tout doucement que ce n'estoit pas la coustume que l'on se mist à table avec luy sans qu'il l'eust invité. En effet le Roy estant en campagne mange souvent en compagnie, mais ce n'est que avec ceux à qui il fait dire de se mettre à table avec luy, car il n'y est pas comme simple general de son armée, et il ne tient pas table à tous venants. Il fut fort surpris qu'il s'estoit oublié et que sa presomption l'avoit trompé. Pour ne le pas faire esclatter, le Sr de Gentillot se retira doucement de la foule. Il nous dit aussi qu'on luy avoit

escrit que le credit de madame Stanhop et du S[r] de Heemveliedt (1) aupres de madame la Princesse royale estoit beaucoup ammoindry, et que dans peu de temps on pourroit bien entendre qu'ils auroient esté disgraciés.

Le 19[e], nous employasmes toute la matinée à lire un presche, parce que nous n'avions pu aller à Charenton, d'autant qu'un de nos chevaux morveux boitoit. Nous passasmes l'apres disnée avec monsieur et madame de Longschamps, où apres avoir un peu ioué, on nous presenta un grand bassin rempli de bons et beaux fruicts, que la marquise de Gouville leur parente leur avoit envoyés de sa maison de la campagne à sept lieues d'icy; nous en mangeasmes nostre bonne part, et beusmes de fort bon vin, pour en corriger la crudité. Apres avoir collationné nous reprismes le ieu, et le continuasmes jusques à huit heures, sans grande perte ni d'un costé ni d'autre. A nostre retour au logis, nous vismes une plaisante farce par les fenestres de nostre chambre qui regardent sur une petite ruë où on la ioüoit, mais aux despens d'un pauvre miserable, qui reçeust tant de coups de baston et sur la teste et par tout le corps que c'est merveille s'il n'en est resté estropié de quelque membre. Celuy qui les luy donnoit estoit un

(1) On lit dans une dépêche de M. Chanut du 11 décembre 1653 : « Le S[r] de Heemveliedt et M. de Beverweert sont tout le conseil de la Princesse royale. » M. de Heemveliedt était intendant de la maison de la princesse. — Madame Stanhop, anglaise, était la femme de M. de Heemveliedt.

homme de fort bonne mine, qui avoit l'espée au costé et la plume sur le chapeau. Apres avoir assouvi sa colere, il le laissa plus mort que vif et se retira sans dire mot. Nous fismes demander par un de nos laquays pourquoy on l'avoit ainsi frotté, il nous vint dire qu'on disoit que le battu avoit tiré un pistolet de sa poche et luy en avoit voulu donner, et qu'il avoit faict faux feu, et qu'on le croyoit filoux.

Le 20ᵉ, nous fusmes au palais avec le Sʳ de Brunel pour acheter quelques livres que nostre couzin de la Platte luy a demandés, mais comme on les tenoit trop chers, nous retournasmes au logis sans avoir rien fait. Le Sʳ Herbert qui avoit soupé ce soir là chez un de ses amis, nommé le Sʳ Blanche, en se retirant heurta contre une grosse pierre de taille qui le fist tresbucher au milieu de la ruë, et pour surcroist de malheur il tomba sur la mesme main qu'il portoit en escharpe de son coup de cheval. Il s'en releva fort crotté, et ce second accident altera de telle sorte sa santé qu'il en eust la fievre le lendemain.

Le 21ᵉ, nous apprismes par nos lettres le different qui avoit esté entre les deux ambassadeurs de France et d'Espagne, qui s'estant rencontrés au Cours, avoient esté près de deux heures à disputer à qui reculeroit et se cederoit le pas. On y accourut de toutes parts, et par l'intervention de quelques-uns de nos Estats, et nommement des Sʳˢ de Beverweert, de Meroode, et du Pensionnaire de Witte, qui se pourmenoient au Voorhout, on con-

cavaliers qui venants tout droit à eux, les prirent et les mirent en crouppe. Leurs femmes qui estoient au desespoir de voir ainsi emmener leurs marys, offrirent de payer sur l'heure 2 000 livres, mais ils n'en voulurent point, disants que ce n'estoit pas pour l'argent qu'ils les enlevoient et s'en allerent ainsi sans leur en donner d'autres raisons. Ils n'eurent pas faict deux cents pas qu'ils rencontrerent un gentilhomme qu'ils arresterent aussy prisonnier, mais il leur dit d'abord : « Messieurs, ie suis un pauvre gentilhomme et ie n'ay ni charge ni employ ; vous ne tirerez rien de moy, ie ne suis point de ces richards de Paris : vous vous ferez decouvrir, car vous ne pouvez passer qu'à un coup de mousquet de ma maison ou de celles de mes amis et de mes parents, qui d'abord monteront à cheval pour me recourre. C'est pourquoy ie vous supplie de me laisser aller. » Sur quoy le commandant du party dit : « Monsieur, si nous vous lais-

[redacted]

avoient donné du costé de la Bormida, au quartier du duc de Modene, mais que le lieutenant general Bays avoit si bien soustenu l'attaque, que, apres y avoir esté tué, ses gens avoient repoussé vigoureusement les ennemis, qui se sont retirés apres avoir perdu huit à neuf cents hommes, et entre autres le lieutenant general Strozzi qui est demeuré percé de neuf coups d'espée. Apres cette tentative, qui leur a si mal reüssi, ils se sont campés à une lieüe des lignes, si bien qu'on croit qu'ils ont le dessein de hazarder un second combat. Il n'y a eu que les Allemands qu'a amenés le general Henckefort, qui ayent donné à cette fois, et ils se plaignent d'avoir esté tres-mal secondez des Espagnols et des Italiens. Cependant ils ont fait glisser dans la place ce fameux ingenieur Beretta qui a tant taillé de la besogne aux François lorsqu'ils assiegeoient Valence; et pour monstrer qu'il n'a pas oublié son mestier, dès qu'il y a esté il a fait faire une sortie en laquelle ceux de la ville ont ruiné une bonne partie de la tranchée des François, où le marquis Ville, qui la commandoit ce iour là et y fit tres bien, fut blessé à la teste, et le lendemain on le transporta à Turin pour l'y faire panser.

Comme il prenoit congé de nous, et que nous le conduisions iusques à la porte, nous y treuvasmes le Sr d'Haucourt qui monta avec nous : il nous apprist qu'un party de Rocroy avoit enlevé trois procureurs : deux du Parlement et l'autre du Chastelet. Ils estoient allés se pourmener avec leurs femmes à Vincennes et ils rencontrerent quelques

pour abbattre le feu de la fievre, car ils craignoient qu'ayant passé le troisième iour sans s'estre reiglée, elle devint quarte, à cause de la constitution du malade, qui est tout à fait melancholique. Ils dirent aussi que toutes ces petites sueurs qu'il a eües dès le commencement, estoient des marques d'une longue et fascheuse maladie, et qu'il falloit par la seignée et des aposemes laxatifs et rafraichissants qu'ils luy ordonnèrent, tascher de diminüer ces grandes chaleurs, qui l'accabloient et l'empeschoient de dormir et presque de respirer. Cependant le Sr de Brunel recommença à faire ses lettres, d'autant que les medecins l'avoient asseuré; mais son repos fust bien tost troublé, car sur les dix à onze heures de la nuict luy faisant raccommoder son lict, et l'ayant enveloppé dans une couverte devant le feu, iusques à ce que tout fust adiusté, il ne voulut pas se coucher et commença à tenir des estranges discours, disant qu'il vouloit

[redacted]

laissa conduire moitié par raison moitié par force, car il nous le fallut prendre par les pieds et par la teste pour l'y mettre. Il n'y fust pas qu'il demanda son coffre, et nous pria de sortir de sa chambre, voulant parler en particulier au sieur de Brunel; nous n'en fusmes pas si tost sortis, qu'on nous vint rappeller et dire qu'il commençoit à entrer en resverie, et en effet nous le vismes bien, car il ne tenoit point d'autres discours que ceux que nous avons dit et nous commandoit tousiours de prier.

Nous mandasmes d'abord le Sr de Ficquefoord, et le priasmes de nous assister. Nous envoyasmes ensuite deux laquais, l'un pour chercher les trois medecins et le chirurgien nommé Soubarant qui l'avoit tousiours servi, et l'autre pour aller querir l'un des ministres, nommé le Sr Gache. Il refusa de venir, d'autant qu'il ne connoissoit point le laquays qu'on luy envoyoit. Pour ne le pas laisser sans la consolation d'avoir un ministre, le Sr de Spyck qui s'estoit habillé monta à cheval et le fut prier de venir. Il luy fit mille excuses de ce qu'il n'estoit pas venu avec le laquays, disant qu'on leur pourroit faire quelque frasque s'ils sortoient la nuict avec des personnes qu'ils ne connoissent pas bien, et qu'ils ne se hazardoient pas si à la légere. Le ministre estant donc venu, il commença à examiner le malade touchant les articles de sa foy dont il rendit fort bonne raison, et l'ayant un peu exhorté à songer que cette vie terrestre n'estoit rien au prix de celle du royaume des Cieux, qui lui estoit preparée, il fit une tres

belle et tres devote prière. Apres qu'il l'eust achevée, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire, il nous souhaitta le bon iour, recommandant le pauvre malade à la misericorde de Dieu.

Le 25e, à l'aube du iour, le ministre s'en estant allé, le Sr Herbert ne nous demanda autre chose que de faire continuellement des prières pour luy, en quoy le Sr de Brunel le satisfit beaucoup, et luy en ayant fait une grande quantité, il le supplia de vouloir un peu essayer de dormir, le repos luy estant fort necessaire, n'en ayant eu depuis trois iours. S'estant ainsi fort bien preparé à la mort, la fievre commença à redoubler, et le fit entrer en une frenesie si grande et si excessive, que comme il n'avoit auparavant parlé que de Dieu, il ne parlait que du diable, criant qu'il estoit damné, que la misericorde de Dieu s'estoit retirée de luy, que l'enfer luy estoit preparé, qu'une legion de diables estoit en son corps, qui le tourmentoit et qui le

[redacted]

vouloit assassiner, on luy donnast une douce mort, en luy ouvrant une artere, et qu'on le laissast ainsi mourir, ou bien on luy mist une espée en main, et qu'il se tuëroit soy mesme. Nous en vinsmes pourtant à bout, et luy ayant rasé le sommet de la teste, on luy appliqua ces poulets qui firent un assez bon effet, mais pourtant pas si grand qu'on l'avoit souhaité; c'est pourquoy les medecins ordonnèrent qu'on le saignast au bras, ce qui fut fait, et qu'on lui remist d'autres poulets : tout cela luy profitoit fort peu et ne faisoit aucunement cesser sa frenesie; ce qui fit qu'on luy deslia encore le bras auquel on l'avoit saigné, pour le mettre fort bas, et luy attirer tout ce sang boüillant qui luy envoyoit ces fumées à la teste. Mais comme on ne voyoit aucun amendement en son transport, on manda un ministre, le Sr Drelincourt, qui luy fit la prière. Sa frenesie ne laissa pas d'exceder iusques à un tel poinct, qu'il demanda ses habits et se voulust lever. Nous avions assez de peine à sept ou huit que nous estions de le tenir au lict pendant tous ces efforts.

Nous avons oublié de dire qu'en 24 heures de temps il n'avoit rien voulu prendre pour se nourrir, et avoit renversé, brisé et cassé tout ce qu'on luy avoit presenté. Les medecins estants revenus entre le soir, luy ordonnèrent des ventouses et le Sr Meniot accorda au Sr de Brunel de rester aupres de luy toute la nuict pour le veiller, et lui faire appliquer à propos les ventouses. Il fallut luy tenir bras, iambes et tout le corps pour les luy appli-

quer; mais on ne les luy eust pas appliquées qu'on en vist un bon effet, car sa fureur cessa tout d'un coup et il commença à dormir. On luy avoit tiré ce iour là pres de trente onces de sang, et sans cela, parlant humainement, il seroit mort. On le veilla toute la nuict, mais il dormit paisiblement.

Le 26e, à la poincte du iour, il demanda à boire et à manger, ce qui nous donna une assez grande ioye, le croyants sauvé. Les medecins mesmes nous dirent qu'ils avoient à present autant d'esperance et plus de sa santé, qu'ils avoient eu de crainte, le iour precedent, de sa mort: la fièvre neantmoins ne le quitta pas, mais au contraire s'augmenta: ce qui fit qu'on lui ordonna encore une saignée et deux heures apres un lavement, dont il se treuva fort bien. Il parla ce iour là avec grande raison et n'extravagua plus. Il se souvint de ce qu'il avoit blasphemé pendant sa frenesie, dont il eust un si

[redacted]

prières de l'Église. Il demanda continuellement à boire, se sentant le corps tout aride et bruslé des tourments du iour precedent. Le S[r] de Ficquefoord a eu un soin particulier de luy et l'a assisté de tout ce qu'il avoit en sa maison, nous offrant de le veiller, dont nous le remerciasmes fort, ayants assez de monde. Il nous envoya pourtant son valet de chambre, et il vint luy mesme de tems en tems cinq ou six fois le iour demander des nouvelles de sa santé.

Le 27[e] et le 28[e], il demeura tousiours au mesme estat, et nous gardasmes ces deux iours le logis pour l'assister, bien que nous fussions invités à la tentative du S[r] de Gillier qui devoit se faire recevoir conseiller au Parlement.

Le 29[e], pendant que nous estions à l'académie, le S[r] de Mortaigne eust querelle avec le chevalier de la Frette; et faute d'espées ils se battirent à coups de gaules et à coups de poings, et se frottèrent de la bonne façon. Le S[r] del Campe y accourut, les separa à grands coups de chambrière, et envoya le dernier au cachot. A nostre retour nous receusmes nos lettres, que nous n'avions pu avoir le iour auparavant, par lesquelles on nous marquoit que l'ambassadeur de France, en reiouïssance de la prise de Montmedy et de la ratification du traitté entre son roy et nos Estats, avoit invité à souper Messieurs les Estats Generaux en corps et les avoit magnifiquement et superbement traités. Il avoit fait ranger devant sa maison quantité de tonneaux poicés en forme de pyra-

mide, qu'on alluma sur le soir, pendant qu'au bruict du canon et des mousquetades, des violons, des trompettes et des tymbales, on beuvoit les santés de leurs Maiestés et de Messieurs les Estats (1).

Comme nous estions occupés à lire toutes ces belles choses, on nous vint dire qu'il y avoit deux prestres qui vouloient voir le S[r] Herbert sur un advis, qu'ils asseuroient qu'on leur avoit donné, qu'il les avoit demandés. Nous le leur niasmes fortement, et nous nous opposasmes à leur dessein leur disant qu'il n'y avoit iamais songé. Ils opiniastroient pourtant qu'il avoit dit que s'il ne changeoit de religion, il seroit damné, que celle qu'il avoit iusques icy professée ne valoit rien, et qu'il vouloit mourir catholique romain ; et nous dirent mille faussetez de cette nature, et voulurent mesme nous pousser et entrer par force en la chambre du malade. Le S[r] de Brunel commença à se

(1) M. de Brienne, écrivant au chancelier pour lui demander de tenir la main à l'exécution des édits qui levaient le sequestre mis sur les navires et les marchandises des Pays-Bas, parle de cette fête et y voit un motif de plus pour qu'une juste satisfaction soit accordée à ce pays : « Certes, dit-il, les dernières lettres de M. de Thou nous convyent d'avoir en consideration les subjects de Messieurs les Estats dont les deputés ont assisté à un festin et à un feu de joye fait par M. l'ambassadeur au sujet de la prise de Montmedy, et le peuple en a temoigné beaucoup de rejouyssance, auquel il n'a pas deplu de boire du vin que deux fontaines ont versé pendant plus de six heures. Je ne vous aurois pas mandé cette particularité n'estoit qu'elle fait quelque chose au sujet dont il est question ; et il est certain qu'il fault ou perdre pour tousiours les Estats ou adoucir les mecontentements dont ils sont pleins. C'est une republique si opposée à nos ennemis, et qui est l'ouvrage de cette monarchie, qu'elle semble ne pouvoir estre ny negligée ny abandonnée. » (Dépêche du 3 septembre).

fascher, et leur dit qu'ils estoient de mechantes gens et des perturbateurs du repos de toute l'Europe; et que tandis qu'il y auroit des prestres et de telles sortes de gens qui ne cherchoient que sedition, la chrestienté seroit en trouble, et que devant Dieu ils n'en pourroient avoir pardon. Pour flatter le S[r] de Brunel, ils disoient qu'il estoit un fort honneste homme, et qu'ils ne croyoient pas qu'il eust cette opinion d'eux, taschants tousiours d'entrer ; ce qui fit que nous les menaçasmes de les ietter du haut en bas des degrez. S'appercevants que nous prenions feu et que nous nous mettions en colere, ils s'en allerent et advertirent le commissaire du quartier, et luy soufflerent cent faussetez aux oreilles ; ce qui fit qu'il nous vint voir à l'instant, nous demandant ce que c'estoit ; s'il estoit vray que nous avions refusé et mesmement chassé les prestres, le malade les ayant demandés. Nous luy accordasmes le premier, mais pour l'autre nous luy dismes que personne n'en avoit demandé, et que le pauvre affligé n'y avoit songé de sa vie. Il pria le S[r] de Brunel de vouloir aller treuver le lieutenant civil, pour luy expliquer toute l'affaire : ce qu'il fit et parla au dit lieutenant civil qui luy dit qu'il viendroit luy mesme voir le malade, comme il fit ; et luy ayant demandé s'il estoit vray qu'il avoit demandé des prestres pour se convertir, il respondit que non et qu'il vouloit vivre et mourir en la religion qu'il avoit tousiours professée, et qu'il n'avoit eu iamais la moindre pensée de changer. Le lieutenant civil lui dit : « Mais Monsieur, peut-

estre qu'on vous fait parler ainsi. — Non, répondit-il, Monsieur, ie ne pretends pas de changer de religion, ni d'admettre aucun prestre. » Mr le lieutenant civil donques se retira, et comme il fut hors de la chambre, nous luy fismes une petite harangue que nous nous estonnions fort de l'insulte et de l'insolence de ces prestres ; qu'on establissoit par là en France une espèce d'inquisition, qu'en nostre pays nous laissions mourir le monde en sa religion, qu'on ne les venoit pas troubler lorsqu'ils estoient aux abbois, et que nous nous estonnions que nous, qui ne dependions pas du Roy estant estrangers, fussions inquietés de la sorte ; mais que nous ne manquerions pas d'en advertir Messieurs les Estats, afin qu'on s'en plaignist au Roy. Il haussa les espaules, et nous parla fort civilement, disant que ces prestres avoient eu advis qu'on les avoit demandés. Nous luy dismes que nous voulions sçavoir qui estoient ceux qui avoient avancé une telle fausseté, et en tirer iustice. Il nous dit que nous n'avions qu'à faire faire une requeste, et qu'il ne manqueroit pas à y avoir esgard. Le Sr Drelincourt fit encore à son depart la priere, voyant le malade bien bas et ne croyant pas qu'il passast la nuict.

Le 30e, le Sr Herbert expira sur le midy, treizieme iour de sa maladie, pieusement et fort resolu, recevant les bonnes exhortations et prieres du Sr Drelincourt et les nostres avec une ardeur et constance non pareilles. Il conserva le iugement iusques à un demi-quart d'heure avant sa mort ; il

confirma ses legats de son propre mouvement, et ayant dit qu'il prioit ses tuteurs de reconnoistre le Sr de Brunel de quatre mille francs, son valet La Rivière de deux cents livres, etc., il adiousta qu'il donnoit cinq cents livres aux pauvres de cette eglise. Il les voulut mettre par escrit, mais le Sr de Brunel et nous tous l'en empeschasmes, afin qu'il ne se troublast point l'esprit, disants que le Sr de Ficquefoord et quelques autres qui y estoient presents, serviroient avec nous de temoings, pour pouvoir rendre valide ce qu'il avoit voulu escrire, et nous luy promismes de faire sçavoir sa volonté à messieurs ses tuteurs et heritiers. Il se laissa ainsi contenter. On voit par là ce que c'est de l'homme, et qu'on ne doit pas se glorifier ni de ses forces, ni de sa ieunesse, car quand cette heure est venuë, il n'y a personne qui y puisse resister. Nous en sommes tellement touchés que nous ne le sçaurions estre davantage pour un de nos freres, aussi l'aimions-nous comme s'il l'eust esté, car il avoit des qualités qui nous y obligeoient, outre que nous avions esté eslevés ensemble une bonne partie de notre bas aage au college, où l'on contracte cette forte amitié qui ne finit qu'avec la vie. Sa mort a pu mettre fin aux devoirs de celle que nous luy portions, mais elle n'en mettra iamais au souvenir que nous aurons de sa vertu et de son merite.

Le 31e, nous le fismes enterrer sur les six heures du soir, au cimetière de ceux de la religion, du fauxbourg Saint-Germain. Mr notre ambassadeur

conta qu'il s'estoit passé depuis peu une vilaine action et tout à fait noire au fauxbourg Saint-Germain : c'est que deux amis, aagés de 24 à 25 ans, dont l'un estoit fils d'un president de Bourdeaux, et l'autre d'un advocat au Parlement de Paris, ayants ioüé une bonne partie de la nuict ensemble et le fils du president ayant retenu l'autre à coucher avec luy, il se leva de grand matin, et par frenesie ou par despit d'avoir perdu son argent, prist son cousteau et en donna cinq ou six grands coups au fils du president, qui se sentant ainsi traité cria deux ou trois fois au meurtre. A ce bruict ceux de la maison accoururent, et le treuvant en un si pitoyable estat menerent l'autre en prison : le fils du president mourut cinq iours apres sa blessure, et on travaille à faire son procez à cet enragé d'ami, et à resoudre de quelle mort on doit le faire mourir, d'autant qu'il a confessé d'avoir tué du monde de la mesme façon.

Le 3e, les Srs de Moulines et de Brasset le fils nous vinrent voir, et apres les premiers compliments de regrets, qu'ils nous firent sur la mort de nostre amy, en changeant de matiere, ils nous dirent que la Reyne d'Angleterre estoit partie pour Bourbon afin d'y prendre les eaux pour recouvrer sa santé. Il y en a plusieurs qui l'y regaignent plustost par la bonne compagnie, qui s'y treuve en une saison fort agreable, que par la qualité de l'eau, tellement que par le divertissement de l'une et l'imagination de l'autre, on se fait plus que si l'on prenait toutes les medecines du monde; outre

que la diëte et le bon regime qu'on y observe, contribuent beaucoup à se bien porter. Ils nous apprirent aussi que la Reyne de Suede seroit en peu de iours icy, et que pour y paroistre elle y avoit desia fait faire la plus belle livrée du monde, et entre autres cent casaques de gardes en broderie, dont chacune avec l'habit cousteroit pres de mille francs. Du commencement elle les a voulus vert brun, disant que de toutes les livrées il n'y en avoit point qui lui eust plus agréé que celle de Mr d'Espernon, qui est de cette couleur. Mais par ce caprice qui luy est si naturel, elle a desia changé d'advis et veut une livrée violette et d'evesque. Je ne sçay si c'est pour mieux faire icy sa cour à la mitre (1), et en obtenir une bonne pension et qui supplée à ce où ne peut atteindre la sienne de Suede.

Le 4e, nous rendismes visite au Sr de Ficquefoord, nostre voisin. Il nous apprit que le Protecteur insistoit fort à ce que cette couronne fist quelque siege par mer, et principalement celuy de Dunquerque qui luy doit appartenir selon le traité; et que la France voyant la faute qu'elle avoit faite en le promettant, commence à avoir horreur de cette entreprise, d'autant que donnant ainsi pied aux Anglois au deçà de la mer, elle peut en recevoir un iour tres grand dommage. Pour remedier à ce grand inconvenient, elle court hazard de se brouiller avec l'Angleterre ; pourtant elle auroit fort envie

(1) Allusion au cardinal Mazarin.

de se bien reünir avec la Hollande qui doit aussi apprehender un tel voisinage.

Ce mesme iour le comte Charles, cadet de Mr le Rhingrave, nous vint voir et dire adieu à mesme temps, car il n'estoit venu icy que pour quelques affaires, et estant arrivé le soir auparavant, devoit partir le lendemain. C'est un gentilhomme dont la seconde veuë ne fait point rabattre de la bonne opinion qu'on en a conçeue en la premiere, et il nous semble mesme qu'il acquiert tous les iours et de l'esprit et de l'estime. Il nous raconta forces nouvelles du siege de Montmedy, combien on y avoit tué de monde, combien de peines et de travaux on y avoit soufferts et comment ils avoient estez tourmentez des mouches, tant en leurs personnes, lorsque les viandes estoient sur la table, qu'en leurs chevaux, lorsqu'ils estoient en campagne. La vigoureuse defense des assiegés ne s'es-

[redacted]

longueur, de la porte Saint-Martin iusques à celle de Saint-Jacques, et qu'elle n'est que de 4 554 communs pas; qu'il avoit fait compter les ieux de paulme, et qu'il n'y en avoit que 114; et quant aux habitants il croyoit qu'il en avoit environ 600 000 et 30 000 maisons, ce qui est fort peu pour une si grande ville qu'est Paris. Le S[r] Gache, qui est l'un des ministres de Charenton et qui avoit assisté le S[r] Herbert, y estant survenu, nous changeasmes de discours, et lui racontasmes une droslerie qui nous estoit arrivée la nuict passée. C'est que ceux de noste haubergue, qui estoient tous catholiques, ayant esté faschez de ce que nous n'avions pas voulu admettre ces prestres qui avoient voulu voir le S[r] Herbert, comme nous avons dit cy dessus, avoient entrepris de nous faire peur, heurtants de nuict à nos portes et y faisants quelque bruict. Nous creusmes d'abord que c'estoient des voleurs : ce qui fit que nous estants levés, et ne sortants pourtant pas de nos chambres parce qu'il faisoit fort obscur, nous fermasmes nos portes à double tour. Dès que nous fusmes recouchés, on recommença à heurter, et bien que nous criassions : qui est là? personne ne respondoit. Ce badinage dura iusques au iour.

Le 5[e], le lendemain, sur ce que nous dismes à nostre hoste qu'il y avoit eü des voleurs la nuict, qui avoient voulu entrer de force en nos chambres en poussant les portes, il fit semblant d'en estre effrayé, et alla chercher par toute la maison, et n'ayant treuvé personnne, dit qu'il croyoit que c'estoit l'ame du defunct qui estoit revenuë pour

demander qu'on lui fist dire des messes ; qu'il estoit mort de leur religion, et que nous avions tres mal fait d'avoir chassé les prestres, et que son âme nous viendroit bien souvent tourmenter. Voyants que c'estoient des choses apostées, nous fismes semblant de le croire pour attraper cette ame, et pour voir si elle ne sentiroit pas les bons coups de baston que nous lui preparions. Mais ie crois qu'elle s'apperçeut de notre dessein, car nous estant couchés, et ayants mis aupres de nostre chevet de quoy la bien frotter, et laissé une chandelle allumée sous nostre cheminée pour voir quelle forme elle avoit, elle ne heurta qu'une fois à la porte : nous nous levasmes aussitost, et nous tenants pres de la porte pour la laisser heurter la seconde, soit qu'elle eust apperçeu la lumière, soit qu'elle nous eust entendu lever, elle ne revint plus ; et ainsi, sans faire dire messe, nous l'avons chassée.

Nous fusmes chez monsieur le Premier qui es- [redacted]

une assez bonne nouvelle, en nous asseurant que le Sr de Heemveliedt estoit sur le poinct d'estre disgracié et chassé de la cour de madame la princesse royale, par le moyen de la Reyne d'Angleterre, qui en faisoit de fortes instances, voyant que c'est un fourbe qui ne merite pas d'estre traité d'autre façon. Sur le midy nous receusmes nos lettres par lesquelles nous apprismes que la foudre estoit tombée à la Haye, et qu'elle avoit abattu la tour de la maison de Maes où estoit logé l'ambassadeur de France. On nous escrivit aussi que madame de Dona la douairiere estoit morte, et que le S^r d'Ameronges estoit de retour de son ambassade de Dannemarck.

L'apres disnée nous nous en allasmes pourmener avec le Sr de Brunel au Luxembourg, pour nous divertir et prendre l'air de ce beau iardin. Apres y avoir fait quelques tours nous nous assismes sur un banc où quatre à cinq personnes que nous ne connoissions point vinrent aussitost se mettre aupres de nous, estants de differente religion, profession et nation. Car quant à la religion, il y avoit des huguenots et des catholiques. Pour la profession il s'y treuvoit un advocat, un agent des affaires des marchands d'Angleterre, et un horloger de Paris. Pour la nation on y voyoit des Anglois, des Hollandois et des François, si bien qu'on eust dit qu'on estoit en la barque de Delft, exceptez que ceux cy parloient avec plus de iugement et de raison que ne font d'ordinaire nos petits bourgeois. L'Anglois nommé Muller estoit le plus sensé d'eux tous et qui avoit les plus grandes

correspondances. Nous apprismes de luy que Mr de Turenne, pour suppléer au besoing de l'argent qu'on ne luy pouvoit faire tenir seurement à Saint-Venant, avoit fait couper pour 30 000 livres de sa vaisselle d'argent, et qu'il en avoit fait marquer les pieces d'une fleur de lys, et qu'il y en avoit de 15, 30 et 60 sols, qui ont esté distribuées aux Anglois qui commençoient à se mutiner. Quand on aura recouvré de l'autre argent, on reprendra ces pieces. Il nous dit aussi que quatre ou cinq capitaines du regiment des Gardes estant allés aupres de Mr le cardinal pour avoir quelque recompense de ce qu'ils s'estoient si bien acquités de leur devoir dans le siege de Montmedy qu'ils en portoient encore les marques, il leur avoit respondu avec une mine serieuse, qu'il estoit plus que raisonnable que des personnes de leur condition et de leur merite, reçeussent quelque recompense, et que mettant la main à la poche, il avoit donné à chacun un escu d'or, dont ils avoient esté si honteux et si outrés qu'ils s'en estoient retournés en pestant contre l'avarice du ministre. Cependant la politique en est admirable, car par là il sait que personne ne luy viendra plus rien demander, de peur qu'il ne luy en arrive de mesme. Il nous dit aussi qu'on faisoit courir le bruict qu'il y avoit eü un combat entre les deux armées aupres du Catelet, mais qu'il sçavoit fort bien qu'il n'y avoit eü qu'une escarmouche entre les troupes du comte de Grandpré et celles de la garnison de Rocroy, dont il avoit defait et taillé en pieces 800 chevaux, et que le Sr de

Montalt, qui en est gouverneur et qui commandoit le party, ayant esté blessé en cette rencontre, s'estoit retiré en desordre et en grande haste dans la ville, et qu'il y avoit perdu beaucoup de ses officiers entre autres le chevalier de Foix. Il nous dit de plus qu'il avoit nouvelle d'Angleterre, que le Protecteur avoit donné ordre à sa flotte de suivre et d'observer les Hollandois, dès qu'ils seront en mer, et que au cas qu'ils attentent quelque chose contre les Portugais, où on croit qu'ils doivent aller, elle les charge. Nous apprismes aussi de luy que la Republique d'Angleterre estoit tres mal satisfaite de cette Couronne, parce que Mr le cardinal voudroit bien se degager de ce qu'il a promis au Protecteur, et s'exempter de faire un siege maritime pour satisfaire au traité qui est qu'au cas qu'on prenne Dunquerque, il sera mis entre les mains des Anglois et qu'à la premiere campagne on s'attachera à Gravelines, ou à quelque autre place d'importance, qui sera pour les François suivant le convenu. L'ambassadeur Lockard presse fort la Cour et parle assez haut. Il s'est mesme laissé emporter à dire que son maistre ne trompe personne et qu'il pretend aussi qu'on ne le trompe pas, et que si on ne veult pas entreprendre ce siege, son maistre luy a commandé de demander le remboursement des frais qu'on a faits pour l'armement de la flotte depuis le 1er d'avril iusques au 1er de septembre, à raison de 25000 escus par iour, et qu'au cas qu'on luy refuse ce dedommagement, il treuvera bien moyen de se faire iustice.

Le 6e, en revenant de chez madame de Longschamps, où nous avions passé l'apres disnée, nous rencontrasmes le Sr Dalonne qui nous dit qu'il avoit donné 40 pistoles au Sr d'Oudeyck par ordre du sieur de la Villomer, pour luy faire faire des habits, et qu'il taschoit de luy en faire encore obtenir 100 autres de sa grand'mere pour payer icy quelques petites debtes, et s'en retourner en Hollande avec le reste, comme il le luy a promis : mais nous l'advertismes de ne luy faire rien toucher iusques à ce qu'il fust tout à faict prest à partir, qu'autrement il ne bougeroit pas d'icy, et y resteroit pour y manger l'argent qu'on luy auroit mis entre les mains. Il nous respondit qu'il s'en doutoit bien, mais que quand il auroit reçeu l'argent, il l'accompagneroit iusques à Dieppe où il le mettroit en un bon vaisseau, et qu'alors il lui donneroit ce qui resteroit de son argent, pensant que par ce moyen il l'empescheroit bien de iouër aucun tour de ses fripponneries ordinaires.

Le 7e, au retour de l'academie, le Sr de Lorme nous vint voir, et nous dit que le cardinal Anthoine (1) estoit parti en grande diligence pour Rome, afin d'y estre lorsqu'on taillera le Pape de la pierre, qui s'en treuvant fort incommodé est resolu

(1) Antonio Barberini, archevêque de Rheims, neveu du pape Urbain VIII qui l'avait fait cardinal en 1627. Il avait laissé à Rome une assez mauvaise réputation. « C'est une chose bien digne de la legereté de la France, dit Olivier d'Ormesson (1645), de recevoir le cardinal Antoine auquel on enleva les armes de France avec ignominie il y a sept ou huit mois, comme à un traistre qui nonobstant

de se faire tailler pour la troisième fois ; et on croit que ce ne sera pas sans courre risque de la vie, et ce cardinal ne voudroit pas estre absent en une telle conioncture. Il nous dit de plus que trois galeres turques ayant fait descente sur la coste de Marseille, avoient pillé quelques villages et emmené une galiotte.

Il nous leut aussi quelques vers qu'on a faits sur la morale des Jesuites et sur la vie du clergé; en voicy une copie :

Rondeau sur la morale des Jésuites.

Retirez-vous, pechez : l'adresse sans seconde
De la fameuse troupe en Escobars feconde
Nous laisse vos douceurs sans leur mortel venin;
On les gouste sans crime, et ce nouveau chemin
Mène sans peine au ciel, dans une paix profonde;
L'Enfer y perd ses droicts, et si le diable en gronde
On n'aura qu'à luy dire : Allez, esprit immonde,
De par Boni, Sanchez, Castro, Gans, Tambourin,
Retirez-vous.

Mais, ô Pères flatteurs, sot qui sur vous se fonde,
Car l'autheur incognu, qui par lettres vous fronde (1),
De vostre politique a decouvert le fin.
Vos probabilités sont proches de leur fin :

qu'il en fust protecteur, en avoit abandonné les interests. » (Journal d'Ormesson, publié par M. Chéruel, etc., t. Ier, p. 332.)

Le cardinal Antoine avait rempli à Rome les fonctions de *Protecteur* pour la France. (Voir dans l'*Appendice*, n° V, en quoi consistaient ces fonctions.)

(1) Allusion aux *Lettres provinciales* de Pascal, qui achevaient alors de paraître, sans que le public sût à qui les attribuer.

On en est revenu, cherchez un autre monde.
Retirez-vous (1).

Sur la vie du clergé.

Miramur cuius sint ordinis Prælati : in administratione bonorum agunt ut Laici, in perceptione decimarum ut Clerici, in ornatu vestium ut Mulieres : et tamen non laborant ut Laici, non prædicant ut Clerici, non parturiunt ut Mulieres : quia igitur nullius sunt ordinis, ibunt ubi nullus est ordo, sed sempiternus horror inhabitat.

Il ne se fut pas si tost en allé, que le Sr de Saint-Nicolas, qui a esté en Hollande avec le Sr Servien, nous vint apporter un secret fort excellent et esprouvé pour la pesche des truittes, que nous l'avions prié de nous donner. Il nous le dicta et nous fit promettre de n'en donner copie à personne, parce que cela luy feroit quelque tort d'autant qu'on avoit donné un arrest en Dauphiné contre un gentilhomme, à qui il l'avoit donné, et qui là y avoit ruiné toute la pesche des truittes.

Secret pour la pesche des truittes. Il faut prendre musch 4 grains, civette 4 grains, ambre-gris 4 grains, et les bien incorporer ensemble, avec de la moëlle d'heron masle. Apres il faut prendre un quart d'once de la graisse du dit héron, tué en pleine lune, ou environ, parce qu'en ce temps-là il y a plus de moëlle dans les cuisses du dit héron, que lorsque la lune est foible. Plus il faut prendre un quart d'once de chat, un quart d'once de Mommie

(1) Ce rondeau se trouve imprimé en tête des premières éditions des *Provinciales*.

du Levant et un quart d'once de graisse humaine. Il faut bien incorporer le tout et y mesler une bonne pincée de sel bien menu, et garder cette paste ou mixtion dans une boite bien fermée, sans qu'elle s'esvente, comme pourroit estre une boite de plomb, et on la pourra garder trois ans ainsi sans qu'elle se gaste. Pour s'en servir, faites chercher des vers de terre en quelque lieu humide qui soyent mediocres, car les gros ne sont pas bons à cet usage : laissez-les purger de leur terre dans un sachet, et lorsqu'ils ont ietté leur terre, mettez-les dans un autre sachet où il y aura de la mousse bien nette et bien lavée, où ils acheveront de se purger; et lorsqu'on voudra pescher, il faut avoir une petite boite de fer blanc et la frotter par dedans de la composition susdite, afin qu'elle en prenne bien l'odeur, et apres mettre dans la ditte boite iusques à cinq ou six vers purgés, qui prendront cette odeur, puis en mettre un à l'hameçon et pescher selon l'art. Les truittes y viendront avec ardeur pour prendre le dit hameçon, et pour estre prises. La verge de la ligne doit estre de douze à treize pieds de longueur et le filet de dix, qui doit estre de crin de cheval, bien subtilement entortillé. Il faut faire les hameçons des plus fines esguilles, et avant que les plier les faire rougir au feu, autrement elles se casseraient, et les plier apres avec de petites pincettes, puis les remettre au feu, et les retremper bien rouges, puis leur faire prendre la couleur violette affin qu'ils ne se cassent, et qu'ils soient assez forts pour tirer toute truitte sans s'ouvrir.

*Le 8*ᵉ, apres avoir esté à Charenton au catéchisme, parce que le iour auparavant nous n'avions pas esté à la preparation de la sainte Cene, à nostre retour nous fismes quelques tours au Palais-Royal avec le Sʳ Gauthier, advocat au Conseil, que nous y treuvasmes. Nous nous y amusasmes

à regarder deux ou trois chiens qui nageoient apres une cane qui, en se plongeant sous l'eau lorsqu'ils estoient prests de la prendre, ioüa si souvent et les barbets et les spectateurs, que ceux-cy se lasserent de voir le badinage et ceux-là de la poursuivre.

Le 9e, nous allasmes de grand matin à Charenton, pour y faire la sainte Cene. Le Sr de Speyck y communia aussi pour la premiere fois; et afin que nous peussions estre au second presche, nous y fismes apprester le disner. Il fut tres mediocre, bien que pour ce qu'il nous en cousta nous eussions sans doute fait bonne chere à Paris. Nous en revinsmes assez tard, et employasmes le reste de la iournée à lire quelques chapitres de la Sainte-Escriture.

Le 10e, nous demeurasmes toute la iournée au logis pour l'amour de la pluye, et nous aydasmes le Sr de Brunel à faire revuë de ses livres, et à les ranger sur des tablettes parce qu'il craignoit qu'ils se gastassent dans le coffre où il les avoit laissés enfermés depuis cinq ou six ans. Sur le soir le Sr de Routes nous vint voir, qui nous dit que le matin on avoit pendu et ensuite bruslé un prestre breton. Il avoit esté condamné à ce supplice parce qu'il avoit eü de grandes privautez avec des religieuses. On nous dit de plus que pendant sa prison il n'avoit pas seulement confessé son crime, mais qu'il y avoit adiousté qu'il n'avoit pas esté seul à le commettre, que l'archevesque d'Auxerre avoit esté de la partie.

Le 11e, le Sr de Mortaigne nous vint voir, et nous dit que le marquis de Hauterive (1) ayant eü querelle chez madame de Marolles avec un de ses galants, nommé le Sr de Martigny, s'estoit battu contre luy à cheval, et qu'il avoit eü de l'avantage au commencement; car Martigny ayant tiré ses pistolets et manqué son homme, en fut blessé de deux balles. A mesme temps Hauterive se ietta sur luy pour luy faire demander la vie; mais Martigny luy disant qu'il estoit trop brave pour l'y obliger, et qu'il croyoit qu'il se battroit encore à pied contre luy, il fust si mal advisé que de tirer son autre pistolet en l'air et de mettre l'espée à la main. En cet estat il va à Martigny, mais la chance tourna, car celuy-ci ayant paré le coup qu'il luy portoit, il luy en donna un au petit ventre, dont on croit qu'il mourra, à cause que la lame de l'espée dont il a esté blessé est si estroitte qu'on n'a pu sonder la playe pour sçavoir s'il y a quelques parties nobles d'offensées. Ce sera dommage s'il n'en eschappe pas, car il est tout à fait bon et honneste garçon. Nous l'avons fort cogneu, d'autant qu'il a appris à monter à cheval en nostre academie. Il est de l'une des meilleures maisons de Bourgogne, et des plus accommodées.

La dame chez laquelle ils prirent querelle, est veufve de ce brave Sr de Marolles qui est mort gouverneur de Thionville. Il l'avoit espousée pour sa beauté. Elle n'est pas françoise, mais du pays de

(1) Probablement le fils de celui dont il est question page 83.

Limbourg, de la maison de Kronenburg. Ce fut un grand bonheur pour elle et toute sa famille que le dit Sr de Marolles en devint amoureux, car ayant partie de ses biens aux environs de Thionville, elle en a peu iouïr avec autant d'advantage que si cette place n'avoit pas changé de maistre. Son mary en mourant luy a laissé un grand doüaire; mais d'abord qu'il fut mort elle en usa mal en donnant carriere à son humeur coquette. Elle se retira à Metz, où elle vescut avec tant de privauté avec un sieur Saint-Ange, fils d'un maistre d'armes de cette ville, que le mareschal de Schomberg, qui estoit alors à Metz luy fit dire de s'eloigner ou qu'il le feroit mettre hors de la ville. Il en partit, mais s'estant rendüe icy, il l'y a gouvernée quelque temps fort insolemment et s'est enfin brouillé avec elle.

Nous receusmes le mesme soir nos lettres qui nous apprirent que le Sr Houwaert, escuyer de la Princesse Royale, estant allé à Bruxelles pour ses affaires, y a eü une mauvaise rencontre, car une Angloise, nommée Barlow, qui a esté la maistresse du Roy d'Angleterre, ayant sceu qu'il y estoit, aposta un garçon de seize à dix-sept ans pour le guetter par les rües. Ce ieune homme, dès qu'il le vit, ne marchanda point et luy donna un grand coup de poignard par derrière; sans doute c'est quelqu'un de ses galants dont elle a voulu se servir pour se venger de quelque affront qu'elle croit avoir receu de Houwaert : cependant la blessure en est si dangereuse que l'on desespère de sa vie.

Elles nous apprirent de plus que le roy de Dannemarck demandoit un secours d'hommes et d'argent à Messieurs les Estats, en declarant que s'ils ne luy donnoient il ne pouvoit pas resister aux Suedois qui l'avoient desià si mal mené que toute son armée estoit à demy dissipée.

Le 12[e], les S[rs] de Ficquefoord et de Lorme nous vinrent voir pour apprendre quelques nouvelles de nous, d'autant que le premier n'en avoit point reçeu par cet ordinaire. Ils nous dirent que monsieur et madame de Saint-Geran avoient obtenu un arrest par lequel on leur adiugeoit et declaroit pour fils legitime celuy que la Beaulieu disoit estre sien (1), à laquelle pourtant la Cour enioignoit de ne point desemparer, et d'avoir sa maison pour prison, iusques à ce qu'on eust mis fin à tout ce qui la concerne en cette affaire. Elle pourroit bien luy estre fort peu favorable, parce qu'on l'accuse de n'avoir pas seulement resserré l'enfant mais mesme de se l'estre approprié.

Ils nous apprirent aussi que la Seigneurie de Venise avoit remporté une grande victoire par mer, tout près des Dardanelles, qu'elle avoit coulé à fond trente-trois galeres du Grand Seigneur, et en avoit pris treize et delivré huit cents esclaves chrestiens. Ils nous dirent de plus que les lettres d'Italie portoient qu'il estoit mort à Gennes de la peste plus de cent mille âmes, mais qu'elle commençoit à diminüer, parce qu'il y restoit si peu de monde

(1) Voir plus haut, page 61.

qu'elle n'avoit plus le moyen d'y faire si grand ravage. N'y ayant pas assez de monde pour enterrer les corps, on a esté obligé de les charger en des vaisseaux qu'on a laissés aller en mer au gré des vents iusques à ce que des ressorts, disposés expres, en mettant le feu à la pouldre qu'on avoit destinée pour cet effect, les faisoient sauter en l'air et treuver à ces pauvres corps leur sepulture en l'eau. Ils ne furent pas si tost partis que le S[r] d'Oudeyck nous vint voir : il nous dit qu'il avoit reçeu les mille francs dont nous avons parlé cy dessus, et qu'il estoit prest à partir d'icy pour la Haye, sans dire adieu à ses creanciers, et qu'afin qu'ils ne se doutassent de rien et ne le peussent poursuivre en tout cas il se serviroit de chevaux de loüage iusques à la seconde poste de Roüen, et en suite feroit toute sorte de diligence pour gaigner Dieppe et s'y embarquer, avant qu'ils le peussent ioindre. Il demeura à disner et soupa avec nous.

Le 13[e], le S[r] de Haucourt nous vint voir et nous apprismes de luy que la Cour estoit allée à Metz pour s'approcher de l'Allemagne et y pouvoir negotier plus puissamment. Nous parlasmes ensuite du bruict qui couroit que l'Electeur de Brandenbourg avoit accepté la neutralité avec le Roy de Pologne, du consentement de celuy de Suede, et que le S[r] Servien estoit parti pour la Cour, les uns disants qu'il n'y avoit esté mandé que pour assister le premier ministre aux deliberations touchant les affaires d'Allemagne et aux despesches qu'il faut qu'il fasse en ce pays là, les autres que

c'est afin qu'au passage de Pignoranda, que le Roy d'Espagne envoye en Allemagne pour l'election de l'Empereur, il laboure avec luy et reprenne le traité de paix que le S[r] de Lionne avoit commencé à Madrid. L'apres disnée nous fusmes occupés à faire monter deux garnitures de plumes de lict. Elles sont neufves et fort belles, et si l'on n'y est present on ne fait point de scrupule de les changer. Nous les avons acheptées à fort bon marché, car le plumassier nous offre, pour les aigrettes seules, ce que les bouquets ont cousté : c'est une rencontre que nous avions faite, car autrement elles sont furieusement cheres.

Le 14[e], apres avoir fait nos lettres de bonne heure, nous allasmes faire de petites emplettes pour le S[r] d'Oudeyck qui avait disné avec nous : car, comme il s'estoit resolu de retourner en Hollande, et qu'il avoit touché de l'argent, il ne vouloit pas y retourner tout nud, en aussi mauvais equippage qu'il est.

Le 15[e], nous allasmes au marché aux chevaux avec le S[r] de Routes, pour tascher de nous defaire de notre cavalle morveuse : on en offrit au cocher qui y avoit esté avant nous une pistolle, mais comme il ne l'osa donner sans nous en avoir parlé, on ne la voulut plus prendre quand il y retourna. Voyants donc qu'il n'y avoit plus rien à faire, nous revinsmes au logis.

Le 16[e], apres que le S[r] d'Oudeyck nous eust interrompu toute la matinée nostre devotion, et donné beaucoup de peine aux S[rs] de Brunel et Da-

lonne qui ont pris soin de le faire partir d'icy, et de l'ayder à s'en tirer, il prit enfin congé de nous; et nous luy prestames deux chevaux de selle pour aller iusques à Saint-Denys, parce qu'il n'en avoit peu treuver de loüage le iour auparavant. Mais afin qu'il ne pust estre reconnu de ses creanciers, nous le fismes monter à cheval à la porte de derriere de nostre escurie, avec le S[r] de Routes, que nous avions prié de le vouloir conduire iusques audit lieu, et de luy faire prendre la poste pour Rouen. Ainsi partit Guillaume de Nassau (1), apres avoir subsisté en France plus de dix huit moys, de sa propre industrie, sans avoir tiré un sol de son pere.

L'apres disnee, le S[r] de Saint-Nicolas nous vint voir et nous dit que le S[r] de Girardin (2), qui est ce riche partisan que le S[r] Barbezieres-Chemeraut avoit enlevé l'esté dernier et amené au prince de Condé, étoit mort à Malines. On luy demandoit 100 000 livres pour sa rançon, et comme il estoit sur le point de s'accommoder avec Barbezières de la somme qu'il devroit luy donner, celuy-cy fut pris, lorsque monsieur le Prince ietta le secours dans Cambray (3), et mené icy à la Bastille. On voulut

(1) M. d'Oudeyck était le petit-fils du prince Maurice de Nassau (voir page 224).

(2) Cet enlèvement avait eu lieu près de Paris. On trouve de curieux détails sur les suites de cette affaire dans les mémoires de M. de Gourville qui avait été chargé par Mazarin de négocier avec Barbezières pour la fixation de la somme à lui payer comme rançon de Girardin; celui-ci étant mort, cette négociation n'eut pas de suite.

(3) Turenne assiégeait alors Cambray qu'occupaient les Espagnols,

tout aussi tost l'eschanger contre Girardin, mais monsieur le Prince fit response qu'il esperoit d'avoir en peu de temps des prisonniers contre lesquels il l'eschangeroit, mais qu'il ne rendroit pas Girardin à si bon marché, qui pouvoit luy payer une grosse rançon.

On nous communiqua à mesme temps un epigramme qu'on avoit fait durant la guerre civile sur le cardinal Mazarin, et un rondeau qu'on avoit fait sur la harangue que l'evesque de Montauban, choisi par le clergé pour cette belle action, avoit fait à l'honneur de madame de Manchini, sœur du cardinal, le iour des funerailles qui se firent aux Augustins. Voicy la copie de l'un et de l'autre :

Epigramme sur le cardinal Mazarin.

Il est soldat, prestre et marchant.
En toute qualité meschant,
Cent fois le iour il se deguise :
Il nous trouble comme soldat,
Comme marchand il vend l'Estat,
Et sans ordre il mange l'Église.

Rondeau sur l'Oraison funèbre de Madame de Manchini, prononcée par l'Évesque de Montauban.

De verité son discours est charmant :
Jamais prescheur avec tant d'ornement

et le prince de Condé parvint à introduire des secours dans la place sans autre perte que celle de trois prisonniers parmi lesquels fut Barbezières.

D'un tres passé ne prosna la memoire :
Par ses beaux dits il nous veut faire croire
Que les vertus sont dans le monument,
Bien que chacun sçait assez comme il ment.
Il nous le dit aussi naïvement,
Que s'il avoit à conter une histoire
De verité.

Excusez-le, s'il ment si hardiment :
Ce qu'il en fait c'est par commandement;
Sa contraincte est tout à fait meritoire,
Puisqu'en ce iour c'est chose bien notoire,
Qu'il n'estoit pas en chaire asseurement
De verité.

Le S[r] de Codure nous estant venu voir ce mesme iour, nous apprit qu'on avoit presché en françois chez l'ambassadeur de Hollande, et qu'il y avoit eü deux missionnaires qui, pendant qu'on communioit et qu'on faisoit la priere, avoient tousiours esté teste nuë; mais lorsqu'on chantoit le *cantique* de Simeon, ils avoient mis leur chapeau. Tout le monde en estant scandalisé on leur fit souvent signe qu'ils se decouvrissent, mais ils demeurerent tousiours en la mesme posture, iusques à ce qu'un honneste homme le leur vint oster, et leur dit : « Messieurs, quand nous sommes en vos eglises, nous n'y apportons point de scandale; quand vous venez aux nostres faites en de mesme. »

Le 17[e], le S[r] Blanche nous vint dire adieu, estant sur le point d'entreprendre un voyage de cinq ou six sepmaines, avec le S[r] Choisival qui le mène à Tours dans son carrosse. Il est de dessein de parcou-

rir en suite la pluspart des villes qui sont le long de la rivière de Loire. Il ne fut pas si tost sorty de chez nous que les creanciers du comte de Nassau, autrement le S^r d'Oudeyck, nous vinrent demander de ses nouvelles. Il en a un assez bon nombre et entre autres un baigneur, qui est fort en vogue, nommé Frison; il a logé chez luy cinq ou six mois, et il nous conta sa façon de vivre, et nous fusmes estonnés de ce qu'il nous asseura qu'il devoit plus de 15 000 livres, et de ce qu'il a eü l'adresse de treuver tant de credit. Il ne s'est pas seulement adressé aux marchands, mais aussi aux personnes de condition, et entre autres au duc de Navailles de qui il a eü des chevaux pour 200 pistoles. L'apres disnée nous fusmes avec le Sr de Brunel à l'academie du S^r d'Arnolfini, pour tascher de nous y defaire de notre cavalle morveuse, en la luy donnant en payement d'un mois, mais il ne la voulut pas : ce qui fit que nous la vendismes 100 sols ce soir mesme à un escorcheur.

Le 18e, en revenant de la pourmenade des Thuilleries, nous vismes arriver Mademoiselle : le peuple tesmoigna tant de ioye de la revoir, que lorsqu'elle passa sur le Pont-Neuf peu s'en fallut qu'on ne l'accompagnast d'acclamations. Aussi est-ce une princesse pour qui les Parisiens ont une affection particuliere depuis les dernieres guerres. Elle s'y mesnagea en vraye amazone du parti, et avec cette humeur populaire qu'elle tient de monsieur son père, elle fit autant que les autres qui estoient le plus avant dans la ligue contre la Cour. Elle vient

de voir le Roy et de se reconcilier avec leurs Maiestez. Elle est logée au palais d'Orleans, et y sera dix ou douze iours à prendre les bains, et elle s'en ira à Bloys voir monsieur son père, en allant executer son arrest pour Champigny. On croit qu'elle reviendra icy passer l'hyver et augmenter les divertissements du carnaval.

Le 19ᵉ, avant que d'aller à l'academie nous receusmes nos lettres, parce qu'on ne les avoit pas distribuées le soir auparavant. Elles nous apprirent que monsieur et madame d'Ossenberg estoient encore à la Haye, et qu'ils n'en partiroient pas si tost à cause que la peste s'étoit renforcée à Wesel qui n'est qu'à deux lieuës de leur maison. A nostre retour, le Sʳ Ficquefoord nous vint voir pour nous prier de luy prester nostre carrosse, parce que le sien estoit chez le charron. Il nous dit que la justice avoit mis les scellés chez Girardin, afin que ses heritiers ne fussent fraudés de rien de ce qu'*il laissoit* : et qu'on avoit eu advis de Turin, *que le feu* s'estant mis à la Vigne de madame de Savoye, n'avoit presque rien laissé de ce beau bastiment où elle se plaisoit tant à cause que l'air y est fort bon. Il est situé au delà du Po, sur un agreable costeau. L'apres disnée nous allasmes iouër à la paulme et y employasmes le reste *de la* iournée.

Le 20ᵉ, le Sʳ de Longschamps nous vint voir et demeura à disner avec nous. Pendant que nous estions à table, il survint un grand orage accompagné de tonnerre, d'esclairs et d'une fu-

rieuse pluye qui dura environ deux bonnes heures. Voyants donques qu'il n'y avoit pas moyen de sortir, nous nous mismes à iouër au berlan pour tuër le temps. Comme nous avions fait deux ou trois tours, le S[r] de Manse qui nous vint rendre visite se mit de la partie. Il nous dit que monsieur de Turenne avoit pris la Motthe-aux-Bois, qui est un chasteau dans l'Artois qu'on a fortifié; il est à deux lieuës de Saint-Venant. Les François l'ont rasé dès qu'ils l'ont pris, pour estendre la contribution de la place et n'entretenir pas tant de garnisons. Le gouverneur en est sorti avec la garnison qui estoit de quatre-vingts hommes, avec armes et bagages; il a esté conduit à Aire. Il n'a defendu sa place que vingt-quatre heures, quoy qu'il l'eust pû tenir encore trois iours : aussi croit-on qu'il sera chastié aussi bien que celuy de Saint-Venant, nommé le S[r] de Lavergne à qui les Espagnols ont fait trancher la teste à Gand. Nous apprismes aussi de luy que le S[r] de Meule, officier de la Cour des Aydes, qui a un furieux dogue d'Angleterre, a esté en danger d'estre assommé et sa maison d'estre pillée, parce que ce chien s'estant ietté sur un porteur d'eau l'avoit à demy estranglé. Toute la ruë s'en estant esmuë se disposoit à le maltraiter, et pour se retirer de ce mauvais pas, il commanda luy mesme qu'on tuast son chien.

Le 21[e], nous fismes dresser un acte à un notaire en forme d'attestation des legats que le fû S[r] Herbert avoit faits, que nous signasmes tous, aussi bien

[illegible] esté presents en sa chambre [illegible] alors.

[illegible] demeurasmes au logis et travaillas[illegible] journal, d'autant que nous n'y avions [illegible] depuis quelque temps.

[illegible] nous leusmes un presche, à quoy nous [illegible] toute la matinée. L'apres disnée, ayant [illegible] dessein de ne point sortir, nous en fusmes [illegible] empeschés par madame de Longs[illegible] qui nous envoya un laquays pour nous [illegible] si nous voulions y venir iouër chez elle. Nous y allasmes d'abord, aymants mieux passer le temps en bonne compagnie, que de demeurer renfermés dans une chambre.

Le 24ᵉ. on nous dit que Mr le chancellier avoit envoyé prier l'ambassadeur de Hollande qu'il ne fist plus prescher en françois dans sa maison, d'autant que le concours de monde rendoit les assemblées grandes, que le peuple en murmuroit et di-

[redacted]

et ne luy permissent pas de dire la messe en latin (1).

Le 25e, apres avoir passé quelques heures à faire des emplettes de quelques nippes que nous voulions envoyer en Hollande avec les hardes du Sr de Mortaigne, nous reçeusmes visite du Sr de Gillier, qui nous dit que la reyne de Suede estoit partie de Nevers pour se rendre en cette ville, et que l'ambassadeur Lockard estoit tres mal satisfait du chancellier qui n'avoit pas executé les ordres de la Cour, qui portoient qu'on luy remettroit entre les mains

(1) Ce que rapportent les voyageurs est confirmé par la correspondance diplomatique du temps. M. de Thou, sur l'ordre contenu dans une lettre du roi du 27 septembre, porta plainte contre l'ambassadeur de Hollande et demanda aux États Généraux qu'il lui fût interdit de faire prêcher chez lui et dire des prières en français, et d'y faire célébrer des mariages, pratique qui était contraire à l'usage observé par ses prédécesseurs, et avait l'inconvénient d'attirer la foule et de provoquer des désordres.

Il résulte d'une dépêche de M. de Thou qu'il fut fait droit à sa réclamation : « Je vous diray que ces Messieurs icy ont escrit à Monsieur leur ambassadeur de se comporter dans l'exercice de la religion qui se fait dans son logis de façon que Sa Majesté n'eust pas lieu de s'en plaindre. Il a aussitôt mandé de par deça un ministre hollandais pour prescher en sa langue, de sorte que je pense qu'à cet esgard il n'y aura plus aucun subject de plainte, et je pense qu'il a pu entrer là dedans quelque zèle des Pères de la Mission qui peuvent un peu exagérer les choses. Pour les catholiques qui sont dans ces provinces, ils n'ont jamais joui d'une si grande liberté, et je les exhorte autant que je puis d'en user avec retenue et discretion affin de se la conserver. (Dépêche à M. de Brienne du 20 décembre 1657.)

Le gouvernement des Etats-Généraux interdisait, de son côté, aux catholiques du pays d'aller au service divin chez les ministres étrangers accrédités à la Haye (voir dans l'*Appendice* n° VI, l'extrait d'une dépêche de M. Chanut, à ce sujet, et les instructions données à M. de Thou pour la conduite qu'il devait observer à l'égard des catholiques des Pays-Bas).

le fils d'Insequin que des Religieux avoient enlevé de sa maison, où il s'estoit refugié du collége des Grassins où son pere l'a mis depuis sa revolte, pour l'y faire instruire dans la religion catholique romaine à laquelle il a une repugnance entière (1) Les raisons que le chancellier apporte pour s'excuser de n'avoir pas suivi les ordres de la Cour, sont qu'il ne le peut qu'en suivant les ordres de la iustice, et que cette affaire ayant esté mise en deliberation au Conseil du Roy, on y avoit resolu que l'on ne l'y remettroit pas purement et simplement, et que deux conseillers y assisteroient pour ouyr la relation que feroit ce ieune homme. Cependant il est à remarquer que ce chancellier est de la famille des Seguiers, qui a esté de tout temps fort contraire à ceux de la religion, et que pour ne pas dementir ceux de sa race en une si belle passion, il leur fait tout le mal qu'il peut : et ayant la charge qu'il a il ne manque ni de pouvoir ni d'occasion de leur nuire.

Nous apprismes ce mesme iour que le S[r] d'Avaugour, qui estoit ambassadeur de S. M. tres-

(1) Cette affaire, que lord Lockard avait prise fort à cœur, causa beaucoup d'ennui à Mazarin. Le comte d'Insequin, catholique, marié à une protestante, en avait eu un fils qu'elle avait détourné et placé dans l'hôtel même de l'ambassadeur d'Angleterre ; le père à son tour avait enlevé son fils et l'avait confié au principal du collége des Grassins. Lord Lockard demanda que l'enfant lui fût rendu, menaçant de rompre ses relations, s'il n'était fait droit à sa réclamation. M. Pierre Clément donne sur cette affaire et la part qu'y prit Colbert, des détails intéressants dans son travail intitulé : *Colbert intendant de Mazarin*. — Voir la *Revue Européenne* du 15 mai 1861, tome XV, page 270.

chrestienne aupres du Roy de Suede, estoit mort à Lubeck, ce qui sans doute retardera fort l'accommodement de ce Roy avec celuy de Dannemarck, parce qu'outre qu'il y devoit travailler puissamment, en ayant ordre de cette Cour, il estoit fort sçavant dans tous les interests et les desmeslés de ces deux princes.

Le 26[e], avant que d'aller à l'academie, nous receusmes nos lettres. Elles nous apprirent qu'il avoit fait de si grandes pluyes en nos quartiers, que le pauvre paysan ne pouvoit ni labourer sa terre, ni faire ses semailles. On eust advis ce mesme iour que l'armée du mareschal de Turenne s'estoit saisie de Bourbourg, et qu'on y avoit laissé le S[r] de Schomberg pour y commander et en restablir les fortifications; et qu'au passage de la Coline on n'avoit point trouvé de resistance, les Espagnols ayant retiré leurs meilleures troupes dans les villes maritimes qu'ils apprehendent qu'on assiége avant la fin de la campagne. On eust aussi nouvelles que les troupes du Roy de Suede avoient taillé en pieces un party de 1,800 hommes, que la ville de Dantzic avoit envoyés avec deux pieces de canon et quantité d'outils, pour faire un logement sur la Vistule en dessein de s'en rendre par là la navigation plus libre. Cependant le Roy de Suede estant entré dans le païs d'Holstein, et avancé iusques au païs de Iutlandt, sans que les Danois luy ayent fait teste, y avoit assiegé Frederiksort, que le Roy de Dannemarck avoit fait fortifier, il y a quatre ou cinq ans, considerant que c'est un poste tres important. On

nous dit de plus ce mesme iour, que la ville de Munster se defendoit tousiours tres bien contre les troupes de son evesque et de ses alliés, qui la tiennent assiegée, et qu'elle ne veut entendre à aucun traité qui preiudicie tant soit peu à ses priviléges.

Le 27e, nous apprismes de l'abbé de Faget, qui loge en mesme haubergue que nous, que Mr de Turenne, apres avoir pris quelques petits forts sur la rivière de l'Aa, a envoyé le Sr Talon en Angleterre pour conferer avec le Protecteur touchant le siege de Dunquerque. Il nous dit de plus qu'il avoit veu une lettre de Londres, qui marquoit qu'on y faisoit courir le bruict que les vaisseaux qui estoient sortys de la riviere de Tamise devoient debarquer dix à douze mille Anglois entre Mardik et Dunquerque, et qu'ils en vouloient faire le siege, demandant seulement que l'armée françoise tint la campagne pour les y favoriser, et qu'on leur donnast de la cavalerie pour les y ayder.

Le 28e, pendant que nous escrivions nos lettres, le sieur de Lorme nous vint voir. Il nous dit qu'on avoit puny les autheurs de la sedition qui estoit arrivée à Chaalons, et qu'on avoit decouvert par leur confession mesme, qu'ils y avoient esté poussés par des riches marchands de la mesme ville sous pretexte du nouvel impost qui consistoit à dix sols d'augmentation sur chaque pièce de sarge, pour lever en deux ans 80 ou 100 mille livres à l'acquit des debtes de la ville : où il est à remarquer que ces marchands qui ne vouloient rien payer seront obligés de deslier leur bourse, puis-

qu'on en a pris huit dont quelques uns seront punis par corps, et les autres mis à une amende qui pourra payer la meilleure partie de cette somme. Il nous apprit aussi que les eaux estoient tellement desbordées par les continuelles pluyes, que la rivière de Loire avoit emporté quantité de maisons et de bois, qui estoient sur ses bords, depuis Roüanne iusqu'à Orleans, et mesme que la ville de Monbrizon qui est la capitale du Forez en avoit esté deux iours inondée. Il nous dit de plus que le cardinal Anthoine avoit failly d'estre noyé avec son carrosse et ses gens, aupres de la Bresle, petite ville du Lyonnois, et qu'il n'en fust pas eschappé s'il n'eust esté promptement secouru des paysans.

Le 29e, nous receusmes une lettre de Londres du Sr de Marbay qui est avec le Sr de Voorst. Elle nous apprit que l'ambassadeur de Messieurs les Estats leur avoit promis de leur faire voir le milord Protecteur, et qu'apres cela ils repassoyent en Hollande, et fairoient le plus de diligence qu'ils pourroient, à cause de l'indisposition du Sr de Keppel, pere de ce gentilhomme, qu'on leur escrivoit estre en danger de ne vivre pas longtemps. Il nous marquoit de plus qu'on avoit faict descendre la Tamise à une barque, tenduë de drap noir avec force escussons et banderolles, où estoit le corps de l'admiral Blake (1) qu'on avoit ensuite enterré ma-

(1) Né en 1599, mort le 17 août 1657. Improvisé chef d'escadre en 1649, sans avoir jamais commandé que des troupes de terre.

gnifiquement dans la chapelle de Henry VII (1), au bruict du canon et de l'escoppetterie, tant de vaisseaux qui y avoient moillé l'ancre, que de la bourgeoisie et de la milice qui estoient sous les armes; que le Protecteur avec tout son conseil et tous les deputez de la marine, outre quantité de personnes de condition, avoit assisté à cette ceremonie, et que tous generalement regrettoient fort la perte d'un si brave homme, et qui s'estoit si genereusement et avec tant de bonheur employé à agrandir cette Republique et à en faire valoir la puissance par mer.

L'apres disnée nous fusmes nous pourmener à pied, et en passant devant la maison de cet homme qui a treuvé le secret de raffiner si bien l'estain qu'il puisse resister au feu, autant de temps que l'argent ou les autres metaux les plus difficiles à fondre, nous y entrasmes et treuvasmes que c'est une merveille de voir que dans un plat de son estain il en fait fondre un d'argent. Voilà un beau secret decouvert, et qui faict desia que les personnes de condition se servent de sa vaisselle, qui couste moins et faict le mesme effet que celle d'argent, estant aussi belle, aussi legere et d'autant d'esclat. Il la vend cent sols la livre, quand ce sont des pieces où il y a peu de façon; celles qui en ont beaucoup il les vend plus cher. C'est un

comme volontaire, il se plaça bientôt par ses talents et son intrépidité parmi les plus célèbres des marins anglais.

(1) L'abbaye de Westminster.

anglois qui est venu icy pour y debyter ce beau secret, et il ne faut pas douter qù'il ne s'y enrichisse dans peu de temps.

Le 30e, comme nous avions leu un presche, Forestier nous vint dire adieu, estant sur son depart pour la Hollande. Il nous dit qu'en passant devant Nostre-Dame, il avoit veu dans le carrosse des gentilshommes de Mademoiselle le Sr du Bret, beau frère du Sr de Wimmenon, et qu'il en avoit esté fort estonné : et qu'ayant quelque petite affaire avec luy, il avoit suivy le carrosse iusques au Luxembourg où il avoit appris par un garde de cette princesse, qu'elle l'avoit gratifié de la charge de son escuyer ; et ce par un assez ioly caprice, parce que ne voulant plus avoir de domestiques qui dependent de la Cour, ou du duc d'Orleans son pere, elle creut que celuy cy, qui luy avoit dit à Forges qu'il avoit tousiours servy en Hollande et ne connoissoit que trois personnes à Paris, estoit un de ceux qu'il luy falloit.

Ce mesme iour, pour tenir parole à madame de Longschamps, à qui nous avions promis de faire voir Meudon, qui est ce beau bastiment que le Sr Servien (1) fait faire à trois lieuës de cette ville, nous fismes loüer deux chevaux de carrosse l'apres disnée, qui estoient les plus belles happelourdes du monde, car estants venus au pied du costeau où est cette belle maison, ils

(1) Abel Servien, dont il a été déjà parlé. Né à Grenoble en 1592 ; négociateur à la paix de Westphalie, en 1648 ; surintendant des finances en 1653 ; mort en 1659.

ne nous y purent pas monter, si bien que nous fusmes obligés de sortir du carrosse et d'aller tout doucement à pied. Nous arrivasmes enfin à la terrasse qui a pour le moins cinq ou six cents pas en quarré. Elle n'est pas encore achevée, mais il y fait travailler continuellement quantité de monde pour applanir et abattre le reste de l'eminence qui l'empeschoit d'avoir une grande basse court et une belle avenüe. Elle est soustenuë du costé de Paris d'une tres haute muraille qui s'esleve d'un lieu si bas et si enfoncé qu'il semble un precipice. De cette terrasse on a une veuë qui n'en a point d'egale pour sa beauté ni pour sa diversité qui est la mieux meslée qu'on se la puisse imaginer, car on voit la Seine serpenter en une agreable et riche plaine, une quantité incroyable de belles maisons et de grands villages, les uns dans des vallées, les autres sur de petits tertres, et le tout si bien placé qu'il semble qu'on ait devant les yeux un tableau fait à plaisir. Mais ce qui est le plus advantageux est qu'on en contemple à plein la plus vaste, la plus riche et la plus magnifique ville de la chrestienté.

Cette place sert d'avant-court, et au bout on trouve le corps de logis qu'on fait rabiller et rebastir à la moderne. Messieurs de Guyse, de qui le S[r] Servien l'a achetée, l'ont creue une piece assez achevée pour eux, mais elle ne l'a pas esté pour un surintendant, qui en change toute l'ordonnance, et du rond fait le quarré, et du haut le bas, et de l'esleve l'applani. On y entre

par une basse court qui a sur la droicte et la gauche deux belles galeries voutées par des pilliers de pierre de taille, qui servent de passage pour aller aux deux pavillons, ayant leur veuë sur la porte de l'entrée qui est au milieu d'un demi-croissant qui forme cette basse court. Apres l'avoir traversée, on rencontre au milieu du corps de logis une seconde grande porte sous un bastiment neuf, fait en forme de dome percé, où il y a un beau vestibule et aux deux costés le grand degré de la maison : en le traversant on passe en un parterre. Quand ce degré sera achevé, il pourra passer pour un chef-d'œuvre de l'art, parce qu'il est soustenu en l'air sans noyau. C'est un ouvrage aussi hardy qu'on en puisse voir, et qui ne peut manquer d'estre merveilleux quand il sera achevé.

Au bout du parterre on treuve une statuë de bronze qui represente le rapt de Panthée par Mercure. La reine de Suede en a fait present au Sr Servien (1), et affin que personne ne l'ignorast, il y a sur le piedestal, qui est de marbre blanc et noir, escrit en lettres dorées le nom de celle qui l'a donnée, ses tiltres et tout ce qu'une si belle liberalité peut produire d'eloges et de loüanges : aussi la statuë est à estimer, car elle est tres bien faite, quoy qu'elle ne soit pas antique ni de celles à qui les

(1) Cette statue avait été apportée à la fin de 1653, sur un vaisseau qui transportait en France ce que la reine avait de plus précieux, S. M. ayant déjà arrêté sa résolution d'abdiquer et de quitter la Suède. (Voir dans l'*Appendice*, n° VII, une curieuse dépèche de M. Chanut sur ce sujet.)

années donnent le prix parmi les curieux, bien qu'elles n'en vaillent pas mieux en elles-mesmes.

Un peu plus bas que ce parterre on en rencontre un autre plus enfoncé, et à costé quelques pavillons imparfaits que le cardinal de Lorraine avoit fait bastir pour une retraite plus particuliere. Il y a une belle grotte qui a esté ruinée par les guerres civiles : on travaille à la reparer, et elle le sera plutost qu'on ne luy pourra donner de l'eau ; on la doit tirer du grand bassin qui est au milieu du grand parterre, mais ce sera là la peine d'en treuver, car on n'a que celle d'une mare. De cet endroit on a la veuë sur le village, sur une vallée et sur un tres-beau costeau, tellement que l'on diroit que la nature a rassemblé icy tout ce que la diversité des situations et des obiects peut faire voir de plus beau et de mieux agencé. Sur la droicte de tout ce bastiment que nous venons de [redacted]

forment ces deux petites eminences. A la pente du premier parterre qui regarde le village, il fait bastir de nouvelles orangeries, ne s'estant pas contenté des premieres ; elles sont fort longues et couvertes de plomb, et iustement exposées au soleil levant. On nous dit qu'il avoit dessein de bastir au bout un petit pavillon pour sa retraite, quand il voudra estre tout à fait en son particulier, et que le dessus de l'orangerie luy servira de galerie. Enfin il a si fort augmenté l'estenduë de cette terre, qu'elle est à present de 20,000 livres de rente, et a tellement changé le bastiment et toutes ses dependances qu'on peut dire qu'il a enchery pardessus toute la magnificence de la maison de Guyse.

Ayant ainsi parcouru ce qu'il y avoit à voir, nous retournasmes au carrosse, qui pendant tout ce temps avoit eü le loisir de monter : mais comme nous vismes que la descente estoit un peu rude, pour ne pas trop charger les chevaux qui l'estoient assez des femmes et de ceux qui leur tenoient compagnie, nous la descendismes à pied avec le Sr de Longschamps et gaignasmes ainsi le devant, en esperance de les rencontrer en chemin. Nous passasmes au travers de quelques vignes pour tascher d'y treuver quelques restes de raisin. Nous pensasmes plus à doubler le pas pour les atteindre qu'à poursuivre nostre chasse ; mais ne treuvants pas le carrosse, nous fusmes contraincts de retourner à pied à Paris, où nous arrivasmes sur les huit heures. Nous allasmes avec le Sr de Longschamps nous reposer chez luy, et il nous y fit allumer

continua deux ou trois iours à luy faire sa cour. Elle luy demanda un iour s'il avoit quelque attachement, et si sa famille ou quelque employ qu'il eust le retenoit en sa province ? Il respondit que ni l'un ni l'autre ne l'empeschoit point de s'en absenter ; mais qu'il avoit toujours esté en Hollande, et ne connoisssoit que peu de monde en France, et qu'à Paris il n'avoit que deux ou trois habitudes. Ce discours pleust si fort à Mademoiselle, qu'ayant dessein de changer son train, et d'avoir du monde qui ne dependist ni de la Cour, ni de Monsieur son pere, elle lui dit : vous avez à choisir, ou de vous attacher à ma Cour, et ie vous donneray pension, ou de traiter avec le Sr de la Tour de la charge de mon escuyer. Le Sr du Bret ne voulant pas estre à elle par une simple pension, ni debourser une grosse somme pour estre son escuyer, fut si heureux que Mademoiselle ordonna qu'il donneroit au Sr de la Tour 10,000 escus ; et pour ayder du Bret à treuver une telle somme, elle promit d'en payer 10,000 livres. C'est ainsi qu'il s'est acquis cette belle charge, qui luy vaut 10 à 12,000 livres de rente, car il y a 2,000 escus d'appointement, et les entrées des pages ne luy valent guere moins; un carrosse à son commandement, la disposition entière de l'escurie, bouche en Cour, pour luy et ses valets sont aussi des advantages fort considerables ; ioinct qu'estant bien dans l'esprit de cette princesse, il est en passe de faire fortune, et de mettre sa femme aupres d'elle en qualité de dame d'honneur.

Apres qu'il fut party, nous nous allasmes pourmener pour voir le nouvel appartement d'esté, qu'on faict pour la Reyne, consistant en cinq ou six chambres de plein pied, les lambris y sont en voute tous parsemés d'or et enrichis de quantité de beaux tableaux. Il respond sur le parterre qui a un beau iect d'eau au milieu et quantité d'orangers tout au tour. Tout au long du costé de la riviere est cette belle terrasse, pavée de pierre de taille blanche, que la Reyne a fait achever et continuer depuis peu.

De là, nous allasmes à la galerie d'en bas, qui est d'environ sept cents pas et aussi grande que celle d'en haut. Les plus excellents artisans de l'Europe y travaillent, et c'est le Roy qui les y loge. Henry IV l'avoit destinée pour des Flamands et Hollandois qu'il y vouloit attirer, à cause qu'ils sont d'ordinaire plus propres et plus industrieux que ceux des autres nations. Devant chaque porte il y a un escriteau du nom du maistre qui y demeure. Ayant rencontré celle d'un homme qui s'appelle Du Pont, nous y entrasmes pour voir une espece de tapisserie qu'il nomme façon de Turquie, parce qu'elle en approche fort, mais est bien plus belle : les figures y sont si bien representées, et les couleurs si bien couchées que le pinceau d'un excellent peintre ne sçauroit mieux faire. Il nous monstra quelques portraits qu'il avoit faicts, entre autres ceux des trois Roys q[illegible] nostre Seigneur, deux ou trois paysages et un bouquet à fleurs. Nous les [illegible]

pour des tableaux de veritable peinture, et fusmes longtemps en cette imagination ; mais nous en estants approchés de plus pres, nous vismes enfin que tout estoit faict de laine. Le pere de cet excellent ouvrier en apporta le secret de Perse, où il avoit passé quelques années, et ce fut luy qui en establit la facture de la Savonnerie (1), où quantité de petits enfants sont entretenus avec un insigne advantage du public, parce qu'outre qu'on les empesche de gueuser, on faict fleurir un art qui n'est n'est guere connu en l'Europe qn'en cet endroict. Ce maistre pourtant s'est en reservé la delicatesse et la perfection , et il a faict les plus belles pieces. Quand nous y fusmes il avoit deux apprentis qui travailloient à un tapis de pied : ils avoient une toile penduë en long, et le patron du dessin audessus de leur teste : ils regardent tousiours à ce patron, et avec des bobilles où il y a des laines de toutes les couleurs qu'il leur en faut, ils forment les

[redacted]

galerie du Louvre. Il y a cinq grandes salles voutées de plein pied, dans l'une desquelles il y a cinq presses où l'on imprime les livres; les autres ne servent qu'à faire seicher les feuilles, et à garder les livres imprimés. Il y a de plus la chambre de composition, qui est au-dessus de celle de l'imprimerie. On n'y travailloit pas comme en celle d'en bas où les presses rouloient sur quelques feuilles de l'Histoire Bysantine (1). Cette impression passe pour la plus grosse et la plus belle de toute la France. Mr le chancellier en est le directeur, et c'est par sa permission que les livres s'y impriment. Les Cramoisys (2) ont le soing de faire les achapts des papiers, et les avances des autres frais, et de debiter les exemplaires dont il faut qu'ils rendent compte au bout de l'an; et leurs profits distraits, le reste est pour l'entretien de l'imprimerie.

Le 2e, nous employasmes l'apres disnée à sortir nos habits d'hyver du coffre et à les faire raiuster, parce qu'il avoit si fort gelé les nuicts precedentes, que nous estions obligés de faire du feu le matin et le soir pour nous garantir du froid, qui surprit bien du monde en une saison qu'on est encore habillé à la legere.

Le 3e, nous fusmes iouer à la paume, et à nostre retour au logis nous y treuvasmes les Srs Stoupa et

(1) *Corpus scriptorum historiæ Bysantinæ*. Cette vaste collection des historiens bysantins forme 36 volumes in-f°, qui furent imprimés de 1644 à 1711.

(2) Les frères Sébastien et Claude Cramoisy, imprimeurs et libraires renommés de ce temps.

de l'Isle avec le S[r] de Brunel. Le premier venoit de l'armée pour quelque petite affaire qu'il a icy, et est de dessein d'y retourner bientost. Le second y est arrivé en poste du païs de Vaux pour des interests de famille. Il nous apprit que le comte de Dona (1), gouverneur d'Orange, avoit acheplé la baronie de Coppet et la terre de Prangau, pres de Geneve, et que Messieurs de Berne, de qui elle releve ne luy ont fait grace des los et vente, mais l'ont fort caressé et traité d'Excellence, et luy ont donné la droicte au festin qu'ils luy ont fait. Ces deux terres luy coustent 200.000 livres, et l'on tient que le S[r] de Ferracieres, son beau-père, luy en a fourni 100,000, et madame la douairiere les 100,000 autres. Leur situation est tres belle, et elles valent 8 à 9,000 livres de rente. Le S[r] de Balthasar en avoit offert 10,000 livres de plus; mais dès qu'il sceut qu'il avoit encheri sur le marché du S[r] de Dona qui est son amy, il ne voulut pas passer plus avant, et retira la parole qu'il en avoit fait porter au baron de Coppet.

Nous receusmes ce mesme iour nos lettres, par lesquelles on nous advertissoit de l'embarquement de nos chevaux, et que le S[r] de Serooskercke estoit de retour au païs; elles nous apprirent de plus que M[r] et madame d'Ossemberg estoient partis de la Haye et que mademoiselle de Speyck avoit eü per-

(1) Le comte de Dona était neveu de la princesse douairière d'Orange. La principauté d'Orange, dans le Comtat-Venaissin, appartenait alors à la maison de Nassau; elle fut réunie au Dauphiné en 1714.

mission de les accompagner et de demeurer un mois avec eux. On nous marquoit aussi que Messieurs des Estats de Hollande avoient resolu d'envoyer des deputez à l'evesque de Munster pour tascher de l'accommoder avec cette ville qu'il tenoit assiegée ; et que pour donner plus de poids à leur entremise, ils avoient fait avancer de ce costé là trente cornettes de cavalerie et quelque infanterie, et envoyé ordre au Rhingrave de les aller commander.

Le 4e, l'abbé de Chassan nous vint voir et nous dit que la Cour avoit envoyé ordre au lieutenant criminel de transporter de la Bastille au Chastelet le Sr de Barbezieres et de luy faire ensuite son procez, d'où l'on iugeoit qu'il estoit perdu, et qu'en le punissant de sa derniere action, on alloit mettre en execution l'arrest qui le condamne à la mort pour l'enlevement de la sœur du Sr de la Basiniere (1).

Le 5e, apres avoir fait nos lettres, le Sr de Codure nous apprit que François Barbezieres Chemeraut, prevenu et deferé en iustice pour plusieurs crimes enormes par luy commis, en ayant esté deuëment atteint et convaincu mesme d'avoir, depuis qu'il estoit prisonnier au chasteau de la Bastille, escrit

(1) Il est parlé plus haut du Sieur de la Basiniere, page 57. « Il avait épousé, dit Saint-Simon, mademoiselle de Barbesieres-Chémerault, fille d'honneur de la reine. » Barbezieres ayant enlevé mademoiselle de la Basinière, l'avait emmenée à Stenay, dit Gourville, et l'avait épousée. On lui fit un premier procès de ce chef après l'avoir pris à Cambray et ramené à Paris.

une lettre à monsieur le Prince, qui a esté interceptée par laquelle il luy donnoit advis de ne pas relascher Girardin pour les 40,000 livres qu'il avoit offerts, parce qu'il en tireroit 60,000 escus de Mr le cardinal desirant la liberté de cet homme, pour s'en servir en quelques affaires de consequence, avoit esté condamné par sentence du lieutenant criminel et presidial du Chastelet, à avoir la teste tranchée en Greve : ce qui fut executé ce mesme iour sur les quatre heures. Le bourreau n'ayant sçeu luy trancher la teste du premier coup, et luy en ayant donné plus de seize, fut enfin contrainct de se servir de ses valets qui avoient des haches pour l'achever. Le peuple murmura longtemps de le voir aussi souffrir, et n'eust esté la garde de deux cents mousquetaires de la Bastille qu'on avoit mise autour de l'eschaffaut, outre les archers, le bourreau eust couru risque d'estre maltraité. Apres l'execution ses gens prirent le corps et l'ayant enveloppé dans un drap blanc avec du sable et du son, le mirent dans un carrosse qui l'emmena escorté de quelques soldats pour empescher le desordre, car la foule estoit tres grande, et quantité de personnes de condition assisterent à ce triste spectacle.

Le 6e, le Sr Dalone nous apprit que Mr de Turenne, apres avoir laissé quelques troupes à Bourbourg sous le Sr de Schomberg, pour travailler à ses fortifications, estoit parti le 28e du mois passé du camp de Wate, ayant fait prendre à chaque fantassin une fascine, et s'estoit rendu devant Mardick où

il avoit en mesme temps fait planter les palissades et commencer les lignes, et qu'on avoit ouvert la tranchée dès le lendemain, pendant que les Anglois qui estoient en mer taschoient d'entrer dans le canal, et n'attendoient que le vent et la marée. Ceux de la garnison avoient mis le feu au bas fort, de crainte que les François y fissent quelque logement advantageux, et paroissoient d'autant plus resolus à se defendre, qu'outre que le fort est tres bien muni de gens et de toutes les choses necessaires à soustenir un siege, l'armée espagnole estoit aux environs de Dunquerque, et à la veuë de celle des François, n'y ayant qu'un canal entre deux, de façon qu'elles se canonnoient l'une l'autre.

Le 7e, apres avoir fait nostre devotion au logis, l'abbé Faget nous donna à lire une lettre qu'un gentilhomme avoit escrite de Rome à un sien amy, sur les affaires de la Diete de Francfort, par où il monstroit que, parce que l'on ne devoit pas elire un empereur de la maison d'Autriche et que ceux qui pretendoient à cette dignité n'estoient pas capables de s'y faire bien valoir, on devoit choisir le Roy de France. Ensuite il s'estend sur toutes les qualitez de ce grand monarque, et dit qu'il semble d'estre ce prince parfait dont toute l'antiquité ne nous a tracé que l'idée : car sa taille est belle et bien formée, sa beauté n'a rien de la mollessse, ni de l'affectation ; sa presence est maiestueuse et agreable ; sa façon de s'habiller est noble, et tout ce qu'il porte le pare ; sa santé est forte et robuste ;

il souffre la fatigue; il aime les exercices du corps; il est plus sage et plus arresté que ne le porte son aage; il n'a que de tres bonnes habitudes et de tres raisonnables sentiments; il est capable et intelligent, mais qui ne presume de son sens, ni ne s'obstine à le defendre; au contraire, il se rend volontiers à la raison; il reçoit aisement conseil; il escoute avec plaisir, et il ne parle qu'à propos; il n'est ni cruël ni altier, mais humain et tres sociable; il n'a d'inclination que pour le bien, et naturellement il abhorre le mal; il est liberal sans prodigalité; il est brave et courageux sans ostentation, et son genie le porte asseuremènt aux armes, mais sans ferocité, puisque d'ailleurs il ayme quand il est temps le bal, la musique, les comedies, et les autres honnestes divertissements, les prenant par principe de generosité et de gloire, et pour un ornement de la grandeur royale, laquelle il sçait bien [redacted]

donnera dix millions au Roy son maistre pour les troupes qu'il luy doit envoyer pour resister aux Castillans ; qu'il en payera 15,000 livres contents, et de trois mois en trois mois 600,000, iusques à ce que la somme soit entierement acquittée. Mais peut estre qu'il ne voudra pas executer ce traité à present qu'il se treuve moins pressé, car le Sr de Reede de Renswoude, gentilhomme envoyé de la part de Messieurs les Estats aupres du roy d'Espagne, à Madrid, nous marque par une des siennes, qu'on s'y resout de ne plus faire le principal effort du costé du Portugal, et qu'on en tire toutes les troupes pour les faire marcher en Catalogne où les François estoient en posture, bien qu'ils n'y ayent qu'une armée tres faible, d'emporter quelque place de consideration, les Catalans, qui ont encore le cœur françois, estants disposés à les favoriser, si l'on n'y envoyoit plus de monde pour les tenir en crainte et les en empescher.

Le 9e, estants demeurés au logis, nous apprismes du Sr de Brunel que l'ambassadeur Lockard estoit parti en grande diligence pour l'Angleterre. Les uns disent que c'est pour representer au Protecteur les raisons des François pour s'excuser du siege de Dunquerque ; les autres que c'est pour faire gouster à son maistre la proposition qu'il leur a faite, qui est qu'il veut entreprendre ce siege avec les 6,000 Anglois qui sont de l'armée de Flandres, pourveu que les François luy donnent 4,000 chevaux, et s'obligent à garder seulement la campagne pour battre l'estrade, et empescher le

secours; et de payer tous les despens, au cas qu'il n'y reüssisse pas. Il nous monstra de plus une lettre qu'il avoit reçeuë d'Espagne, qui marquoit qu'à l'imitation de cette Cour, on y avoit defendu toutes les sortes d'estoffes d'or et d'argent, comme aussi les dentelles et passements de la mesme matiere, aussi bien que celles de soye noire; toutefois avec cette reserve qu'il seroit permis aux femmes seules d'en porter à leurs mantelines. Sur le soir arriva l'escoutette de Speyck : il avoit laissé les chevaux à Beaumont avec un homme de Gorcum, qui estoit venu avec luy de Hollande pour voir le païs. Il l'avoit chargé de les conduire iusques à Saint-Denys, pendant qu'il prenoit le devant pour nous en donner la nouvelle et chercher nostre logis, dont il avoit perdu l'adresse. Par bonheur il rencontra en chemin le marquis de Chasteauneuf, fils du Sr de Hauterive, qui revenoit de l'armée avec les Srs du Fayant et Backx qui parlants flamand luy enseignerent nostre haubergue : sans cette heureuse rencontre, il se seroit trouvé fort embarrassé dans cette grande ville, ne sçachant pas la langue, et s'en venant ainsi au hazard chercher nostre logis.

Le 10e, l'un de nous monta de grand matin à cheval avec l'escoutette pour aller à Saint-Denys, où les chevaux avoient couchés. Nous revinsmes sur les onze heures et les fismes passer en reveuë en nostre court, et les treuvasmes en si bon estat qu'on n'auroit pas dit qu'ils eussent esté cinq iours sur mer dans un petit batteau de 25 tonneaux,

où ils avoient esté fort pressés. A nostre retour nous treuvasmes nos lettres. Elles nous apprirent que la bande des comediens du fû S. A. le prince d'Orange, avoit obtenu permission de la cour de Hollande, de divertir tout cet hyver le beau monde de la Haye. Et que Messieurs les Estats avoient envoyé des patentes à 32 compagnies de cavalerie, avec ordre à M^r le Rhingrave, gouverneur de Mastricht, de les aller commander, et à autant d'infanterie avec un pareil ordre au Sr de Winberge, colonnel et gouverneur de Bois-le-Duc, pour marcher vers la frontiere de Juliers afin d'y appuyer la deputation qu'ils avoient faite à l'evesque de Munster, pour le disposer à un accommodement avec la ville qu'il tenoit assiegée, et qu'au cas qu'il refusast d'accepter les Estats pour arbitres du differend, ils estoient resolus de la prendre en leur protection et d'y envoyer ces troupes pour la secourir.

Le 11e, apres avoir esté en ville à pied avec le Sr de Brunel pour y faire quelques emplettes, nous rencontrasmes sur le Pont-Neuf, en revenant au logis, le Sr Gautier qui nous dit qu'il avoit veu une lettre de Londres, qui portoit que le Protecteur y avoit fait tuër et saler 3,000 bœufs pour les envoyer aux troupes qu'il a en Flandres, et qu'il avoit fait embarquer 4,000 fantassins et quantité de canons, d'outils, et d'autres munitions de guerre : d'où l'on iuge qu'il veut à toute force entreprendre le siege de Dunquerque, et qu'il le pourra d'autant plus facilement que les François luy ont cedé Mardick, avec les 14 pieces de canons de fonte qu'ils y ont

treuvées. Il nous dit aussi qu'on avoit envoyé à la Bastille et à Vincennes quantité d'officiers qu'on avoit fait prisonniers au combat de Silleri pres de Rocroy, et que la Cour avoit depesché icy un courrier pour luy apporter les pieces du procez de Barbezieres-Chemeraut, afin qu'elle pust faire voir à Dom Juan d'Autriche qu'il avoit esté condamné à mort avec toute sorte de iustice, et qu'il n'estoit pas vray prisonnier de guerre. Nous apprismes de plus qu'on avoit transporté de la Bastille au Chastelet le Sr de Marolles, et qu'on luy faisoit son procez pour avoir favorisé et donné retraite aux coureurs de Rocroy en sa maison de campagne.

Le 14e, apres avoir leu le matin quelques chapitres du Nouveau Testament, nous allasmes voir le Sr de Ryswick, et apres y avoir esté une grosse heure nous revinsmes au logis où nous apprismes que le fils du Sr de Vieux-Maison, nommé Sapponnet,

[redacted]

toit pas possible d'aller rendre visite à quelqu'un, nous respondismes que nous en estions tres aises et que nous l'attendions de pied ferme.

Le 16e, en revenants de chez le plumassier, où nous avions fait monter nos bouquets de plumes, nous fusmes obligés de demeurer au bout du Pont-Neuf, parce qu'il y avoit une grande foule de monde qui y estoit accouruë pour voir pendre un voleur qui avoit derobé pour 10,000 livres en vaisselle d'argent chez Mr de Vendosme, et qui avoit fait encore plusieurs autres vols dans Paris. Il nous estoit impossible de la pouvoir fendre, si bien que ce fust presque par contrainte que nous vismes ce triste spectacle.

Le 17e, avant que d'aller à l'academie, nous receusmes nos lettres ; elles nous apprirent l'arrivée des Srs d'Oudeyck et de Voorst. On nous marquoit aussi que les Estats de Hollande s'estoient separez, et avoient resolu trois choses : l'une de rappeler l'infanterie qui est à Dantzic ; l'autre de prester 300,000 livres à cette ville ; et la troisième de subvenir par un prest de 600,000 livres au roy de Dannemarck, et que la ville d'Amsterdam fairoit les advances des deniers, à quoy elle tesmoignoit n'avoir pas grande disposition. On nous marquoit de plus que le roy de Suede (1) s'estoit embarqué sur sa flotte pour aller combattre celle du roy de Dannemarck (2), ou

(1) Charles-Gustave, cousin de la reine Christine, qui monta sur le trône en 1654, par suite de l'abdication de cette reine.

(2) Frédéric III, né en 1609, mort en 1670. Il fut assiégé dans Copenhague, en 1658, par le roi de Suède.

pour mettre pied à terre en quelque isle de ce royaume là.

Le 18[e], nous allasmes dire adieu au S[r] Felix, tresorier en la generalité de Marseille, que nous apprismes avoir esté à nostre logis pour prendre congé de nous. C'est un homme qui a de belles lumieres et qui est tres obligeant, car lorsque nostre couzin de la Platte passa par sa ville (1), il luy fit toutes les civilitez imaginables.

Le 20[e], nous allasmes au Palais pour y achepter des drolles : ce sont de certains collets qui ont pardevant une cravate, faite comme celles des hommes, et qu'on lie avec un ruban de couleur de feu. Les femmes les portent avec leurs iusteaucorps-à-la-Christine et leurs tocques de plumes. On nous monstra de plus des assortiments entiers pour femme, de crespon iaune ; et on s'en sert de mesme que de la gaze blanche et de la toile de soye.

[redacted]

rendoit religieuse au couvent des sœurs Cordelieres.

A nostre retour au logis, nous apprismes qu'un petit batteau revenant de Charenton rempli de monde avoit esté renversé par un cable que le batelier n'avoit pas evité, le brouillard l'ayant empesché de le voir, et que deux ou trois personnes s'estoient noyées, et qu'on avoit repesché une femme aupres du Pont-Marie, qui toute morte qu'elle estoit tenoit ses pseaumes à la main (1).

On nous dit de plus que le S[r] de Bouteville, ayant esté adverti que quelques officiers anglois avoient accoustumé de se pourmener sur le sable devant Mardick, s'estoit meslé parmi eux et ayant chargé l'escharpe blanche, avoit esté pris pour un officier de M[r] de Turenne. Sur ce preiugé il les mena peu à peu en s'entretenant avec eux, iusques au lieu où estoit l'embuscade, et les avoit faits prisonniers et conduits à Dunquerque.

Le 22[e], nous sortismes avec le S[r] de Rodet, pour rendre visite à madame de la Grange, femme

(1) Tallemant des Réaux parle de cet accident à propos d'un sermon du ministre Drelincourt : « Il y a quelques années, dit-il, qu'un batteau plein de fidèles périt auprès du moulin de Charenton. Le petit bonhomme, qui se trouva le premier à prescher, prit exprès le texte de la tour de Siloé et dit, entre autres belles choses, que ce malheur estoit plus grand que l'incendie du temple qui fust bruslé à la mort de M. du Maine (*) ; car en cette aventure plusieurs *temples* du Seigneur avoient esté détruits. Pour plaire aux parents des defuncts, il fit imprimer ce sermon avec une lettre au marquis de Pardaillan dont les deux fils, parce que le carrosse s'estoit rompu, s'estoient mis dans ce batteau et y avoient esté noyez. »

(*) Henry de Lorraine, duc de Mayenne, tué devant Montauban, en 1621.

d'un president aux requestes du Palais ; mais elle estoit encore à la campagne. Il avoit fait cette cognoissance à Bourbon, et il nous la vouloit donner, d'autant que c'est une femme d'esprit, ieune et tres bien faite. De là, nous allasmes voir madame Roger qui nous dit que Mr le procureur general avoit fait dresser une histoire particulière de la Lorraine par un chanoine de Verdun, qui y adiouste une recherche tres exacte de la genealogie de toutes les bonnes maisons de ce païs là et de leurs alliances. Ce qui l'a obligé de travailler à cet ouvrage, est comme il sçait qu'il est arrivé en ce duché beaucoup de choses remarquables et qui meritent d'estre mises en lumiere, et que ceux du païs ont esté assez negligents, et s'en sont rapportés aux auteurs qui en ont fait mention par cy par là en leurs histoires de France.

Ayants ainsi fini la conversation, nous fusmes demander madame de Messi, qui est une dame de [redacted]

nous dit qu'elle n'estoit pas en bonne intelligence avec le marquis de Poigny qui a espousé sa cadette, et qu'il vouloit luy faire rendre compte des biens de fû son mari, dont elle avoit eü l'administration depuis son decez. Par où l'on voit que d'ordinaire les plus grandes maisons et les plus accommodées sont celles où il y a le moins d'union, surtout quand il s'agit du mien et du tien qui sont la vraye pomme de discorde de ce monde. De là, en revenant au logis nous fusmes demander le Sr du Boys, conseiller de la Grand'chambre, pour le prier de differer de deux iours le rapport du procez d'un de nos amis, le Sr des Routes ; ce qu'il nous accorda honnestement et de fort bonne grace.

Le 23e, nous prismes le Sr du Breuil pour nostre maistre de danse. Il enseigne bien, prend peine, et nous promit de nous donner leçon cinq fois la sepmaine, bien que les autres ne veuilent la donner que trois. Nous fusmes ensuite à la maison de madame Coutturier, mais nous apprismes qu'elle n'estoit pas encore de retour de Bourbon. De là nous fusmes rendre visite à madame Polfour, qui a une fort iolie fille, mais elle estoit à la campagne avec sa tante, ce qui fit que nous n'y demeurasmes pas longtemps. A la sortie nous fusmes voir madame la marquise de Belleval. Elle s'est retirée en un couvent nommé Nostre-Dame-de-Bon-Secours, parce qu'elle est tres mal avec madame sa mere et avec son mari, à qui on a tranché la teste en effigie pour s'estre battu en duël, et dont on a

confisqué son bien qui valoit plus de 25,000 livres de rente. Nous luy parlasmes au travers des grilles, car bien qu'elle ne soit pas religieuse, parce qu'elle est dans un couvent elle est obligée de faire comme les autres. C'est une des plus belles et spirituelles femmes qui soient à Paris, outre qu'elle est de tres bonne maison. Nous y demeurasmes le reste de la iournée iusques à ce qu'une religieuse luy vint dire de la part de l'abbesse, qu'elle se devoit retirer.

Ce mesme soir nous receusmes nos lettres qui nous apprirent que mesdames les princesses d'Orange sont en mesintelligence touchant le deuil de la princesse de Landtsbergue, sœur du fû prince Frederic Henry. La Royale veut que le prince son fils en prenne le deuil, et la douairière dit qu'il est trop ieune et qu'il n'est besoin de l'habiller d'une couleur si triste. Elle en use de la sorte pour se venger de ce que la Royale bien loin de prendre [redacted]

souvent chez elle Lambert, ce fameux musicien (1). Sa maison est richement meublée, et des plus propres que l'on voye : car le plancher qui est de marquetterie y est si luisant qu'on a de la peine à s'y tenir. Nous y vismes aussi quantité de belles peintures des plus excellents maistres de ce siecle.

De là, nous fusmes voir madame l'Advocat qui est la femme d'un maistre aux Comptes : nous la treuvasmes sur son lict où elle s'estoit mise pour recevoir ses visites avec moins de contrainte, autant que pour se mieux delasser des fatigues du voyage de Bourbon, dont il y avoit fort peu qu'elle estoit de retour. C'est une dame qui fournit bien à la conversation et qui reçoit le monde de fort bonne grace. Elle a deux grandes filles qui, sans hyperbole, sont les plus belles personnes que nous ayons encore veuës, et les mieux eslevées. Et comme c'est dans l'ordre qu'à la premiere visite on s'adresse tousiours à la mere, et que d'ordinaire l'on s'attache rarement aux filles, nous ne les entretinsmes point ; mais nous eusmes bien de la peine à nous en empescher, et à ne pas contrevenir à la coustume, estants auprès de deux si belles personnes. Par bonheur nous fusmes delivrés de cette contrainte par une dame du quartier, qui vint don-

(1) Michel Lambert, né à Vivonne près de Poitiers, en 1610, mort à Paris en 1696; beau-père du célèbre Lulli. C'était un excellent homme qui promettait à tout le monde, mais qui ne venait jamais. Boileau a immortalisé son nom en le citant dans sa troisième satire :

« Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert, ni Molière ;
Mais puisque je vous vois, je me tiens trop content. »

ner la bienvenuë à sa voisine. Pendant qu'elles se firent des compliments de part et d'autre, nous nous glissasmes vers ses filles, laissants les femmes avec le Sr de Rodet à la ruëlle, qui raconterent tout ce qui leur estoit arrivé pendant leur voyage, et se demanderent des nouvelles de ceux qui avoient esté à Bourbon du temps qu'ils y estoient. Nous ne perdismes rien au change, et vismes bien que la premiere naissance n'avoit pas mal esté aidée de la seconde, car elles ne sont pas moins advantagées d'esprit que de corps : si bien que nous eusmes une conversation fort agreable que nous fusmes contraincts de quitter pour ne point passer pour des personnes qui ne cognoissoient pas quand elles ont esté assez longtemps en un lieu.

Nous estants donc retirés d'une si belle compagnie, nous fusmes chez madame Cotentin, qui est la femme d'un conseiller au grand conseil : c'est une dame qui entretient fort bien la compagnie

[redacted]

ment d'esprit, et fort propre à faire le bec à un ieune homme. Elle est fort coquette, et aime fort qu'on la cagiole. Elle fait mesme quelques fois les advances, quand elle voit qu'on tombe sur d'autres discours qui s'esloignent de la galanterie. Enfin c'est une dame qui par son humeur enioüée, et par sa conversation qui est fort raffinée, rasseureroit les plus timides de tous les hommes, car elle fournit assez de matiere à un chacun selon son talent.

Le 26e, apres avoir fait nos lettres de bonne heure, nous allasmes voir madame de Belleval. Il y avoit deux ou trois iours que nous luy avions promis de la venir prendre pour la pourmenade. Mais son abbesse ne luy avoit pas voulu donner la permission de sortir : si bien que nous fusmes obligés de passer avec elle l'apres disnée au parloir. Elle nous pria fort de nous enquerir s'il n'y auroit pas quelque dame de condition et de bonne reputation, qui la voulust prendre en pension chez elle, parce que outre que ce couvent est trop esloigné de son homme d'affaires, elle a trop de peine à obtenir la permission de sortir, ce qui nuit souvent à ses affaires, car elle demande par provision qu'on luy assigne deux mille livres de pension sur le bien de son mari, en attendant qu'elle ait obtenu que nonobstant la confiscation on la laisse iouïr de tout son bien.

Le 27e, nous fusmes au marché avec le Sr de Rodet qui y vouloit acheter deux chevaux pour son voyage ; mais nous n'y treuvasmes rien qui luy pust

servir, et en nous retirant, ce qui fut fort tard, nous allasmes rendre visite à Mr et à madame Masclary, qui sont deux bonnes personnes et de nostre religion ; le mari est secretaire du Roy. Ils nous firent beaucoup de caresses et nous y passasmes le reste de la iournée, car il estoit trop tard pour faire d'autres visites.

Le 28e nous allasmes à Charenton à six chevaux, ce qui reüssit assez bien pour la premiere fois que nous mismes tout nostre attelage ensemble. Le Sr Daillé nous fit un fort beau presche et de grande edification. A nostre retour, nous treuvasmes que le Sr de Rodet, qui estoit resté à Paris pour quelques petites affaires, y avoit fait une partie de pourmenade pour l'apres disnée, avec mesdames de Leschot et de Fougeray. Nous leur donnasmes la collation, mais elle ne nous cousta que trente sols, car passant devant un patissier, l'envie leur prist de [redacted]

depuis son retour de la campagne. Elle estoit au coin de son feu avec madame de Saint-Albin qui l'estoit venuë voir pour la divertir : certes c'est une femme qui a l'esprit vif et agreable ; elle a esté mariée au fils du president Pourroy, de Grenoble. Il luy fit longtemps l'amour, et apres de grandes recherches l'espousa sans en donner advis à ses plus proches et en eust un enfant. Le pere l'ayant appris en fust fort fasché, intenta procez à la fille et à ses parents, et tascha de persuader à son fils de l'abandonner. De prim'abord il refusa de le faire, d'autant qu'il en estoit fort amoureux, mais à la fin s'estant laissé fleschir par les raisons et par les menaces de son pere, il se ioinct à luy et playde contre sa femme. Enfin contre tout droit il obtient un arrest au Parlement de Toulouse, par lequel le mariage est declaré nul, et Pourroy condamné à luy donner dix mille livres pour tous dommages et interests et pour l'entretien de sa fille. Aussitost apres cet arrest le pere va à Lyon, y marie son fils à une fille du Sr Vidau et par là oste tout moyen au S^r le Sage de se pourvoir au conseil et demander un autre Parlement ; parce qu'on luy dit que si en un autre Parlement on declaroit le mariage de sa fille bon, il falloit couper la teste à Saint-Albin qui se trouveroit avoir deux femmes.

Nous fusmes sur le soir chez le Sr de Ficquefoord, et y apprismes que Messieurs les Estats avoient augmenté les gages à l'ambassadeur de Hollande de 5,000 livres, et qu'ils luy en donnoient 20,000, qui en feront environ 25,000 ou 26,000 de

cette monnoye, et que mesme pour plus grande gratification, ils luy avoient accordé le payement de son voyage de Bourdeaux selon la teneur de ses comptes.

Le 31e, nous receusmes nos lettres qui nous apprirent que le Sr de Sommelrdyck et plusieurs autres hauts officiers ont eü ordre de Messieurs les Estats de se treuver avec leurs compagnies à Grol, qui est le rendez-vous general des troupes qu'ils envoyent au secours de la ville de Munster, qui est encore assiegée par son evesque; mais on croit ou qu'il levera le siege, ou qu'il s'accommodera avant qu'elles y arrivent, et qu'elles ne serviront que d'espouvantail à un prestre. On a donné le commandement de ce petit camp à M. le Rhingrave, sur ce qu'on a recognu que le prince Guilleaume, gouverneur de Frise, ne se soucioit guere de cet employ. Ce secours est composé de 50 compagnies de cavalerie et de 89 d'infanterie, et a [redacted]

qui se doivent celebrer icy cet hyver. En nous retirant, la roüe du devant du carrosse se rompit, et nous eusmes grand peine à regaigner le logis, en estants fort eloignés : un mareschal nous voyant en cette perplexité, et ayant oüy la bestise d'un charron, qui ne nous vouloit pas loüer une roüe mais la vendre bien cher, nous fit la faveur de nous prester des cordes et d'aider nostre cocher à relever le carrosse, à tourner la roüe et à la lier, si bien que nous arrivasmes à sauveté au logis, apres avoir esté plus d'une heure et demi à attendre qu'on remediast à nostre malheur. Nous y treuvasmes le Sr de Lorme qui iouoit au piquet avec le Sr Speyck, et nous estant mis de la partie, nous l'obligeasmes à souper avec nous et le fismes ramener en carrosse à son logis.

Le 1er de novembre, nous fusmes rendre visite à la veufve du S^r d'Osson, qui est de la maison de Haucourt, tante de la fille du fû Sr de Haucourt dit d'Aumale (1), qui est avec elle : c'est une demoiselle qui est belle, bien faite et fort spirituelle : avec tous ces advantages, elle a celuy que l'on prise le plus en ce temps, car on la tient riche de 50,000 escus en fonds de terre. Elle est desia promise avec

(1) Daniel d'Aumale, sieur d'Haucourt, ancien sous-gouverneur du prince de Condé. Il était mort en 1651, laissant deux filles à qui madame de Longueville faisait une pension. Celle dont il est ici question et qu'on appelait mademoiselle d'Aumale, était une *précieuse* des plus distinguées. Elle épousa plus tard le maréchal de Schomberg.

son cousin, fils de madame d'Osson, qui a sceu fort bien mesnager cette affaire pour ne pas laisser sortir le bien de la maison. On nous y fit beaucoup de caresses, et surtout lorsqu'ils apprirent du Sr de Rodet que, outre que le Sr d'Haucourt d'à present a espousé une de nos parentes, nous estions nepveux du Sr de Sommelrdyck, de qui le Sr de Villarnoul, qui est cousin germain de cette dame, fait profession d'estre fort serviteur et ami. Nous passasmes le reste de nostre apres disnée chez madame d'Arnolphini, qui a trois grandes filles assez bien faites. C'est la femme d'un escuyer qui a le haras du Roy. Il a mesme enseigné Sa Maiesté à monter à cheval. Sa femme a esté une grande despensiere et ioueuse, et qui a mis ses affaires fort en arriere, outre que le malheur les a tousiours persecutés. Il y a quelque temps qu'un mal contagieux se mit en son escurie, et qu'il perdit plus de cent mille escus en chevaux, si bien que presente-

[redacted]

nous dit que la princesse de Conti (1) estoit arrivée en cette ville, et sans la bonne escorte qu'elle avoit, elle auroit couru risque d'estre emmenée prisonniere à Bruxelles ou à Anvers; car on luy avoit dressé trois ou quatre embuscades, et mesme le prince de Condé, son beau-frere, avoit donné ordre à la garnison de Rocroy d'envoyer plusieurs sur le chemin par où elle devoit passer. De là nous allasmes voir madame de Belleval, où après avoir demeuré iusques à la brune nous nous retirasmes de peur d'estre volés, d'autant qu'elle demeure dans un lieu fort escarté où logent d'ordinaire les filoux. Estants revenus au logis, nous allasmes encore causer chez madame de Leschot, iusques à l'heure de souper. Nous y treuvasmes l'abbé le Geay, bastard du fû president le Geay, qui se rend assidu aupres d'elle pour gaigner ses bonnes graces pendant l'absence du mari qui est allé à Lyon pour quelques affaires. Il nous dit que les François faisoient travailler à un canal d'Ardres à Bourbourg, et qu'ils restablissoient le vieux canal de Bourbourg à Mardick, que les Espagnols avoient destruict, afin qu'ils puissent plus commodement pourvoir en tout temps ces deux places de toutes sortes de vivres et munitions de guerre.

Le 3e, ayant appris du Sr Brasset qui nous estoit venu visiter que nostre ambassadeur estoit fort malade, et que depuis trois ou quatre sep-

(1) Une nièce de Mazarin, qui avait épousé le prince de Conti, frère puîné du grand Condé.

maines en ça il avoit esté fort incommodé d'une defluxion qui luy estoit tombée sur les espaules et sur l'espine du dos, si aspre et si corrosive qu'elle avoit fait escuarre en quelques endroits, nous fusmes temoigner à son fils la part que nous prenions en son affliction. Il nous dit dans l'entretien que le laquays du Sr d'Oudeyck estant arrivé avec son maistre à Rotterdam, luy avoit volé quarante livres et un habit que madame de Mecheler luy avoit envoyé, affin qu'il ne parust pas à la Haye si mal en ordre qu'il estoit parti d'icy : par où l'on voit qu'ayant appris avec ce bon maistre à filouter, il luy a voulu monstrer qu'il n'avoit pas mal profité; il s'en estoit revenu icy se faire soldat aux gardes.

Le 5e, le Sr de Riswick nous vint voir, et nous prier de l'aider à acheter un chappeau et des plumes de la couleur de la garniture qu'il avoit fait mettre à son habit. Il nous dit que le duc de [redacted]

assez ioly, consistant en un gouverneur, un gentilhomme, deux pages, un valet de chambre et deux laquays.

Le Roy et toute sa cour revint sur le soir en cette ville, apres avoir passé tout l'esté et une partie de l'automne à aller partout où le besoin de ses affaires le portoit. Ainsi il passa de la Fere à Sedan et à Stenay pour donner chaleur au siege de Montmedy ; et dès que cette place eust capitulé, il vint à Peronne pour faire reüssir celuy de Saint-Venant, et comme il vist son armée en estat de ne rien craindre de l'ennemie, il s'en retourna du costé de la Lorraine, et a esté quelque temps à Metz à donner ordre à ce qui est de cette frontiere, à bien asseurer le gouvernement de Metz à Mr le cardinal, et à negotier du costé de l'Allemagne en cette belle conioncture où elle doit s'elire un chef. Voilà donc ce ieune monarque de retour en sa capitale, tout triomphant et glorieux, ayant pris deux assez bonnes places en Flandres : Montmedy et Saint-Venant, et enlevé Mardick aux Espagnols, et fait fortifier Bourbourg.

Ce mesme iour mourut le fils unique du fû duc de Chastillon : par où cette illustre branche de la maison de Coligny a fini au monde peu de temps apres qu'elle avoit fini d'estre de la vraye Église par la revolte du pere de celuy qui vient d'expirer, qui fust tué assez malheureusement et mal à propos à l'attaque de Charenton, et à la veuē du temple où les verités de Dieu luy avoient esté si souvent preschées avec si peu de profit, puisqu'il en

avoit abandonné la profession par des considerations mondaines. La comtesse de la Suze (1), sa sœur, s'est aussi revoltée depuis peu, mais elle mene une vie si descriée, qu'il ne faut pas s'estonner si l'esprit de Dieu l'a abandonnée. Elle doit estre heritiere de tous les biens de cette maison avec la duchesse de Montbelliard son autre sœur, qui en recueillera apparemment toute la succession puisque la comtesse de la Suze n'a point d'enfants : les biens pourtant n'en sont pas fort grands, puisque c'est une maison qui a tousiours esté plus riche en honneurs qu'en revenus. Ainsi il n'y a plus icy de descendants de ce grand admiral de Chastillon (2), la terreur de ses ennemis, que l'envie et la faction firent perir, et que tous les siècles compteront parmi les heros du passé.

(1) Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, née à Paris en 1618, était fille de Gaspard de Coligny, duc de Chastillon, maréchal de France, qui fut tué devant Charenton en 1640. Elle épousa en secondes noces le comte de la Suze, de la maison des comtes de Champagne. Son mari était fort jaloux, elle belle et fort mondaine : elle mit tout en œuvre pour se séparer de lui, et commença par abjurer le protestantisme, ce qui fit dire à la reine Christine . « *qu'elle avait quitté sa religion pour ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre.* » Plus tard elle obtint l'annulation de son mariage par arrêt du Parlement. — Madame de la Suze comptait parmi ses amies la célèbre Ninon de Lenclos, et fut vantée par la plupart des poëtes de son temps ; elle a composé elle-même des poésies qui ne manquent ni de grâce ni de sentiment. Elle mourut en 1673.

(2) Gaspard de Chatillon, sire de Coligny, né en 1517, fils du maréchal de France du même nom. Fait amiral par Henri II, en 1552. Élevé dans la religion catholique, il avait embrassé la réforme protestante; il périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572.

ments des superieurs avant que de les executer.

L'apres disnée nous fusmes rendre visite à madame de Lorme. Nous y treuvasmes madame Saint-Albin et les S[rs] de Turcan et Linieres (1) qui est ce bel esprit qui escrit contre les academies. Nous y apprismes que les ennemis ayants assemblé toutes leurs troupes, avoient, la nuict du 2 au 3, donné un assaut general à Mardick, et s'estoient d'abord rendus maistres de la contrescarpe, nonobstant la bonne resistance de ceux du dedans ; mais sur un faux bruict que l'armée de M[r] de Turenne estoit en marche pour leur couper le chemin, ils se retirerent fort confusement dans les villes circonvoisines, laissants beaucoup de morts sur la place, et abandonnants toutes leurs grenades, eschelles, fascines et autres outils propres et servants à une escalade. En cette rencontre les Anglois se sont acquis beaucoup d'honneur et de reputation, car ce sont eux qui ont soustenu l'attaque, qui a duré huit heures avec une opiniastreté qui peut-estre seroit venuë à bout de son dessein, si le iour et le bruict de l'aproche du secours ne l'eust empeschée de le poursuivre. Le roy d'Angleterre et le duc d'Yorck son frere, ont esté les principaux chefs de cette entreprise. Monsieur le Prince ne s'y est pas treuvé; les uns disent qu'il n'a pas voulu se risquer si legerement, prevoyant qu'il avoit une armée vic-

(1) François Payot de Linières, poëte satirique, né à Paris en 1628. Très-désordonné dans sa vie, il mourut dans la misère, en 1704, à Senlis où il s'était retiré. On l'avait surnommé l'*athée* et l'*Idiot de Senlis*, à cause de son impiété.

prioit de vouloir presenter un enfant au baptesme avec mademoiselle de Letan sa niepce, ce qu'il accepta, mais comme elle ne luy avoit pas dit pour quand ce seroit, ou que peut-estre il ne l'avoit ouï, estant un peu surpris de ce qu'on ne l'en avoit pas adverty le iour auparavant, il fut chercher madame des Reaux à la sortie du temple, pour estre mieux esclaircy de cette affaire. Il ne la rencontra pas, et l'on nous dit qu'on croyoit qu'elle s'en estoit allée à Rully, ce qui nous obligea d'y passer, mais ne l'y ayant pas treuvée, nous revinsmes tout droit à Paris, et laissasmes un laquays audit Rully pour sçavoir au iuste ce qu'elle luy avoit fait dire au presche. Apres y avoir attendu quelque temps, la sœur de madame des Reaux y arriva, avec une partie de la famille, et luy dit que le père de l'enfant en viendroit prier le S[r] de Speyck l'apres disnée; ce qu'il fit, et luy apprit que c'estoit pour jeudi au matin; tellement qu'il sera parrain à cette fois, bien qu'une autre il s'en soit excusé au suisse de l'ambassadeur, qui le vint prier de tenir son enfant au baptesme avec la fille du dit ambassadeur.

Sur le soir le Rhingrave nous vint voir, estant arrivé le iour auparavant de l'armée, qu'il avoit laissé campée à Rumingen entre Ardres et Bourbourg. Il nous dit qu'il avoit esté ce iour là à Vincennes prendre congé du Roy, et qu'il en venoit faire de mesme de nous autres, devant partir le lendemain pour Mastricht, et y passer cinq ou six semaines auprès de ses pere et mere, et ensuite retourner icy le plus viste qu'il luy seroit possible pour y iouïr des

divertissements du carnaval. Il a fait une assez heureuse campagne, et a eü un assez ioli employ, Mr de Turenne luy ayant donné à commander 400 hommes, pour les ietter dans Landrecy sur l'advis qu'on avoit eü que les ennemis avoient dessein de l'assieger.

Le lendemain 12e, apres estre revenus de l'academie, nous fusmes rendre visite à Mr le Rhingrave, et le voyant occupé à faire quelques petites emplettes, nous ne la fismes pas longue, et luy dismes adieu, esperants de le revoir bientost en cette ville. L'apres disnée nous allasmes voir le Sr Gleser en l'academie de du Plessis; il nous dit que le Sr des Loges s'estoit battu le iour auparavant en duël contre un gascon, mais qu'il avoit eü l'advantage et luy avoit donné deux grands coups d'espée au ventre; et qu'ils avoient conceu une telle haine l'un contre l'autre, que si on ne les eust separés, ils se seroient tuëz tous deux. Nous fusmes ensuite chercher le Sr de Riswick en son academie, et nous y apprismes que le pauvre Sr d'Arnolfini (1) venoit d'expirer, ce qui mettra toute sa maison à la besasse, car il laisse treize enfants, peu de biens et beaucoup de debtes. Il estoit natif de Lucques en Italie, et avoit succedé au Sr de Beniamin en l'hostel d'O, où il tenoit academie. Sa fortune a esté diverse et fort agitée par l'envie des austres escuyers. Il estòit en estat de faire quelque chose à present qu'il avoit enseigné le Roy, et qu'il estoit protegé par le car-

(1) Voir plus haut, page 43.

dinal Mazarin qui vouloit le favoriser du haras du Roy, qui luy auroit valu 10,000 livres de rente.

Le 13[e], nous fusmes rendre visite à madame de Saint-Armant. Nous apprismes que le 10[e] du courant, la reyne de Suede (1) ayant fait venir dans sa chambre le comte de Monaldeschi, natif d'Orvieto, en Italie, qui luy servoit d'intendant de sa maison, elle luy monstra une lettre, et luy demanda s'il ne cognoissoit point cette escriture ; il respondit qu'ouï et que c'estoit la sienne. Pour mal mettre dans son esprit le comte de Santinelli, natif de Pesaro, au duché d'Urbin, il avoit escrit et supposé diverses lettres, adressées à la reyne, comme si elles luy estoient escrites par des personnes amies de la reputation de cette Maiesté vagabonde. On y circonstantioit certains faits que personne ne pouvoit sçavoir qu'elle et Santinelli. Cette fourberie pensa faire disgracier Santinelli qui protestant et iurant qu'il n'en avoit iamais rien dit à personne, espia si bien Monaldeschi, son competiteur, qu'il descouvrit que c'estoit luy qui luy ioüoit ce mauvais tour. Il en advertit la reyne, et l'asseura que ces lettres estoient de son invention et de sa main. Elle le fit venir en sa chambre, et luy ayant fait lire la lettre interceptée, et voyant qu'il blesmissoit, elle luy dit : « Certes ie vois que vous ne vous portez pas bien, car vous palissez trop, et vous pourriez bien mourir. » Elle le fit ensuite entrer dans la ga-

(1) Christine, reine de Suède, née le 8 décembre 1626, avait abdiqué en 1654. Elle mourut à Rome, le 19 avril 1689, à l'âge de 63 ans.

lerie des Cerfs du palais de Fontainebleau, l'y enferma, et s'estant saisie de tous les papiers qui estoient dans ses cassettes, elle envoya Santinelli luy dire qu'il n'eust qu'à se preparer à la mort, et qu'elle ne luy bailloit qu'une heure pour se confesser.

Monaldeschi fut fort estonné d'entendre une si brieve sentence et demanda qu'on luy donnast au moins un iour pour se preparer à bien mourir ; mais il ne put l'obtenir, et le confesseur luy dit : « ne songez qu'à vostre conscience, car le temps s'escoule desia ; » et apres qu'il se fut confessé, Santinelli son ennemi vint le percer de coups, et fit la plus lasche action qui se soit iamais faite ; et ainsi un Italien expedia l'autre par ordre d'une forcenée, et dont la lubricité, qui est mere de tous les desordres, fait connoistre qu'elle n'a iamais eü de veritable vertu, ni de beaux sentiments, puisque par cette action elle a tesmoigné qu'ayant fait faux bon à Dieu, elle ne se soucioit guere de le faire à son honneur. Apres avoir quitté les François qui l'avoient gouvernée en Suede, avant qu'on l'eust obligée à quitter sa couronne, elle se donna aux Espagnols, et ses amours pour ceux cy finirent des qu'elle fut en Italie : elles luy ont duré iusques à ce qu'elle a esté en France, où elle vient de s'en defaire avec eclat, et ie ne sçay si à present elle ne medite point de sçavoir combien valent les Escossois, les Anglois et mesme les Arminiens.

Comme nous en sommes icy, l'on nous communique une relation italienne de cette belle action, que Marco-Antonio Conti, romain, grand amy d'On-

e cominciarono a perseguitarsi entrambo; mà il Santinelli per molte parti che lo rendevano amabile, pervenne in qualche grado di gratia maggiore appresso la Regina; e era anche più amato nella di lei corte, e per il contrario odiato il Monaldeschi dalla maggior parte, mentre tutte le sfere inferiori regolano il lor moto dal primo mobile: il che accresceva maggiormente nel petto del Monaldeschi l' odio e l' emulatione verso il Santinelli, e deve ben credersi che se l' uno vegliava, l' altro non dormiva; ma molto più il Monaldeschi che scorgeva il suo emulo assai avanzato e sempre più avanzarsi nella gratia della Patrona; e però andava continuamente pensando al modo di scavalcarlo non tralasciando mezzi per arrivar a questo suo intento, che doveva al fine condurlo ad un infelice morte.

Haveva havuto notitia non si sa in che modo, d' alcune cose molto secrete e pregiuditiali o alla fama o all' inteteresse di Stato della Regina, che questa poteva pensare non esser note que al Conte, e che quando mai se fossero sapute altri, la Regina non havria potuto incolparne che il Conte e in tal modo pigliarlo in odio. Dell' opportunità di

Une très-grande jalousie naquit entre ces deux cavaliers, et ils ne tardèrent pas à se persécuter l'un l'autre. Mais Santinelli, par beaucoup de raisons qui le rendaient aimable, parvint à un degré de faveur plus grand auprès de la reine; il était aussi plus aimé à la cour, et au contraire Monaldeschi était détesté par le plus grand nombre, tous les inférieurs réglant leurs sentiments sur celui d'en haut, ce qui augmentait dans le cœur de Monaldeschi la haine et la jalousie envers Santinelli; et on doit bien penser que si l'un veillait, l'autre ne dormait pas : mais surtout Monaldeschi qui voyait son rival s'avancer de plus en plus dans la faveur de la souveraine; il songeait donc continuellement au moyen de le supplanter, ne perdant aucune occasion pour arriver à son but, qui devait le conduire à la fin à une mort malheureuse.....

Il avait eu connaissance, on ne sait comment, de plusieurs choses très-secrètes et préjudiciables ou à la réputation de la reine ou à l'intérêt d'Etat, et que S. M. pouvait penser n'être connues que du comte, en sorte que si elles étaient jamais sues par d'autres, la reine n'aurait pu en accuser que le comte et ainsi le prendre en haine. Monaldeschi

questo mezzo [illegible] il Monaldeschi per far cader il suo competitore [illegible] e fece scrivere alcune lettere, figurando [illegible] da Roma e d'altre parti d'Italia alla Regina [illegible], alla quale da persone supposte, e [illegible] zelo verso di quella, era avvertita [illegible] che si haveva delle cose secrete; e la Regina [illegible] che solo il Conte l'haveva potuto rivelare [illegible] non fosse stato fedele e secreto. l'haver [illegible]: come con effetto dubitò e per quanto [illegible] qualche passaggio sensato seco. Ma questo [illegible] non esser stato egli autore d'haverle publicate [illegible] con caldissime e ferme attestationi la [illegible] Regina appresso la quale trovò credito, si come per [illegible] haveva ritrovata gratia, e fu giudicato che questa [illegible] esser stata opera del Monaldeschi per far cadere il [illegible] fu applicato il modo di scoprirne il vero, tanto più che si sapeva non solo l'odio intestino che questo nu[illegible] il Santinelli, ma che havendo quasi perso il [illegible] rispetto verso la Patrona scioglieva ben spesso la lingua in non dovuti accenti; essendosi fatte l'altre dili-

[redacted]

genze con chi aveva havuto parte in far capitare le supposte lettere alla Regina, questo confessò non venir altrimenti d'Italia, ma esser opera del Monaldeschi.

Si era havuto di ciò qualche sentore da un suo confidente, e prese ad avertirlo, persuadendolo che se contenisse e che lasciasse libero l'arbitrio della Regina agradir chi più gl'andasse a genio, essendo il favor dei Principi momentaneo, chi non sta sempre collocato nell' istesso soggetto, il che poteva maggiormente credersi nel sesso femineo, che quantunque alle volte per sforzo di natura alcune habbia del maschile, ad ogni modo la medesima natura non le trasforma del tutto che non sian donne, come con la flemma e prudenza havria potuto sperare il Monaldeschi, o pure lasciar il servitio per liberarsi affatto da questa passione; persuadendoli anco che havendo penetrato che in camera havesse diverse scritture e lettere che l' havesse o abbrugiate, o levate, o consegnatele a lui perche l' havria portate in luogo dove non sariano state trovate. Ma l'infelice che non volse prestar fede a i saggi ricordi dell' amico fù forzato à suo malgrado credere ad un infelice nuntio del-

parvenir les prétendues lettres adressées à la reine, celui-ci confessa qu'elles ne venaient pas d'Italie, mais qu'elles étaient l'œuvre de Monaldeschi.

Un sien confident avait eu connaissance de ses projets et il tenta de lui persuader de se contenir, et de laisser toute liberté à la reine d'agréer celui qui lui conviendrait le mieux; la faveur des princes étant passagère et n'étant pas toujours fixée sur le même objet, ce qui pouvait surtout être vrai du sexe féminin, car bien que parfois il y en ait qui, par un effort de la nature, aient quelque chose du masculin, cette nature cependant ne les transforme pas si complétement qu'elles ne restent femmes; qu'ainsi avec de la modération et de la prudence Monaldeschi pouvait espérer, ou bien quitter le service de la reine pour s'affranchir de cette passion. Il essaya en outre de le persuader de pénétrer dans une chambre où il y avait divers papiers et lettres, de les brûler, ou de les enlever, ou les lui confier pour les placer en un lieu où ils ne seraient jamais trouvés. Mais le malheureux, qui ne pouvait pas prêter confiance aux sages avis de cet ami, fut forcé bien malgré lui à ajouter foi au

l' inimico ch' andò a denuntiarli l'inevitabil morte, che poco apresso andò a presentarli col ferro ignudo.

Dimora la Regina doppo il suo ritorno in Francia nel Real Palazzo di Fontanableo 12 leghe lungi da Pareggi. In questo medesimo sabbato, mattina dieci del corrente, si fece chiamar in camera Monaldeschi, quale intrato se lo chiuse, e con maestà regale, e con concetti pieni di sapere mostrandosi informata di tutti i suoi maneggi e artificii per giettar à terra il Santinelli, lo strinse si ch'il meschino o non seppe o non volse negarli, il tutto confessando; non si sà però se la Regina à ciò l'havesse indotto con promessa di perdono sotto la real parola.

Doppo di che e nel medesimo instante facendo, dalla stanza entrarlo nella galeria detta dei Cervi, dove di sua mano serratolo sen' andò incontinenti alle di lui stanze, dove si pigliò tutte le scritture e le lettere dalle quali non e dubio, che trovasse verificato quanto dal Monaldeschi gl'era stato spontaneamente confessato, e davantaggio il che si crede da quello che immediatamente, mà con poca consideratione seguì: poichè nella medesima galeria nella

[redacted]

quale poco di anzi haveva ferrato il Monaldeschi, fù mandato il Santinelli, col sua camerata, non in forma di cavalieri, per farlo mentire di quanto falsamente haveva detto, scritto, e operato; mà più tosto di sicarii: questi fattiseli avanti gli disse il Conte che pensasse all' anima sua, perche fra un'hora doveva morire. Ognun puo da se stesso considerare quanto li fosse duro tal nuntio, apportatoli dal suo inimico. Ad ogni modo facendo della necessità virtù, si ridusse in chiederlo in gratia, che gl'havesse dato tempo tutta la notte per potersi meglio rassignarsi à Dio: li fù replicato dal Santinelli non esservi altro tempo ch' un hora, e che si voleva confessarsi, li saria stato mandato il confessore. E perche il Monaldeschi si diffundeva in parole per prolongar vita, gl' altri impatienti non puotendo soffrir più lungo indugio cominciorno à ferirlo di colpi mortali, à quali il Monaldeschi non fece atto alcuno di resistenza e si ridusse à chiedersi il confessore; e introdottoli il capellano del Palazzo e fatta la confessione sacramentale ed apena finita, lo finirono d' occidere con stoccate, senza ch' il meschino facesse alcun segno di re-

enfermé Monaldeschi, Santinelli fut envoyé avec ses gens, mais non comme des gentilshommes pour lui donner un démenti de ce qu'il avait faussement dit, écrit et fait; mais plutôt comme des assassins. Il dit au comte de penser à son âme, parce que dans une heure il devait mourir. Chacun peut de soi-même comprendre combien lui fut cruelle une telle nouvelle apportée par son ennemi. Cependant faisant de la nécessité vertu, il s'abaissa à lui demander en grâce qu'il lui accordât toute la nuit, pour pouvoir se mieux résigner à la volonté de Dieu; Santinelli lui répondit qu'il n'aurait pas d'autre temps qu'une heure, et que s'il voulait se confesser, le confesseur lui serait envoyé; et comme Monaldeschi s'étendait en paroles pour prolonger sa vie, les autres impatients ne pouvant souffrir un plus long délai, commencèrent à le frapper de coups mortels, auxquels Monaldeschi ne fit aucune résistance et se borna à demander le confesseur. On introduisit le chapelain du Palais (*), et il fit la confession sacramentelle; à peine était-elle terminée qu'ils achevè-

(*) Le père Le Bel, auteur d'une relation de la mort de Monaldeschi. (Voir la note au bas de la page 333.)

sentimento. Non si sà se la Regina fosse à vista di si horrendo spettacolo o pure stasse dentro la stanza dove poco d'anzi l'haveva sentito, e da quella fatto l'entrar nella galeria.

Il giorn'appresso, chi fù la domenica, la Regina mando un suo cavaliere à darne parte alle Maestà del Rè e Regina e à Sua Eminenza acciò questa havesse la giusta causa ch'à ciò l'haveva mossa e resone capaci le Maestà loro, perche non havessero appresa sinistramente quest' attione attentata nel loro regno e palazzo reale.

Il Cardinale spedì un suo più intrinseco il lunedì alla Regina facendoli dire che non haveva ardito di dirlo à Sua Maestà, non sapendo come fosse stato per apprenderlo. In che si nota molto la prudenza e destrezza del Cardinale, che se bene non e dubio ch'il Rè l'habbi saputo ad ogni modo vuol farlo professare di non haverne havuto notitia per non obligarlo à sentirsene offeso, o pure di non curarsi del poco rispetto portatoli con essersi fatto assassinare dentro le stanze del suo palazzo reale un cavaliere quantunque fosse stato meritevole di cento morti, e con

rent de le tuer avec des poignards, sans que l'infortuné fit aucun signe de ressentiment. On ne sait pas si la reine fut témoin d'un si horrible spectacle, ou si elle resta dans la chambre où peu de temps avant elle l'avait interrogé, et d'où elle l'avait fait entrer dans sa galerie.

Le lendemain, qui était dimanche, la reine envoya un de ses gentilshommes pour donner connaissance de ce qui s'était passé à Leurs Majestés le roi et la reine, et au Cardinal afin que Son Eminence sût la juste cause qui l'y avait poussée, et pour empêcher que Leurs Majestés n'apprissent pas d'une manière fâcheuse cet acte accompli dans leur royaume et dans leur palais royal.

Le Cardinal envoya le lundi à la reine un de ses plus intimes, pour lui annoncer qu'il n'avait pas osé en informer Sa Majesté, ne sachant comment s'y prendre pour le faire. En quoi on remarque beaucoup la prudence et l'habileté du Cardinal qui, bien qu'il n'y a pas de doute que le roi avait tout su, voulut faire croire qu'il n'en avait pas eu connaissance, pour ne pas l'obliger à s'en trouver offensé et à ne pas se montrer blessé du peu de respect qu'on lui

modo tanto imperioso; che come suo servitore li consigliava ch' addossasse tutta la colpa al Santinelli e sua camerata e che havessero commesso questo occesso senza sua participazione, e che la Regina per maggiormente testimoniarlo gl'havesse subito mandati via; perchè havria procurato d' oprare che Sua Maestà si fosse appagata di questa dechiarazione, altrimenti non havesse aspettato ch' il Rè fosse andato in Fontanableo à vederla come già haveva risoluto.

La persona mandata da Sua Eminenza giunse in Fontanableo il martedi e fatto l' imbasciata alla Regina. Questa disse haverlo ella ordinato e giustificò le cause molto urgenti ch' à ciò l' havevano mossa, ma ch' ad ogni modo perche cosi comandava il Rè, tenendo ch' il consiglio dato dal Cardinale fosse ordine reale, gl' havria mandati via: sicome d' indi à nol molto montati sù le poste partirono.

Non si deve dare l' arbitrio in giudicare l' attione d' una Regina di tanto sapere, ne se si habbi fatto bene o male, o ecceduto nel modo, nel tempo, nel luogo, e se col chiuder bocca con la meritata morte ad un mendace ch' ha

avait porté, faisant assassiner dans les appartements de son royal palais un gentilhomme, quand même il eût mérité cent fois la mort, et d'une façon si cavalière; que comme son serviteur, il lui conseillait de rejeter toute la faute sur Santinelli et son entourage, et de dire qu'ils avaient commis cet assassinat sans sa participation, et que la reine, pour le mieux prouver, les avait de suite renvoyés, et qu'ainsi il ferait en sorte que Sa Majesté fût satisfaite de cette déclaration; autrement elle ne pouvait pas espérer que le roi vînt à Fontainebleau la voir, comme il l'avait résolu auparavant.

La personne envoyée par Son Eminence arriva à Fontainebleau le mardi, et s'acquitta de sa mission auprès de la reine. Celle-ci répondit qu'elle avait tout ordonné, et exposa les raisons très-urgentes qui l'y avaient poussée; mais que cependant puisque le roi l'ordonnait ainsi, considérant le conseil donné par le Cardinal comme un ordre royal, elle allait les renvoyer; et en effet, peu de temps après ils montèrent sur des chevaux de poste et partirent.

On ne doit pas se permettre de juger l'action d'une reine de tant de savoir, ni si elle a fait bien ou mal, ou manqué dans la manière,

sentimento. Non si sà se la Regina fosse à vista di si horrendo spettacolo o pure stasse dentro la stanza dove poco d'anzi l'haveva sentito, e da quella fatto l'entrar nella galeria.

Il giorn'appresso, chi fù la domenica, la Regina mando un suo cavaliere à darne parte alle Maestà del Rè e Regina e à Sua Eminenza acciò questa havesse la giusta causa ch'à ciò l'haveva mossa e resone capaci le Maestà loro, perche non havessero appresa sinistramente quest'attione attentata nel loro regno e palazzo reale.

Il Cardinale spedì un suo più intrinseco il lunedi alla Regina facendoli dire che non haveva ardito di dirlo à Sua Maestà, non sapendo come fosse stato per apprenderlo. In che si nota molto la prudenza e destrezza del Cardinale, che se bene non e dubio ch'il Rè l'habbi saputo ad ogni modo vuol farlo professare di non haverne havuto notitia per non obligarlo à sentirsene offeso, o pure di non curarsi del poco rispetto portatoli con essersi fatto assassinare dentro le stanze del suo palazzo reale un cavaliere quantunque fosse stato meritevole di cento morti, e con



[redacted]

havria che dire contro di lui, e molto meno contro la Regina, alla quale anche non sariano mancati modi più proportionati alla sua somma prudenza e sapere, quando da se stessa gl'havesse regolati, potendosi castigar l'infamia altrui senz' ombreggiar la propria reputazione. Accresce quella del Santinelli la codardia ch'in ciò ha mostrata perche ha manifestato non bastarli l'animo eseguir il commandamento della Regina con forma cavalieresca, mentre ha voluto associare la sua vita con quella di assassino con modo tanto biasmevole (1).

Aux considerations de cet Italien, sur la lascheté d'un homme de sa nation, on peut adiouster qu'il falloit en estre pour se laisser employer à une si infame action qu'a commise le Santinelli. Aussi, remarque-t-on, que lorsque Henri III voulut se defaire du duc de Guyse, il commanda au S[r] de Crillon de le tuër. Il l'avoit choisi pour cette execution

cette façon la vérité, sans se couvrir d'infamie; et le monde n'aurait rien à dire contre lui, et encore bien moins contre la reine à laquelle, du reste, n'auraient pas manqué des moyens plus proportionnés à sa grande prudence et à son habileté, et qu'elle aurait réglés elle-même, pouvant ainsi châtier l'infamie d'autrui sans obscurcir sa propre réputation. Celle de Santinelli s'accroît de la lâcheté qu'il a montrée dans cet événement, parce qu'il a manifesté qu'il ne lui suffisait pas d'exécuter le commandement de la reine d'une manière chevaleresque, mais qu'il a voulu assimiler sa vie à celle d'un assassin, et d'une manière si blâmable.

(1) Cette relation complète sur plusieurs points, notamment sur ce qui se passa entre la reine Christine et Mazarin, après l'événement, le récit du Père Le Bel, supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, qui avait été obligé d'assister à ce drame affreux. Ce récit, qui a pour titre : *Relation de la mort du marquis de Monadelschi, grand écuyer de la reine Chistine*, se trouve imprimé dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues*, et aussi dans le tome I[er] de la *Description de Fontainebleau*, par l'abbé Guilbert. 1731. 2 vol. in-12.

Monaldeschi fut enterré dans l'église d'Avon ; à l'entrée, au pied

parce qu'il sçavoit que le duc de Guyse luy avoit donné quelque suiet de n'estre pas son serviteur; mais Crillon refusa d'accepter une telle commission, et dit au Roy que si Sa Maiesté vouloit il appelleroit le duc de Guyse en duël et feroit son possible pour l'y faire perir, mais que de l'assassiner il ne pouvoit s'y resoudre.

Son procedé fut loué de tout le monde, bien que ce fust le commandement d'un souverain à son subiect et pour le rendre executeur de ses ordres contre un autre sien subiect : au lieu qu'icy c'est un domestique qui, pour plaire à sa maistresse, se porte à commettre un assassinat, et fait pis que le bourreau en executant un homme à qui on n'a point fait le procez, et que sa partie condamne à la mort dans la chaleur de sa passion, ce qui n'est pas mesme permis aux souverains puisque les loix veulent qu'ils fassent accuser pardevant des juges ceux qu'ils croyent criminels, pour les avoir offen-

[redacted]

Estat. Mais depuis que cette reyne a quitté Dieu et la religion dans laquelle elle est née, la pluspart de ses actions n'ont esté que des devoyements de prudence et des contraires de tout ce que l'on avoit dit d'elle de merveilleux et de grand.

Le 14[e], nous apprismes par nos lettres que les Suedois avoient reçeu quelque eschec, mais peu considerable, en l'isle de Schoonen, et qu'en revanche ils achevoient de se rendre maistres du païs de Iutlandt et de Holstein pendant que leur Roy faisoit son possible en Pomeranie pour y assembler des forces capables de s'opposer aux Polonois qui y vouloient entrer pour faire une diversion advantageuse aux Danois.

Nous fusmes voir l'apres disnée mademoiselle de Senonville, fille d'esprit, et qui a esté de tout temps fort attachée à la maison de Lorraine. Elle nous dit que le mariage du prince Ferdinand avec la segnora Ortensia (1) ne se fairoit point qu'on n'eust rendu à ce prince la Lorraine; et que c'estoit par où son pere vouloit que l'on commençast.

Le 15[e], le sieur de Speyck nous mena voir madame des Reaux que nous n'avions pas encore saluée. Il faut advouër que c'est une personne fort agréable, qui reçoit civilement le monde, et leur fait fort bon accueil. Il ne faut pas s'estonner que nostre couzin de la Platte eust tant d'estime pour elle, car elle la merite fort bien, et la soustient avec

(1) Hortense Mancini, la quatrième nièce de Mazarin, qui épousa en 1661 le duc de La Meilleraye (voir page 52). Morte à Londres en 1699.

esprit : elle en a beaucoup et est sans doute fort propre à ayder un ieune homme à former le sien, ayant toute la vivacité et toute la douceur qu'on peut souhaiter en une personne de sa sorte. Nous y passames une couple d'heures, pendant lesquelles mesdames Tallemant (1) et de la Sabliere (2) y survinrent : la derniere est fort bien faite et elle est d'une humeur fort enjouëe. Nous fusmes ensuite rendre visite à madame de Saint-Pont : c'est une dame de nostre voysinage, dont la beauté fait tout l'agrement, car on ne treuve pas en sa conversation cet esprit delicat et adroict qui se rencontrant ioinct à cet advantage de la nature, en rehausse le prix et en rend les charmes plus puissants. Elle a pourtant esté si heureuse que d'avoir donné dans la veuë d'un homme de condition qui l'a espousée et qui, ayant sceu qu'elle avoit esté un peu coquette, l'eclaire de si pres qu'il ne luy laisse que la volonté de vivre de la maniere qu'elle vivoit avant [redacted]

pour luy rendre quelques papiers qu'elle avoit baillés au Sr de Rodet, qui nous en avoit priés. Elle nous dit que madame la comtesse de Caravas estoit arrivée en cette ville, et qu'elle s'estoit logée chez Mr de Sourdis son oncle, en dessein d'y passer une bonne partie de l'hyver. Nous apprismes ce mesme iour que l'aisné du fû duc de Bouillon avoit donné 936,000 livres de la charge de grand chambellan, que Mr le duc de Guyse exerçoit depuis la mort du duc de Ioyeuse son frere; et que parce qu'on pretend qu'il epousera une des niepces de Mr le cardinal (1), il a esté preferé au duc de *Longueville* qui en offroit un million pour son fils.

Le 18e, nous allasmes à Charenton, où le Sr de Speyck presenta un enfant au baptesme avec mademoiselle de Letan. L'apres disnée nous fusmes voir madame de Ficquefoord, où nous passasmes toute nostre soirée. Elle nous dit que le Sr de Benserade estant venu voir la reyne de Suede avec une mine triste et serieuse, elle luy avoit demandé ce qu'il avoit le voyant ainsi hors de sa belle humeur, et le prenant par la main l'avoit mené au mesme lieu où elle avoit fait tuer Monaldeschi, et luy avoit raconté toute cette belle action : apres en avoir achevé l'histoire, elle luy dit : « N'avez vous pas « peur que ie ne vous traite de mesme! » Sur quoy haussant les espaules, il se retira assez confus et surpris de ce narré et de ce compliment.

Le 19e, nous fusmes rendre visite à madame Cout-

(1) Le duc de Bouillon épousa en effet, en 1662, Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin, née en 1649.

turier, que nous treuvasmes occupée à faire tendre toutes ses chambres de meubles d'hyver, comme font ordinairement les bonnes mesnageres, pour conserver leurs beaux ameublements, à cause que le feu les gaste. Comme nous vinsmes à parler de la lotherie et des belles choses qu'on y estale, elle nous dit qu'elle n'y avoit pas trouvé cette beauté qu'on publie, et qu'il n'y avoit que les poincts qui luy pleussent, car quant aux pierreries, qu'elle en avoit de bien plus belles, et apres avoir ouvert un petit cabinet, qui estoit au chevet de son lict, elle en tira une layette, où il y avoit pour environ 80,000 livres en biious qu'elle nous monstra. Elle avoit raison de le dire, car en effet nous y vismes un beau collier de perles de 20,000 livres, avec une paire de pendants d'oreilles avec les boucles, qui ne valoient guere moins, et encore quelques pieces de prix. De là nous allasmes voir madame de Lorme, [redacted]

quelque chose à nous dire, nous le fusmes voir, et dans l'entretien nous apprismes de luy, que le Roy avoit commandé à ses mousquetaires de se pourvoir de chevaux gris, voulant que toute la compagnie en fust montée, et qu'ils eussent la queuë longue. Il nous parla ensuite de quelques terres bien basties et de bon revenu qu'on pouvoit avoir à assez bon marché, entre autres de la Fresnaye aupres d'Estampes, qui est en beaux droicts et qu'on pourroit avoir pour 100,000 livres, bien qu'elle vaille plus de 5,000 francs de rente.

Le 21e, nous fusmes rendre visite à madame d'Osson, où nous treuvasmes madame de Ruvigny, femme du deputé de ceux de la religion reformée. Elles nous dirent qu'elles avoient appris d'un Augustin, qui ne faisoit que de sortir, qu'il avoit esté en Suede en habit de seculier, et que la reyne Christine y avoit de ce temps là changé en secret de religion, et qu'il l'avoit confessée ; lorsqu'elle fut à Rome en faire profession au pied du pape, il la rebaptisa et luy donna le nom d'Alexandra, et par l'action qu'elle vient de commettre, elle a monstré qu'elle ne veut pas seulement ressembler de nom à ce grand roy de Macedoine, dont est tiré le sien, et que s'il sçeust faire mourir Clitus, elle a sçeu faire egorger Monaldeschi, enyvrée de sa colere aussi bien que l'autre estoit *vino tortus et ira* (1).

(1) *En proie à l'ivresse et à la colère.* Cette citation est empruntée à ces vers d'Horace :

... Arcanum neque tu scrutaberis illius unquam,
Commissumque teges, et vino tortus et ira.
(*Epist. ad Lollium.*)

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Le 24ᵉ, n'ayants pas treuvé mesdames de Caravas et des Reaux au logis, nous fusmes passer toute nostre apres disnée chez madame de Saint-Armant, où nous eusmes une assez belle et agreable con versation. On se mit à faire des contes de la reyne de Suede, et il y eust un abbé qui parmy les extravagances de cette princesse nous en raconta une qui est tout à fait bigearre : c'est qu'en une ville d'Italie elle demanda ce qu'il y avoit de plus beau et de plus remarquable à voir; on lui dit que c'estoit un lion qui estoit epouventablement grand, et qu'on ne le pouvoit voir que de haut en bas, tant il estoit furieux. Elle y alla, et y estant menée par beaucoup de personnes de qualité, et entre autres un homme qui lui avoit tesmoigné beaucoup d'attachement, elle luy demanda son chappeau qu'il luy presenta avec beaucoup de civilité; elle le prend, le iette dans la caverne du lion, et luy dit qu'elle avoit tant ouy parler de sa bravoure et de son courage, qu'elle luy donnoit le moyen d'en donner des preuves. Le gentilhomme tout estonné de ce procedé, alla treuver le gardeur du lion, et lui demanda comment il pourroit approcher cette beste. — Il luy repondit qu'il vestist une robe de toile blanche, et tinst un morceau de viande d'une main et de l'autre une dague, et que si le lion le caressoit, il luy presentast le premier, et s'il rugissoit, il se servist du dernier. Le gentilhomme alla en cet equipage dans la caverne, treuva le lion de bonne humeur, et luy presentant la chair, reprit son chappeau et s'en alla à cette inhumaine

Le 22e, nous fusmes voir monsieur et madame de Caravas, qui estoient de retour en cette ville depuis cinq ou six iours, aussi gays et aussi ioyeux que iamais. Ils nous dirent que partout où ils avoient esté, ils avoient eü de la satisfaction en leurs affaires et principalement en celles de la baronie de Saint-Loup, et que pour s'en mettre en possession, ils en alloient prendre le bail iudiciaire. Ils passeront icy l'hyver, et ont loué la maison du comte de Montresor, au Marais, à la ruë neufve Saint-Louys, et cherchent partout des meubles à acheter. Ils se veulent absolument ruïner, au moins en prennent-ils le chemin, s'ils ne sont icy que pour leur plaisir, où les riches s'incommodent, s'ils n'ont point d'autre but. Ils receurent pendant que nous y estions mille escus de madame de Saint-Loup (1), et nous dirent qu'elle leur en devoit bien davantage, et qu'ils estoient si heureux que de ne devoir rien à personne. Si cela est et qu'il dure, les voyla bien et cette petite femme sera fort satisfaicte de son tiltre de comtesse. Elle va faire parade de la parenté de son mari, qui l'oblige à prendre le deuil de la mort du duc d'Elbeuf.

Le Roy partit ce iour mesme d'icy pour aller coucher à Villeroy en dessein d'aller voir le lendemain la reyne de Suede à Fontainebleau. On dit qu'il ne luy parlera de rien et que la visite ne sera que d'une petite demi heure.

(1) On trouve dans les Mémoires de Gourville des détails assez piquants sur cette dame, qui offrait un singulier mélange de dévotion et d'intrigue.

Le 24e, n'ayants pas trouvé mesdames de Caravas et des Reaux au logis, nous fismes passer toute nostre apres disnée chez madame de Saint-Armant, où nous eusmes une assez belle et agreable conversation. On se mit a faire des contes de la reyne de Suede, et il y eust un abbé qui parmy les extravagances de cette princesse nous en raconta une qui est tout à fait bizarre : c'est qu'en une ville d'Italie elle demanda ce qu'il y avoit de plus beau et de plus remarquable à voir ; on luy dit que c'estoit un lion qui estoit epouvantablement grand, et qu'on ne le pouvoit voir que de haut en bas, tant il estoit furieux. Elle y alla, et y estant menée par beaucoup de personnes de qualité, et entre autres un homme qui luy avoit tesmoigné beaucoup d'attachement, elle luy demanda son chappeau qu'il luy presenta avec beaucoup de civilité ; elle le prend, le jette dans la caverne du lion, et luy dit qu'elle avoit tant ouy parler de sa bravoure et de son courage, qu'elle luy donnoit le moyen d'en donner des preuves. Le gentilhomme tout estonné de ce procédé, alla trouver le gardeur du lion, et lui demanda comment il pouvoit approcher cette beste. — Il luy respondit qu'il vestist une robe de toile blanche, et prist un morceau de viande d'une main et de l'autre une bougie ; que si le lion le caressoit, il luy presentast la viande, et s'il rugissoit, il se servist de la bougie. Le gentilhomme alla en cet equipage dans la caverne, trouva le lion de bonne humeur, et luy presentant la chair reprit son chappeau et s'en alla [illegible]

ni? dit qu'il avoit executé son comman-
reyne, et luy dit qu'il ne demandoit plus rien que la
dement, et qu'il ne se retirer d'aupres d'elle, apres luy
permission, je se sens qu'il avoit esté assez temeraire que
avoir hasardé sa vie pour luy plaire; et que si sa
de hardiesse avoit egalé son caprice, il ne desiroit
plus d'estre reduit à la necessité de luy donner de
si solles marques d'un courage qu'il devoit mieux
mesnager, puisqu'elle l'exposoit à si bon marché.
Voila comme un chacun debite tout ce qu'il
sçait de cette reyne que le Roy vient de visiter à
Fontainebleau, car on s'est enfin resolu à la cour
de dissimuler cette execution qu'elle y a fait faire :
en quoy l'on voit que les princes ne sont pas
comme le reste des hommes; ils appreuvent les ac-
tions les uns des autres en public, bien que sou-
vent ils les condamnent en particulier. On ne sçait
pas bien ce qui s'est passé en cette entreveuë. Ce
[redacted]

eust iuste raison. La response estant ambiguë donne suiet au monde de la rapporter à l'action ou au pardon.

Le 25[e], à nostre retour de Charenton, nous fusmes visiter le S[r] de Moulines, qui avoit fait reproche à un de nos laquays de ce qu'il avoit esté bien malade, et que nous n'avions point envoyé sçavoir de ses nouvelles. Nous le treuvasmes delivré de sa goutte, et dans l'entretien entre autres contes qu'il nous fit du S[r] d'Aubigné (1) qui avoit esté à Henry IIII, il nous dit qu'un iour ayant reçeu pour present de ce prince un tableau, il en fit ce quatrain :

Ce prince est d'estrange nature;
Je ne sçay quel diable l'a fait,
Pour qu'il recompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

Le 26[e], nous fusmes voir madame de Saint-Armant; nous y apprismes qu'on avait pourveu le comte de Soissons de la charge de colonel general des Suisses, et que les officiers de ce corps l'en estoient allés complimenter et luy rendre leurs premiers devoirs. Cet employ est l'un des plus beaux de la couronne et qui donne un grand credit à celuy qui en est pourveu ; car il commande generalement à tous ceux de cette nation qui sont au

(1) Théodore Agrippa d'Aubigné, né en 1550, favori d'Henri IV et dévoué à sa cause ; il demeura cependant zélé calviniste, et se retira à Genève où il mourut en 1630. Il avait un esprit caustique et original. On sait qu'il fut le grand-père de madame de Maintenon.

service du Roy, pourvoit à toutes les charges ; et du temps qu'il y en avoit près de 30,000, il estoit encore d'une plus grande estenduë. A present il n'y en a que deux regiments : celuy des gardes et le regiment de Pfeiffer ; mais le revenu de la charge n'en est pas diminué et va tousiours à 80 ou 100 mille francs.

Le 27e, nous fusmes rendre visite à madame de Belleval, qui nous demanda des nouvelles du monde et ce qu'on y faisoit. Elle est dans un couvent si reculé, et où l'on voit si peu de personnes, qu'elle est tres aise d'en apprendre quelque chose dès qu'elle reçoit des visites de ceux qui sçavent ce qui s'y passe. Nous voulusmes d'abord luy conter l'histoire de mademoiselle de Caravas, comme une piece extraordinaire et de la plus fraische date. Nous ne l'eusmes pas commencée, qu'elle nous fit signe du doigt de ne parler pas si haut, en disant tout bas : elle est icy, mais, ie vous prie, ne laissez



le change, prend la lettre, la lit, et à demy enragée, va tout droit à sa fille, qui revenoit de la ville, et commence à la battre, à luy donner cent coups de pieds et à luy deschirer sa coiffe en l'escheve-lant. Mesdames de Barneville et de Saint-Simon, qui estoient presentes à cette comedie, taschoient de ramener la mere à la raison et d'appaiser la fille, qui toute desolée fit son pacquet le lendemain de grand matin et se vint refugier dans ce couvent, d'où la mère, se repentant de ce qu'elle en a si mal usé, tasche de la retirer par belles paroles.

Nous la vismes un moment apres au parloir. Elle a beaucoup d'esprit, danse fort bien, et a la taille fort avantageuse; de beauté elle n'en a que fort peu et autant qu'il en faut pour faire que l'agreement qui luy vient d'ailleurs n'ait rien de choquant.

Le 28e, nous reçeusmes nos lettres, et on nous y marquoit un grand advantage que nostre Estat venoit de recevoir, et qu'il sembloit que Dieu luy eust envoyé pour chastier l'orgueil et la trahison des Portugais en nostre endroict. Car en suite de la conference pour l'aiustement des affaires du Brasil, que nous avions envoyé rechercher dans Lisbonne mesme par des commissaires que nostre admiral y avoit mis à terre, nosdits commissaires suivant l'ordre de l'Estat, voyant qu'on ne pouvoit point s'accommoder, avoient declaré la guerre aux Portugais, et estoient revenus au bord de nostre admiral. Là il fut deliberé ce que l'on auroit à faire, et s'il falloit attendre la flotte du Brasil, qu'on

avoit appris devoir arriver dans le mois par un batteau d'advis qu'on avoit intercepté, ou s'en retourner au païs, les provisions commençant à manquer. Au conseil de guerre, qui en fut tenu apres que nostre admiral s'estoit eloigné de trente lieuës de la riviere de Lisbonne, il fut conclu qu'on s'en retourneroit au païs ; et comme on estoit sur le poinct de se mettre à la voile pour en prendre la route, on vit paroistre la flotte portugaise : on luy alla à la rencontre, on la chargea, et sans beaucoup de difficulté on en prist ou on en dissipa la pluspart des vaisseaux : ce n'en estoit pourtant qu'une esquadre composée de trente six vaisseaux, et celuy qui commande les cinq prises qui sont arrivées au Texel, et qui en ont apporté la nouvelle, rapporte que l'on attendoit l'autre escadre qui est composé de 44 vaisseaux. Il ne doutoit point qu'elle ne tombast entre les mains de nos [redacted]

en une belle maison, nommée Petit-Bourg (1), où il la doit traiter et resoudre avec elle si elle viendra icy ou si elle ira ailleurs. On fait bien toutes les demonstrations de l'y vouloir recevoir, mais en effet on n'a guere d'envie qu'elle y vienne. M. le cardinal a bien fait preparer sa maison pour l'y loger, mais selon le bruict commun il luy est allé au-devant pour la dissuader d'y venir. Comme il ne manque pas d'adresse, il pourra aisement luy protester qu'il le passionneroit et qu'il s'estoit preparé à luy faire le meilleur accueil qu'il auroit pû, mais que pour diverses raisons il ne sçavoit pas si elle ne devroit point prendre une autre resolution. Quoy qu'il en soit de l'intention qu'il a, la mine qu'il fait de la vouloir loger nous a donné occasion de voir tous ses beaux meubles, qui sont richement estallez en son palais (2). Tout le bas apartement est presque orné de statuës si bien choisies et si excellentes, que l'on diroit qu'il ne leur manque que la parole; aussi sont elles de grand prix, et on nous en monstra une qui represente la Clemence en une femme qui serre son petit enfant entre ses bras,

(1) On lit dans une lettre de l'ambassadeur de Hollande à Paris, en date du 7 décembre 1657 :

« La reyne Christine de Suede a esté visitée de M. le Cardinal, et le Roy luy a faict un present de 12,000 pistoles. On tient que la dite reyne ne viendra pas icy à Paris, mais qu'elle ira à Bourges jusques à ce que les eaues qui sont débordées presque partout le royaume seront diminuées, pour poursuivre alors son voyage de Provence. Son Éminence a traité fort magnifiquement la reyne à Petit-Bourg à la maison de l'evesque de Langres. »

(2) Ce palais, qui était l'ancien hôtel Tubeuf, est aujourd'hui, comme on sait, la *Bibliothèque impériale* ou *de la rue Richelieu*.

qui est inestimable, bien qu'elle n'ait cousté que 10 mille escus. Toutes les autres sont aussi de prix. Celuy d'en haut est tendu des plus belles et plus fines tapisseries et brocards d'or et d'argent que l'on sçauroit voir ; outre quantité de cabinets de toute sorte de matiere, et autres raretez que la vanité fait estimer parmi les grands. Il y a une table de marbre au milieu d'une sale, qui est la plus belle chose du monde, enchassée d'or et de pierres precieuses ; elle est si polie, si egale et si luisante, qu'elle pourroit servir de miroir au besoin. Il y en a encore une autre de la mesme estoffe, où les fleurs sont si artistement representées avec leurs vrayes couleurs toutes de marbre, qu'un peintre ne les sçauroit mieux contrefaire avec son pinceau.

Nous vismes ensuite une galerie où toutes les raretez des Indes sont estallées ; elle est tendue d'un brocard verd d'or et d'argent. Il y a deux tapis de pied dont chacun est presque une fois aussi long que la grande galerie du sieur de Sommelrdeyck. Pour la conclusion de toutes ces merveilles, on nous mena dans une chambre où de prim'abord on ne sçait ce que l'on voit, la veuë se treuvant toute offusquée des grandes richesses qu'on a mises au iour pour recevoir l'incomparable Christine, ce grand prodige du siecle, et qui l'est encore depuis sa dernière action, cette magnanime et legale façon de se defaire de ses domestiques. On n'y voit qu'or et argent, et c'est une chose d'assez dure digestion aux bons François de voir que ce ministre a tiré toutes les plus belles

nippes du Louvre en sa maison ; car il se sert du lict sur lequel la Reine accoucha du Roy, qui est de veloux cramoisi, doublé de brocard si plein de broderie que l'on n'en voit pas le fond ; le dais, les sieges et les tapis de table sont de mesme. Il a cousté pour le moins 60,000 livres.

Le 1er decembre, il arriva icy un courrier qui apporta une lettre du duc d'Enghien, fils unique du prince de Condé, au sieur Guenaud, medecin de ce prince. Il luy marquoit que son pere se treuvant à l'extremité, il le supplioit de se rendre en diligence à Gand pour l'assister (1). Guenaud fut chez M. le Tellier pour demander un passeport; mais avant que de le lui accorder il en voulut donner advis à M. le cardinal qui estant entré en la chambre du Roy, luy dit que M. le Prince se treuvant dangereusement malade, avoit mandé son medecin, et que s'il plaisoit à S. M., il iroit promptement aupres de luy pour l'assister. Le Roy hesista et dit que puisque le Prince s'estoit si longtemps passé de ce medecin, il pourroit bien s'en passer en cette rencontre, qu'il est rebelle et a les armes à la main contre son Souverain. Là-dessus M. le cardinal vit occasion de faire un acte de generosité, et dit au Roy que M. le Prince ayant

(1) On lit dans une lettre adressée de Paris, le 7 décembre, au gouvernement des Pays-Bas : « M. le duc de Longueville a envoyé en diligence à Ghent quelques médecins et maistres bien expers en la chirurgie, à cause que M. le prince de Condé s'y trouve extrêmement malade : ce sont les personnes qui avoient accoustumé de traitter Son Altesse icy en France. »

avoit escrit à la Reyne sa sœur (1), luy ayant despesché un Allemand qui après avoir esté regalé en cette Cour d'un beau diamant, avoit passé outre pour porter une si bonne nouvelle en Flandres et en Allemagne. La naissance de ce prince tant attendu et tant desiré, arrestera toutes les esperances et les visées des grands d'Espagne, qui regardoient desia ce royaume comme la peau du lyon, qu'ils se devoient partager ; et au sens de plusieurs, il sera l'alcyon qui calmera ces grandes tempestes de guerre qui regnent depuis si longtemps entre ces deux couronnes. Le S[r] de Reede nous marquoit aussi, par sa dernière de Madrid, que don Luis de Haro, favori du roi et premier ministre, avoit marié sa fille avec le duc de la Niebla, fils du duc de Medina Sidonia. Par cette alliance, ce seigneur aura la liberté de sortir de Valladolid où il avoit esté renfermé depuis le soulevement des Portugais,

[redacted]



Le 15e, on nous dit que la duchesse de Roquelaure estoit morte, après estre accouchée d'une fille qui ne l'a survescuë que de deux heures. C'est grand dommage de cette dame, car elle passoit pour la plus belle de la Cour. Elle estoit fille du comte de Lude, qui avoit esté gouverneur de M. le duc d'Orléans. M. de Roquelaure l'avoit espousée autant pour sa beauté que pour ses biens, et en estoit si ialoux qu'il lui avoit presque interdit de voir le monde.

Le 16e, la comtesse de Soissons, l'une des Manchini et niepce du cardinal, accoucha d'un fils, et on en tesmoigna une ioye extraordinaire à la Cour; et afin que celle de l'accouchée ne fust troublée que de la douleur qu'elle en sentoit, on luy cela la mort de la duchesse de Roquelaure, sa bonne amie. Mais, comme si ce mois estoit fatal aux belles de la Cour, on nous dit que la comtesse d'Olone estoit en danger de perdre une iambe pour une fluxion qui s'y est iettée et où l'on apprehendoit la gangrene.

Le 17e, sur l'advis qu'on eust icy que les Espagnols marchoient du costé de Mardick en intention de l'assieger, nonobstant la rigueur de la saison et que la place est tres bien munie de monde et de toutes sortes de provisions, on manda M. de Turenne au Louvre, où le Roy luy fit connoistre qu'il estoit necessaire qu'il retournast sur la frontière, et qu'il y ramassast toute l'armée pour marcher au secours de la place. Il est parti à ce matin pour cet effect. Cependant on ne croit pas qu'elle

soit en danger, et que les ennemis reüssissent en leur dessein : parce qu'on asseure que, outre que les fortifications y sont en bon estat et qu'il y a pres de 3.000 hommes en garnison, les Anglois ont dans le canal vingt vaisseaux, sur lesquels il y a 2,000 soldats des vieilles bandes du Protecteur, qui aussitost se ietteront dans la place ; ioinct que le mareschal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, s'est rendu dans la place pour donner ordre à tout, et que les Anglois, qui sont au Fort-de-Bois, incommoderont fort les assiegeants qui, d'autre costé, dans ce païs de sable, n'ayant que peu de materiaux pour butter et presque point de fourrage pour leur cavalerie, auront beaucoup à pastir en cette saison. Aussi croit-on qu'ils n'entreprennent ce siege que pour contenter les quatre membres de Flandres, et les obliger à fournir l'argent qu'ils offrent pour l'armée, si on l'employe à reprendre cette place.

Le 18e, nous sceusmes que madame de Mondeiu estoit arrivée à Arras et qu'elle y avoit esté mieux reçeuë et traictée qu'elle ne l'avoit esperé.

Le 19e, le Roy fut au palais, pour y faire enregistrer la declaration contre les Jansenistes et accepter la bulle du Pape qui les condamne. On parle fort diversement de cette action, et on la treuve si hors d'exemple qu'on croit que la passion particuliere du ministre en a esté le principal motif. On soupçonne qu'il l'a fait pour deux considerations : la premiere pour se bien maintenir à Rome et gaigner l'esprit du Pape qui souhaitoit

avec ardeur que l'on fist valoir sa bulle ; la seconde pour ruiner le Port-Royal et tous ceux qui sont du sentiment de ceux qui s'y sont retirez, et qu'on nomme Jansenistes. Ce qui fait qu'on leur en veut, est qu'ils sont fort amis du cardinal de Retz, et qu'on croit que c'est une faction qu'il a dedans l'Estat : iusques là qu'on soupçonne que pendant l'assemblée du clergé, ce sont eux qui ont escrit en sa faveur, qui ont fait tenir de ses lettres et quelquesfois si fraisches qu'on a presque esté persuadé à la Cour qu'il estoit à Paris caché parmi eux. Voilà ce qu'on croit estre la cause secrete et interieure de cette affaire. Il ne faut point douter que les Jesuites n'ayent esté l'exterieure, et qu'ils n'ayent sollicité avec vigueur l'enregistrement de la bulle et de la declaration. Le Père Annat, qui est de leur ordre et qui est confesseur du Roy, y a employé toute sa ruse et toute celle de son ordre.

Avant que le Roy se rendist au palais, pour y tenir son lict de justice à une si belle occasion, selon la coustume ses gardes se saisirent de toutes les avenuës de l'Isle. On en voyoit tout le long des quays, dès le milieu du Pont-Neuf iusques au palais ; les cent-suisses et les gardes du corps estoient dans le palais mesme aux portes et aux degrez, et le capitaine des gardes s'en estoit, dès le grand matin, fait donner toutes les clefs. Le Roy y vint sur les six heures et fut reçeu à l'accoustumée. Tous les grands de la Cour, le duc d'Aniou et Son Eminence l'accompagnoient. M. le chancelier fut celuy qui parla à la compagnie, et il chancela se

treuvant embarrassé dans sa harangue. M. de Nesmond (1), qui est le chef du parlement en attendant qu'on luy donne un premier president, le releva et prit la parole : et comme il tasche de suivre tous les mouvements de la Cour, parce qu'*il* pretend à la charge, il conclud à tout ce que souhaitoit le Roy. Il fut suivi de tous ceux qui parlerent et il n'y en eust pas un qui ne prist bien garde à ce qu'il disoit de peur d'estre couché sur le papier rouge, s'il s'efforçoit de garder en presence du Roy la liberté des suffrages. Il y eut pourtant un president qui parla un peu hardiment et qui eust esté suivi, si le Roy n'y eust esté present. On verra ce qui se fera apres ces festes, et si ces Messieurs se contenteront d'enregistrer purement et simplement cette declaration et cette bulle, sans faire des remonstrances.

Le 20e, apres avoir assez cherché à nous defaire [redacted]

nous revient pres de 3,500,000 livres. On nous marquoit de plus, que le landtgrave de Hesse estant à la chasse et rampant apres un sanglier, avoit esté pris à la noirceur de son chapeau pour la beste mesme par un arquebusier qui avoit fait une decharge sur luy, et l'avoit blessé tout au long de l'espaule, mais que le coup n'estoit pas dangereux, et qu'on esperoit qu'il en seroit bientost gueri.

Le 22e, nous apprismes qu'enfin la reyne Christine partoit de Fontainebleau et qu'ayant dressé un leste train de douze gentilshommes, seize pages, vingt valets de pied, vingt-quatre suisses, elle devoit prendre le chemin de Bourges (1). Elle aura de la peine à se bien divertir en une ville champestre comme celle-là, si elle ne fait ce que Mr d'Orléans entreprend à Blois : qui est, que ne pouvant avoir favorables les influences de cette Cour, il s'en va chercher celles du ciel. Il fait dresser une butte, tertre ou montagne, comme on voudra l'appeller, au plus haut de son jardin ; il veut la mettre à quarante toises de hauteur, et quand ce bel ouvrage sera achevé, il veut de ce lieu (plus eslevé que la Tour de la Magie de l'Hostel de Soissons et mesme que celle de Babel) contempler les astres, estudier leurs aspects, et voir s'ils ne luy promettent rien de plus favorable à l'advenir, que n'a esté iusques

(1) On lit dans une dépêche de l'ambassadeur des Pays-Bas :
« Le 20 décembre 1657, partit de Fontainebleau la reine Christine de Suede pour passer ces festes à Bourges. Elle avoit tout richement paré selon sa condition, avec un train de douze gentilshommes, seize pages, vingt valets de pied, vingt-quatre suisses de ses gardes. »

icy le cours de sa vie. En quoy il faut s'estonner de l'inclination de ce prince, qui après avoir si longtemps rampé sur la terre à la recherche de ses simples, change tout d'un coup, et ne veut plus connoistre d'autres tulipes, ni d'autres anemones que les estoiles et ces beaux corps lumineux, qu'il nomme des fleurs d'or et dont le lustre ne s'efface point. Il a à Blois un grand astrologue qu'il a pris aupres de soy, et s'il ne peut pas travailler à corriger le gouvernement, il va au moins corriger les almanacs et les ephemerides, et l'on le nomme desia icy le Iustinien de l'astrologie.

Le 23e, on nous dit en une conversation, qu'on ne preparoit point de ballet à la Cour, et qu'on croyoit que c'estoit par mesnage qu'on s'y sevroit de ce divertissement, Mr le cardinal voulant que tout ce que l'on employoit en musiciens et en baladins, se mette à faire un fond pour achever le [redacted]

prison que pour la maison d'un si grand prince. »

Le 24e, il vint icy advis qu'il estoit arrivé un grand malheur à Bourdeaux, et qui avoit ruiné une partie de la ville. C'est que comme un homme passoit par un grand vent sur le pont du fossé de la ville avec un rechaut à la main, il fut porté quelques bluëttes de feu dans le magazin aux poudres qui tout aussitost sauterent et enleverent toute la maison de Ville, les jurats et quelques echevins qui y estoient assemblés. On dit que ce malheur est grand et que, outre quantité de personnes qui y sont peries, il y a plus de 80 maisons toutes fracassées : celle des Jesuites et leur college ont esté de la partie, et apres deux sieges consecutifs qu'a soufferts cette ville pendant les dernieres guerres, elle n'avoit point besoin de ce mauvais coup dont elle aura peine de se relever.

Le Sr de Ficquefoord nous donna au matin à desieuner, et nous fit manger des huistres, du fromage et du beurre de Hollande, et boire du vin blanc si fort et si insolent qu'il donne à la teste aussitost qu'il est dans l'estomac. Le iour d'auparavant il avoit disné avec nous chez le Sr del Campe nostre escuyer qui nous traita splendidement.

Le 25e, nous fusmes à Charenton : c'estoit le iour de Noël, et il fit si beau, et le temps estoit si pur et si peu froid, que l'on eust creu d'estre au mois de may, si l'on n'eust veu les arbres sans feuilles et la campagne sans verdure.

Le 26e, on nous dit que la reyne de Suede alloit tout droict en Provence. Un bruict court qu'elle

sera à Toulon iusques à ce que l'armement qu'on y fait soit prest, et qu'elle doit aller en Italie pour y conquerir le royaume de Naples. Le chevalier Paul est parti d'icy avec ordre de faire promptement equipper 8 vaisseaux. Les Anglois en fourniront quelques-uns pour cette entreprise, et M. de Guyse y sera employé en qualité de lieutenant-general de cette reyne. Il partit hier pour Fontainebleau, où il luy est allé dire adieu et tesmoigner qu'il tient à honneur de combattre sous une si grande amazone, et pour laquelle il souhaiteroit d'estre un Alexandre. Certes s'il estoit un Jason, elle pourroit estre sa Medée, mais il est à craindre qu'entre eux deux ils ne prendront iamais de toison d'or, et que ce seront de pauvres Argonautes, s'ils s'embarquent pour cette grande expedition. Cependant il est vray et tout asseuré qu'il y a de grands mescontentemens en tout ce païs-là ; que la [redacted]

trepaner et l'on ne sçait s'il en eschappera. M. le Cardinal en est fort affligé, car il l'aime tendrement, à cause qu'il promet beaucoup et a de la vivacité et de l'esprit. On dit que ce fut le fils du comte d'Harcourt qui lascha la couverture; et comme son père n'est guère bien avec ce premier ministre, si ame si ieune estoit capable d'un dessein de vengeance, on pourroit croire qu'il y en auroit eu en cette rencontre.

Le 28e, le Roy estant à Vincennes, Monsr le Cardinal voulut gager avec luy qu'en cinq heures de temps il ne tuëroit pas 100 lapins; ce qui luy donna de l'exercice, car l'ayant entrepris, il fit tant qu'il en tua 112.

Le 29e, le Sr de Saint-Pont nous apprit que dans un entretien au Louvre, où quelques seigneurs se railloient, il y en avoit un qui estoit demeuré court, ce qui avoit obligé l'autre de respondre pour luy, et de dire ce qu'il eust deu repliquer. Celuy-là reprit qu'il le trouvoit fort eveillé, et celuy-cy qu'il le iugeoit fort endormi. De là il se forma une cabale des *Eveillés* et des *Endormis*. Toute la ieunesse de la Cour prit parti, et s'enroolla sous ces deux noms. Le prince de Marsillac (1), bien que fort eveillé et fort gentil, se fit chef des Endormis, et le comte de Soissons (2), qui ne l'est guère, prit le

(1) Fils du duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*.

(2) On a vu plus haut (pages 49 et 75) qu'il avait épousé la deuxième nièce du cardinal Mazarin. Il fut colonel-général des Suisses, gouverneur de Champagne et lieutenant-général. Fils de Thomas-François de Savoie, il tenait le titre de comte de Soissons

parti des Eveillés. La cabale en estoit venuë à ce point, qu'un homme n'y osoit plus parler, s'il n'estoit ou Eveillé ou Endormi : car dès qu'il n'estoit d'aucune de ces deux bandes, il estoit drappé de toutes les deux, et quand il avoit pris parti, il estoit incessamment contrepointé du parti contraire, mais avoit cet advantage qu'il estoit appuyé de sa cabale. Pour empescher une plus grande division, le Roy a esté obligé de defendre qu'on ne parlast plus de ces noms factieux et de cabales sous de grieves peines. Et pour tesmoigner au prince de Marsillac combien peu il estoit content de ce qu'il s'estoit rendu chef de parti, il ne le prist point dans son carrosse un iour qu'il se presentoit pour y entrer.

Le 30[e], nous fusmes à Charenton et y participasmes à la Sainte-Cene. On n'y fit ce iour-là qu'une action, à cause que cette eglise n'a que trois pasteurs qui sont fort surchargés, l'embarras de la vo-

[redacted]

aura ou s'il ne viendra pas, faisant qu'on n'en a pas un quatrième.

A nostre retour, nous treuvasmes qu'on avoit icy nouvelles que M. le Prince se portoit mieux, qu'il se disposoit à aller à Bruxelles pour changer d'air, et que madame la princesse estoit retournée à Malines. De plus on nous communiqua ce sonnet, qui avoit esté fait sur la maladie de ce prince, et sur la generosité que M. le Cardinal avoit tesmoignée en cette rencontre :

Quoy ! ce Prince dont la valeur
Parut tant de fois triomphante,
Et par qui l'Espagne tremblante
Retarde son dernier malheur,

Sous une mortelle douleur
Fait voir sa vertu languissante,
Et de la parque menaçante,
Attend l'incertaine fureur !

Jule (1), à cette triste nouvelle,
Ton ame si grande et si belle
Plaint cet ennemi valeureux !

Charenton qu'ils ne sollicitent point le dit S[r] Morus pour aller chez eux et que le Roy pour ses considérations particulières désire qu'il demeure ou il est... » (Depêche à M. de Brienne, du 7 février 1658).

Il résulte d'une autre dépêche du 21 mars 1658, que M. Morus avait été alors employé par M. de Thou dans une mission secrète. « En cette occasion, comme en toutes autres, dit l'ambassadeur, il a tesmoigné le zele et l'affection qu'il a pour sa patrie et pour son Roy. »

(1) Prénom de Mazarin.

Ainsi Jule (1) de qui l'espée
Sousmit l'univers à ses vœux,
Pleuroit le destin de Pompée.

Le 31e, nous apprismes que M. de Turenne, suivant l'ordre qu'il en avoit reçeu de la Cour, avoit cassé tous les capitaines qui ne s'estoient pas presentés pour l'assister, lorsque les ennemis menaçoient Mardick, et que leurs troupes ont esté incorporées aux vieux regiments : s'ils veulent servir la campagne prochaine, il faudra qu'il lèvent des compagnies à leurs despens.

Le 1er de janvier 1658, il arriva un courrier à M. le Cardinal qui luy fit rapport de l'estat auquel estoit Mardick, et qui luy dit franchement qu'on n'avoit point travaillé aux fortifications de la sorte qu'il le croyoit, et qu'il y avoit des endroicts tout à fait ouverts et qu'on ne pouvoit esperer de defendre

[redacted]

ries, qui donnent envie à plusieurs de la Cour d'y mettre leur argent. On adiouste que M. d'Aniou n'y a mis que 15,000 livres, et que M. le Cardinal en a fourni 50,000. Ce qui a fait dire en riant à la Reine que Son Eminence estoit plus riche que son fils.

Le 3[e], nous receusmes nos lettres, par lesquelles nous apprismes que la princesse Louyse, fille de la reyne de Boheme, la nuict du 20[e] de decembre, s'en estoit fuite de la maison de sa mère, sans en avoir emporté ni ses pierreries, ni ses habits, ni amené aucune de ses filles. Cet accident troubla toute cette Cour, et apres avoir bien cherché dans sa chambre, on y treuva une lettre par laquelle elle demandoit pardon à la Reine, et que sa conscience l'obligeant d'embrasser la religion romaine, elle avoit esté contrainte de se retirer de la sorte. La princesse d'Oxolder l'a beaucoup aydée à venir à bout de ce dessein, qui apparemment a eu un tout autre mouvement que celui d'un pur zèle, car on sçait de quelle façon elle a autrefois vescu, et l'on soupçonne que la Rocque, cy-devant capitaine des Gardes du prince de Condé, avoit eu quelques entretiens fort secrets avec cette princesse et qu'il estoit parti de la Haye le iour d'auparavant sa fuite (1).

(1) Le départ de cette princesse et sa conversion au catholicisme firent beaucoup de sensation à La Haye ; les ministres protestants en prirent occasion pour réclamer contre la tolérance dont jouissaient les catholiques en Hollande, et le gouvernement des Pays-Bas s'en montra lui-même fort ému. M. de Thou en parle tout au

L'apres disnée nous fusmes voir la bibliothèque de M. le Cardinal, qui est fort belle, bien qu'elle ait ressenty le malheur de la guerre civile, et que sa cruauté n'ait pas mesme epargné ce temple des muses, puisque pour la vente qu'on en fit publiquement, il y a quantité d'exemplaires qui en ont esté eclipsés (1). Il est vray que par les soins du

long dans sa correspondance : « Messieurs les Estats, écrit-il, prennent cette affaire à cœur. Ils ont ce matin arresté un gentilhomme françois, nommé de Bocage, qui est cousin du sieur de la Roque, qui a esté cy-devant capitaine des gardes de M. le Prince, pour ce qu'avant hyer au soir qui estoit la veille de la retraitte de la princesse, on prétend qu'il lui porta une lettre, et le dit S[r] de la Roque qui estoit depuis peu revenu de France estoit party la veille de ce lieu sans que l'on sache où il est allé.

« ..... L'on me donna hier advis que de chez l'ambassadeur d'Espagne l'on avoit fait publier dans le peuple que c'estoit moy qui avois mesnagé cette conversion.... ; mais je pense que je n'auray pas de peine à le destromper de ce bruict, pour ce qu'il n'est pas vray et que je n'ai pas esté assez heureux d'avoir part à ce bon œuvre. — ... Ce qui est bien veritable est que depuis deux moys l'on a recognu en elle une profonde et secrete melancholie, comme [redacted]

S[r] de la Potterie qui en est à present le bibliothéquaire, on en a recouvré une bonne partie, et il travaille encore tous les iours à la rendre plus complète. Elle est dans une grande galerie, qui a pour le moins 150 pas de longueur et qui est bien esclairée. Il nous dit qu'il y avoit plus de cent mille differents autheurs, qui sont rangés par ordre selon leurs facultez, sur des tablettes qui sont faites en forme d'armoires, soustenuës par des piliers de charpenterie, canelés et fort bien taillés. On voit à droite tous les imprimés; et à gauche quantité de manuscripts grecs, hebreux, chaldeens, syriaques, latins et de beaucoup d'autres langues. La reyne de Suede en avoit eu une bonne partie, mais apres le retour de Son Eminence et son restablissement, elle les luy a rendus (1). Tous ces livres ne sont pas des mieux reliés, parce que comme il y manque quantité de tosmes des œuvres des autheurs qui y sont, on tasche de les retrouver, pour

affectant une rente considérable. Quelques années plus tard le cardinal eut la pensée de fonder un collége destiné aux jeunes gens des pays récemment annexés à la France, et où sa bibliothèque serait déposée (Voir sur ce sujet, dans l'appendice n° VIII, une lettre de M. de Thou du 7 mars 1658). — Ce collége, dit des *Quatre-Nations*, est aujourd'hui le palais de l'Institut, où se trouve, comme chacun sait, la *Bibliothèque Mazarine*.

(1) On lit dans une lettre de M. Chanut au cardinal, datée de la Haye, le 8 octobre 1654 :

« La reine de Suède me dit qu'elle se tenoit fort obligée de la manière dont elle sçait que Votre Éminence traitte sa personne en toutes occasions, et elle me pria d'excuser le retardement arrivé à la délivrance des manuscripts qu'elle a destiné de faire remettre en Votre Eminence. »

Voir aussi dans l'*Appendice*, n° VII, la lettre de M. Chanut au cardinal, du 11 décembre 1653.

qu'on le fit voir au Roy aupres de celuy de l'Infante d'Espagne qui est blonde, et que Bautru (1) luy dit que celle-cy n'avoit que les cheveux dorés, mais que l'autre avoit tout le corps farcy de millions. Nous y vismes de plus ses deux freres et la reyne regente leur mere, comme aussi beaucoup d'autres pourtraits de personnes illustres.

Le 6e, nous fusmes à Charenton où Mr de Turenne qui estoit nouvellement revenu de sa campagne, fit aussi sa devotion. Nous y apprismes que la mort de l'abbé de Manchini avoit si fort touché M^{r} le cardinal, qu'il s'en estoit retiré à Vincennes pour ne pas se treuver dans son affliction à la feste des Roys. Le Roy l'y fut voir et le consoler. On dit que Son Eminence regrette si fort ce nepveu, sur lequel il fondoit toute son esperance, qu'il en reçeut tres-mal les Jesuites en la visite qu'ils luy rendirent, leur disant qu'il ne les pouvoit voir de bon œil depuis que leur ayant fié

[redacted]

vent et luy disoit qu'il en faisoit trop et plus que ne portoit leur Ordre; mais il soustenoit tousiours qu'il n'en faisoit pas assez, et qu'ayant esté si grand pecheur, il falloit qu'il rachetast le temps perdu et qu'il travaillast à son salut. Ayant ainsy gaigné l'opinion de tout le couvent qui le croyoit un beat, il s'est advisé depuis quelques iours de le fourber. Il feignit une lettre d'un sien frere qui luy marquoit que se devant marier, il le supplioit de luy acheter des ioyaux et des estoffes de prix. Il porte la lettre au prefect, et luy dit qu'estant entierement sequestré des affaires de ce monde, il ne pouvoit se mesler de ces emplettes. Le Pere luy respondit que la religion n'esteignoit pas les offices de bon parent, mais les recommandoit, et luy fit prendre resolution de s'y laisser employer et tascher à contenter son frere. Il fait venir au couvent tout ce qu'il y avoit de plus rare chez Bidal, et de plus pretieux chez les orfevres; et ayant ramassé pour 30 ou 40 mille francs en biioux, sous pretexte de les faire voir à des personnes qui s'y entendissent, il s'est evadé avec un homme qui le venoit voir souvent en carrosse, sans que l'on sçache ce qu'il est devenu. Cependant Bidal et les autres ont attaqué le couvent et le plaident, disants que c'est à la consideration de l'Ordre qu'ils y ont laissé leurs marchandises et que c'est à luy à les leur payer. Cette fripponnerie est d'autant plus remarquable qu'elle est arrivée à un Ordre qui s'est tousiours si bien maintenu en son entier qu'il n'a point eu besoin de reforme, et

n'a point fait parler de soy comme les autres.

On dit de plus, qu'il y a quelques iours qu'il s'est sauvé un autre moine de ce mesme couvent, qu'on nomme le docteur Baillet : mais par un autre mouvement, car on tient qu'il est allé à Geneve se faire de nostre religion, et que c'est par un principe purement bon, et par une vraye connoissance des erreurs de l'Eglise romaine.

Le 5. nous fusmes voir le S[r] d'Hauterive, qui de iour à autre devient plus sourd et plus caduc. Pendant qu'on luy parle, il est comme assoupi et abattu de sommeil. Il ne laisse pas d'aller souvent se pourmener en sa maison de campagne qui s'appelle Montrouge, et d'y faire bastir. C'estoit cy devant un vieux chasteau tout ruiné et peu logeable : mais depuis qu'il y a fait travailler, et ioindre deux pavillons à ce grand corps irregulier, il l'a si bien accommodé et si aggrandi qu'un roy y pourroit à present loger à son aise. Il a ce bastiment si fort à cœur, que pour le faire advancer, et donner à entendre aux entrepreneurs de la façon qu'il le veut, il y a passé presque tout l'esté dernier. Il nous dit qu'il est reduit à se faire porter en siege, et qu'il a perdu en six semaines ou deux mois vingt chevaux, qui luy sont morts d'une maladie qui regne fort en cette ville et qu'on nomme *mal de* [illegible], et bien qu'il ne soit pas si communicatif, ni si contagieux que la morve, il ne laisse pas d'estre fort dangereux, et l'on voit d'ordinaire que ceux qui en sont atteints n'en eschappent guere. Pendant le peu de seiour que le Roy fit l'esté der-

nier à Metz, il y en mourut de ce mesme mal plus de 300. En nostre particulier, nous avons ressenti des effects de ce mesme malheur, car de ceux que l'on nous a envoyés de Hollande, il y en a un qui en est mort en quinze iours, bien qu'on y ait apporté tous les soins et tous les remedes imaginables pour l'en sauver.

Le 9e, il nous vint des visites de trois ou quatre provinces de nos quartiers, de Gueldre, de Hollande et de Zeelande, par le moyen des Srs Blanche, Gleser et Reygersberghe. On eust dit qu'ils s'estoient donné le mot pour se treuver tous ensemble chez nous : et afin que nous *flamandisassions* plus amplement, le Sr Lamire y survint aussy. Ennuyés d'avoir si mal employé une partie de l'apresdinée, nous en fusmes profiter l'autre chez madame de Saint-Armant ; nous y passasmes notre soirée, tant la compagnie de mademoiselle sa fille est agreable et divertissante ; nous nous en retirasmes sur les 7 heures, et en chemin faisant il y eut un fer qui commença à clocher à l'un de nos chevaux. Le cocher s'en estant apperçeu descendit et y remit deux ou trois clous, mais comme il voulut remonter, les chevaux prirent l'espouvante, s'enfuirent à toute bride, et fracasserent quelques bancs et sieges qui estoient devant une boutique, où pour s'en faire payer, l'on retint le manteau de nostre cocher. Il y eut un de nos laquays renversé et qui l'eschappa belle, mais cet accident servira à luy apprendre à saisir la bride des chevaux des que le cocher descend, comme cent fois on le leur a commandé.

Le 10ᵉ, il arriva icy une action assez tragique. Les heritiers de Hoeust ont recueilly cette succession avec assez de mesintelligence, et ont plaidé longtemps. Il y en a eu un, nommé Beck, qui s'est tousiours plaint de ce qu'on ne luy donnoit pas la part qu'il en devoit avoir. Enfin ils se sont accommodés ; mais comme les Sʳˢ de La Croix, Heilsbergh et Fabrice estoient venus visiter ce Beck, on ne sçait sur quoy ni comment Beck empoignant un pillon, en donna un si furieux coup à La Croix, qu'il luy en fracassa la teste. Il traita de mesme Heilsbergh, et tous deux tomberent à ses pieds à demi morts. Fabrice à ce beau traitement prend la fuite et les abandonne. L'hoste des *Trois Mores*, où tout cecy s'est passé, y accourt, et Beck luy porte un cóup qui le iette par terre et luy oste le moyen de secourir les autres. D'autre monde y accourt, et Beck ayant esté poussé dans une petite chambre [redacted]

deur, qui demande le corps de Beck (1). On dit à present au Louvre, qu'il ne faut que deux ou trois Hollandois pour destruire tout le genre humain, et qu'avec un pillon ils feroient autant d'executions que Samson avec la machoire d'asne. Ce Beck estoit un yvrogne et un lasche, et avoit donné un coup d'espée en traitre au S[r] Blanche de Nimmeghen, pour une dispute touchant l'heritage. Enfin depuis la mort du bon homme Hoeust, ce grand bien qu'il avoit amassé n'a causé que de la division, et il semble que c'est une pomme de discorde pour tous ses proches.

Le 11[e], nous sçeumes que l'electeur de Saxe avoit icy deux envoyés qui luy font faire un bel esquipage, pour paroistre à la Diëtte de Francfort, qu'on luy brode vingt gonfanons de trompettes, qu'on luy fait faire vingt trompettes d'argent, qu'on luy a acheté des chappeaux et des plumes pour 40,000 livres, et qu'on luy fait un carrosse de 18,000 livres.

Ce mesme iour le prince Edouard partit d'icy pour aller au-devant de la princesse Louyse sa sœur, qui estoit arrivée à Peronne. Elle doit se retirer à Chaillot, au couvent que la reine d'Angleterre y a fondé (2). La reyne de France luy don-

(1) Voir dans l'*Appendice*, n° VIII, des extraits de la correspondance diplomatique qui eut lieu à ce sujet.

(2) Henriette de France, fille de Henri IV et veuve de Charles I[er], roi d'Angleterre, acquit la terre de Chaillot en 1651, et y fonda le couvent de la Visitation de Sainte-Marie. C'est dans l'église de ce couvent que Bossuet prononça l'Oraison funèbre d'Henriette en 1669.

nera une pension de 2,000 escus. Là elle estudiera la vie du couvent, et si elle s'y peut accommoder, on la pourra avec le temps pourvoir de quelque bonne abbaye.

Le 12e. il se forma divers raisonnements sur l'advis qu'on eut que les Electeurs de Saxe et de Brandenbourg avoient resolu en leur entreveuë de presser l'election d'un Empereur, et qu'ils tesmoignoient d'estre entierement portez de continuër cette dignite à la maison d'Autriche. Les plus speculatifs, en examinant ce que la France faisoit et pour la paix entre les deux couronnes et pour ce demesle de l'Empire, tomboient dans ce sentiment que ni l'un ni l'autre n'estoient ni du but, ni de la passion du Conseil, et qu'il estoit rempli de trop habiles gens pour ne pas faire tousiours semblant de souhaiter avec ardeur le premier, pendant qu'ils ont un moyen infaillyble de n'y point parvenir, en l'alliance faite avec Cromwel; et qu'ils n'ont pour l'autre que la simple demonstration et les offices qu'ils sçavent bien n'estre que l'intermede de la piece, a laquelle il faut d'autres parties et d'autres actes pour estre representée avec succes. En effet, on n'oublie rien quant à l'exterieur pour faire croire que l'on veut la paix, mais on n'avance rien au dedans et dans le particulier, de tout ce qui peut la faire naistre. C'est un traict de la politique du premier ministre que d'avoir fait ligue avec l'Angleterre; car par la il a arresté toutes les pensees qu'on pouvoit avoir dans le Conseil de la traitter tout de bon: des qu'on y en parle, on a

peur que le Protecteur ne le sçache, et que s'en appercevant, il ne donne du change et ne dise aux Espagnols : ne la faites pas, et ie me ioindray à vous. Tellement qu'on iuge que tout ira bien entre le Protecteur et le Cardinal, parce qu'ils sont dans les mesmes interests. On veut qu'ils soient aussi dans les mesmes sentimens pour ce qui est de l'election d'un Empereur qui ne soit pas de la maison d'Autriche : on fera tant d'offices que l'on pourra pour faire croire qu'on le veut empescher, mais on n'employera que faiblement le seul et unique moyen d'en faire choisir un autre, qui est de donner de l'argent, estant très-certain qu'avec quatre millions on auroit la voix de quatre Electeurs. Mais on seroit fort fasché que ce pretexte manquast en Allemagne, et qu'on n'y eust pas touiours moyen de mettre de la division entre le chef et les membres de cette vaste province, en faisant peur à ceux-cy du pouvoir de celuy-là, ce qui leur manqueroit si l'Empire passoit à une autre maison : tellement que c'est icy une opinion assés commune, qu'en apparence l'on y fait tout ce que l'on peut pour la paix que l'on ne veut pas, et qu'en effet les Espagnols la voudroient sans en faire semblant. Aussi bien qu'en apparence on veut les eloigner de l'Empire, qu'on souhaite qu'ils retiennent afin qu'ils servent touiours d'espouvantail à ceux qui autrement pourroient nuire.

Le 13e, il courut un bruict qu'on avoit fait un traitté avec l'Electeur Palatin, par lequel on lui donnoit le gouvernement de l'Alsace avec 200,000

escus de pension, et qu'on le faisoit general de l'armée qu'on veut entretenir en Allemagne ce printemps, et que moyennant cela il doit recevoir garnison françoise dans Frankenthal et donner sa voix à l'Electeur de Bavière, qui luy rendra le premier Electorat qu'il luy a enlevé. On adioustoit qu'en consequence et conformité de ce traitté, M. de Gramont estoit allé en Baviere pour traitter avec cet Electeur de luy faire escheoir la dignité imperiale, et qu'on croyoit d'y reüssir, d'autant que sa femme qui est de la maison de Savoye l'y avoit disposé : mais qu'on l'a treuvé tout changé, et que par les conseils de sa mere et du comte de Curtz, il a tesmoigné qu'il aimoit mieux estre riche Electeur que pauvre empereur. On assure qu'il en arriva hier un courrier à M. le Cardinal, et on veut qu'il en ait fait partir un à ce matin avec de nouveaux ordres.

Le 14e, on continuoit de parler de l'affaire de Naples avec plus de particularitez que iamais. Nous avons un italien à nostre table qui, sans que nous luy ayons donné la torture, nous en a confessé quelque chose. On ne sçauroit croire combien il se plaint de l'esprit evaporé et peu secret de cette nation. Le Cardinal, avec tout son artifice et son adresse, n'y peut apporter du remede : tout luy eschappe dès qu'il s'ouvre à quelqu'un, et il tient pour une chose fatale au bonheur de cette entreprise, que le duc de Guyse se soit iamais meslé des affaires de ces pauvres peuples. Il ne sçait d'où il peut venir qu'il le rencontre en tout ce qu'il traitte

sur ce suiet. La reine Christine y est aussy meslée bien avant, et on veut qu'elle ait 1,200 escus à y employer : les uns disent qu'elle les prend à Venise des trois millions qu'elle y avoit remis pour ce grand coup, avant son abdication de la couronne : les autres que la France les luy fournira, et que le roy de Suede les comptera sur ce qu'on luy fournit de par deça. Toutes les coniectures qu'on a de ce dessein sont appuyées par les grands apprests qu'elle fait faire icy de riches nippes, et d'un grand equipage, et de ce que l'on a mandé en haste le duc de Casientovo, napolitain de la maison des Caraffes, de Normandie où il estoit en une terre nommée Chasteauvilain, que le Roy luy a donnée. Il est bien allé à Fontainebleau sous pretexte d'y estre grand maistre d'hostel de la reine Christine ; mais on sçait qu'en effet il n'y est allé que pour y y conferer avec elle, et qu'ensuite il revient icy faire son rapport et donner ses avis.

Le 15e, le pape s'eschauffoit fort pour la liberté des deux evesques que le comte de Castriglio, viceroy de Naples, avoit fait prisonniers sous pretexte d'intelligence avec les bandits et avec les François. On apprit de plus que l'armée d'Italie estoit dans le Modenois, et qu'au commencement du printemps il en devoit passer deux mille chevaux à Naples, et qu'elle estoit sur le point d'entrer dans le Mantuan, si le duc de Mantouë ne fournissoit pas les 1,200 mille livres que celuy de Modene luy demandoit pour qu'il ne pille pas son païs. Mais on croit que pour eviter ce malheur, le Mantüan

[illegible]

[illegible] qu'il [illegible] [illegible] il [illegible] qu'il [illegible] [illegible]ants [illegible]erent [illegible] qu'il [illegible] il eust [illegible] courrier en [illegible] cette lamen- [illegible] d'ou elle [illegible] ce cheval, son [illegible] qu'elle en sor- [illegible] terre a son postil- [illegible] les sangles qui [illegible] cheval. Ils en virent sortir ce pauvre homme tout nud et en plus mauvais desarroy que ceux qui sortirent de celui de Troye. Il leur raconta son malheur, et le postillon l'ayant ac-

commodé de son caleçon et de son manteau, ils le menèrent à Saint-Cloud et furent si heureux qu'ils allerent descendre au logis où estoient ces voleurs; et le courrier ayant prié l'hostesse de luy faire treuver quelque meschant habit pour ramener à Paris ce pauvre homme qui y en acheteroit un autre, elle luy dit qu'il y avoit en une chambre haute des messieurs qui en avoient un à vendre. Là dessus elle le leur va demander et l'apporte au courrier. Le marchand reconnut tout aussi tost que c'estoit le sien, ce qui fit que le courrier envoya son postillon en cette ville pour en advertir le prevost de l'Isle, et cependant fit investir l'hostellerie; et quand le prevost fut arrivé, on prit deux de ces voleurs, les autres s'estant fait tuër en se defendant. Ils sont en prison et dans peu de iours on les executera.

Le 18e, nous fismes responses aux lettres que nous avions reçuës de Hollande par lesquelles nous avions appris : que le Sr des Minières (1), cy-devant maior en la garnison de Philipsbourg, et qui est à present au roy de Suede, estoit parti de La Haye pour s'en aller à Paris où il est envoyé de la part de son maistre : c'est un homme d'esprit et de iugement, et qui l'y servira bien dans la negotiation dont il est chargé; qu'on ne doutoit presque

(1) On voit dans la correspondance de M. Chanut que le cardinal l'avait envoyé en Suède en 1655 : « M. des Minières a passé icy cette semaine allant en Suède, où il m'a fait entendre sans me le dire ouvertement qu'il est envoyé par Votre Eminence. J'ai tasché de luy rendre les offices et luy donner les meilleurs advis que je pouvois pour son voyage. » (La Haye, 18 mars 1655.)

plus que l'Empire ne retombast en la maison d'Autriche, parce qu'on ne treuvoit pas un prince dans tout l'Empire qui voulust accepter et qui fust propre à soustenir cette dignité, et que les Electeurs de Saxe et de Braudenbourg, pour s'exempter des ravages de la guerre, avoient fait ligue, et qu'on croyoit qu'elle tendoit à ayder le roy de Hongrie de leur voix et empescher les Suedois d'entreprendre avec succes quelque chose en Allemagne; que les Espagnols estoient plus en peine de bien pourvoir les villes de Gravelines et de Saint-Omer, que de se preparer à reprendre Mardick, qu'ils sçavent estre si bien muni qu'ils ne pourroient l'attaquer qu'avec une grande perte de monde et sans esperance d'y reüssir; que les États-Generaux avoient osté à la princesse d'Oxolder le pouvoir de faire le magistrat en sa ville de Bergue sur le Soom, pour la chastier des mauvais conseils qu'il paroist par ses lettres qu'elle a donnés à la [redacted]

lande, Frise et Groningue avoit empesché qu'il ne s'en estoient pû descharger comme ils l'avoient minuté.

Le 19e, il y eust grand regal, grand bal et belle comedie chez le duc de l'Esdiguieres (1). Il traita six belles dames et entre autres la vefve du marquis de Sevigny (2), à qui l'on dit qu'il en veut. La salle estoit eclairée de 36 lustres de cristal de 12 bougies chacun, et toutes les chambres tres proprement et richement ornées. Le Roy fut à l'heure du bal, masqué à la portugaise aussi bien que Monsieur, et quelques autres seigneurs de la Cour. S. M. menoit mademoiselle d'Argencourt, et Monsieur la petite et gentille Riviere Bonœil. Les autres furent les chevaliers d'honneur de mesdames de Navailles, de Comminges et de la fameuse mademoiselle du Fouillon. Au sortir du Louvre on delibera où l'on iroit auparavant faire monstre des habits, et Monsieur dit qu'il falloit aller chez Mademoiselle; mais le Roy voulust qu'on allast chez la comtesse de Soissons, disant qu'il ne vouloit point passer le pont: ce qui fust aussi tost remarqué. Mr de l'Esdiguieres reçeut fort bien cette belle bande portugaise, qui ne sentoit point du tout la synagogue, et lui donna une superbe collation. Elle ne fust pas finie, et le roy estoit à peine

(1) François-Emmanuel de Bonne, comte de Sault, puis de Créquy, duc de l'Esdiguières, gouverneur du Dauphiné. Né en 1600, mort en 1677.

(2) Madame de Sévigné, auteur des *Lettres* qui ont pris place parmi les meilleurs ouvrages du grand siècle. On disait indifféremment *Sévigny* ou *Sévigné*.

sorti qu'on commença à iouër des mains et à piller tout, iusques là que l'on asseure qu'il fallust remettre quatre ou cinq fois de la bougie aux lustres, et qu'il en cousta pour ce seul article plus de 100 pistoles à Mr de l'Esdiguieres.

Le 20e, le Sr de Brunel receut trois lettres à la fois du Sr de Reede qui est à Madrid, par lesquelles il luy marquoit que le 13e de decembre on y avoit baptisé le prince ; et que le roy ayant fait distribuër les bassins de ceremonie entre les ducs de Medina, de las Torres et d'Alba, l'Amirauté de Castille et le duc de Vejar, et ce dernier ne s'y estant pas rendu à temps, S. M. commanda au connestable de Castille de prendre sa place, mais il respondit qu'il n'estoit pas homme à estre employé *por falta de otros* (1). Sur le champ le roy commanda qu'il s'en retournast en exil, d'où il avoit esté rappellé à cause de la naissance du prince, et il enioignist à deux alcades de ne le point abandonner qu'il ne fust à quelques lieuës de la ville. Pour achever la ceremonie, on commanda au comte d'Oguate de suppleer à l'absence dudit duc de Vejar, ce qu'il fit en disant : *Quando el Rey manda, varrer y fregar* (2). Le prince fut ensuite baptisé par le cardinal de Toledo, et eust toute cette kyrielle de noms : Philippo, Prospero, Joseph, Francesco, Ignacio, Antonio, Miguel, Luis, Isidoro, Idelphonso, Buenaventura, Domingo, Ramon, Diego, Victor.

(1) *A défaut des autres.*

(2) *Il faudrait balayer et écurer, si le roi l'ordonnait.*

Le 21e, on nous communiqua ce sixain qui a esté fait sur la mort de l'abbé de Manchini. On l'a treuvé assez ioli et plein d'esprit, bien qu'un peu picquant.

Epigramme.

Quand Dieu nous veut faire sçavoir,
Secrettement nostre devoir,
Les enfants ont part au mystère :
Aussi des marmots sans aveu
Ont berné nostre ministère,
Dans la personne d'un nepveu.

Le 22e, le Sr de Longchamps, escuyer de Mr le duc d'Aniou, nous raconta de quelle façon Fromanteau s'est bien mis aupres de madame de Beauvais (1), a gaigné ses bonnes graces et est devenu son galant. Comme il ne sçavoit où donner de la teste, il fit connoissance avec un abbé qui gouvernoit cette dame ; il s'attascha à luy et fit si bien que par son moyen mesme il entreprit sur sa conquête ; car apres qu'il l'eust produit et qu'il luy eust donné acces aupres de Margot (c'est ainsi qu'on nomme cette femme de chambre de la Reyne), il travailla si heureusement à s'en faire aimer, qu'il y reüssit, et l'a enfin emporté par dessus le pauvre abbé, qui une autre fois sera plus advisé que de se fier à aucun ami en fait d'amour et de galanterie d'interest. Depuis alors on voit Fromenteau chez le Roy, chez la Reyne, et chez Mr le Cardinal aussi

(1) Première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche.

[illegible] que la plus part de ceux [illegible] premiers et de la plus secrette in- [illegible] esperance d'avoir un regi- [illegible] campagne prochaine : et afin [illegible] on ne lise pas [illegible] Beaumus qui l'y a [illegible] se jetter [illegible] et tous les [illegible] peut estre [illegible] Calais et icy [illegible] que cette bonne [illegible] un carrosse [illegible]

[illegible] et de [illegible] icy. Il [illegible] milieu un [illegible] en faire [illegible] du ciel. Nous [illegible] le Parle- [illegible] du Corps [illegible] la grande [illegible] a ceux qui [illegible] aux particu- liers [illegible] mis quelque chose [illegible] et le [illegible]

Nous apprismes [illegible] le corps de Beck avoit esté salé et qu'on le gardoit au Chastelet pour

en faire iustice exemplaire, et le trainer par la ville au cas qu'il soit bien averé qu'il se soit tüé soi-mesme, comme il n'en faut point douter. Le pauvre La Croix, nepveu du fû Hoeust, est mort du coup de pillon qu'il luy avoit donné, ce qui diminüera les biens de la confiscation qui a esté donnée au chevalier de Gramont, car il faudra dedommager la vefve, et la justice en mangera une bonne partie et les parents en cacheront le plus qu'ils en pourront. On publie, mais avec peu de vraysemblance, que sur ce que le chevalier de Gramont se plaignit au Roy de ce que l'ambassadeur de Hollande faisoit son possible pour l'empescher de iouir de la dite confiscation, S. M. dit qu'elle s'estonnoit fort qu'il s'en meslast et qu'elle entendoit qu'il ne traittast que ce qui estoit de sa charge, sans s'amuser à luy disputer ses droicts.

Le 24e, nous apprismes qu'il y avoit quelques iours qu'on avoit ioüé un assez ioli tour à l'un des plus habiles chirurgiens de cette ville. Une dame l'estant allé voir, luy dit qu'elle n'avoit qu'un fils, qui luy estoit extremement cher et qu'elle souhaitoit fort de conserver, et que cependant ce malheureux menoit une vie qui la tenoit en de continuelles apprehensions de le perdre : qu'il estoit iour et nuict avec des femmes de ioye, que mesme elle croyoit qu'il estoit desia atteint de quelque galanterie, qu'elle avoit fait son possible pour le descouvrir et l'en faire guerir, mais que ce debauché en reiettoit le discours et nioit tout; qu'elle avoit une grace a luy demander, à sçavoir qu'il

voulust bien examiner ce garçon et tirer de luy confession de son incommodité, afin qu'il le pust guerir. Le chirurgien luy promit d'y travailler, et qu'elle le luy envoyast le lendemain au matin sur les 9 à 10 heures, et qu'il l'attendroit et l'examineroit de la bonne façon. Le iour de l'assignation venu, cette femme se leve de bon matin, et s'en va chez un marchand de la ruë aux Fers, qu'elle sçavoit estre des intimes amis de ce chirurgien, et luy dit qu'il se marioit, et qu'il luy avoit donné ordre de luy choisir les plus belles estoffes qu'il eust pour des meubles et pour des habits. Le marchand dit que ce seroit avec ioye qu'il luy feroit voir ce qu'il avoit de plus beau et de plus propre. Elle choisit, et enfin leve des estoffes pour pres de 500 ecus. Quand cela fut fait, elle dit au marchand qu'elle n'avoit pas l'argent sur soy, mais que s'il luy plaisoit de luy donner un de ses valets, il recevroit le payement de Mr le chirurgien, et aideroit

[redacted]

luy treuvoit mauvaise couleur, qu'asseurement il avoit quelque chose, et qu'avec luy qui estoit du mestier il ne devoit pas faire le fin. Le courtaut s'excuse, et dit que Dieu merci il se portoit bien, et qu'il ne venoit pas pour se faire traitter, mais pour avoir de l'argent. Le chirurgien le presse plus fortement et le veut amener à confession; le courtaut s'en defend, et luy explique mieux pourquoy il estoit là. Le chirurgien luy dit qu'il se railloit, et luy demande s'il n'estoit pas le fils unique d'une mère à laquelle il causoit beaucoup d'ennuy par ses debauches. Enfin ils s'esclaircissent l'un l'autre, et le chirurgien connaissant que cet homme estoit effectivement valet du marchand son ami, ils descendent en bas avec vitesse pour treuver ces femmes, mais elles avoient desemparé avec la marchandise. Le chirurgien nie qu'il se marie, et qu'il ait donné ordre qu'on luy achete des estoffes, mais le marchand ne s'en contente pas, et dit qu'il ne les a pas seulement livrées sous son nom, mais que de plus elles ont esté portées en sa maison et mises dans sa boutique. Il s'intente procez, et il y a eu arrest qui les condamne à porter chacun sa part de la fripponnerie; tellement que le marchand y est pour ses 70 pistoles aussi bien que le chirurgien, qui est un bon vieux bon homme, qui n'a point de pensée de se marier.

Le 25e, ceux qui avoient reçeu des lettres d'Italie nous asseurerent que les divisions qui sont au Milanais entre les principaux chefs avoient faict que l'armée françoise avoit gaigné le Modenois, sans que

les Espagnols luy ayent disputé aucun passage; que Trotti et Boromée qui sont les deux plus braves capitaines qu'ils ayent, estoient mescontents et avoient quitté leurs charges; et qu'on attendoit le comte d'Ognate pour remedier à tous ces desordres, mais le S[r] de Reede, fils du S[r] de Reuswoude, escrit de Madrid qu'il n'en veut point partir qu'il n'ait un million en main, en de bonnes lettres de change, afin qu'il ne s'y treuve sans argent, et en estat d'y perdre sa reputation, sans y restablir les affaires de son roy, qui sont assez delabrées et qui le seront encore encore plus si le duc de Mantouë est obligé de traitter et de s'accommoder, comme on croit qu'il en est en termes. Au moins sçait-on que l'armée françoise est arrivée tout aupres du Mantüan, qu'elle y doit prendre ses quartiers d'hyver, et que, bien qu'elle ne soit forte que de 5 à 6 mille hommes, elle donne l'espouvante à tout le païs, estant composée de gens d'eslite.

Le 26[e], on tint divers discours touchant le dessein de Naples. Ceux qui s'en mesloient, faisoient leur possible pour faire croire le contraire de ce qu'on en publioit. On sçeut pourtant qu'on avoit mandé le duc de Mercœur (1) pour en couferer, qu'il seroit icy dans peu de iours, et que l'on travailloit le plus que l'on pouvoit à ce que M[r] de Guyse ne s'en meslast point. On apprit de plus qu'on y vouloit employer le comte de La Serre, en qualité

(1) Fils de M. de Vendôme, mari de l'aînée des nieces de Mazarin.

de lieutenant-general, et que le chevalier Paul avoit esté envoyé en tous les ports de Normandie et de Bretagne, pour y assembler autant de vaisseaux qu'il y en trouveroit de propres pour servir à l'armement proietté, qui doit estre de 30 vaisseaux et de 7 galeres. Il se rencontroit pourtant des personnes bien sensées et instruictes des affaires, qui asseuroient que l'on n'en vouloit point à Naples, et que l'on en faisoit courre le bruict pour mieux couvrir le dessein qu'on a d'attaquer Barcelone ou quelque place dans le destroict.

Ce mesme iour il vint advis que le duc de Candale revenoit de Catalogne avec une tres belle escorte; car sur ce que le marquis de Monrevert estoit en campagne pour venger la mort du chevalier son frere, une partie de la noblesse d'Auvergne, quantité d'officiers, et bon nombre de ses amis l'accompagnent, et on dit qu'ils sont bien pres de 400, ce qui ne luy coustera pas peu, puisqu'apparemment il sera obligé de defrayer tout ce monde.

Le 27e, le mariage du comte de Guiche avec mademoiselle de Sully fut enfin consommé mercredy dernier. Le mardy il pensa se rompre sur ce que Mr le chancelier ne vouloit y consentir, que la commission de maistre de camp des gardes ne fust remplie de son nom. On la luy avoit bien fait expedier, mais par une ruse on avoit laissé le nom en blanc. Sur cette difficulté, le comte qui est fort hardy alla droit s'en plaindre au Roy, qui d'abord, sans consulter Son Eminence, luy accorda qu'on y mist son nom en belle et bonne forme. Quand

mist les mains elle fut toute honteuse et decontenancée d'y treuver..... On adiouste que la Reyne a sçeu cette malice, et qu'elle en veut grand mal au comte, et travaille puissamment à le mettre mal dans l'esprit du Roy où il est fort bien et encore mieux en celuy du duc d'Aniou.

Le 28[e], le comte de Roye nous vint voir et nous apprit que Chamarande, premier valet de chambre du Roy, avoit eu ordre de se retirer, et qu'on le luy avoit fait pressentir d'une assez iolie façon. On ioüoit au Louvre à un ieu nommé *le Conseil*, qui est qu'à l'oreille on dit à son voisin le conseil que l'on donne à quelqu'un de la compagnie. Celuy à qui on l'a dit, le recite tout haut à la fin du ieu, et souvent il fait rire la compagnie, et celuy s'y treuve l'obiect de la raillerie de la satyre secrette, qu'il y pense le moins. En ce ieu on donna conseil à Chamarande d'en user autrement, de se retirer, et

ministre en fut inquiet. Le Roy un jour parla à mademoiselle de la Mothe comme un homme amoureux qui n'était plus sage; il lui offrit même si elle vouloit l'aimer, qu'il résisteroit à la Reyne, sa mère, et au cardinal; mais elle, n'ayant point voulu ou n'ayant osé entrer dans ses propositions, refusa tout ce qui pouvoit être contre son devoir. Le Roy gémit, soupira, mais enfin il vainquit (*). » Pour mademoiselle d'Argencourt, qui avait le cœur déjà pris par un autre attachement, sa mère obtint de la Reyne la permission de la mettre au couvent des Filles Sainte-Marie de Chaillot. Entrée sans vocation, mais non sans douleur dans cette maison, elle finit par se résigner, et devint une religieuse accomplie : cette touchante destinée ne semble-t-elle pas annoncer celle de mademoiselle de la Vallière, cette héroïne de la tendresse et de la pénitence, qui bien des années plus tard vint chercher un asile dans la même communauté, en attendant qu'elle cachât sa vie sous l'habit plus austère des Carmélites ?

(*) Mémoires de madame de Motteville, tome V.

que le monde sçeust. La princesse d'Oxolder estoit arrivée à la Haye pour y descouvrir tout ce mystere, afin d'empescher qu'on la privast du pouvoir d'eslire les consuls de Bergue sur le Soom. Elle avoit voulu parler à la reyne, mais n'avoit pu obtenir audience; et on croyoit qu'elle seroit obligée de demander des commissaires aux Estats pour leur declarer le tout et se iustifier.

Ce mesme iour il fut donné arrest au Chastelet, par lequel il fut ordonné que le corps de Beck seroit trainé par la ville, pour estre ensuite attasché au gibbet. On a longtemps disputé avant de prononcer cette sentence, et les juges ont esté assemblés plus de dix à douze heures de suite à examiner l'enqueste. Il y a au reste de quoy s'estonner que trois grands corps, comme estoient la Croix, Heyleusbergh et Fabrice, n'ayent pas arresté ce furieux, apres le premier coup, et il faut qu'il y ait eu et bien de la timidité, et bien de la lourdise en des personnes qui autrement ne passent pas pour impertinentes. Cependant ils observent le mesme ordre à mourir, qu'il observa à les frapper; car la Croix est mort le premier, comme celui qui avoit reçeu le premier et le plus rude coup; et Heyleusbergh, qui avoit esté frappé ensuite, vient d'estre enterré, et Werrer, qu'on nomme icy Ferrand, a esté condamné et abandonné des medecins. Cet accident est extraordinaire, et n'en a guere de pareil dans l'histoire, et si le bonhomme Hœust eut laissé beaucoup d'heritiers comme Beck, il n'en auroit bientost aucun, puis-

qu'ils se destruisent ainsi les uns les autres. Heyleusbergh estoit du païs de Cleve, et passoit pour fort honneste homme: en mourant il a legué 10,000 livres à la femme et aux enfants de Werrer, pour les dedommager en partie de la perte qu'il voyait qu'ils alloient faire de leur pere, qui devoit bientost le suivre.

Le 31ᵉ, les mousquetaires revindrent de Mardick, en cette ville, ce qu'on prend pour une marque asseurée, que l'on n'apprehende plus que les Espagnols l'attaquent.

Le 1. de fevrier, la mort du duc de Candale ietta la plus part de la Cour dans une tres grande affliction. Mais personne n'en a esté plus touché que Mʳ le Duc d'Aniou. Il l'aimoit tendrement, et dès que la nouvelle arriva qu'il ne vivoit plus, il se retira dans sa chambre et le pleura, disant qu'il avoit perdu le meilleur ami qu'il eust. Il en a pris le deuil, et fut hier voir le duc d'Espernon et monsieur de Metz. Il mourut à Lyon, dimanche dernier, d'un flux hepatique, accompagné d'une fièvre assez violente. Il laisse 700,000 livres de debtes, et a si bien ordonné qu'on ne fist rien perdre à ses creanciers, qu'on croit qu'ils auront tous contentement du pere, dès qu'il pourra agir et se r'avoir de sa grande affliction. Voilà cette illustre maison apparemment finie, car le pere est marié à une femme de qui il ne peut avoir des enfants. On parle de retirer sa fille du couvent, mais on doubte si on le pourra, parcequ'elle a pris l'habit et fait

son dernier vœu. S'il se veut resoudre à luy faire espouser le nepveu de l'Eminence, on croit que le Roy employera tout son pouvoir à Rome, afin que le Pape luy permette de se remettre au monde; et on parle desia que Mr le cardinal consentira à ce qu'il prenne les noms et armes de la maison d'Espernon. Mais on croit que le pere le porte trop haut, pour vouloir perpetuër sa maison par un moyen si bas. Les Nanons seront sans doute celles qui profiteront le plus de ce malheur; et ce bon seigneur, qui les aime si tendrement, va verser à pleines mains ses richesses dans leur maison. Il avoit desia commencé à leur en faire bonne part dès le vivant de son fils, car ayant mis en vente Plassac, l'une de ses meilleures Seigneuries et l'une de ses plus belles maisons, il a fait que Saint-Quentin, capitaine de ses gardes, qui en a espousé une, l'a acheté pour la somme de 400,000 livres; et afin que son fils ne s'en formalisast point, il fit treuver de l'argent au dit Saint-Quentin, sous sa caution. Il y a quelque temps que cette adresse fut descouverte à l'occasion de la compagnie colonelle des gardes, qui luy appartenoit, à cause de la mort du Sr de Veine qui en estoit lieutenant colonel : aussitost il la donna à Saint-Quentin, quoy qu'on luy en eust recommandé plusieurs autres. La Reyne luy en parla, et luy dit qu'on s'estonnoit de ce qu'il faisoit tant pour Saint-Quentin. Il luy respondit : « Il m'a bien servi, Madame, et bien que ie sois le plus pauvre gentilhomme de France, si ie ne le rendois riche de

le feu. On la nommoit la souffleuse et la souffletée de son mari, et chacun r cette fascheuse rencontre de Bour- cette agreable inclination pour le royal lle la porta à former le dessein de l'en- sans aprehender le crime de lese Maiesté, rechercha les moyens. Elle en parla au s de Vardes (1) qui tout aussitost se chargea aire le rapt. Il en espie l'occasion, et un soir la Reyne estoit fort attaschée à son ieu, il mist oictement le soufflet sous son manteau, sortit de chambre, et le porta à madame d'Olonne qui le reçeut avec ioye et avec transport. Mais il ne luy dura pas beaucoup, car elle sceust dans peu de temps qu'il y avoit grand bruict pour le soufflet, et que la Reyne le vouloit ravoir. On vint mesme le luy demander de sa part quelques iours après, sur ce qu'elle avoit eu advis qu'il luy avoit esté enlevé en sa faveur. Elle nia de l'avoir, mais sur ce que l'on persista à le demander, elle fut conseillée de le renvoyer; ce qu'elle a fait; et voilà l'histoire du soufflet, qui fait qu'on la nomme la femme au soufflet; et Vardes, le marquis qui ne vaut pas un clou à soufflet, en fait de larrecin.

Le 3e, on enterra Ferrand, hoste de la *Ville d'Anvers,* par où le trio de ceux que ce desesperé

(1) François René du Bec, marquis de Vardes, comte du Horet. Louis XIV, dont il avait été le favori, l'exila de la cour à cause de ses intrigues. Il mourut peu de temps après être rentré en grâce, en 1688.

de nouveaux ordres. Et comme l'on veut deviner sur tout, il y en a qui asseurent qu'à cause qu'on a iugé qu'en cette rencontre la connexité des interets de la Pologne avec ceux du roy de Hongrie, estoit trop grande pour pouvoir esperer de les separer, il n'estoit pas à propos d'y envoyer, à sçavoir en Pologne, Mr de Gramont.

On veut de plus qu'au conseil de guerre, qui y fut tenu en suite, et où Mr de Turenne fut appellé, il fut resolu d'armer puissamment du costé du Rhin, et qu'il ne falloit pas que le roy de Hongrie y parust avec des troupes pour intimider les alliés, sans que de ce costé l'on ne fist monstre d'une armée capable pour les rasseurer. Sur ce fondement on parle de restablir tous les capitaines des vieux corps, qui avoient estés cassés, de faire 4,000 dragons, et de faire partir le plus promptement qu'il se pourra le duc de Wurtemberg. Il vist hier le Roy et ensuite Mr le cardinal, qui le doit traitter, et luy faire toucher les sommes qu'on luy a promises pour ses apoinctements, afin qu'il puisse paroistre en general d'armée. On publie de plus que le Palatin leve, et que Cologne est dans les interests de la France. Il se voit des lettres qui portent qu'à Munick, Mr de Gramont dit à l'electrice de Baviere que si S. M. n'avoit pu la faire reyne, elle vouloit travailler à la faire imperatrice ; et qu'elle respondit que si elle en avoit la couronne, elle la mettroit aux pieds du Roy, et cent vies, si elle les avoit. Quoy qu'il en soit de tous ces bruicts, il est tres certain que les meilleures testes de ce royaume ne furent iamais

[illegible] longtemps ensemble, qu'elles le sont c
[illegible] ou quatre iours.

Mr Servien disne fort souvent avec Son
[illegible], et ensuite ils sont enfermés deux ou
[illegible] dans son cabinet. Avant hier comme
[illegible] ensemble, ils donnerent ordre qu'on l
[illegible] un courrier qui ne faisoit que d'arri
[illegible]eau, capitaine des gardes de S. M., le fut c
[illegible] et l'amena en une estrange posture. Il n'a
[illegible] des pantouffles aux pieds, un pantalon
[illegible], et une chemisette de deux couleu
[illegible] et rouge. En cet equipage il trave
[illegible] les chambres de Mr le cardinal pour arri
[illegible] cabinet, et en passant au travers du mond
pour n'estre pas reconnu, il enfonçoit son cha
peau, et en abaissoit les bords. Nous ne croirioi
pas cette drollerie, n'estoit que le Sr des Miniei
nous a asseuré qu'elle est tres vraye, et qu'il est
à l'antichambre de Son Eminence lorsqu'on amei
cet homme, et qu'il ne se peut imaginer qui
estoit, ni d'où il venoit.

De [illegible], le comte de Guiche fut reçeu mestre c
camp du regiment des gardes. La ceremonie se f
[illegible] la ville, derriere les Incurables, où le regi
[illegible] rangé en trois bataillons, le marqu
de [illegible], lieutenant de la colonelle, represen
[illegible] le duc d'Espernon, qui depuis l'affliction d
la mort de son fils tient le lict, prit le comte d
Guiche par la main et le mit à la teste dudit regi
ment, commandant aux soldats de le recognoistr
[illegible] leur mestre de camp, et de luy obeir en tou

ce qu'il leur commanderoit. Ils respondirent tous avec des voix d'acclamation et de vivat. Ce comte portoit ce iour là un iustaucorps de veloux noir si riche, que iamais on n'en a veu de plus beau; la broderie dont il estoit tout couvert, n'estoit que d'or et d'argent traict; les boutons estoient de mesme que ceux que l'on nomme icy à ferlusche; il y avoit pourtant cette difference que ceux cy ne sont pas de soye, et que les autres sont d'or massif, mais si bien travaillés et ouvragés, que la main d'un peintre n'eut sçeu mieux reüssir avec son pinceau, que l'aiguille du brodeur l'a fait sur cette casaque : aussi a-t-elle cousté deux mille escus.

Le 6e, nous reçeusmes nos lettres, par lesquelles on nous marquoit que l'ambassadeur d'Espagne avoit fait de grandes reiouissances pour la naissance du prince d'Espagne. Outre ce que l'on a accoustumé en ces occasions, qui est de traitter les plus apparents de l'Estat, de faire des feux de ioye, et de donner à boire au peuple par du vin que l'on fait couler en forme de fontaines, il y adiousta la liberalité de ietter de l'argent au peuple. Mais il fut si malheureux en cette rencontre, que celuy qu'il fit ietter se treuva faux, et que le monde en murmura, disant qu'il ne falloit non plus se fier à l'argent des Espagnols qu'à leurs paroles (1). Il

(1) Ce fait est mentionné dans la correspondance de M. de Thou. « J'envoye à Votre Éminence, écrit-il à Mazarin, une inscription latine qui a esté faite par un homme qui est presentement dans ces provinces, et dont je fais mention dans la despesche de M. de

invitées, qui furent obligées de s'en retourner. Cette confusion fit que nous nous retirasmes avec quantité d'autres personnes, qui estants entrées ressortirent, voyant que la sale n'estoit pas assez grande pour tant de monde, et qu'on n'y pouvoit estre qu'avec beaucoup d'incommodité, et sans aucun plaisir. Cependant on dit qu'il y fut magnifique pour le Roy et pour la Cour, car au milieu du bal on lui donna une superbe collation qui sous ce nom eut tout ce que peut avoir un beau et grand souper. Il y avoit des plats qui revenoient à quatre cents escus, et s'il faut ayder l'hyperbole et suivre le bruict commun, il en cousta ce soir là à Mr de l'Hospital, pour une si belle feste, dix ou douze mille escus.

Le lendemain 9e, Mr le chancelier encherit sur toute cette profusion. Il donna un bal, où pour la quantité de lustres qu'il y avoit en sa sale, en sa galerie et en toutes ses chambres, on eust dit qu'il avoit voulu monstrer qu'il y avoit moyen de produire icy bas une lumière qui au milieu de la nuict pouvoit faire voir une clarté aussi grande que celle du soleil. Avant que le Roy y arrivast, il recevoit lui-même les dames, les faisoit passer de la sale du bal en sa galerie, et de là en ses chambres, et à chacune en un endroict il faisoit presenter des limons doux, en un autre des bassins où dans de beaux vases de porcelaine il y avoit de toutes sortes de confitures et de fruicts exquis, aussi bien que dans les bouteilles de tous les breuvages les plus agreables. Apres qu'il eust ainsi receu toutes les in-

milieu d'une broderie de jés blanc, et de loin il s'en formoit un tres bel esclat. A tous ces habits il y avoit de grandes iartières, qui en façon et en dentelles coustoient plus de cent escus ; et ce qui fut le plus surprenant, est que la pluspart des hommes avoient des gants garnis dedans et dehors, à la façon des femmes, et chargés de perles et de diamants cousus au ruban, pour ceux qui en avoient sur leurs habits.

Les femmes y parurent aussi dans un esclat extraordinaire ; mais celles qui estoient purement de la ville et des gens de robbe, y estoient aisement remarquées par la difference qu'il paroissoit aux yeux les moins delicats, qu'il y avoit entre elles et celles de la Cour. On eust dit à leur port et à leur air qu'elles n'en estoient que les filles de chambre. La femme du marquis de Vardes, qui est fille du president Nicolaï (1), fut de celles qu'on remarqua n'avoir pas encore acquis ce ie ne sçay quoy de grace et d'entregent que donne la Cour et le grand monde.

On prit garde que pendant qu'on dansoit, le Roy entretint touiours la comtesse de Soissons, qui estoit aupres de luy. Cela pourtant n'empescha pas que la petite Argencourt ne luy fist un petit souris, toutes les fois qu'elle dansoit et qu'elle faisoit une reverence à Sa Maiesté ; mais ce grand prince n'y correspondit iamais par le moindre mouvement

(1) Antoine Nicolaï, seigneur de Goussainville et d'Ivor, premier président de la Chambre des comptes de Paris, mort le 1er mars 1656.

à une charge qui luy donne rang à la Cour.

Le 10e. nous fusmes à la foire, et y vismes Monsieur, Mademoiselle et la comtesse de Soissons, qui y iouërent trois cents pistoles en bagatelles.

Le 11e, les advis de Flandres portoient de grandes plaintes contre les troupes de Mr le prince de Condé, qui ont pillé et ravagé quantité de villages du Brabant où on les avoit logées en quartier d'hyver.

Le 12e, l'Italien que nous avons à nostre table, et qui est le deputé de ceux avec lesquels cette Couronne a intelligence au royaume de Naples, s'en expliqua d'une façon qui fit iuger que le dessein n'en estoit guere moins qu'avorté. Il se plaignit de l'imprudence de ses confreres, mesme de la trahison de quelques uns qui en ont tant escrit et tant parlé, qu'ils ont donné moyen aux Espagnols d'en descouvrir la mine avant qu'elle fust preste à iouër. On ne laisse pas de continuer l'armement de Toulon, et d'asseurer que quelques vaisseaux Anglois le doivent ioindre. Le duc de Mercœur, qui doit venir en Cour pour s'y mieux instruire de ce que l'on veut faire de cette flotte, a eu ordre d'aller auparavant à Nismes pour y chastier les seditieux; mais on croit que l'affaire sera accommodée avant qu'il ait assemblé assez de troupes pour leur faire du mal.

Le 13e, le Sr des Minieres nous vint voir, et nous dit qu'il partiroit bientost pour la Hollande. Il a

des principaux chefs de la dernière tentative qu'y fit le duc de Guyse (1).

Le 17[e], le parlement donna arrest par lequel il fut ordonné que, suivant la rigueur des edicts, le corps du baron de Su seroit trainé par les ruës, sur une claye. Par où l'on voit qu'on ne pardonne plus en cette sorte de crimes; et si l'on en use tousiours de mesme, on pourra esperer qu'un mal qui avoit esté creu sans remede, sous tant de grands et sages rois, en aura treuvé un dans la ferme resolution qu'a prise celuy cy de punir sans exception tout ce qui aura la moindre apparence de duël.

Le 18[e], le sieur de Saponnet, qu'on nous avoit asseuré avoir esté tué devant Montmedy, nous vint voir. Nous ne pusmes d'abord nous imaginer que c'estoit luy, et peu s'en fallut que nous le prissions pour quelque fantosme qui se venoit presenter à nos yeux; mais il nous tira bientost de doute, en nous disant que s'il n'estoit pas mort, il en avoit couru grand risque, puisqu'il avoit esté si dangereusement blessé que les chirurgiens l'avoient abandonné, et que sur ce preiugé, on l'avoit fait passer pour mort.

Le 19[e], on resolut icy de faire partir la pluspart des compagnies des gardes, François et Suisses,

(1) Le duc de Guise, en 1647, avait pris une grande part à la révolte des Napolitains contre l'Espagne, et avait été mis à la tête de l'insurrection; après avoir d'abord défait les troupes de Don Juan, il fut fait prisonnier et conduit en Espagne d'où il ne revint qu'en 1652.

n'a pas esté seulement extreme, mais il a esté aussi malfaisant et mortel. Outre quantité de courriers qui en sont morts, on a nouvelles qu'un officier aux Gardes revenant de Mardick sur un brancard, dont son indisposition l'avoit obligé de se servir, estoit mort de froid en chemin où il fut abandonné par ses porteurs qui prirent l'espouvante de quelques cavaliers qu'ils croyoient estre un parti des ennemis. Il se nommoit Trassi, et est nepveu de celuy qui a servi de lieutenant-général.

Le 21e, Mr le Premier, pour s'acquiter de la promesse qu'il nous avoit faite de nous faire entrer et placer au grand ballet du Louvre, nous envoya le Sr des Champs pour nous en renouveler l'offre dès le matin, et nous donner le rendez-vous au Petit-Bourbon sur les quatre heures du soir. Il est impossible de croire combien il y avoit d'embarras et de foule. Apres avoir passé diverses portes, toutes gardées, nous entrasmes enfin à la sale où on danse. Il nous fallut attendre pres de trois heures, et c'est asseurement un assez maigre divertissement pour qui en a veu de pareils. Aussi est-il assez surprenant que le Roy y en treuve un si grand à le danser si souvent, car il semble qu'il s'en devroit lasser.

Il y a quelques entrées qui sont assez belles, mais il y en a aussi de fort mauvaises. Celle des Geants et des Nains est l'une des plus sottes; et des bonnes il n'y en a que celle des Baladins ridicules, qui veritablement par le grotesque des postures est tout à fait divertissante. Celle

et de la guippure, ou de belles venitiennes. On en a à present d'une nouvelle façon et tout à fait admirable.

Le 23e, on donna audience aux deputez de nostre religion (1). Le Sr des Fontaines, gentilhomme de Poictou, porta la parole. Le Roy les ouït à huis clos, afin qu'il ne semblast pas qu'ils eussent droit de deputation et qu'ils fissent un corps à part dans l'Estat. S. M. reçeut leurs cahiers et dit qu'elle entendoit que l'Edict de Nantes fust observé (2). On les a donnés à examiner au chancelier Mr Seguier, et nonobstant sa haine inveterée contre les Reformés, il y verra qu'ils n'ont rien innové, et qu'on a faussement supposé qu'ils ayent fait

(1) On lit dans une dépêche de l'ambassadeur de Hollande, datée de Paris le 8 mars 1658 :

« Les députéz des Esglises reformées de toutes les provinces de France ont enfin apres une longue attente en cette ville obtenu du Roy leur audience, ou estants admis ils ont faict leur harangue et presenté leur cahyer qui consiste en quantité de plaintes de l'inobservance et contravention de l'Édit de Nantes. S. M. les a bien receus et leur a faict promettre par la bouche de M. le chancelier l'observance du dit Edict et qu'il leur en feroit rendre justice, louant en outre leur fidélité qu'ils ont montrée durant les inconvenients du royaume et les admonestant d'y continuer et d'accroistre. La moderation et sage conduitte de Mr le cardinal y a beaucoup contribué, et on l'estime fort. Les Estats de Languedoc estants presentement assemblés ont icy envoyés des deputéz extraordinaires avec ordre de se ioindre à ceux de Nismes et de Lunel pour obtenir conjoinctement une amnistie generale de ce qui s'est naguère passé es dites villes touchant l'élection des consuls suivant les coustumes anciennes, et qu'estant accordé cela donnera beaucoup de repos tant à eux qu'aux autres provinces voisines. »

(2) Cet édit fut révoqué en 1685. On sait qu'il avait été rendu par Henri IV en 1598, et qu'il reconnaissait aux protestants la liberté de leur culte et l'égalité des droits civils et politiques.

sent en ce royaume-là sous le ioug de l'Espagne. Il est certain que l'on ne sçait comment adiuster les ducs de Guyse et de Mercœur pour cet employ, chacun d'eux pretendant d'y avoir droict ; et bien que Son Eminence fasse tout son possible pour en exclure le premier, elle ne peut en venir à bout. On fait des levées en toutes les villes du royaume, et l'on veut mettre les regiments de cavalerie à dix compagnies, afin qu'ils puissent former de bons escadrons.

Le 25e, nous vismes rouër à la Croix-du-Tiroir deux de cette maudite race de Sarasins, qu'on nomme icy communement *bohemes*. Ils estoient douze qui voloient hardiment autour de cette ville, qui deroboient les petits enfants, qui enlevoient les calices des eglises et qui faisoient mille maux de cette nature. On les a enfin pris, et apres en avoir executé les plus coupables, on doit envoyer les autres aux galeres.

Le 26e, madame Fabert (1) fit voir icy une lettre de son mari qui portoit que durant douze heures on avoit veu à Sedan, à Metz, à Verdun et en quantité de places de la Lorraine, des cometes de diverses formes : les unes representoient des canons ardants et bruyants, les autres des tambours battans, quelques-unes des dragons, des verges et des fouëts, le tout accompagné d'esclairs et de tonnerre. Le 7e du courant il a aussi fait icy de grands

(1) M. Fabert, fait maréchal de France en 1654, et mort en 1662, était gouverneur de Sedan.

acheté cette charge deux cent mille francs. La cour ne s'estant expliquée sur aucun des deux partis qu'on proposait, donna le gouvernement au comte de Moret. La Fargues en estant adverti, prit la poste et le devant, et dès qu'il fut dans la place, travailla conionctement avec son beau-frère à gaigner la garnison (1) : s'en estant asseurés, ils ont traitté avec le mareschal d'Hocquincourt (2), qu'ils sçavoient estre mescontent, hardy et entreprenant. Il n'estoit qu'à quelques lieuës de là, et ensuite de leur traitté, ils l'ont reçeu dans la place où il a porté 200,000 livres, en a distribué une partie à la garnison, a refusé la porte au comte de Moret, et a escrit à Mr le Cardinal qu'il se ressouvienne que c'est luy qui l'a ramené en France, qu'il luy promist alors un bon gouvernement, qu'il a attendu longtemps qu'il luy tinst promesse, qu'il s'en presentoit une belle occasion, puisqu'il estoit dans Hesdin, et qu'il le prioit de luy en donner le gou-

(1) Ils demeurèrent maîtres de la place pendant deux années. Ce fut Olivier d'Ormesson, alors intendant de Picardie, qui fut chargé de les mettre à la raison, et en mars 1660 il fit rentrer la place sous l'autorité du roi. Loret en parle en ces termes dans sa *Muze historique :*

Les sieurs Fargues et la Rivière,
L'un et l'autre gens de rapière,
Qui commandoient dedans Hesdin
Le soldat et le citadin,
Dont ils s'estoient rendus les maîtres ;
En ont, dit-on, tiré leurs guestres,
Moyennant abolition
De crainte et de punition ;
Et ce magistrat d'importance,
Qui du pays a l'intendance,
D'Ormesson qui dans maint employ
A dignement servy le Roy,
Et fort prisé dans la contrée,
Y fit samedy son entrée,
De la part de Sa Majesté,
Avec grande solennité.

(2) Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France en 1651, mort en 1658. Olivier d'Ormesson rapporte qu'il avait vendu en 1643, sa charge de grand-prévôt de France à M. de Sourches, moyennant 430,000 livres.

Verone. On asseure que l'on fera passer les Alpes à dix mille hommes de recreuës pour cette armée, et qu'elles commenceront à filer aussitost apres Pasques.

Le 4ᵉ. Ayant fait ce iour-là quantité de visites sans avoir rencontré personne, nous fusmes chez Mʳ le Premier pour le remercier de ce qu'il nous avoit fait entrer au grand ballet. Nous ne l'entretinsmes pas longtemps, parce que, outre qu'il est extraordinairement froid, il est dans un employ qui ne luy donne guere de loisir et qui ne lui permet pas de recevoir de longues visites de ses amis.

L'apres-soupée nous courusmes les bals, et fusmes à celuy de madame des Reaux, qu'on n'avoit pas encore commencé, et nous nous y treuvasmes pour y danser au bransle. Nous ne nous amuserons pas icy à descrire la beauté de madame des Reaux, mais nous dirons seulement qu'il n'y en avoit pas une qui luy fust comparable et qui eust plus d'esclat. Nous nous y divertismes assez bien, et apres nous en estre retirez, nous fusmes voir celuy du baron de Langlure. N'y ayant aucune connoissance, nous n'y dansasmes point, mais nous y vismes danser à des masques une entrée de ballet qui s'en acquittèrent si bien et avec tant d'adresse et de iustesse, qu'on peut asseurer qu'il n'y en avoit point au ballet royal qui la valust.

Le 5ᵉ, qui estoit le mardy-gras, nous fusmes, de mesme que l'année passée, nous pourmener au cours Saint-Antoine pour voir finir les folies du carnaval; mais il y avoit une si horrible confusion de

sur ce que Mademoiselle ne rendit point la courante à Monsieur. Il en tesmoigna du ressentiment et dit tout haut qu'il ne danseroit plus avec elle. On tient que Mademoiselle le fit pour se vanger de ce qu'au bransle Monsieur fit que mademoiselle Gourdon fut menée par le marquis de Frontenac, qui estant mal avec Mademoiselle à cause de sa femme, avoit tousiours eu ce respect pour elle de ne paroistre qu'à demy là où elle estoit, bien loin d'y danser. La reyne de Suede n'y voulut point danser, bien que la Reyne eût grand envie de la voir en cet exercice, sur ce que l'on luy avoit dit la façon dont elle s'estoit acquittée chez le S^r de la *Basiniere* (1) : mais elle ne vint que tard au bal et se mist à table au moment qu'on luy fit sçavoir qu'on alloit commencer, et dit qu'elle y viendroit mais qu'elle ne danseroit point, ce qui deplust fort à la Reyne qui avoit esperé de s'en pouvoir divertir. Tout le monde y estoit paré assez bigarrement, et le marquis de Bellefond portoit un habit de veloux plein, avec des boutons à ferluche bleus, blancs et noirs.

Le 7e, nous fusmes chez madame de Lorme, où on nous dit que le Chartreux dont nous avons parlé ci-devant, qui avoit escroqué quantité de marchandises à divers artisans de cette ville, avoit esté fait prisonnier à Geneve où il s'estoit sauvé avec tout ce qu'il avoit volé sous pretexte de

(1) Trésorier de l'Épargne, dont il a été parlé plus haut, page 57.

[illegible] de ceux de [illegible] il leur [illegible] l'ont enfermé [illegible] pain et à [illegible] que celle du feu et [illegible] une [illegible] de la [illegible] et de cacher pour [illegible] afin [illegible]

[illegible] de Longschamps, [illegible] plusieurs dro- [illegible] à la Cour [illegible] que la reyne de [illegible] de la Reyne, [illegible] La premiere [illegible] mademoiselle de la [illegible] mal- [illegible] absence [illegible] plus belle et la plus grande [illegible] que vous puissiez iamais [illegible] tout à fait [illegible] pour [illegible] que tout le monde [illegible] si interdite. Il n'est pas besoin que nous repetions icy que lorsque le Roy en estoit amoureux, on l'amena à Vincennes d'où il revint tout à fait gueri de sa flamme, car nous en avons parlé cy-dessus. La se- conde fust pour mademoiselle de Riviere Boucœil,

à laquelle elle dit que si elle estoit monarque, elle luy sousmettroit son diadème et la prendroit pour l'obiect de ses premières amours, et qu'elle seroit son inclination et sa bien-aimée. Mais cette petite rusée, sans se troubler, luy respondit tout haut qu'elle seroit fort malheureuse, parce qu'elle lui feroit bien voir du païs et la meneroit battant iusques au bout sans qu'elle se pust iamais vanter de rien.

Le 9e, on accorda un regiment au comte Frederic, aisné de M. le Rhingrave, et le Cardinal representa au comte Charles, son frère, les raisons pour lesquelles il ne luy en pouvoit pas aussi donner un, et dit qu'il y avoit tant de troupes cassées et tant d'officiers qui sollicitoient leur restablissement, que si on leur donnoit à chacun un regiment, cela feroit crier le monde; ce qui fait qu'il servira encore cette campagne en qualité de capitaine de cavalerie, pour pouvoir à celle d'apres pretendre à plus iuste titre un regiment.

Le 10e, nous fusmes au Louvre pour voir la reyne de Suede, mais parce qu'elle s'estoit fait saigner et qu'elle s'estoit mise au lict, nous ne pusmes iouïr de sa veuë. Il y eust quantité de femmes qui y vinrent aussi pour la mesme curiosité, mais le duc de Castelnovo, son grand-escuyer, leur dit aussi bien qu'à nous qu'elle ne voyoit personne.

Le 11e, nous retournasmes au Louvre pour tascher de voir la reyne de Suede avant son depart. Nous fusmes plus heureux que le iour auparavant, car elle estoit visible et nous eusmes tout loisir de

qu'elle pourra, en Provence où elle se doit embarquer pour de grands desseins (1).

Le 13e, nous eusmes une pourmenade au Luxembourg la plus belle du monde. La iournée estoit merveilleusement agreable, et de celles que les dames demandent pour y estaler la magnificence de leurs iuppes. Nous y rencontrasmes Mr l'abbé de la Vieuville (2), qui est tout autre qu'il n'est ou qu'il a esté, tant il a pris l'air et l'entregent de la profession qu'il a embrassée. Ses petits cheveux, son petit collet et sa mine devote le deguisent plus qu'on ne le sçauroit croire. Il nous dit qu'il s'en alloit estre evesque de Rennes. Cet evesché est le premier de toute la Bretagne, preside aux Estats de la province, de mesme que Mr de Narbonne à ceux de Languedoc, et vaut 25 ou 30 mille livres de rente. Il l'a eu par accommodement avec le frere du mareschal de la Motte-Houdancourt, qui s'en est defait, c'est à dire qui l'a vendu ou troqué, n'ayant pu le remettre à aucun de ses proches qui sont tous trop ieunes pour en estre pourveus. Le voila en un beau poste et il ne peut manquer de se faire considerer à la Cour à cause du credit qu'il s'acquerra en cette province là, estant homme d'es-

(1) On lit dans la correspondance de l'ambassadeur de Hollande, Paris, 22 mars 1658 : « La reyne Christine de Suede changea d'avis peu de temps avant son départ pour n'aller en Italie mais en Allemagne. Mais cette Cour ayant ordonné tous les préparatifs de son transport et lettres de change pour l'Italie, elle en a encore pris la route pour ces raisons, contre son intention, comme la Cour le souhaittoit. »

(2) Il en est parlé plus haut, page 5, 81, 143, 165 et 209.

prit et d'intrigue. Afin qu'il fust à la teste de ce corps avec plus de maiesté, il luy faudroit un peu plus de barbe qu'il n'en a, mais elle ne luy veut pas venir. Bien qu'il ne soit pas bigot, il le veut paroistre estant avec ceux de son caractere ou avec ceux qu'il sçait estre fort attachez au romanisme. Il y a quelque temps que le S[r] de Saint-Ravy le rencontrant chez monsieur de Metz, luy tint un discours qui lui depleut extremement; car en parlant du caresme, il luy demanda s'il le faisoit icy, luy qui en Hollande mangeoit de la chair le vendredy sainct; il le nia fortement et dit en raillant à Saint-Ravy qu'il n'estoit pas seulement huguenot, mais de plus calomniateur.

Le 14[e], nous apprismes par des lettres du S[r] de Reede qu'il avoit escrites au S[r] de Brunel, qu'il avoit fait un si horrible froid à Madrid, qu'il en estoit mort du monde dans les ruës, et que tous les pauvres d'un certain hospital en estoient peris, et que du costé du Prado, on avoit treuvé des moines tous gelés qu'on n'a iamais pu faire revenir; tellement qu'il semble que le froid ait esté egalement grand par tout.

Le 16[e], nous fusmes voir M[r] l'abbé de la Vieuville pour le feliciter de sa nouvelle dignité d'evesque de Rennes, et luy tesmoigner la ioye que nous en avions, et que nous esperions qu'elle ne luy serviroit que d'un degré pour monter bientost à celle du chappeau cardinal (dont, pour vous dire la verité, il se flatte fort). Il nous remercia de la part que nous prenions à ses interests; et ensuite nous

Le 17ᵉ, Mʳ le Cardinal donna audience aux deputez de la religion à Vincennes, et le fils du Sʳ de Langle, ministre à Roüan, qui portait la parole, fut favorablement escouté, Son Eminence luy tesmoignant que le Roy estoit fort satisfait de ses suiets de la Religion, que luy Cardinal avait tousiours representé à Sa Majesté leur fidelité, et qu'il voudroit leur faire connoistre qu'il les aime *ab imo corde*. Ce furent les mesmes mots, qui sont forts beaux, s'ils sont veritables.

Le 18ᵉ, l'on continuoit à s'entretenir si diversement de l'affaire de Hesdin, qu'on n'en peut rien escrire de certain. La pluspart du monde asseuroit pourtant que pour empescher le mareschal de Hocquincourt de faire une folie qui rompist les mesures de la campagne prochaine, on luy promettoit une bonne somme d'argent, et que pour retenir la Riviere et la Fargues dans la fidelité, on

naissant, dont seront dressés procès-verbaux... — Enjoint la dite Cour au dit lieutenant-civil et officiers du Chastelet et aux prevost des marchands et eschevins, de veiller à la conservation des dits ponts et quays, et de prendre les dits avis et mémoires qui leur seront baillés pour empescher à l'avenir les accidents qui pourroient arriver et d'iceux faire rapport à la dite Cour pour y estre pourveu ainsi qu'il appartiendra, et ce qui sera par eux fait et ordonné sera exécuté nonobstant oppositions ou appellations quelconques.... »

Le prévost des marchands et les échevins ayant demandé à rendre compte au Parlement de ce qu'ils avaient fait en exécution de l'arrêt du 4 mars, la Cour rendit le 19 un second arrêt ordonnant qu'une assemblée générale, à laquelle deux de ses membres assisteraient, aurait lieu « pour aviser aux remèdes les plus convenables « pour empêcher les débordements de la rivière. » (Le texte de ces arrêts se trouve dans les archives manuscrites de la Cour de Cassation.)

celier (1); elle y fut; on l'y harangua et on y traitta quelque matiere selon l'ordre accoustumé. Ensuite de quoy quelqu'un de ses plus confidents voulut sçavoir quel estoit son sentiment; d'abord elle s'en excusa, disant qu'elle estoit si esclairée de tous costez qu'elle ne pouvoit pas dire un mot qui ne fust aussitost rapporté. Mais estant encore plus pressée d'en dire sa pensée, elle la declara, en asseurant que cette Academie estoit un beau lustre de cristal qui imitant par les lumieres de ses bougies les rayons du soleil, et par son brillant celuy du diamant, n'en avoit ni la force, ni la solidité, et que parmi ces Messieurs elle ne voyoit que l'apparence et que l'escorce du sçavoir, sans y remarquer rien de la mouëlle et du vray suc : qu'il la falloit traitter comme les mysteres des dieux anciens, où le secret estoit si necessaire pour leur conserver de la veneration, et comme le palladium de Troye, et les anciles des Romains, dont les charmes et le pouvoir cessoient à mesme temps qu'ils estoient connus : qu'enfin c'estoit un ... de verre, dont l'esclat estoit grand et l'effet fort petit; et cita là dessus quelques vers de Juvenal, où il est parlé de *vitreo Priapo* (2). Imaginez-

(1) L'Académie française, dont le chancelier Séguier fut protecteur après la mort du cardinal de Richelieu, siégea dans l'hôtel Séguier de 1642 à 1673, époque de la mort du chancelier.

(2) Voici le passage de Juvénal :

> Ille supercilium madida fulgine tactum
> Obliqua producit acu, pingitque trementes
> Attollens oculos; *vitreo* bibit ille *Priapo*,
> Reticulumque comis auratum ingentibus implet.
>
> (SATIRE II, vers 93-96).

vous apres cela en quelle categorie elle va estre parmy ces Messieurs. On dit qu'il n'y en a pas un qui ne voulust passer une esponge pardessus tout ce qu'il a dit à son advantage, et demander pardon à la posterité et aux lettres d'avoir voulu abuser de la credulité de l'une, et de l'excellence des autres pour la reyne des folles et la folle des roys.

Le 21ᵉ, il nous arriva un monstre en copie, dont nous aurons bientost l'original. C'est un vray visage Chevremougne, qui n'est pas pourtant si laid, ni si affreux, qu'il ne se soit treuvé des femmes à Nantes, qui l'ont demandé en mariage à Mʳ de la Milleraye auquel il est venu de Madagascar. L'avarice est en son dernier comble, et triomphe de l'amour et de tout ce qu'il y a de plus invincible. Celles qui le demandent ne le veulent avoir que pour courre le païs et le montrer pour de l'argent. Ce sera Sa Maiesté qui en disposera, puisqu'on dit que Mʳ de la Milleraye le luy envoye. Ne diroit-on pas, à le voir homme des espaules en bas et à considerer son col en trompe d'elephant, sa teste de chameau, composée de deux oreilles de renard, couverte d'un poil de barbet, et qui se finit par nn menton fait en bec de perroquet, que les fables des anciens n'ont pas esté tout à fait fables, et qu'il y a eu de veritables centaures qui ont pu donner occasion à ce que nous en ont dit les poëtes. Enfin l'esprit humain ne se peut rien forger de si grotesque, que la nature ne puisse produire en un endroict ou en un autre, quand elle se veut iouër et quitter son vray but pour suivre son caprice.

Le 23e, nous sçeusmes par les lettres d'Italie qu'il y avoit quelque temps que deux vieillards ayant debarqué à Reggio, au royaume de Naples, et marchants pieds et teste nuds, y preschoient la repentance, advertissant que le iour du iugement estoit proche, que Dieu avoit la main levée pour exterminer les hommes, qu'il falloit le mieux honorer qu'on ne le faisoit; et crioient contre la corruption des mœurs et du service divin. On les laissa d'abord faire comme des personnes qu'on croyoit visionnaires; mais voyant que par leur bonne vie et solide raisonnement ils attiroient le peuple, le magistrat les avoit fait prendre et interroger, et quand il leur avoit demandé d'où ils estoient, ils luy avoient dit de Galatie; quel aage ils avoient, ils avoient respondu mille ans. On marque de plus que les Jesuites leur ont parlé en latin, en grec, en hebreu et en chaldeen, et qu'ils ont respondu en toutes ces langues; qu'on les a voulu lier, et ce qui a estonné le monde est qu'en disant qu'ils n'estoient pas des mechants pour estre ainsi traittez, ils ont rompu leurs cordes, comme si elles eussent esté de papier, et brisé les chaisnes dont on voulut se servir ensuite, comme si elles eussent esté de verre. Le peuple voyant ces merveilles se mit à crier que c'estoient de veritables prophetes, et on n'osa les maltraiter; on leur dit qu'on vouloit les mener à Rome, et ils respondirent qu'ils estoient contents d'y aller, et qu'ils n'estoient venus que pour cela.

Quelques-uns asseurent que ce sont des trem-

bleurs ou quackers qui ont tant travaillé l'Angleterre. On monstre douze propheties qu'ils ont prononcées sur les douze années qu'ils disent que doit encore durer le monde : en l'an 1661 il y doit avoir grande guerre ; en 1663, il n'y doit avoir qu'une foy et qu'une religion ; et en 1670, le dernier jour de l'an doit estre le dernier du monde. Si cela est nous verrons les belles funerailles de l'univers, et Dieu veuille que nous soyons reservés pour en faire l'epitaphe.

Le 24ᵉ, sur les advis qu'on eut à la Cour que les ennemis commençoient à se montrer à l'entour de Bourbourg et de Mardick, le Roy commanda à cinquante de ses mousquetaires et à cinquante gardes de Mʳ le cardinal de monter à cheval, et de se rendre à la grande escurie, et les autres à celle de Son Eminence pour aller dès le soir mesme coucher a Saint-Denis. Cet ordre precipité fait croire qu'on apprehende que l'une de ces deux places soit attaquée ; mais on vient de sçavoir que les ennemis ne se sont assemblés que pour ietter un convoy dans Gravelines.

Le 25ᵉ, on parloit icy aussi hautement du traitté de Mʳ le Prince (1), que si l'on eust eu quelque certitude de son accommodement. On vouloit que le

(1) Le prince de Condé qui avait alors, comme on sait, le malheur de servir dans les Pays-Bas espagnols, ne fut admis à rentrer en France qu'en 1659, en conséquence du traité des Pyrénées. — Il avait été condamné à la peine de mort, comme coupable du crime de haute trahison, par arrêt du Parlement de Paris du 28 mars 1654. Tous les parlements de France rendirent un arrêt semblable.

Protecteur se portast pour mediateur et offrist d'estre caution de sa fidelité. On adioustoit, mais avec peu d'apparence, que c'estoit avec la participation des Espagnols, et que, soit pour la ialousie qu'ils voyent naistre entre Don Juan et luy, soit pour le grand empeschement qu'ils voyent qu'il apporte à la paix, ils consentoient à ce qu'il traittast à part; à condition pourtant de ne porter de trois ans les armes contre eux.

Le 26e, on nous dit qu'il se proposoit icy deux mariages, dont peut estre il ne se fera pas un. L'arrivée du comte de Verruë de la part de Madame de Savoye en donna occasion. Le premier est du Roy avec la princesse Marguerite, dont il a fait quelque ouverture par la princesse de Carignan. Le second est du duc de Savoye avec l'aisnée du second lict de Mr le duc d'Orleans. Il a esté à Blois pour voir la demoiselle, sous pretexte d'y aller complimenter Leurs Altesses de la part de Madame de Savoye; mais sur la proposition que Mr le cardinal en a faite par lettre, Mr d'Orleans s'en excuse, disant que sa fille est trop ieune, et que quand elle sera en aage il sera assez temps d'en parler.

Le 27e, le placart que Messieurs les Estats ont fait publier contre le Portugal fut porté au chancellier, et on iugea qu'il interessoit fort la France en cette clause qui porte que nos vaisseaux visiteront tous ceux qui iront à Lisbonne, et les arresteront et prendront s'il les treuvent chargés de marchandises appartenantes aux Portugais. Le conseil de l'admirauté a été assemblé pour ce

suiet, et pour voir quel remede on pourroit apporter au dommage qu'on en craint. L'on y a dressé quelques memoires que l'on doit envoyer au S. de Thou, sur lesquels il doit agir pour empescher l'execution du dit placart. On croit qu'il a esté fait et dressé sur les avis du S. Borel, qu'on dit avoir autrefois tenu des discours qui le preuvent assez, puisque le comte de Brienne a declaré [illegible] souvent il luy a dit que si la France se servoit [illegible] que la [illegible] d'ennemy fait saisir [illegible] on pourroit luy rendre le change en la guerre qu'on alloit commencer contre le Portugal. [illegible] a le luy remettre en Cour : car [illegible] que nous apprenions que Mr le cardinal l'entretint [illegible] fut en conference, et que [illegible] qu'il a dit qu'il luy a fait beaucoup [illegible] laisse pas d'en estre fort haï.

[illegible] du [illegible] qu'il estoit [illegible] que Son Eminence luy [illegible] avoit traitte avec le [illegible] que la semaine passée on luy [illegible] envoyer au Pro-[illegible] une somme qu'on luy preste [illegible] sur [illegible] ayant dissous le [illegible] moyen de lever tant d'argent [illegible] pour le commencement [illegible]

[illegible] une grande nouvelle, et qui [illegible] Estat. Elle contenoit l'ac-[illegible] des roys de Suede et de Danemark.

à des conditions honteuses pour celuy cy et desavantageuses à nos Provinces (1). Elles portent que le roy de Danemark cede à perpetuité à la couronne de Suede les Provinces de Schoonen, de Bleycke, de Halland et l'isle de Bornholm, et quelques balliages dans la Norvege ; promet de plus de ne faire aucune alliance que conjointement avec le roy de Suede ; que les ennemis de l'un seront les ennemis de l'autre ; luy donne une forteresse sur le Sondt, et une portion de l'impost avec cette clause que tous les vaisseaux suedois passeront et repasseront le Sondt et le grand Belt sans rien payer et sans estre visités ; que les deux roys defendront le passage à toutes autres nations qui ne pourront avoir commerce que par leur permission. Le roy de Danemark s'oblige de plus à donner 10 vaisseaux au roy de Suede, 2,000 chevaux, 2,000 fantassins, et un million de rixdaelers. Il est vray que pour l'infanterie, le roy de Suede ayant sçeu qu'elle estoit composée la pluspart de milice danoise, a relasché cet article et a diminué quelque chose du million ; mais en recompense il s'est fait donner deux villes dans le païs de Holstein pour son beau-père, à sçavoir celles de Dortheim et de Sleysvelt,

(1) La paix entre la Suède et le Danemark avait été signée le 27 février 1658. Le gouvernement de Louis XIV avait employé ses bons offices en faveur du roi de Suède. « Quoique cette paix, écrivait M. de Thou au cardinal Mazarin, paroisse être faite à des conditions bien rudes pour le Danemark, je vous diray neantmoins que nous n'avons pas subjet de nous en affliger, puisqu'il est certain que cette cour-là a esté entièrement dans les interetz d'Espaigne. » (Dépêche du 21 mars 1658.)

dois victorieux, comme en effet il l'est, qu'en pouvoient-ils attendre que ce qu'ils craignent à present qu'il l'est, à sçavoir qu'il se vengera et entreprendra de ruïner et incommoder leur commerce en ces mers, où sa victoire luy donne tant de pouvoir puisqu'elle le rend maistre d'une partie du Sondt. Aussi a-t-il desia fait remarquer qu'il n'en veut pas user moderemment en leur endroit, puisqu'il refusa l'entremise de leur ambassadeur, au moment qu'il se servoit de celle de l'Anglois, et qu'il a obligé le roy de Danemark de se liguer avec luy pour defendre l'entrée du Sondt à toute flotte estrangere, qui est un article directement contre eux. Disons la chose, concluoient-ils, comme elle est, et pour excuser la prudence des Estats en cette rencontre, confessons que l'interest particulier l'a emporté par dessus le public, et que le Sr de Beninghe, qui s'est malheureusement pour eux treuvé leur ambassadeur en ces quartiers là, a creu qu'il ne devoit pas laisser eschapper une si belle occasion de se venger des Suedois, dont il croit avoir esté maltraité, et que Messieurs les Estats, n'ayant pas consideré que tout ce qu'il leur escrivoit sur ce suiet venoit d'un passionné, ont donné dans le piege où ils se treuvent pris.

Le 30e, Monsieur le Rhingrave ayant reçeu une lettre de M^r le mareschal de la Ferté, par laquelle il luy faisoit sçavoir qu'il eust à se rendre au plustost en son quartier d'hyver, qui est en Lorraine, pour mettre ordre à ses affaires et à tout son equipage, nous vint dire adieu, et eut mesme la bonté

de l'estoffe; mais il n'y en avoit point qui n'eust sa beauté et sa magnificence qui, estalée avec pompe en une allée comme celle du palais d'Orleans, y faisoit voir un si grand melange de couleurs que la veuë en estoit agreablement partagée, n'en reconnoissant souvent aucune parmi une si grande confusion.

Les hommes y piaffent aussi à leur mode, et l'estravaguance des canons devient plus insupportable que iamais : on les porte d'une certaine toile blanche rayée, et on les fait d'une si horrible et si monstrueuse largeur qu'on en est tout à fait contraint et contrefait en sa demarche. Cet embarras des iambes ioinct à celuy de la teste par la quantité de plumes que l'on porte sur le chappeau, est tres fascheux à qui n'y est pas accoustumé, car on en porte des bouquets à trois rangs ; et afin que tout aille avec excez (qui est l'humeur des François), on chamarre les habits de dentelles de guipure qui coustent fort cherement.

Le 2e, on sçeust icy que le 27e du mois passé, 900 Valons, commandés par le Sr d'Harenthal, s'estoient advancés du costé de Hesdin, d'où on concluoit que c'estoit une place perduë pour la France. Mais s'il faut en parler selon le sentiment de ceux de la Cour, on n'en est pas à cette extremité, et on attend le retour de Carlier, qui doit estre definitif, ayant porté à la Riviere et à la Fargues tout ce que l'on veut faire pour eux. Enfin il y a autant d'incertitude en une negotiation qui est à la porte de cette ville, que si elle se faisoit en Canada,

ne sçait ou ne veut ni bien punir, ni bien recompenser. Les autres desseins de la campagne prochaine sont tous deconcertés par cet accident, et nous voyons que nostre Italien ne sçait où il en est pour ses affaires de Naples : ce n'est pas que l'Anglois ne soit prest d'accomplir ce qu'il a promis, et que l'ambassadeur du Protecteur n'ait fait sçavoir à la Cour que son maistre avoit soixante vaissseaux equipés pour ses diverses entreprises.

Le 4e, on fut asseuré de Peronne par un deputé de la bourgeoisie de cette ville là, qui en est maistresse, puisque c'est elle qui en fait les principales gardes. Le marquis de Hocquincourt, qui en est gouverneur, a aussi envoyé protester de sa fidelité; et comme Mr le cardinal estoit plus en peine de cette place que de Hesdin, on dit qu'il en eust tant de ioie qu'il traitta splendidement le lendemain le Roy, la Reyne, Monsieur, la reyne d'Angleterre et quinze ou seize femmes de la Cour, et parust extremement gay.

Le 6e, bien qu'on parlast icy assez diversement de l'affaire de Hesdin et que par la ville on veuille que tout ce qu'on en dit à la Cour, n'est pas veritable, nous receusmes une lettre d'Abbeville, d'un gentilhomme fort de nos amis qui s'y est rendu avec Mr de Castelnau, qui nous asseuroit que des le 5e les neuf cents Espagnols, qui estoient dans les fauxbourgs, s'estoient retirés. Sa lettre est du 3e et il adiouste que le courrier, qui passoit sur le moment, portoit icy le traitté à peu pres conclu, et

qui donne occasion à mille belles rencontres qui se sont faites sur ce que son mari vient d'embrasser le parti espagnol et a eu la charge de grand baillif de Gand; mesdemoiselles d'Haucourt, sœurs de nostre Haucourt, l'aisnée un tableau de 700 livres et la cadette les douze Apostres en or, estimés à 5 ou 6,000 livres.

Le 8ᵉ, il y eust une grande brouillerie au Louvre sur ce que Monsieur (1) qui fait gras, mangeant de la boulie, en presenta au Roy avec sa cuillier, lorsque Sa Maiesté le reprenoit de ce qu'il mangeoit maigre et gras tout à la fois. Le Roy fasché de son indiscretion qui le traitoit de petit enfant, le repoussa assez rudement: sur quoy Monsieur despité, luy donna de sa cuillier par le nez. Le Roy sans s'emporter se leva et luy dit: « Petit garçon, n'estoit le respect que ie porte à la Reyne ma mere, ie vous apprendrois celuy que vous me devez; » et le fit en mesme temps arrester dans une chambre. Cet accident embarrassa fort la Reyne et Son Eminence; mais par leurs soins et leurs adresses, la paix se fit le lendemain à deux heures apres la minuict, que Monsieur demanda pardon au Roy. Cependant il est aisé à iuger de ces petits commencements que ce prince taillera un de ces iours de la besogne à son frere et à l'estat; tant il est vray pour tout temps, pour tout aage et pour toutes sortes de conditions, et surtout pour celle des

(1) Le duc d'Anjou, frère de Louis XIV, qui fut plus tard duc d'Orléans et père du régent.— Voir la note au bas de la page 447.

pas la bourse selon la coustume, mais les chausses qu'ils les obligerent de mettre bas sur le champ ; disant que d'ordinaire quand on leur demande la bourse, ils ne donnent que quelques pistoles et en conservent tousiours une bonne partie, et des montres et autres bijoux, et que par ce moyen ils auroient tout. C'est un raffinage de volerie, auquel la largeur des chausses que l'on porte à present donne occasion, car on les peut quitter aisement. Il est vray que le comte de Monrevert leur donna un peu de peine, car n'ayant point de caleçons, et ses bas estant attachés à la doubleure de ses chausses, par impatience ils la luy couperent avec leurs espées, faute de cousteaux.

Le 11ᵉ, nous sçeumes que la princesse Louyse de Boheme estoit arrivée à Chaillot, et qu'elle y avoit esté visitée de la Reyne et de quelques personnes de la Cour. On asseure qu'elle n'est point grosse, et que tout ce que l'on en a dit n'a esté qu'une pure calomnie de la princesse d'Oxolder, qui pour se recouvrer et maintenir son droict dans la ville de Bergue, en avoit fait courre le bruict. Cependant on ne la fait voir qu'à ceux que le prince Edoüard son frere y mene. La Reyne luy a fait de grandes caresses, s'il en faut croire la voix publique, et luy a promis une bonne pension sur les premieres abbayes vacantes.

Le 12ᵉ, à la grande munificence de Mʳ le cardinal en fait de lotterie, on en adiouste une de plus grand esclat et de plus grande utilité. C'est que sur ce que le college des cardinaux s'est cottisé chacun

France, puisque pendant qu'il souffre et caresse à Rome un envoyé du prince de Condé, il ne veut pas admettre l'ambassadeur de Portugal, ni accommoder l'affaire de Parme par l'entremise du Roy ; mais que Sa Maiesté mettoit une assez grande difference entre la dignité temporelle du pape et la spirituelle, et que n'ayant rien à deferer à celle là, s'il en use de la sorte qu'il a fait iusques icy, elle sçait bien de quelle façon elle devra vivre avec luy. Par là il est aisé à iuger que la France n'est guere bien avec Rome.

Le 13e, on respondit aux cahiers des desputez de la religion par un vray galimatias qui porte que l'edict de Nantes sera observé et les declarations données en consequence, et que pour cet effet on nommera des commissaires de part et d'autre pour se transporter sur les lieux, et quand ils ne pourront s'accorder ils dresseront un verbal, dont le conseil iugera. C'est leur former autant de procez qu'ils auront de difficultés ; car il est asseuré que les commissaires papistes recourront tousiours aux declarations données au preiudice de ceux de la religion, et les autres au contraire à celles qui sont données en leur faveur, par où l'on se separera sans rien faire que verbaliser.

Le 14e, on commença à croire que Hesdin estoit perdu, et l'on sceut que Mr le Prince y avoit ietté du monde ; mesme on publie que Mr d'Hocquincourt y a fait entrer un convoy, et que Mr de Castelnau s'y estant voulu opposer y a receu quelque eschec. On assemble les troupes de toutes parts

vrit la porte. Comme nous y fusmes, nous eussions bien donné quelque chose pour estre en bas, car nous nous treuvions seuls parmi tous ces prestres, qui par leur plein chant nous estourdissoient fort. Comme ils eurent achevé leur musique, on eut dit qu'ils entroient en furie, car ils battirent des pieds et des mains pour dire que tout estoit fini.

Le 19ᵉ, les grands efforts du clergé contre nos eglises, la corruption de nos mœurs, et le peu de zele qui regne parmi nous, faisant apprehender à ceux de nostre religion qui sont en cette ville, que Dieu ne voulust nous chastier de nostre impieté et irreligion en nous ostant la predication de sa parolle et nous punissant de la façon que le furent les eglises d'Asie dont parle saint Jean, leur firent choisir ce iour pour l'employer au ieusne et à des prieres extraordinaires. Nous fusmes à Charenton depuis les huit heures du matin iusques aux six de l'apres disnée. Nous y ouïsmes trois beaux presches et fort touchants, et Dieu veuille que nous en ayons bien fait nostre profit.

Le 20ᵉ, qui fut le vendredy sainct, le Pere Morlaye (1), capucin, qui a presché tout le quaresme au Louvre, y finit cette devotion par un traict bien

(1) Il en est question dans le Journal d'Olivier d'Ormesson : « Le dimanche 6 décembre (1643), je fus l'apresdisnée à Saint-Paul, au sermon du père Joseph Morlaye qni faisoit merveilles. » — « Le dimanche 25 aoust (1647), je fus l'aprèsdisnée aux Jésuites où la reyne vint. Le Père Joseph de Morlaye, capucin, y prescha. Son texte fut : *Cor regis in manu Domini*. Son commencement fut fort beau, mais la fin ne satisfit pas. Il dit que la reyne devoit prendre parmi les Jesuites un confesseur pour le roy : dont chacun fut mal édifié, ce discours estant trop affecté. »

hardi. Comme il vist que la Reyne et le Cardinal n'estoient point à son sermon, il prit occasion de dire au Roy sur ce qu'il expliquoit la passion et parloit de Pilate qui par crainte de Cœsar faisoit ou laissoit crucifier Nostre Seigneur, que c'est là une mauvaise crainte et de la nature de celle qui fait que le droict est opprimé par des respects humains ; qu'il seroit coulpable de cette crainte s'il ne disoit au Roy l'estat auquel se trouvoit son royaume, le mescontentement et le desplaisir qu'avoient ses peuples de voir la façon d'agir de ses ministres ; qu'il y en avoit de plus riches que luy; que c'estoit une honte que les peuples qui se saignoient pour le bien de ses affaires, pour sa gloire et pour le soustien de sa couronne, vissent avec des soupirs et des larmes que tout leur bien, tout leur avoir et toute leur substance passast en des mains estrangeres. « En des mains estrangeres, Sire, adiousta-t-il, qui exercent des liberalités qui ne devroient partir que de Vostre Maiesté; qui donnent toutes les recompenses et prennent pour elles et pour leurs creatures toutes les finances de vostre Estat! » Et afin qu'on ne creust pas qu'il eut tenu ce discours par hazard, à sa conclusion il en repeta une partie, protesta qu'il avoit parlé de la sorte pour descharger sa conscience, et qu'il estoit preparé à toute sorte d'evenement, et mesme à souffrir le martyre et la mort, si on luy vouloit trancher la teste au partir de la chaire ; mais qu'il esperoit un autre traictement de la clemence de son Roy qu'il sçavoit estre, ou devoit estre comme

le grand Theodose, qui remercia les deux evesques qui l'avoient adverti par leurs lettres du malheur de son gouvernement. On ne sçait ce que l'on ordonnera sur la temerité de ce Pere, dont quelques-uns blasment le procedé et la pluspart le louënt.

Le 21ᵉ, nous fusmes à Charenton y celebrer la sainte Cene, et y fusmes aussi longtemps que le vendredy, sans boire ni manger : et il faut advouër que le ieusne est une grande aide pour la pieté et pour la devotion.

Le reste du temps que nous fusmes à Paris, nous l'employasmes à nous preparer pour nostre voyage de Bourbon, à faire empacqueter nos hardes, tant celles que nous laissions à Paris, que celles que nous prenions avec nous, et à dire nos adieux : et ainsy la continuation et la suite de nos remarques ne se prendra que du iour de nostre depart. Aussy en ferons nous un volume à part à cause de cette petite interruption, ayant compris en celuy-cy tout ce que nous avons veu et apris de plus considerable pendant une année et demy de seiour à Paris.

APPENDICE

I

Lettre de M. Chanut au Cardinal.

De Paris, ce 20 septembre 1658.

Je supplie Votre Éminence de me permettre de lui dire que la presence de M. Brasset est absolument necessaire, au moins pour quelque temps, à quiconque servira en Hollande; et qu'estant incommodé et affligé par le deffaut de payement de ses appointements depuis plusieurs années, il assistera sans courage celuy qui sera envoyé et luy refusera peut estre les addresses et les lumières que ses longs services luy ont acquis, s'il ne luy porte la bonne nouvelle du payement de ses appointements pour une année. Je ne parle point de son merite; mais je manquerois fort de prevoyance si je m'imaginois de pouvoir réussir en un lieu, où il y a tant de testes à gouverner et tant de particularitez à sçavoir, sans le secours de l'ancien ministre qui a toutes les habitudes, ou si je me promettois qu'il prist grand soin de m'ayder de ses conseils et de m'empescher de faillir estant outré de mescontentement et delaissé sans assistance.

Lettre de M. Brasset, ministre de France à la Haye, à M. Servien, surintendant des finances.

La Haye, 9 octobre 1653.

MONSEIGNEUR,

C'est dans la derniere extremité que j'adjouste cette lettre aux continuelles et importunes sollicitations de mon fils. Les considérations du service du Roy et celles du deffaut de ma veüe par un long et penible travail, joinctes à la misère où je me trouve reduict sans plus avoir aucun moyen ny credit pour subsister, m'ont obligé de remonstrer à la Cour qu'un ambassadeur y seroit desormais tres necessaire. J'ay appris des lettres de Mr Chanut que cet employ luy est commis, et qu'en l'acceptant il a usé de cette justice et d'un office d'un homme d'honneur et vray amy, de joindre mes interestz avec les siens; et de plus, Monseigneur, que vous avez favorablement escouté ce qu'il vous en a dit, jusques à luy promettre quelque secours present et de pourvoir aux asseurances du surplus de ce qui m'est deu; mais quand il s'est expliqué avec moy du payement d'une seule année, permettez s'il vous plaît que je vous represente cela n'estre non plus pour un soulagement, qu'un verre d'eau dans la mer pour en addoucir la salure, veu l'accablement où je suis de debtes, apres avoir consumé le peu que j'avois d'effectif, par où cette famille se trouve sur le bord de sa derniere ruine, si vous n'estendez vostre main charitable pour son secours, surtout dans l'occasion de la prochaine et, s'il m'est permis de la nommer ainsy, precipitée venüe de mon dit Sr Chanut : car ayant à faire tost apres ma retraicte, ce ne sçauroit estre sans honte et scandale contre la dignité du Roy, et s'il continüe de prétendre que pour respect du mesme service de Sa Maiesté je reste en-

cores icy quelque temps, ainsy que par sa lettre du troisieme il m'en conjure, j'aurois peine d'y satisfaire faute de quoy y subsister.

Ce sera de vous, Monseigneur, que dependra principalement le moyen de me garentir de passer pour un deserteur de la cause publique, pour laquelle je voudrois employer jusques à ma propre vié, et de manquer à un amy que j'honore parfaitement. Je vous supplie doncques en toute humilité de redoubler au moins vostre grâce par un comptant de deux années, et une bonne assignation pour le surplus sans qu'elle soit sujecte à diversion comme desia par quatre fois je m'y suis trouvé esludé. Je me tiendrois fort redevable à Mr l'ambassadeur Boreel de l'intercession qu'il vous a faite pour moy si je n'estois honteux et confus de le voir se rendre tesmoing de ma misere, et de celle dont je suis menacé par les gens de son pays dont il cognoist le naturel. Ce que vous avez eu la bonté de luy repartir là dessus pour ma consolation estant peu par deça, engage, si vous me permettez de le dire, en quelque sorte votre reputation, si mes creanciers n'en voyent quelque suite; ou bien ils croiront qu'estant satisfaict je les entretiens d'amusemens. Mais, Monseigneur, pour ne pas vous offenser comme si j'entrois en doute de vostre bonne volonté, je reduiray mes tres humbles instances dans l'espoir et l'attente d'un effect qui augmenteroit si elle n'estoit desia infinie la passion que j'ay tousiours eüe de meriter dans l'execution de vos commandemens la qualité,

Monseigneur,

De Vostre tres humble, tres obeissant et tres obligé serviteur.

1662. — Fils de messire François van Aerssen, Sr de Sommelrdyck et Spyck, chevalier de Saint-Michel, ambassadeur des Provinces Unies à la Cour des Tuileries, et de Petronille Borre.

Il fut admis après la mort de son père comme membre du corps équestre de la province de Hollande.

Il épousa Lucie *van Walta*, fille de Pierre, député aux États-Généraux, et Frouck *van Juckema*.

Dont :

1° *François* Sr de Plaat. Né en 1630, il périt en mer le 14 novembre 1658.

2° *Corneille* Sr de Sommelrdyck et Spyck, gouverneur de Surinam, massacré en 1688.

Il épousa Marguerite *du Puy*, marquise de Saint-André Monbrun, fille d'Alexandre et de Marguerite *de la Fin* ; morte en 1693.

3° *Petronille*, qui épousa Jehan *van Weroort* Sr d'Ossenberg.

4° *Isabelle*, qui épousa Henri, comte *de Nassau*, sieur d'Ouwerkerck, feldmaréchal au service des Provinces-Unies, fils de Louis et Élisabeth, comtesse *de Hornes*.

5° *Henriette*, qui épousa François *Soete de Laeke* Sr de Potshoek, son cousin, *sine prole*.

6° *Anne*, 7° *Marie*, 8° *Lucie*, mortes célibataires.

9° *Pierre*, né en 1631, mort le 28 décembre 1651.

La sœur uterine de messire Corneille, nommée *Adrienne* van Aerssen, née à Paris le 20 septembre 1606, morte le 15 novembre 1677, fut mariée à Alexandre *Soete de Laeke* Sr de Villers, Sevender et Potshoek (né le 1er août 1603, mort à la Haye, le 30 août 1678), fils de Philippe Sr de Villers, Bosque, etc., gouverneur du Willemstad et du

Clundert, et Béatrice *van Tickelberg* dite *Hooftmans*.

Enfants d'Alexandre Soete de Laeke et d'Adrienne van Aerssen :

1° *Philippe*, Sr de Villers, Sevender et Potshoek, député au Conseil d'État des Provinces-Unies, membre du Corps équestre de la province de Hollande, né le 29 janvier 1636, † le 11 mars 1689. Ep. 28 déc. 1666, Anne *van der Does*, fille du Sr de Noortwyk.

2° *François*, Sr de Potshoek, né le 24 avril 1637, † *sine prole*. Ep. 1670, Henriette *van Aerssen*.

3° *Alexandre*, né le 4 août 1638, gros major de Maastricht, tué à la bataille de Seneffe, 11 août 1674.

4° *Guillaume-Corneille*, né 15 déc. 1640, tué à Seneffe.

5° *Béatrice-Maximilienne*, née 25 mai 1644, † 1er mai 1659.

Philibert *de Tuyl*, Sr de Serooskerke et Wulden membre du Corps équestre de la province d'Utrecht, † 7 janvier 1661, fils de Jérome et Henriette *Oem van Wyngaerden*.

III

Lettre de M. le comte Servien à M. Chanut.

1652.

Monsieur,

Je n'auray point le bien de vous entretenir par cette depesche des affaires publiques; je prendray seulement la

liberté de vous dire que j'ay achepté la terre de Meudon où l'on peult aller par eau, et que pour perdre moins de temps lorsque je seray obligé d'y aller prendre l'air, je désire de faire venir un batteau de Hollande, de ceux dont on se sert dans le pays pour faire voyage sur les canaux. Je souhaite s'il est possible qu'il y ayt deux chambres où l'on puisse estre commodement et y marcher debout, affin qu'en travaillant dans l'une, mes amis qui viendront avec moy puissent jouer et se divertir dans l'autre. Il fault qu'il soit bien couvert, peinct et doré à la mode des plus beaux du pays. Je me promets de vostre amitié que vous vouldrez bien commander à quelqu'un des vostres de m'en achepter un, et le choisir de la forme qu'il vous plaira le prescrire pour me l'envoyer avec les premiers vaisseaux qui viendront pour entrer dans la riviere de Seine et aller à Rouen d'où je le feray venir icy. S'il ne s'en treuve pas de faict comme je le demande, il faudra en faire faire un promptement, car pour ne vous rien deguiser j'ay grande impatience d'en avoir bientost un. Il n'est pas que vous n'ayez espreuvé la challeur que l'on a dans les nouvelles acquisitions. Pardonnez s'il vous plaist à la liberté que je prens ; cognoissant vostre humeur obligeante, je suis asseuré qne vous ne le treuverez pas mauvais. J'ai joint à cette depesche une lettre de credit pour payer le prix qui en aura esté faict, suivant les ordres qu'il vous plaira d'en donner. Je crois que vous me ferez la faveur de disposer de moy en toutes occasions avec la mesme liberté et de croire que je seray toujours avec toute l'affection qu'on peult avoir pour vos intérêts,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur.

Monsieur, pardonnez à mon effronterie et à la passion

d'un homme qui est dans les premiers empressements d'une acquisition qu'il vient de faire à la campagne.

Lettre de M. Servien à M. Chanut.

Je suis si honteux de la peine que vous donne le soin que vous prenez de mon bateau que je n'ose presque vous en parler ni vous remercier du voyage que vous avez fait à Amsterdam pour cela. Je n'ay garde de vous dire mon advis touchant la forme dont il doit estre composé, estant asseuré que je ne vous sçaurois rien proposer de si bien que ce que vous en aurez ordonné. Je vous supplie seulement d'avoir agréable que je remercie M. Gentillot de la peine qu'il a prise de vous accompagner et de vous assister de son conseil.

J'attendray désormais avec impatience l'arrivée de cette maison flottante, qui fera souvent la communication de Paris et de Meudon et qui me donnera moyen de travailler en chemin faisant. Il ne me soucie pas fort qu'elle aille à la voille parce que mon dessein est de la faire tousjours tirer par un petit bateau où seront les rameurs, ou s'il est nécessaire par des chevaux en remontant.

Lettre de M. Chanut à M. Servien.

A Anvers, le 2e octobre 1654.

MONSIEUR,

J'ay donné à Mr de Gentillot la part qu'il vous a plu de luy faire au remerciement pour le soin que nous avons pris ensemble de vous servir d'une petite barque. Il l'a receu avec joye et respect: mais s'il vous avoit autant

d'obligations que je vous en ay et s'il sçavoit combien vous meritez d'estre servi par ceux mesme qui n'y sont point engagez par bienfaits, il se seroit retiré bien loing comme je fais d'un compliment qui est au dessus de nous. Recevez, s'il vous plaist, Monsieur, mon obéissance en ces choses legeres comme une marque de ma soubmission et de la recognoissance que je fais que je vous la dois et que je vous la rendray en homme de bien en toutes celles dont je seray capable. Depuis que j'ai envoyé le blason de vos armes à Amsterdam, il m'est venu en la pensée que nous ferions mieux de laisser vuides les places où elles doivent estre taillées de sculpture, pour ce que ce bateau ne portant aucune marque de son maistre sera moings exposé aux risques des ennemis. J'estimerois pour plus grande seureté que nous ferions bien de prier le fils de M. l'ambassadeur Boreel qui est à la Haye de l'avouer comme l'envoyant à monsieur son pere, car je crains qu'une telle forme de bastiment ne passe pas aisement pour l'envoy d'un marchand à un autre. Je vous supplie Monsieur, de me donner vos ordres sur cela.

Lettre de M. Chanut à M. Servien.

La Haye, le 19 novembre 1654.

Dans le temps que je puis avoir response à cette lettre nostre petit vaisseau sera prest ; mais il reste à régler la peinture, ce que je n'ose faire sans vous demander vos ordres. Notre bateau bien qu'assez plat de fonds, en sorte que tout chargé il ne tire pas plus d'un pied et demi d'eauë, garde pourtant la forme d'un navire par sa pouppe, sa proue et sa construction sur une quille non point couppée à plat comme les bateaux de la Seine. De la mesure

voy et pour ce que je ne scay s'il seroit expedient que nostre barque soit si belle qu'elle fasse trop envie à ceux qui la rencontreront en mer, j'ay voulu attendre votre commandement. Cependant afin que l'eau ne gaste rien nous ferons donner deux couches de blanc à la sculpture, ce qui est toujours necessaire, et une couche de grisaille sur le tout.

Lettre de M. Chanut à M. Servien.

De la Haye, le 4 mars 1655.

Depuis huit ou dix jours que le grand froid est relasché et que nos canaux sont ouverts, nostre iacht est entre les mains du peintre qui l'a faict griser à Amsterdam afin qu'en le conduisant à la maison de Mr Boreel, où il le doit peindre et dorer, il ne reçoive point de dommage par la pluye. J'espere que la longueur du temps sera recompensée par la beauté de l'ouvrage. Pendant que l'on le peindra, nous avíserons à la seureté de son passage en France. La saison et les ouvriers ne m'ont pas permis de vous servir en cela aussi promptement que je le desirois.

Lettre de M. Chanut à M. Servien.

A la Haye, 8 juillet 1655.

Lorsque nous l'aurons, je vous envoyeray le iacht sous la conduite du capitaine de celuy de Mr de Bevrevert, qui est un fort bon homme, françois habitué de longue main en ce païs et fort capable de cette commission, au jugement de Mr Jean Eversen, vice admiral de Zélande, dont

Suède envoya toute sa famille en estat autour de mon carrosse et depuis m'est venu faire compliment la dessuz comme aussi le resident de Brandebourg. Tout le monde est demeuré d'accord que si les gens de l'ambassadeur d'Espagne eussent dit la moindre chose ou branslé, que nonobstant la garde de l'Estat, on eust fait main basse sur eux. Je pense que la chose s'est passée pour le mieux, pour ce que la violence ne pouvoit arriver sans la perte de plusieurs honnestes gens dont un seul seroit à regretter. Le baron de Langracht, fils de celuy qui a esté ambassadeur en France, mérite, outre le général, que je m'asseure que vous me donnerez ordre de faire à tous les officiers françois et à nos amis, un compliment particulier de la façon et manière dont il s'est comporté, car il ne se peut rien adjouster ny à sa chaleur, ny à son zèle, et c'est une personne qui vaut beaucoup.

Pour l'advenir, j'ay déclaré hautement que dans la promenade je prendrois toujours la main droitte de la barrière, c'est-à-dire que le cocher la mettroit toujours à main droitte. Je pense que Monsieur l'ambassadeur d'Espagne fera la mesme chose et ainsi nous ne nous rencontrerons jamais. Que s'il prend le chemin de se rencontrer, je luy feray quitter le pavé comme j'ay desia fait. C'est sur quoy j'attendray vos ordres, auxquelz je me conformerai comme je doibs. Il n'y a rien dans la relation que de vray et je l'ay faitte la plus modeste qu'il s'est peu ; et l'on ne peut icy assez estimer la retenüe et l'obéissance des François, et Messieurs les Estatz s'en sentent obligés. Les quatre personnes qui estoient dans mon carrosse sont le bon homme Mr de Douchant, le sieur de La Vallée, un nepveu de Mr de la Cour-Groullair, et le consul Janot.

Je suis,

Monsieur, etc.

De la Haye, ce dimanche 12 aoust 1657.

Il est arrivé ce soir un differend entre l'ambassadeur de France et celuy d'Espagne, qui a esté de grand esclat pour ce que, outre la qualité et dignité des personnes, il s'est rencontré en un jour de dimanche et sur les 6 heures, qui est l'heure que tous les carrosses et une grande partie des honnestes gens et du peuple sont à la promenade en un lieu qui s'appelle le Voor-hout. Ce lieu est une grande rue au plus bel endroit de la Haye, de la largeur de celle de Saint-Anthoine vers la Bastille à Paris, au milieu de laquelle il y a une grande allée d'arbres, environnée de barrières autour desquelles il se faict un cours de carrosses, et au dedans de l'allée on se promène à pied, et ordinairement plusieurs membres de l'Estat s'y trouvent, qui a esté cause que la chose s'est passée sans effusion de sang, comme il y en avoit grande apparence. Jusques icy lesdits S^rs ambassadeurs avoient vescu assez civilement, et l'ambassadeur de France, dernier arrivé, ayant appris que celuy d'Espagne avoit donné ordre à ses gens de saluer ceux du dict S^r ambassadeur, il donna aussitost le mesme ordre aux siens, et leurs personnes s'entresaluèrent aux rencontres avec beaucoup de civilité, et jusques alors l'ambassadeur d'Espagne, ou par bonheur ou par prudence, avoit évité la rencontre de noise, qui est arrivée ce soir, comme vous allez apprendre.

L'ambassadeur de France s'estoit allé promener à la maison de plaisance de madame la princesse douairière d'Orange qui est dans le bois, et à son retour, passant devant le Voor-hout estant encore haute heure, il fit commander à son postillon, pour ce qu'il estoit à six chevaux, de faire un tour du dict Voor-hout,

et comme il fut advancé environ cent pas proche d'un tournant, il rencontra le carrosse de l'ambassadeur d'Espagne, à deux chevaux, dont le cocher affecta de se serrer et approcher contre la barrière, qui est le dessus et la place d'honneur de ce lieu là, ce qui ayant esté apperceu par les cochers de l'ambassadeur de France, ils se serrèrent aussi contre la dicte barrière et les carrosses demeurèrent ainsi arrestez l'un devant l'autre. L'ambassadeur de France n'avoit en son carrosse que quatre personnes, touts sans armes, et seulement cinq valets de pied, et deux petits pages qui estoient sur le derrière de son carrosse; l'ambassadeur d'Espagne avoit autour du sien une nombreuse livrée, qu'il avoit arborée depuis quelques jours, augmentée de la moitié de ce qu'il avoit accoustumé, ayant six grands pages au lieu de trois qu'il avoit d'ordinaire, ce qui fait croire qu'il pouvoit y avoir quelque dessein premedité. L'ambassadeur de France ayant veu son carrosse arresté, et le subject, feit commander à ses cochers, à peine de la vie, de tenir ferme et de ne s'escarter pas de la barrière, et envoya à son logis donner ordre à sa maison de se rendre en diligence auprès de sa personne, avec des armes; et incontinent les deux carrosses furent environnez de mille personnes de toute sorte de conditions, qui accoururent à la nouveauté d'un accident qui n'estoit pas encore arrivé, et dans ce nombre se trouvèrent quelques-uns des membres de Mrs les Estats generaux et de ceux de Hollande, qui ne furent pas peu surpris et en inquiétude de ce qui pouvoit arriver. Ils proposèrent plusieurs expédients que l'ambassadeur d'Espagne acceptoit touts, pour ce qu'ils alloient à conserver en quelque façon l'egalité, mais l'ambassadeur de France leur respondit qu'il ne s'agissoit point de conserver l'égalité entre deux personnes dont l'une estoit en possession de la preseance qu'il sçauroit

bien maintenir; qu'il n'avoit point affecté ce rencontre, mais que l'ambassadeur d'Espagne l'ayant recherché, ou estant né par hazard, il falloit qu'il cedast ou de gré ou de force. Sur ce discours arrivèrent en grande diligence deux escouades de la garde qui entre tous les jours en la Cour de Hollande, qui en est assez proche, et se rangèrent en haye des deux costez.

Mrs de Bevrevert, de Withe, de Barendreck et de Beverning vindrent ensuitte, et dirent à l'ambassadeur de France qu'ilz avoient faict venir ces gens pour la dignité de l'Estat, et pour empescher le tumulte, mais qu'il ne leur estoit pas permis de decider un pareil differend entre deux grands roys. L'ambassadeur de France leur dist qu'il n'y avoit point de differend en une chose jugée, qu'à Rome, à Constantinople, à Venise, en Suisse, en Dennemarck, Suede et Pologne, et generallement partout, les ambassadeurs de France avoient la preseance qu'on ne leur avoit jamais osé contester; que l'ambassadeur d'Espagne n'avoit point d'ordre de la disputer, mais de rechercher seullement avec addresse l'egalité, et que ses ordres de luy estoient de maintenir la preseance au peril de sa vie, comme il le feroit; et qu'au reste cette preseance estoit une chose de justice, estant fondée sur le droit, sur la possession, et sur les exemples que le temps et le lieu ne permettoient pas d'expliquer. Pendant touts ces discours la maison de l'ambassadeur de France arriva et touts les officiers François de la Haye, avec mesme quelques officiers Suedois, Anglois, Escossois, et du pays, et toutte la suitte des amys, qui environnèrent le carrosse de l'ambassadeur de France, et il parut bien alors que le party de France n'estoit pas le plus foible ni le moins brave, touts les François n'estans armés que de leurs espées, et tres gais, et tres resoluz, et tout ce qui estoit autour du carrosse

de l'ambassadeur d'Espagne, estant fort estonnés avec tous leurs mousquetons et toutes leurs armes à feu ; enfin l'ambassadeur de France, ennuyé de la longueur de ce procedé, dict à M[rs] des Estats qui estoient là qu'il falloit que l'ambassadeur d'Espagne prist parti, et que jusques icy, par le respect qu'il leur avoit porté, il avoit empesché la violence, mais qu'il falloit que la chose finist. Sur cela le S[r] de Beverning dist qu'il fallait trouver quelque trou pour faire passer l'ambassadeur d'Espagne ; que de la façon que l'ambassadeur de France parloit, il y avoit apparence qu'il ne se relascheroit pas et proposa de faire une ouverture à la barrière, par où l'ambassadeur d'Espagne entreroit dans l'allée et sortiroit par un autre passage, ce qui fut executé, l'ambassadeur de France ayant dit qu'il ne luy importoit par où il se retirast, pourveu qu'il luy cedast le chemin qu'il luy avoit voulu contester.

Ainsy se termina ce differend que l'on a esté bien aise de particulariser, affin qu'il n'y soit rien adjousté ni diminué. L'ambassadeur d'Espagne s'estant retiré par derrière le Viureberg à son logis avec quelque solitude et au trot, et l'ambassadeur de France ayant faict encore un tour de Voor-hout, se retira au petit pas accompagné de plus de mille personnes qui le suivirent jusques à son logis. Et il y avoit quelque justice et quelque fatalité que le mesme jour qu'on avoit receu le premier advis de la prise de Montmedy, l'Espagne receust encore cette mortification dans son injuste prétension. Et il estoit encore bien juste qu'en un lieu où les François ont si bien merité de l'Estat par le long et fidel service qu'ilz lui ont rendu, le peuple se declarast comme il a faict en faveur de leur ambassadeur dans une occasion d'honneur comme celle-cy, quoique dans ce pays là, leur esprit fust encore combattu de violents soupçons de rupture à cause

des derniers placards qui deffendoient le commerce de France.

La Haye, ce 20 aoust 1657.

. . . . . Depuis ma precedente, il ne s'est rien passé que de civil entre nous l'ayant (l'ambassadeur d'Espagne) rencontré deux fois par les rues et ses gens ayant salué les miens, le salut leur a esté rendu, et les maistres en ont usé de mesme. Et comme il a sçu que mes cochers avoient ordre par les rues et chemins de prendre toujours à droicte, il a je pense donné le mesme ordre et ainsy il ne me rencontrera jamais, et j'ay aussi sceu qu'il avoit renvoyé au plustot des officiers de sa garnison de Gand qui l'estoient venu trouver sur la nouvelle du differend, lequel je pense n'ira pas plus avant. Mais neantmoins je ne laisseray pas d'estre toujours sur mes gardes afin que rien ne puisse corrompre le fruict de nostre advantage.

Dépêche de M. de Thou au Cardinal (extrait).

De la Haye, ce 21 aoust 1657.

Je sers icy le resident de Suede autant que je puis, pour ce que c'est un honeste homme et qui a beaucoup d'affection pour la France, et dans ce differend dernier avec l'ambassadeur d'Espagne on ne scauroit dire quelle chaleur touts ses domestiques ont tesmoignée et avec quelle diligence ils se rangerent autour de mon carrosse. Et sur ce subjet je suis obligé de dire à Vostre Eminence que ce qu'on a manqué à mettre dans la relation qui a esté envoyée est que le dict ambassadeur s'en retourna en son

logis au grand trot; et passant par le marché, ses gens distribuerent des chelins aux enfants à condition de crier : Vive l'ambassadeur d'Espagne et la maison d'Orange! De quoy Messieurs les Estats et les serviteurs et les amis de cette maison sont demeurez piquez et offensez ; et pour moy, je m'en revins au petit pas et puis asseurer Vostre Eminence n'avoir faict aucune despense ny pour m'accompagner ny pour faire crier; et si je retournay au logis avec grande suite et grand bruit; et quoy que depuis j'aye esté adverti de plusieurs endroits qu'il avoit envoyé querir des soldats à Gand dont il est gouverneur et qu'il avoit fait provision de pistolets et de mousquetons pour armer tous ses gens, j'ay dit à ceux qui me donnoient cet avis que je n'en croyois rien, mais que si cela estoit, c'est une marque qu'ils avoient grande peur, et que je ne les en pouvois pas guerir; mais que j'estois si asseuré que l'on n'oseroit rien entreprendre contre moy dans la place que j'avois l'honneur de tenir, d'ambassadeur de Sa Majesté, que j'irois avec ma suite ordinaire, et que ceux qui m'accompagneroient ne seroient armés que de leurs espées, et que ma personne ne se devoit pas conserver par force mais par le respect que l'on devoit à la justice de la cause du Roy. Et de fait je fus hier faire une visite chez une dame qui demeure à quatre maisons au dessus de celle du dit ambassadeur, et je le rencontrai dans la ruë, qui sortoit, et aussitost que son cocher apperceut le mien il prit l'autre costé de la ruë, et ses gens commencerent à saluer les miens qui leur rendirent le salut, et luy me salua aussy et je luy rendis sa civilité : et ainsi je pense que la chose en demeurera là, et qu'il ne cherchera plus la noise. L'on m'avoit aussy donné avis qu'il avoit faict plainte à Messieurs les Estats de ce que les officiers françois qui estoient à leur service et à leur serment s'estoient rangez aupres de mon carrosse et

tout de cette prerogative laquelle ne leur pourroit estre disputée sans que le Pape, la Republique et le Duc leur donnassent toute assistance.

Extrait d'une dépêche de M. de Thou à M. le comte de Brienne.

De la Haye, le 2 octobre 1657.

. . . . . Pour faire voir en moindre chose à Mr l'ambassadeur d'Espagne que nostre presance n'est pas doubteuse, mais bien establie, la bande des comediens françois qui jouent l'hyver à Bruscelles, ayant eu permission icy de jouer et un theatre se preparant pour ce subjet, j'ay fait marquer ma loge proche de celle de la reine de Boheme, qui est à main droitte, vis à vis de laquelle sera celle de madame la Princesse Royale, aupres de laquelle Mr l'ambassadeur d'Espagne pourra prendre la sienne, si bon luy semble, et aura la quatrieme loge : et ainsi les petits enfants seront sçavants comme partout nous sommes en possession de la main droitte, et que nous la sçavons prendre et maintenir.

V

Note sur les fonctions du Cardinal-Protecteur à Rome.

La France et quelques autres États catholiques étaient autrefois dans l'usage de confier la suite de leurs affaires

ecclésiastiques à un cardinal résidant à Rome. Ces attributions n'avaient rien de commun avec les fonctions diplomatiques ; mais il arrivait parfois que lorsque l'ambassadeur de France était cardinal, il était en même temps *protecteur* pour les affaires ecclésiastiques du royaume. Le cardinal de Bernis, par exemple, réunissait les deux fonctions.

Le *cardinal-protecteur* présentait au consistoire les évêques nommés par le roi, il sollicitait leur institution et il suivait auprès de la daterie l'expédition de leurs bulles. Il soumettait aussi au consistoire toutes les affaires relatives aux ordres monastiques et il coopérait à la rédaction des nouveaux statuts et règlements religieux. Le *cardinal-protecteur* était considéré en quelque sorte comme le défenseur naturel des libertés et des priviléges du royaume.

Les émoluments de ces fonctions s'élevaient environ à 23,000 francs ; ils étaient le produit d'un droit appelé *propines*, qui se percevait sur l'expédition des bulles.

Quant à la nomination du *cardinal-protecteur* pour la France, elle avait lieu directement par le gouvernement du roi.

VI

7 octobre 1657.

Le soubz signé ambassadeur de France se treuve obligé par un ordre du Roy son maistre porté par sa lettre en date de 27e septembre, de Metz, de presenter une plainte à Leurs Seigneuries contre Mr Boreel, leur ambassadeur, lequel au

prejudice de ce qui a tousjours esté pratiqué par les ambassadeurs qui l'ont precedé, et de ce qui est accoustumé et permis, faict prescher journellement dans son logis en langue françoise, et y fait celebrer des mariages avec un concours de peuple si grand et si affecté que cela a pensé causer plus d'une fois l'esmotion du menu peuple dont on peut juger quelles peuvent estre les suittes et consequences. Et quoiqu'il ayt esté cy devant adverty par Monsieur le comte de Brienne, et depuis peu de la part de Monsieur le chancellier, que telle chose se faisoit de sa part au prejudice et mespris de l'authorité du Roy, il s'est neanmoins declaré qu'il continueroit, ce qui a obligé Sa Majesté d'envoyer ses ordres au soubz signé ambassadeur pour en faire la plainte à Leurs Seigneuries, et leur faire instance d'envoyer des ordres precis à leur ambasssadeur de remettre les choses dans l'ancien ordre, en faisant prescher, et les prieres en sa langue, et d'user de la retenue et du respect que les ambassadeurs des souverains ont accoustumé de rendre à la dignité de l'Estat dans lequel ils font leur residence. Et comme Leurs Seigneuries voyent la ponctualité avec laquelle Sa Majesté a faict executer les choses qui ont esté convenues et promises et que ses ministres n'oublient rien de leur part pour y satisfaire, Elle se promet aussy, que non seulement en cette occasion, mais en toutes choses qu'Elle desirera d'eux avec justice et avec raison, il s'efforceront de luy donner le contentement et la satisfaction qui puisse produire le parfaict restablissement de l'ancienne amitié et correspondance qui sera si utile et si advantageuse à la France, et à cet estat.

Faict à la Haye, ce 7e octobre 1657.

Signé :

DE THOU.

Extrait des instructions au Sr de Thou.

9 mars 1657.

« On se sert d'un autre moyen pour l'alienner de la France luy faisant croire que nous avons la derniere aversion contre tous ceux qui professent la religion P. R., et que nous entretenons d'esperance de protection leurs catholiques pour faire un jour quelque soulevement dans leur Republique; il sera aysé au dit Sr de Thou de les desabuser de cette opinion que les reformez soient mal traittez; et sans tesmoigner affectation il prendra occasion de dire en plusieurs endroits (afin que cela se respande) avec combien de douceur et de liberté ils vivent parmi nous sans distinction des autres sujets du Roy.

« Et quant aux catholiques des Provinces-Unies il les recevra seulement au service divin dans sa maison à l'ordinaire sans passer publiquement aucune office en leur recommandation sans un ordre expres de Sa Majesté, non qu'elle ne soit dès à present entierement portée à leur procurer plus de liberté en l'exercice de la religion, mais pour ce qu'Elle sçait par l'epreuve de semblables offices hasardés hors de saison qu'ils seroient nuisibles aux catholiques et donneroient prises à nos ennemis pour nous exposer à la malveillance du peuple. »

En juin 1655, un ordre des États-Généraux renouvela « la défense aux catholiques d'aller au service divin chez les ministres des princes; » et l'on envoya notamment en

la maison de l'ambassadeur d'Espagne deux conseillers de la cour de justice de Hollande pour lui déclarer cette interdiction. « Ce qui me semble fort injurieux, dit Mr Chanut, et je m'estonne que don Estruan de Gamarra ait entendu de tels comissaires et raisonné avec eux comme avec des desputez des Estats-Generaux. Ny l'Estat ny la province de Hollande ne m'a envoyé personne sur ce subject. » (Dépêche du 17 juin 1655.)

VII

Lettre de M. Chanut au Cardinal.

A la Haye, 11 décembre 1653.

Monseigneur,

Le vaisseau que la reine de Suede envoye en France ayant esté plusieurs jours travaillé de tourmentes entre Gottembourg et les costes de ces provinces, le Sr du Fresne, bibliothecaire de Sa Majesté, à qui elle a confié toutes les choses qui y sont embarquées, rencontrant un navire pescheur vers l'embouchure de Vlie, s'est fait porter à terre, ne pouvant plus souffrir le travail de la mer. Il s'en va au Havre en diligence pour y faire descharger le navire qui y doit arriver; et me sachant icy il y a passé pour me dire plusieurs choses qu'il avoit ordre de me communiquer. La reine de Suede jugeant qu'elle ne pouvoit executer son projet sans prendre confiance en luy pour le transport des choses qu'elle vouloit tirer de Suede, luy a descouvert le dessein dont elle a donné part à

demeure, car pour la vente des vaisseaux que Mr Bourdelot luy avoit mise dans l'esprit aveq la pretention de cette debte imaginaire, elle n'y pense plus à ce que m'a dit le dit Sr du Fresne. De son revenu de Suede et de la reconnoissance de Mr le Prince de Suede, son successeur, elle n'en veut pas faire estat, et elle pense en effect qu'elle n'en aura aucun secours ; mais sans le vouloir demander ny permettre qu'on le propose pour elle, la generosité de la Reine et de Vostre Eminence luy donne opinion qu'elle en pourra estre secourue de quelque revenu considerable en pensions sur des benefices, croyant que pour une occasion si extraordinaire à l'honneur de la religion, il n'y aura point d'inconvenient de l'assister de biens d'Église.

Mr Pimentel est en Suede et a eu ordre du roy d'Espagne d'y demeurer pour servir à l'execution de ce grand changement d'un esclat extraordinaire, d'où il pretend tirer un grand merite envers le Saint-Siege. Mais aussy en portera-t-il toute l'envie à l'egard de la Couronne de Suede, et comme l'on sçait publiquement que desja une fois nous avons destourné cette princesse du dessein de quitter l'administration de son Estat, et que si l'on trouve de mes lettres il se verra que Vostre Eminence n'a jamais approuvé le conseil d'abandonner le timon des affaires, toute la colere des peuples se tournera contre l'Espagne et Mr Pimentel, qui est desja extremement malvoulu et qui n'a d'habitude aveq aucun des ministres, sera seul accusé. Dez maintenant il est fort en peine du succez de l'affaire, ne trouvant pas que la reine de Suede y apporte les precautions qu'il desiroit.

Tout cecy est du rapport du Sr du Fresne et si conforme aux apparences et à ce que la reine de Suede m'a fait l'honneur de m'escrire que je le prens pour verité, et en suis soulagé des craintes que me donnoit le sejour de Mr Pi-

mentel pour les interests d'Espagne. Mais à l'esgard de la reine de Suede, je ne puis penser sans deplaisir et sans frayeur aux terribles inconvenients où sa sortie de Suede et sa subsistance ailleurs seront exposées. Si le zele et la bonté de la Reine la porte à vouloir assister de quelque revenu cette princesse dans l'estat où elle se jette, et mesme si Vostre Eminence y vouloit contribuer dans une occasion si specieuse, il seroit peut-estre plus honneste et sans doute plus obligeant de luy promettre et luy faire sçavoir par avance, que d'attendre lorsque la compassion l'extorquera.

En cette conjoncture M^r^ d'Avaugour aimé de M^r^ le Prince de Suede et de tous les generaux sera tres-propre et tres-necessaire. Le dit Sr du Fresne m'a dit que le Sr Bourdelot est maintenant en tres grand mespris et aversion à la reine de Suede. Il n'y auroit pas de quoy s'estonner si elle ne luy avoit pas confié son secret. Je pense qu'il vaudroit mieux entretenir cet homme en l'opinuion que sa maitresse feint de l'avoir oublié pour satisfaire le comte Magnus, afin qu'il espere toujours et ne s'emporte point jusques à descouvrir ce qu'il sçait.

VIII

Lettre de M. de Thou au Cardinal.

De la Haye, ce 7 mars 1658.

Monseigneur, je me trouve bienheureux d'avoir eslevé une personne dans notre maison, que Vostre Eminence

aye jugé capable d'avoir la conduitte et gouvernement de la plus nombreuse bibliothèque de l'Europe en toutes sortes de langues et de sciences, et que Mr Boulliau soit celuy que Vostre Eminence a honoré d'un choix si glorieux et advantageux, et j'ose bien dire à Vostre Eminence qu'il n'y a qu'elle seule qui eust esté capable de luy pouvoir faire quitter le recueil de livres qui est dans la maison de son tres obeissant serviteur. Pour la cognoissance des livres et des langues, il en a certainement beaucoup, mais ce dont je pretends repondre à Vostre Eminence, c'est d'une tres constante et tres asseurée fidelité. Je ne puis aussi que je ne me resjouisse non seulement avec Vostre Eminence mais aussi avec le public de la belle pensée qu'elle a de faire bastir un college public pour y deposer cette fameuse bibliotheque, puisqu'elle ne peut rien faire qui contribue davantage à la gloire de son nom et de sa maison et je ne doubte pas que dans ce glorieux project elle ne songe à toutes les choses qui le peuvent rendre parfaict et accomply, en quoy je m'estimerois bien heureux de pouvoir contribuer de mes soins et de mes advis si j'en estois capable.

IX

Lettres de l'ambassadeur des Pays-Bas.

[A Paris, ce 17 janvier 1658.

Depuis le malheureux accident arrivé à Mr Becq, Mr de la Croix est mort et fust hyer enterré et deux autres sont encore en grand danger. J'attends la grâce du Roy

que le corps de Mr Becq ne soit pas mis en publicq comme c'est la coustume : et ceux qui ont receu le don de la confiscation par l'arrest de condemnation, prétendent qu'il est de droict. Mais auparavant que de rien faire, il faut que j'obtienne la dite grâce que son corps ne reçoive point la honte du publicq, affin que cela ne soit point prejudiciable à sa reputation ; et il seroit à propos de songer au reste. si Messieurs de la ville de Nimmeghen ont quelque privilege ou droict pour empescher cette dite confiscation : ou bien si L. H. P. veulent escrire au Roy en faveur de cette affaire, je supplie que cela soit faict au plus tost et que j'en puisse recevoir advis avec une diligence extraordinaire en cas qu'on estime cette affaire de merite. Le corps de Mr Becq est encore dans la prison. quelques-uns disent et soutiennent contre la notoire verité que le dict Mr Becq a esté massacré, et qu'il n'a point massacré. ce qui a besoin de temps pour s'en informer. cela est cause de la perte de la réputation d'un si grand homme. C'est le chevalier de Gramont qui a obtenu la confiscation.

A Paris ce 25 janvier 1656.

Aujourd'huy a esté prononcé sentence que le corps de Mr Becq soit traisné par la ville, et après estre pendu à la jambe, ou d'estre payé aux parties civilles environ 60 mille florins : pour le bastiment du chastelet, 10 mille florins, et payé les debtes, et les autres biens confisqués au proffit du Roy. De cette sentence du Chastelet on en a appellé au Parlement chambre de l'Edict, et je fais instance auprès du Roy affin que le corps du dict de Becq par grâce me soit donné, ce que j'espère d'obtenir, afin de prévenir ce publicq scandale qu'on fera autre-

ment au corps. Il y a huit jours qu'on a mis en terre Mr David de la Croix et aujourd'huy M. Godefroy d'Heylensberg, advocat, et le troisième est en danger, qui ont tout trois tellement esté traictez par le dict de Becq.

A Paris, ce 6 febvrier 1658.

Messeigneurs,

Mr le Cardinal m'a envoyé un de ses secretaires qui m'a dict de la part de Son Éminence que le Roy avoit favorablement accordé sur ma demande et pièces qu'il avoit representées à Sa Majesté; qu'il avoit obtenu que par grâce me soit donné le corps de Mr Becq. Mais le Roy voulant que cette grâce soit donnée sans aucun préjudice du droit de la confiscation des biens que Becq a laissés dont Sa Majesté n'a point voulu ouyr parler, la Cour a dressé presentement un acte pour cet effect qu'on a ordonné qu'il me seroit communiqué pour prendre ensuite le dict corps mort. Je n'ay point encore veu le dict acte. Le dict corps mort demeure tousjours entre les mains de la justice. Recevant les lettres du 23 janvier dernier portant recommandation, j'ay treuvé nécessaire d'adresser cecy immédiatement à V. H. P. et de demander ordre, si j'accepteray la dicte grâce sans faire mention de la confiscation encores que le Roy fist mettre dans le dict acte que je ne parlerois plus de la dicte confiscation. J'ay ce jourd'huy receu les lettres de Messieurs les bourguemaistres de la ville de Nimmeghen, et quelques pieces pour eviter la dicte confiscation tant au regard des coustumes de la Duché de Gueldres que du testament du dict deffunct Sr Hœust, qui pourront servir aux parents et successeurs du dict Becq, lesquels pourront soustenir qu'en cet accident il n'y a point de

confiscation à décréter à leur préjudice, puisqu'ils sont héritiers *fidéicommissaires*. Je me soubmets en tout aux ordres de Vos Hautes Puissances.

ERRATA.

Page 60, ligne 15. Au lieu de : *qui l'a* acheté; lisez : *qu'il l'a* acheté.
Page 66, ligne 26. Au lieu de : *Cherchemidy*; lisez : *Chassemidy*.
Page 82, dans la note. Au lieu de : *n° I*; lisez : *n° II*.
Page 133, dans la note. Lisez : ... l'idée de l'héroïsme *ou du génie*.
Page 143, dans la note. Au lieu de : *n° II*; lisez : *n° III*.
Page 149, ligne 14. Au lieu de : *Craast*; lisez : *Craaft*.
Page 173, ligne 12. Au lieu de : *d'Offenberg*; lisez : *d'Ossenberg*.
Page 289, dans la note. Au lieu de : *Steany*; lisez : *Stenay*.
Page 379, dans la note (1). Au lieu de *n° VIII* : lisez : *n° IX*.
Page 424, dans la note. Au lieu de : *page* 168; lisez : *page* 76.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS ET DES OBJETS PRINCIPAUX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

R

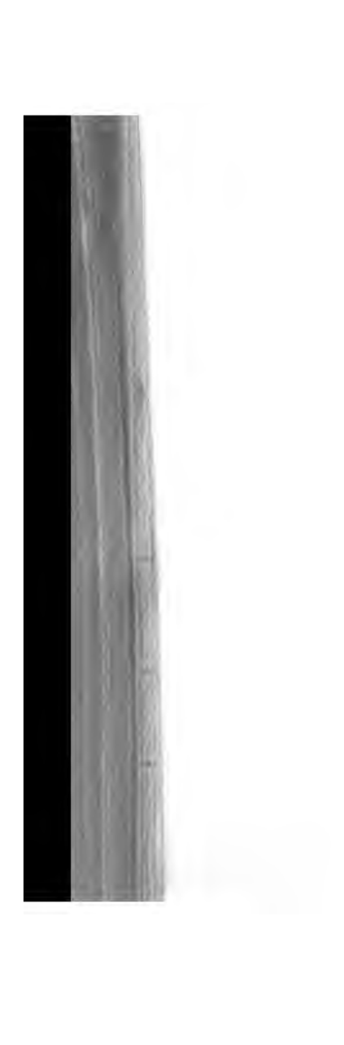
S

T

V

W

Y



	DATE DUE		

